Projet1_Mise en page 1 17/01/13 10:20 Page1

ATLAS
DES PAYSAGES DE L'ARCHIPEL GUADELOUPE

TOME 2

CARACTÉRISATION DES UNITÉS PAYSAGÈRES DE LA BASSE-TERRE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RÉGION GUADELOUPE

VOLUME 1_Mise en page 1 15/01/13 21:56 Page1

ATLAS DES PAYSAGES DE L'ARCHIPEL GUADELOUPE

TOME 2 CARACTÉRISATION DES UNITÉS PAYSAGÈRES DE LA BASSE-TERRE

Sommaire

LE GRAND ENSEMBLE PAYSAGER DU NORD BASSE-TERRE & DE LA CÔTE-AU-VENT 3

L'UNITÉ PAYSAGÈRE DU TERRITOIRE CANNIER DU NORD BASSE-TERRE 15
L'UNITÉ PAYSAGÈRE DES VALLONS URBANISÉS DE LA CONFLUENCE 51
L'UNITÉ PAYSAGÈRE DES VALLONS FORESTIERS DE GOYAVE 97

LE GRAND ENSEMBLE PAYSAGER DU SUD BASSE-TERRE 133

L'UNITÉ PAYSAGÈRE DU PLAN INCLINÉ DE LA CAPESTERRE 143
L'UNITÉ PAYSAGÈRE DES TERRASSES DU SUD 185
L'UNITÉ PAYSAGÈRE DES MONTS CARAÏBES 227
L'UNITÉ PAYSAGÈRE DU PLAN INCLINÉ DE LA BASSE-TERRE 255

LE GRAND ENSEMBLE PAYSAGER DE LA CÔTE SOUS-LE-VENT 291

L'UNITÉ PAYSAGÈRE DU TERRITOIRE DES GRANDES VALLÉES DE VIEUX-HABITANTS 305
L'UNITÉ PAYSAGÈRE DES RELIEFS BOISÉS DE LA CÔTE CARAÏBE 341

Projet2_Mise en page 1 17/01/13 10:36 Page1

LE GRAND ENSEMBLE PAYSAGER DU

NORD BASSE-TERRE & DE LA CÔTE-AU-VENT

LE TERRITOIRE CANNIER DU NORD BASSE-TERRE

LES VALLONS URBANISÉS DE LA CONFLUENCE

LES VALLONS FORESTIERS DE GOYAVE

PRÉAMBULE

Dans un Atlas des Paysages, le découpage territorial élémentaire est l'unité paysagère, c'est-à-dire « *une portion de territoire au sein de laquelle les composantes spatiales, les ambiances, les perceptions sociales et les dynamiques paysagères présentent une homogénéité et une singularité, se distinguant ainsi des portions de territoire voisines par l'absence, l'organisation ou les formes de ces caractères identitaires* ». L'unité paysagère se caractérise ainsi par une structure paysagère typique qui correspond à un système d'organisation et d'interrelation des éléments de paysage (relief, bâti, végétation, etc.).

Dans certains cas, il s'avère que l'unité paysagère se compose en réalité de plusieurs sous-unités spécifiques qui partagent toutes un socle commun mais qui se distinguent par de légères variations d'un ou de plusieurs caractères identitaires.

Les relevés de terrain ont par ailleurs montré la nécessité de regrouper les unités paysagères en grands ensembles paysagers qui permettent d'avoir une appréhension des paysages à une échelle de territoire plus large. Au sein d'un grand ensemble paysager, les unités paysagères partagent des caractéristiques communes et génériques qui constituent les fondements identitaires du grand ensemble paysager.

Suivant ce découpage hiérarchique, le Grand Ensemble Paysager du Nord Basse-Terre et de la Côte-au-Vent regroupe 3 unités paysagères :

- le territoire cannier du Nord Basse-Terre ;
- les vallons urbanisés de la confluence ;
- les vallons forestiers de Goyave.

fleurs de canne à sucre (Baie-Mahault)

LE GRAND ENSEMBLE PAYSAGER DU NORD BASSE-TERRE ET DE LA CÔTE-AU-VENT

la crête des reliefs de la Basse-Terre vue depuis Grande Savane (Petit-Bourg)...

Comme pour tous les Grands Ensembles Paysagers de la Basse-Terre, le Nord Basse-Terre et la Côte-au-Vent sont délimités d'un côté par le littoral et de l'autre par la crête centrale du massif montagneux. Cette crête joue un rôle paysager majeur, aussi bien en structurant les grandes lignes du relief qu'en délimitant les champs visuels. Cette chaîne montagneuse est également à l'origine d'un étagement des contraintes écologiques et des milieux naturels le long des pentes du relief, au sein d'un imposant massif forestier. Cet étagement est spécifique à l'île de la Basse-Terre.

Le Nord Basse-Terre / Côte-au-Vent présente les spécificités suivantes :

...vue depuis Moudong (Baie-Mahault)...

...vue depuis Jaula (Lamentin)

• des reliefs anciens et érodés

Les sommets de la crête centrale du Nord Basse-Terre sont les plus anciens de l'île (- 3,5 MA). Par conséquent, ce sont les plus érodés aussi. Ils sont donc plus bas en altitude, dépassant rarement 800 m, et ils présentent des formes adoucies. Désormais, la plupart d'entre eux n'ont plus vraiment de grands signes distinctifs. Il n'est donc pas évident de les identifier visuellement de manière immédiate.

Sur les hauteurs de Petit-Bourg, les Mamelles font exception. En effet, ces deux pitons coniques jumeaux ont une forme bien reconnaissable et sont un peu isolés au sein de la chaîne de la Basse-Terre. C'est un des repères visuels majeurs de la région. Le Piton de Sainte-Rose, plus au Nord, est lui aussi assez facilement identifiable avec ses antennes-relais au sommet, constituant un des repères visuels du Nord Basse-Terre.

L'ensemble de ces reliefs sont couverts d'un large massif forestier assez semblable à celui du Sud de la Basse-Terre à même altitude. Pour autant, les formations naturelles sont moins vigoureuses au Nord des Mamelles. Les sols anciens et très lessivés ainsi que les conditions climatiques plus irrégulières en seraient la cause. On parle d' « effet de latitude ».

les Mamelles (vue zoomée depuis Colin)

ambiance forestière

rivière en forêt (Bras David)

la chaîne montagneuse du Nord Basse-Terre (vue depuis Choisy, Lamentin)

un socle argileux en pentes douces

Le grand ensemble du Nord Basse-Terre / Côte-au-Vent repose sur un socle géologique spécifique de nature volcano-sédimentaire. C'est le fruit de la longue accumulation de produits d'érosion issus des reliefs anciens du Nord de la Basse-Terre. Ces produits anciens et très altérés ont abouti à la constitution de sols argileux sur de grandes épaisseurs (jusqu'à 15 m). Il s'agit d'argiles ferralitiques de plus en plus désaturées à mesure que l'on s'élève vers les hauteurs du relief (sols plus friables et moins riches en matière organique).

Les sols ferralitiques sont des sols rouges typiques des régions tropicales humides. Ils ont une bonne capacité de rétention d'eau et ils sont riches en minéraux de fer qui leur donnent cette couleur caractéristique. Ils sont généralement perméables et souvent très friables, mais ils peuvent durcir et évoluer vers une carapace ferralitique sous l'action de la pluviométrie.

Ces produits d'érosion se sont accumulés en pentes douces depuis les piémonts du relief central jusqu'au littoral. Ces pentes douces (2-3 % de pente moyenne) tranchent avec le relief souvent très pentu du reste de la Basse-Terre. Pour cette raison, on parle de la pénéplaine nord-orientale pour décrire le socle de ce Grand Ensemble Paysager. La pénéplaine crée une forte dissymétrie du relief de la Basse-Terre, le littoral étant ici le plus éloigné des sommets de la crête centrale.

Ces pentes douces ont permis une valorisation assez profonde des terres, faisant reculer loin la limite de la forêt originelle. Les cultures et les secteurs habités arrivent donc relativement près des reliefs. Cette proximité maintient une présence visuelle forte des sommets du massif montagneux depuis certains secteurs du Grand Ensemble Paysager.

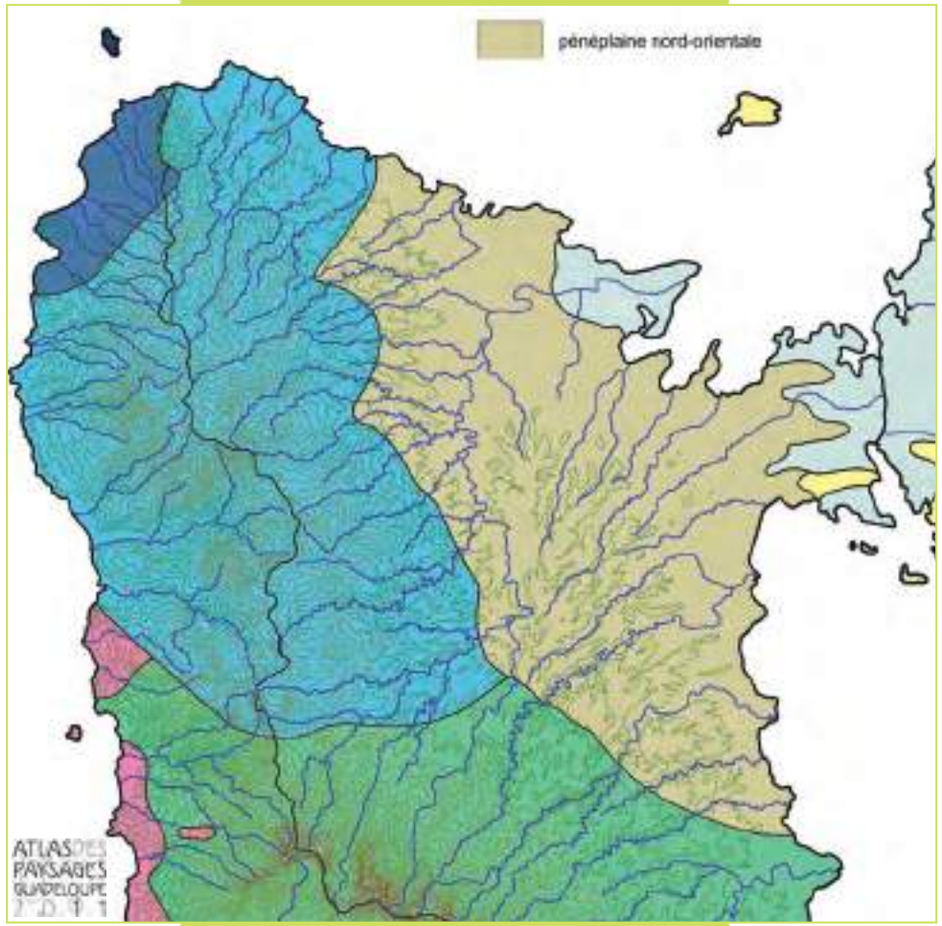

Carte des ensembles volcano-structuraux de la Basse-Terre (+ relief et hydrographie)

un relief doux éloigné des sommets montagneux (l'Orée du Parc)

• un vallonnement dessiné par les cours d'eau

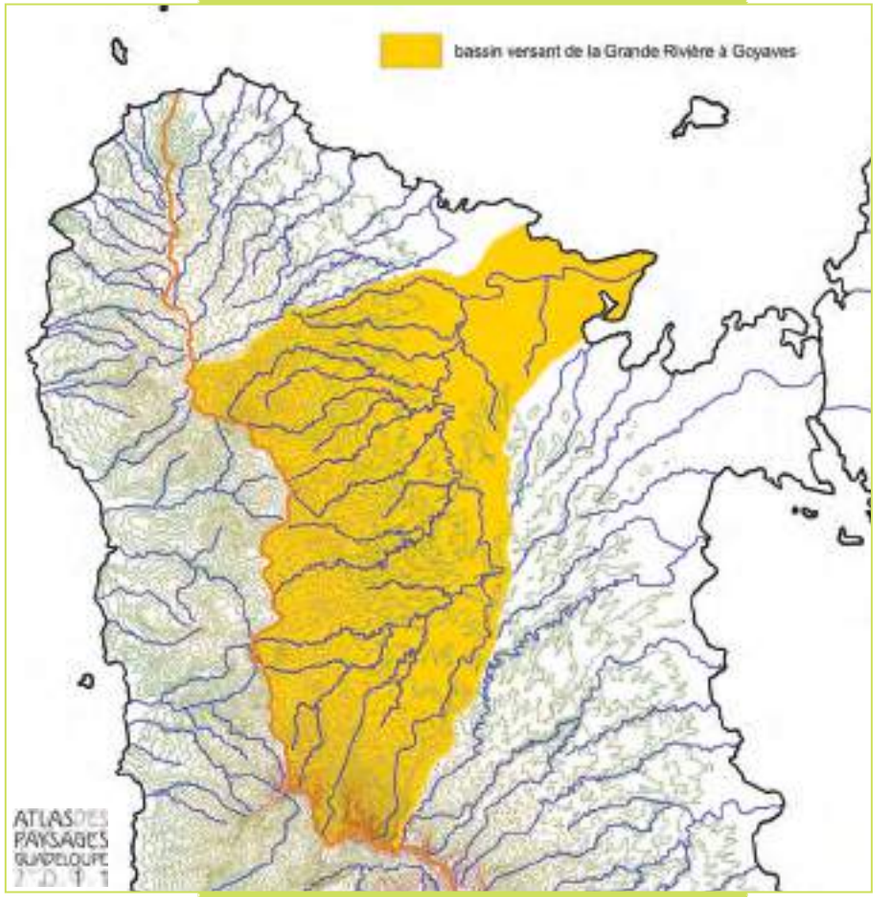

la Grande Rivière à Goyaves au niveau de Ravine Chaude

Le socle argileux de la pénéplaine du Nord-Est de la Basse-Terre est assez tendre à l'érosion fluviatile. Il a donc été fortement modelé par les cours d'eau descendants des reliefs qui y ont creusé leurs lits de manière ample et plus ou moins encaissée. L'exemple le plus flagrant est celui de la large vallée de la Grande Rivière à Goyaves, la plus longue rivière de Guadeloupe (39,5 km), drainant le plus vaste bassin versant de l'archipel (130 km^2 soit 1/6^e des eaux de la Basse-Terre).

Ainsi, de nombreuses petites vallées, souvent ramifiées, ont été formées par les différentes rivières et cours d'eau de la région. Il en résulte un vallonnement global et marqué sur tout le Grand Ensemble Paysager. L'organisation et l'orientation de ce vallonnement constituent des critères de caractérisation des différentes unités paysagères.

Par endroit, ce vallonnement affirmé génère des pentes assez fortes, nuançant ainsi la douceur de la topographie générale de la zone. De larges panoramas sur le relief sont offerts ponctuellement en points hauts sur les crêtes de ces vallons ou au cœur de zones plus largement dégagées, comme sur le cours aval de la Grande Rivière à Goyaves.

le relief localement accentué des vallons (Dame Jeanne Cassée)

• un littoral ouvert sur les deux Culs-de-Sacs Marins

Contrairement aux autres ensembles paysagers de la Basse-Terre, le littoral du Nord Basse-Terre et de la Côte-au-Vent ne s'ouvre pas directement sur l'Océan Atlantique ou sur la Mer des Caraïbes. Ici, ce sont les Grand et Petit Culs-de-Sacs Marins qui composent principalement l'environnement maritime. De ce fait, les eaux y sont plus calmes et régulièrement bordées de mangrove, ce qui est une spécificité en Basse-Terre. En outre, les activités et les flux maritimes y sont souvent plus soutenus, que ce soit pour la croisière et le transport de passagers et de marchandises, le nautisme de loisir ou la pêche.

À la confluence de la Basse-Terre et de la Grande-Terre, ces deux Culs-de-Sacs sont reliés par la Rivière Salée, mince bras de mer qui serpente au milieu de la mangrove et qui marque la limite avec les unités paysagères de Grande-Terre et avec la région pointoise notamment.

le Pont de l'Alliance traversant la Rivière Salée (les Mamelles en arrière plan)

cordon littoral de mangrove (Fond Richer)

une progression urbaine récente et intense

contact brutal entre le lotissement du Domaine de Pako et les champs de canne alentours

L'ensemble de la région du Nord Basse-Terre et de la Côte-au-Vent s'est considérablement urbanisé au cours des dernières décennies. Cette forte progression du bâti concerne avant tout l'habitat qui s'est développé aussi bien dans la continuité directe des bourgs (Belcourt à Baie-Mahault, Montplaisir et Bellevue à Sainte-Rose, Crâne et Brefort au Lamentin, Pointe à Bacchus à Petit-Bourg, etc.), que ex-nihilo, avec la création de grandes poches urbaines (souvent des lotissements), au cœur et au détriment des champs de canne à sucre (Bois Rada, Convenance, Gourde Liane, Biglette, Caféière-Vincent, Pasquereau, Dalciat, Donotte, Versailles, Arnouville, etc.).

Cette progression urbaine est également le fruit des nouvelles zones d'activités, artisanales et industrielles ou commerciales. De la même manière, certaines se situent aux portes des bourgs (Destreland à Baie-Mahault, Fort-Île à Goyave) ou en poches isolées (Jaula, Colin, Jabrun, Beausoleil 2, etc.). Le cas de la zone industrielle et commerciale de Jarry, où aucun bâtiment n'existait en 1970 et qui compte aujourd'hui parmi les plus grandes zones d'activités de France, est un exemple significatif de cette extension urbaine frénétique.

3 poches d'urbanisation récente à Petit-Bourg : le parc d'activités de Colin (premier plan), les lotissements de la Pointe à Bacchus (en haut à gauche), la résidence collective de Blonde (à droite)

Carte synthétique du Grand Ensemble Paysager du Nord Basse-Terre et de la Côte-au-Vent : limites, unités & caractéristiques majeures

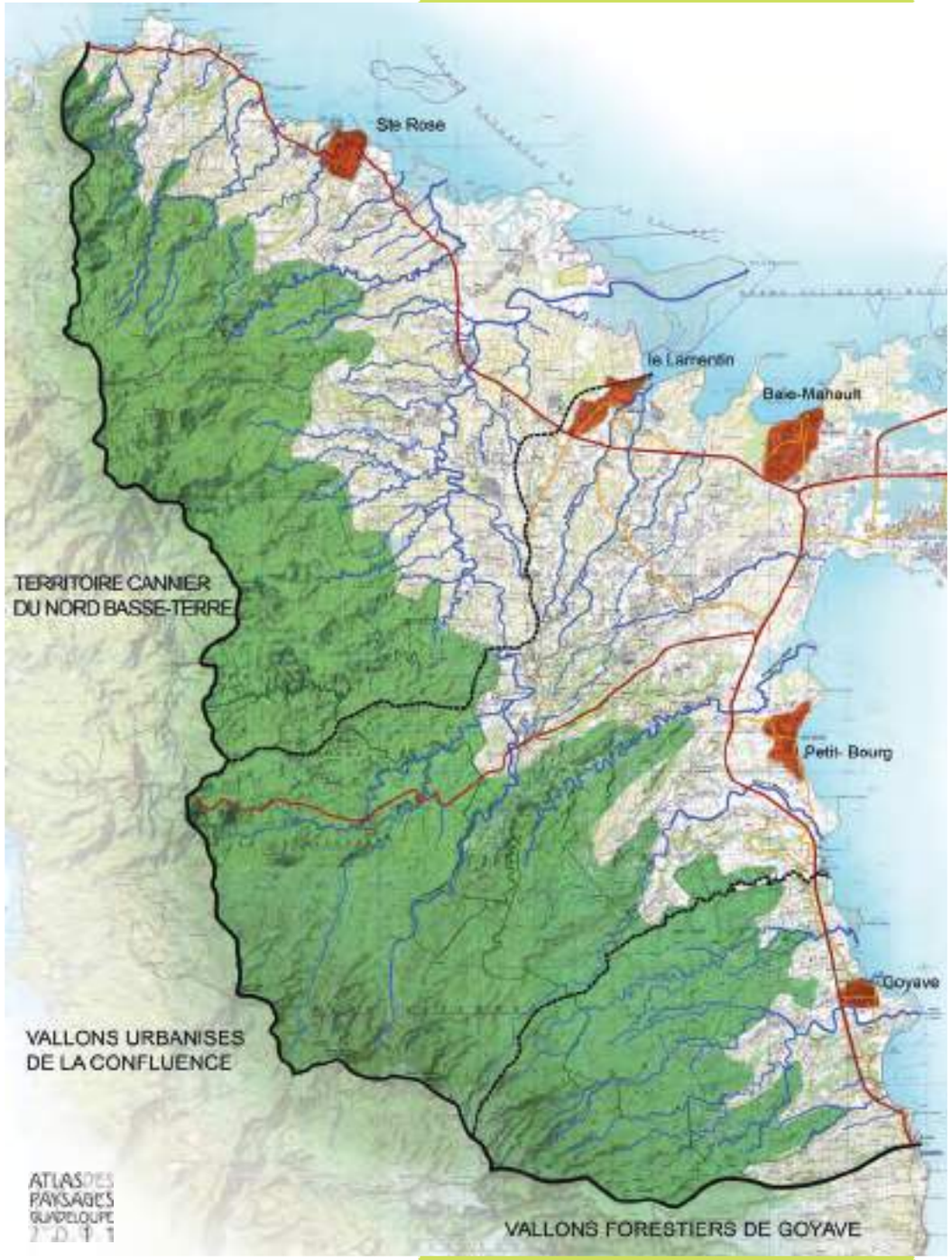

Échelle approximative : 1/170 000e

crédit DEAL Guadeloupe

L'UNITÉ PAYSAGÈRE DU

TERRITOIRE CANNIER DU NORD BASSE-TERRE

crédit DEAL Guadeloupe

LE CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE

- **fiche de caractérisation**

île : **Basse-Terre**

communes : **Lamentin**
Sainte-Rose

superficie : **174 Km²**

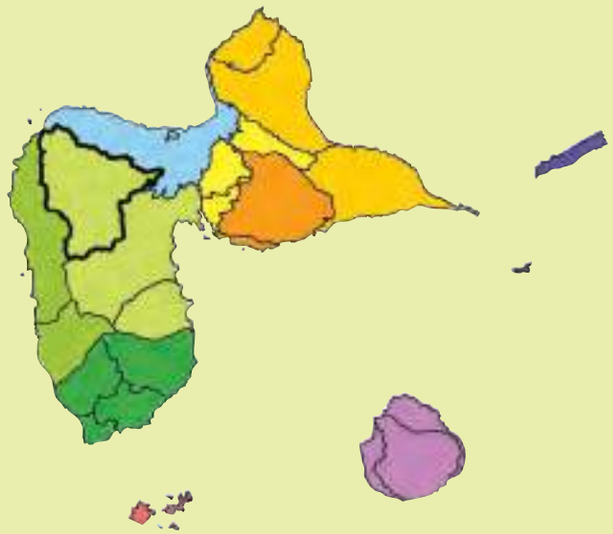

LES CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES DE L'UNITÉ

Carte synthétique de présentation de l'unité paysagère du territoire cannier du Nord Basse-Terre et de ses limites

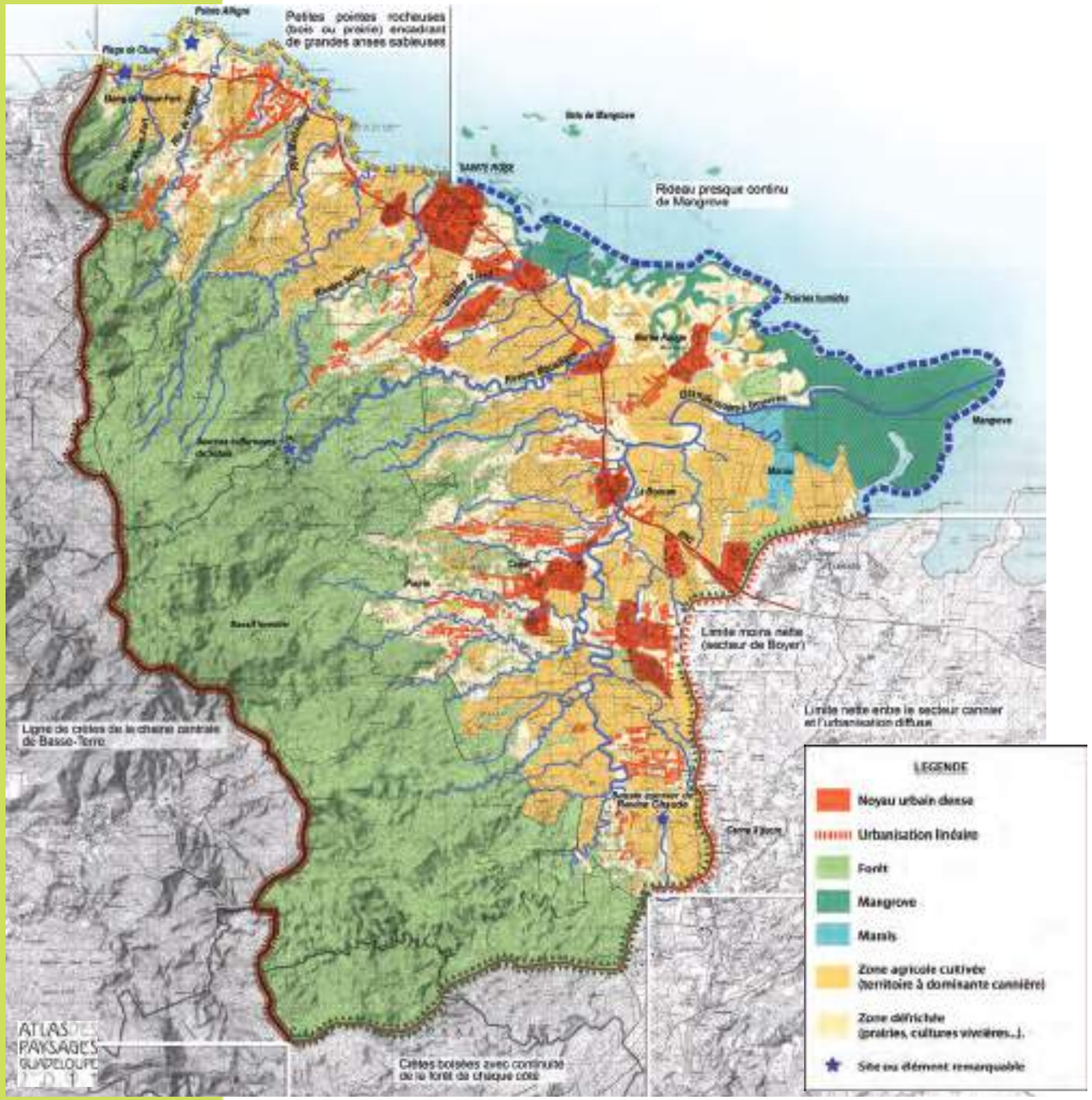

Échelle approximative : 1/100 000e

LES CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES DE L'UNITÉ

• une vocation agricole prononcée, à forte dominante cannière

Les paysages du Nord Basse-Terre sont marqués par la valorisation anthropique d'une large part du territoire. Il s'agit notamment de grandes étendues cultivées qui confèrent une forte vocation agricole à l'ensemble de l'unité paysagère. Plus précisément, c'est la culture de la canne à sucre qui domine largement sur l'unité, même si ponctuellement on trouve aussi des prairies et quelques parcelles d'ananas ou de bananes.

La canne à sucre a d'ailleurs toujours été la culture principale de cette région, depuis la mise en valeur de ces terres au début du 18e siècle.

C'est donc un bassin cannier historique qui a été exploité par de nombreuses Habitations-sucrières, dont plusieurs sont devenues des Usines Centrales à la fin du 19e siècle : Comté de Lohéac (fermée en 1970, actuel complexe hôtelier de la Sucrerie du Comté), Bonne-Mère (devenue distillerie en 1973, toujours en activité), Grosse Montagne (fermée en 1994). Chacune d'entre elles possédait son réseau ferré sillonnant le domaine cannier, mais ces infrastructures ont toutes disparu aujourd'hui.

Le bassin cannier du Nord Basse-Terre a abrité également de nombreuses distilleries, dont deux sont encore en activité à ce jour : Séverin (à Cadet) et Reimonencq (à Bellevue). L'identité cannière de l'unité est donc pérenne et encore bien vivace aujourd'hui.

ancienne distillerie du Comté de Lohéac

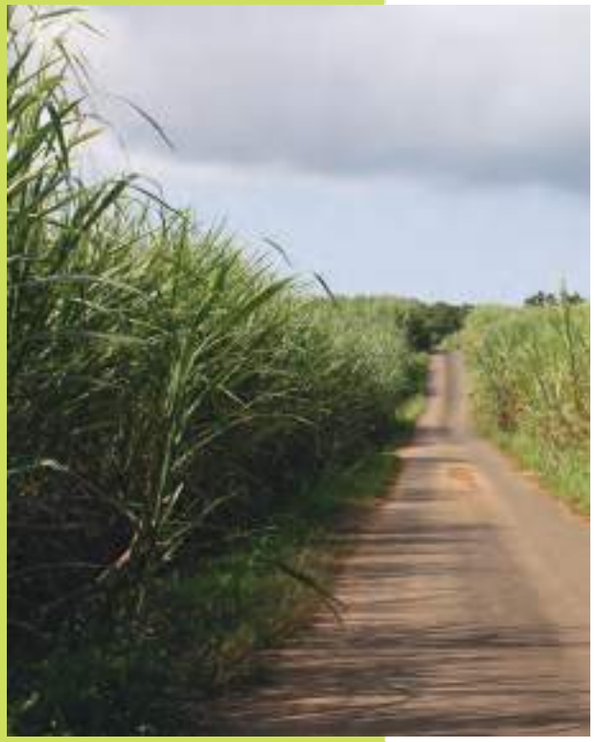

cannes à sucre

parcelle d'ananas (près de Roussel)

paysage cannier typique du secteur (abords du Lamentin)

• des vallons canniers en paysages de fond

prairies et vallées boisées au coeur des vallons canniers (Beauvallon)

La topographie, variable au sein de l'unité, permet de distinguer plusieurs secteurs distincts. Au Nord-Ouest, le relief est vallonné comme dans une grande partie du grand ensemble paysager. On peut donc parler sur ce secteur de « vallons canniers ». Ce vallonnement est régulier et orienté Sud-Ouest / Nord-Est globalement.

Les prairies sont davantage représentées dans les vallons canniers que sur le reste de l'unité, surtout sur certaines zones comme la Pointe Allègre ou l'Étang Vieux-Fort. Qu'ils soient purement canniers ou plus variés avec des prairies, les vallons présentent un contact assez net et brusque avec le massif forestier qui occupe les hauteurs du relief. Ces boisements ne se prolongent qu'en creux de vallons, en accompagnement des rivières qui y coulent : Rivière du Vieux Fort, Rivière de Nogent, Rivière Madame, Rivière de la Ramée, Rivière Salée, etc.

vastes étendues des parcelles de canne, jusqu'au pied des reliefs forestiers (Comté de Lohéac)

Le réseau routier est plutôt lâche et peu maillé dans les vallons canniers, avec des routes généralement en crête. L'urbanisation est surtout linéaire le long des axes principaux : la RN 2 (qui traverse toute l'unité), la RD 18 (route de Duzer) et la RD 19 (route de Sofaïa). Le bâti s'étale peu en dehors de ces axes, avec très peu de mitage des terres agricoles. C'est donc en empruntant les routes secondaires, peu urbanisées, que l'on peut percevoir la réalité des paysages des vallons canniers. Les champs de canne s'y étalent en larges ondulations, frémissant sous l'effet du vent.

Depuis ces routes au milieu de la canne, quelques échappées visuelles laissent deviner le littoral rocheux de cette structure paysagère. Ce littoral se compose de pointes basses qui alternent avec de grandes anses sableuses laissant apparaitre par endroit des grès de sable (« beach-rocks », dalles formées par compaction du sable, typique des littoraux anciens). Dans un contexte maritime souvent agité (absence de lagon), le littoral des vallons garde un caractère naturel assez bien préservé.

urbanisation linéaire de Duzer, de part et d'autre de la RD 18 de Duzer

beach-rocks (Anse de Nogent)

le littoral, composé d'une succession de pointes basses et de grandes anses sableuses (vue depuis la Pointe Nogent)

échappée visuelle vers le littoral (depuis Beuvallon)

une plaine cannière dans la vallée de la Grande Rivière à Goyaves

la plaine cannière, traversée par la RN 2 (les Galbas)

À l'Est de l'unité, la topographie est plus douce et les terrains plus plats. Il s'agit de la large vallée modelée par la Grande Rivière à Goyaves. Le lit majeur garde d'ailleurs des traces des anciens méandres de la rivière. À mesure que l'on remonte en amont ou que l'on s'éloigne de la rivière, le relief s'ondule un peu plus (Ravine Chaude, piémonts de Marolles, Vincent / Caféière, etc.). L'hégémonie de la canne est encore plus marquée ici que dans les vallons canniers. On peut donc parler de « plaine cannière ».

la vaste étendue plane et uniforme de la plaine cannière (la Boucan)

hégémonie cannière de la plaine de la Grande Rivière à Goyaves (Marlande)

Les rivières de la plaine cannière sont très peu lisibles dans le paysage. Un peu encaissées, elles n'ont pas de cortège arboré continu qui souligne leur tracé (Rivière Moustique). C'est vrai également pour la Grande Rivière à Goyaves qui est très peu perceptible au milieu des champs de canne, même à courte distance, et d'autant plus quand la canne est haute à maturité. Seuls les ouvrages de franchissement en permettent une perception immédiate, comme sur le pont de la Boucan ou sur les gués autour de Ravine-Chaude.

L'urbanisation est plus concentrée dans la plaine cannière que dans les vallons canniers. Le bâti se regroupe dans des sections implantées sur le tracé de la RN 2 pour l'essentiel. Ces sections sont en contact direct avec les champs de canne situés en arrière. Des fenêtres visuelles assez larges se créent entre ces sections, donnant à voir les champs de canne et permettant ainsi de percevoir la forte vocation cannière de l'unité. C'est le cas notamment à Jaula, Galbas, Léotard, etc.

En dehors de la RN 2, le réseau viaire est très réduit dans la plaine cannière, qui n'est parcourue que par quelques voies courtes desservant les sections habitées et qui se prolongent par les chemins agricoles qui innervent les champs de canne.

la Grande Rivières à Goyaves, depuis le pont de la Boucan

la Grande Rivière à Goyaves (Poirier)

difficulté de perception des rivières au sein de la plaine cannière (ici, la Grande Rivière à Goyaves, à Poirier)

• de vastes milieux humides en aval de la Grande Rivière à Goyaves

vue rapprochée sur la mangrove (embouchure de la Rivière Moustique)

L'ensemble de la plaine cannière est bordée par un rideau de mangrove sur le littoral. Des îlets côtiers de mangrove lui font face (îlet Boyer, îlets de Bébel, îlet à Crabière, etc.).

Cette frange de mangrove est plus large à proximité de l'embouchure de la Grande Rivière à Goyaves, sur la zone de Morne Rouge. Cette vaste étendue de mangrove, difficilement pénétrable, est en réalité composée par des peuplements successifs : le Palétuvier rouge en bord de mer, puis le Palétuvier noir, avant d'atteindre la zone à Palétuvier blanc et la forêt marécageuse à Mangle médaille plus en amont de l'estuaire. Des prairies humides s'étendent en arrière.

vue sur la mangrove de l'embouchure de la Grande Rivière à Goyave (depuis Bellevue-Damas)

prairies humides en arrière de la mangrove

des îlets de mangrove font face à la côte

La transition entre ces milieux humides littoraux et la plaine cannière est progressive. Elle s'opère à travers une zone où se mêlent les champs de canne et des prairies, sans organisation claire, le tout parsemé de massifs de joncs et de roseaux. Ce paysage vient donc compléter l'étagement de l'unité au droit de la plaine cannière : mangrove sur le littoral, puis prairies humides et parcelles de canne en mélange, puis plaine strictement cannière, avant d'atteindre les piémonts canniers ou urbanisés, et enfin les hauteurs forestières du relief.

L'urbanisation de ce secteur est moins concentrée qu'ailleurs sur la plaine cannière, avec deux polarités floues (Nolivier, Morne Rouge) reliées par une longue urbanisation linéaire. Seul le port de Morne Rouge est encore isolé en bord de mer. La grande zone artisanale et commerciale qui prolonge la zone résidentielle en bordure de la RN 2 accentue la spécificité de cette section urbaine peu organisée.

canal drainant les prairies humides littorales (Rivière Moustique)

le port de Morne Rouge

zone commerciale de Nolivier au bord de la RN 2, en prolongement de l'urbanisation de Morne Rouge

crédit DEAL Guadeloupe

Le cordon littoral de mangrove, dont on saisit mal l'épaisseur depuis la mer, masque une partie de l'unité pour les vues maritimes. La plaine cannière est ainsi dissimulée derrière la végétation du premier plan, ne laissant que les sommets forestiers de l'unité dépasser au-dessus.

L'identité agricole de l'unité est donc peu perceptible depuis les eaux du Grand Cul-de-Sac Marin, sauf si on prend de la hauteur, comme le permet une vue aérienne telle que celle offerte depuis les avions qui se préparent à se poser sur la piste de l'aéroport Pôle Caraïbes.

le cordon littoral de mangrove, en écran visuel pour les vues maritimes basses (ici au niveau de Morne-Rouge)

• des reliefs forestiers en arrière-plan commun

Un massif forestier s'étend sur les hauteurs du relief. Son homogénéité visuelle constitue un arrière-plan commun à toute l'unité, aussi bien au-dessus des vallons que de la plaine cannière. De larges panoramas (depuis Jaula par exemple) permettent d'en saisir toute l'étendue. Le Piton de Sainte-Rose, un peu isolé au Nord de la chaîne de la Basse-Terre, et coiffé d'une grande antenne-relais, est le principal repère visuel de ces reliefs forestiers.

Comme pour l'ensemble des unités de la Basse-Terre, ce massif forestier présente un étagement des formations naturelles en fonction de l'altitude.

Mais en Nord Basse-Terre, cet étagement est très restreint, avec une large part de forêt ombrophile, seulement surmontée par une étroite bande de forêt altimontaine sur la crête du relief. Les sommets situés les plus au Nord de la chaîne, plus bas en altitude, sont couverts par une forêt mésophile. C'est le dernier échantillon de ce milieu naturel, qui couvrait à l'origine la très grande majorité de l'unité.

À l'exception du site des sources sulfurées de Sofaïa (et du Saut des Trois Cornes tout proche), ces reliefs forestiers restent assez sauvages, avec peu d'accès autres que les traces de randonnée sportive (trace de Sofaïa/Baille-Argent, trace Solitude, trace des Contrebandiers). Quelques routes forestières pénètrent le couvert boisé des piémonts en arrière de la plaine cannière, sans pour autant s'enfoncer loin dans le massif forestier.

Le chevelu hydrographique est dense sur ces reliefs bien arrosés, grâce à l'effet orographique spécifique à l'ensemble de la Côte-au-Vent de la Basse-Terre. Cette multitude de petits cours d'eau alimente de nombreuses rivières, parmi lesquelles beaucoup d'affluents de la Grande Rivière à Goyaves.

des reliefs boisés dominent les paysages canniers (bassin cannier de Ravine Chaude)

toile de fond montagneuse, omniprésente sur toute l'unité (ici, à Jaula)

trace forestière de Sofaïa

• le bourg de Sainte-Rose : un pôle urbain affirmé

Le bourg de Sainte-Rose est un pôle urbain important, avec un centre-ville dense et dynamique (commerces, services, espaces publics, *etc.*), animé et fréquenté même le soir et le week-end. De vastes quartiers résidentiels s'étendent de part et d'autre de la RN 2 qui traverse le bourg, notamment en direction des reliefs, autour de la route de Bellevue. C'est un véritable pôle d'équilibre secondaire de l'agglomération pointoise, avec son activité propre.

Le bourg de Sainte-Rose se situe à la jonction entre les vallons canniers de l'Espérance / la Ramée et la plaine cannière de Léotard. C'est par le bourg que s'effectue la transition d'un secteur à l'autre. Le littoral du bourg de Sainte-Rose est à l'image de cette situation intermédiaire, rocheux à l'Ouest du port, et composé de remblais gagnés sur la mangrove à l'Est, face aux îlets de Boyer et de Bébel.

le bourg de Sainte-Rose, avec la Place Tricolore

structuration urbaine du bourg de Sainte-Rose

crédit DEAL Guadeloupe

le bourg de Sainte-Rose, en transition entre les vallons et la plaine cannière, en témoigne son littoral, rocheux à l'Ouest (à droite) et occupé par la mangrove à l'Est (à gauche)

crédit DEAL Guadeloupe

la mangrove de la Rivière Moustique,à l'Est du bourg de Sainte-Rose

une ouverture visuelle contrainte, orientée vers le Grand Cul-de-Sac Marin

à l'intérieur des terres, fermeture visuelle par les champs de canne

L'ouverture maritime est franche sur le littoral des vallons canniers, y compris depuis la Nationale 2 dont le tracé est proche de la côte et des anses sur ce secteur : Anse Noyée, Anse Dindé, Pointe Allègre, plage de Cluny.

C'est moins vrai à l'intérieur des terres cannières, où quelques points de vue seulement sont possibles depuis les routes de crête. Ces percées visuelles ponctuelles, souvent des perspectives serrées dans l'axe de la voie, animent les paysages canniers caractérisés par une fermeture récurrente. En fonction du sens de déplacement sur ces routes étroites, le point focal de la perspective est soit la mer, soit la montagne.

La fermeture visuelle est plus forte encore dans la plaine cannière, où la topographie plus plane ne permet presque aucune échappée visuelle au-dessus de la canne à maturité. Le cordon continu de mangrove sur le littoral ne fait que renforcer cette caractéristique. La coupe annuelle de la canne à sucre y modifie considérablement les perceptions paysagères, ouvrant de larges cônes visuels sur les vastes étendues agricoles et sur les reliefs boisés en arrière. On peut parler alors de « saisonnalité des paysages », comme sur les plateaux canniers de Grande-Terre.

Il faut donc prendre de la hauteur et s'approcher des reliefs forestiers, pour avoir de beaux panoramas. La vue s'ouvre alors souvent sur le Grand Cul-de-Sac Marin, sa bordure de mangrove, ses îlets, ses eaux aux reflets changeants allant du turquoise au bleu sombre ... et même toute une partie de la Grande-Terre au-delà.

panorama vers le littoral, depuis les hauteurs de l'unité (Sofaïa, route de Bellevue)

vue sur le Grand Cul-de-Sac Marin et ses îlets, avec au-delà une partie de la Grande-Terre (depuis Saint-Sauveur la Montagne)

percée visuelle ponctuelle vers le littoral (Beauvallon)

en sens inverse, vue cadrée vers la montagne (Comté de Lohéac)

LES ÉLÉMENTS IDENTITAIRES ET LES STRUCTURES PAYSAGÈRES DE L'UNITÉ

bloc diagramme du territoire cannier du Nord Basse-Terre

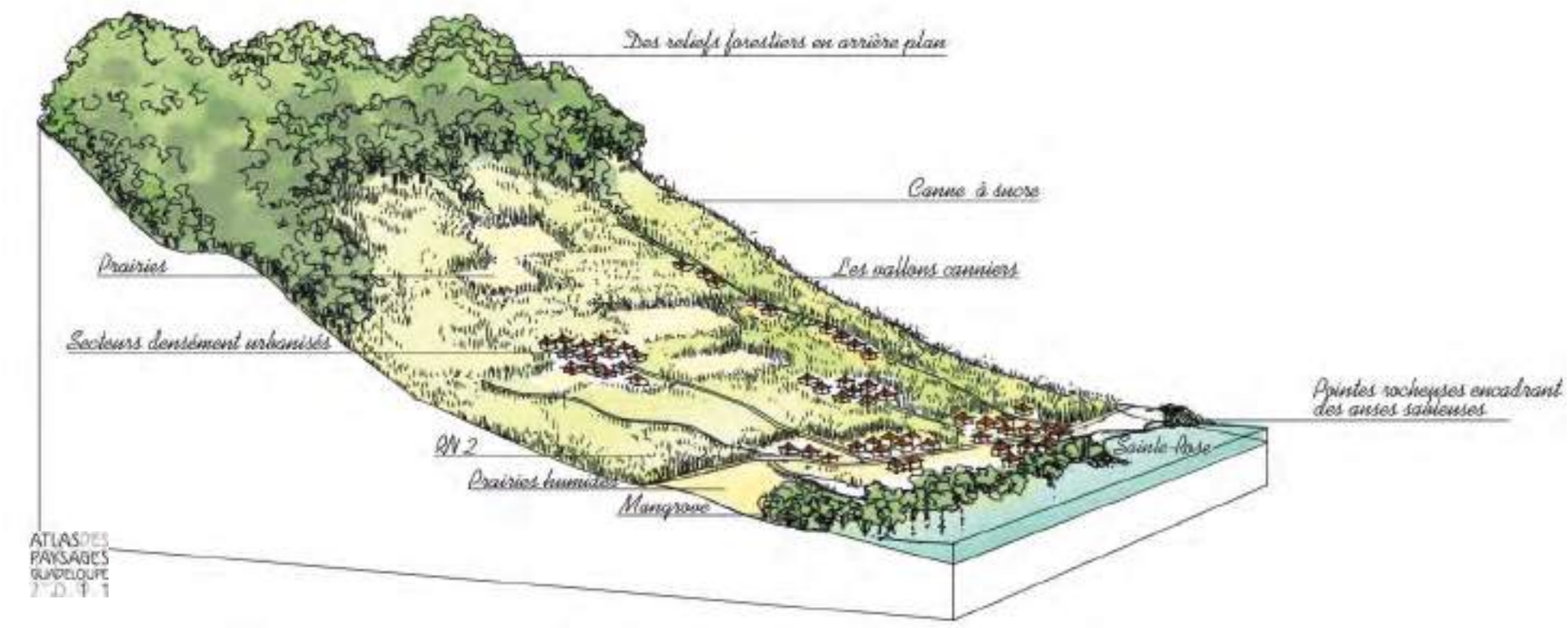

Crête montagneuse

Massif forestier

Canne à sucre

Plaine agricole

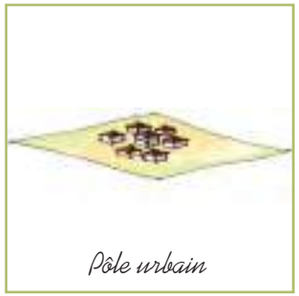
Pôle urbain

Mangrove

L'AMBIANCE AU SEIN DES PAYSAGES DE L'UNITÉ

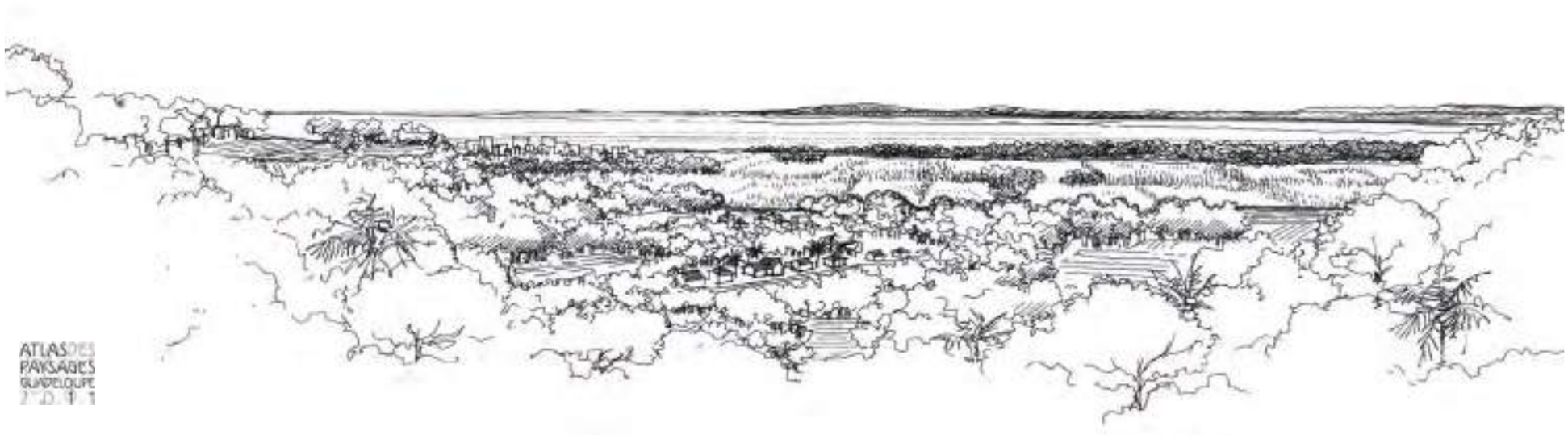

large panorama sur le Grand Cul-de-Sac Marin depuis les hauteurs de Sainte-Rose, par-dessus la plaine cannière, le bourg et la mangrove

LES SITES REMARQUABLES DE L'UNITÉ

• la plage de Cluny

Dernière plage du Nord Basse-Terre avant de franchir la Pointe du Vieux-Fort et de passer en Côte Sous-le-Vent, cette longue plage de sable ocre est longée par la RN 2 qui en donne une perception large et soutenue. La couleur ocre du sable, caractéristique des plages du Nord Basse-Terre, est le résultat d'un mélange entre les produits du démantèlement des roches sombres du socle volcanique et des calcaires du récif du Grand Cul-de-Sac Marin.

Plage fréquentée malgré la mer souvent houleuse à cet endroit, Cluny a une valeur paysagère autant que touristique. C'est également un maillon d'un milieu naturel riche et complexe, en tant que cordon dunaire au devant de la zone humide de l'Étang du Vieux-Fort. La plage de Cluny est aussi un site de ponte pour les tortues marines.

Les prairies attenantes à l'Étang du Vieux-Fort, logées au pied des derniers reliefs boisés de la crête centrale de la Basse-Terre, dégagent une ambiance très bucolique qui participe à la diversité des paysages sur le site de Cluny.

la plage de Cluny

l'Étang du Vieux-Fort, vu depuis la RN 2

l'Étang du Vieux-Fort et ses prairies : un site aux ambiances champêtres

la RN 2, juste en arrière de la plage de Cluny

• la Pointe Allègre

Les paysages de la Pointe Allègre se composent de vastes prairies rases, peuplées de bosquets isolés. L'ouverture visuelle y est très forte, presque étonnante dans une unité très anthropisée par ailleurs (champs de canne, bâti, etc.) où cette grande étendue apparemment nue semble singulière. En s'avançant au cœur des prairies de la Pointe Allègre, le visiteur, souvent seul au côté des bovins attachés à leurs piquets, se croit aisément coupé du monde. La pointe venteuse et les anses désertes renforcent cet aspect sauvage. Ce paysage harmonieux semble avoir toujours été ainsi. Il est difficile d'imaginer ce littoral totalement boisé tel que les premiers colons français l'ont découvert en posant le pied ici en 1635, avant de partir s'installer dans le Sud de la Basse-Terre.

Cet événement historique renforce la valeur patrimoniale du site, reconnu et protégé pour sa valeur paysagère. Le Conservatoire du Littoral (CDL), propriétaire des lieux, en assure la préservation et l'aménagement. Un sentier pédestre permet notamment de parcourir la côte à la découverte des anses et des pointes successives : Anse de Nogent, Anse Vinty, plage des Amandiers, Pointe Madame, *etc*.

la plage des Amandiers

anémomorphose

l'Anse du Petit Fort et son aspect sauvage

les vastes prairies de la Pointe Allègre

crédit DEAL Guadeloupe

les paysages pastoraux de la Pointe Allègre

• le bassin cannier de Ravine-Chaude

Le site de Ravine-Chaude est connu pour ses sources chaudes, captées par un établissement thermal fermé à ce jour. Mais ces installations qui sont intégrées dans une petite section rurbaine ne se démarquent pas vraiment dans le paysage. Le site de Ravine-Chaude est plus intéressant pour son vaste domaine cannier réparti de part et d'autre de la Grande Rivière à Goyaves. Les champs de canne ondulés semblent s'y perdre à l'infini, loin vers les piémonts de la Forêt Guyonneau à l'Ouest, et jusqu'au pied de l'ancienne usine de Grosse Montagne, à l'Est. La difficulté qu'a l'observateur pour embrasser d'un regard toute cette zone et en saisir les limites (à cause du relief ondulé et de la hauteur de la canne) accentue cette impression de vaste immensité cannière.

La Grande Rivière à Goyaves est ici plus facilement accessible que plus en aval, dans la plaine cannière de la Boucan. Plusieurs gués permettent même de la traverser en véhicule. Certes puissante, elle ne semble pas impressionnante pour autant à ce niveau de son cours. Les méandres-fossiles que l'on devine au-dessus du lit actuel de la rivière, démontrent néanmoins comment la Grande Rivière à Goyaves a modelé sa large vallée au fil des millénaires (site géologique remarquable inventorié par le BRGM, 2007).

l'ancienne usine de Grosse Montagne

l'un des méandres fossiles de la Grande Rivière à Goyaves

la Grande Rivière à Goyaves traversée à gué (Baimbridge)

l'immensité du bassin cannier de Ravine-Chaude

LA COMPOSITION SPATIALE DE L'UNITÉ

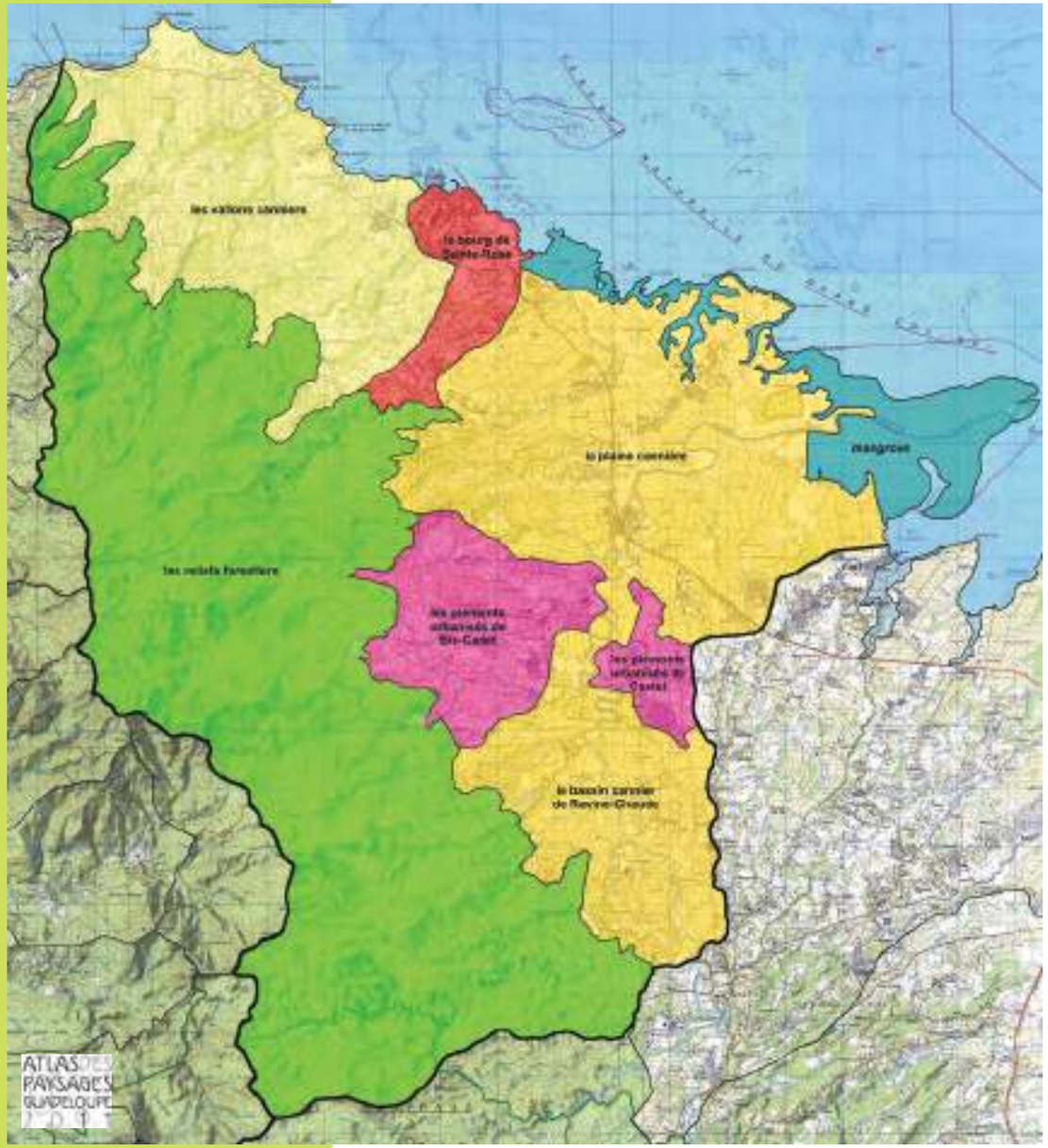

LES PARTICULARITÉS DE CERTAINES SOUS-UNITÉS

les piémonts urbanisés de Bis-Cadet et Castel

Bis-Cadet / Castel : un vaste secteur urbanisé

Le secteur de Bis-Cadet occupe les piémonts des reliefs, en arrière de la plaine cannière de la Boucan. L'agriculture y est presque absente, réduite à des prairies éparses et quelques parcelles isolées de canne à sucre, bananes ou maraîchage. C'est le bâti qui domine ici, réparti de manière lâche mais très étendue dans un cadre globalement très boisé. Organisé le long des nombreuses petites routes qui sillonnent les piémonts, le bâti s'étend parfois sur plusieurs rideaux construits de part et d'autre de la voie. Par l'importance de son bâti, la densité de son réseau viaire et la faible part des cultures, cette zone est tout à fait singulière au sein de l'unité paysagère du Nord Basse-Terre.

La large prédominance du bâti sur le secteur vallonné de Castel, situé à l'Est de la Grande Rivière à Goyaves, permet d'établir un rapprochement typologique avec les piémonts de Bis-Cadet. Ensemble, ils forment un entonnoir serré autour de la Grande Rivière à Goyaves, entre le bassin cannier de Ravine-Chaude d'un côté et la plaine cannière de la Boucan de l'autre, menaçant la continuité paysagère entre ces deux zones.

les piémonts urbanisés de Bis-Cadet (constructions récentes à proximité du Pont de la Boucan)

les piémonts urbanisés de Castel (lotissement de Donotte)

Bis-Cadet / Castel : des sections anciennes

parcelles de canne (diffuses sur le secteur)

parcelle d'ananas

La singularité du secteur de Bis-Cadet / Castel n'est pas nouvelle. Les cartes de Guy Lasserre révèlent déjà une large urbanisation de cette zone en 1960. Il faut sans doute remonter à 1898 pour connaître l'origine de ces sections urbaines. À cette date débute l'attribution de nombreuses concessions forestières à la limite du massif boisé de la Basse-Terre, comme ce fut le cas à Sofaïa, Mailhé et Duportail. Un temps cultivées, ces concessions ont rapidement été bâties, le sol rocailleux se prêtant peu à la mécanisation de la culture de la canne à sucre comme dans le reste de la plaine cannière.

Bis-Cadet / Castel : une pression foncière forte

résidence collective (SIG) à Bonne-Mère

lotissement en cours de construction (Bois Rada)

Le bâti des piémonts urbanisés de Bis-Cadet / Castel est principalement composé d'un habitat traditionnel, peu dense, réparti sur un foncier aléatoire où les boisements et les jardins créoles sont encore bien présents. C'est le modèle qui domine sur les secteurs les plus anciens, situés sur les hauteurs, parfois à la limite du massif forestier (Duportail, Cacao, Cadet, Bis, Mailhé, Castel, Boyer).

Un urbanisme plus récent, beaucoup plus dense et organisé de manière régulière, s'est développé en marge des secteurs anciens, plus bas vers la plaine cannière. La typologie du bâti y est disparate, faisant la part belle aux lotissements de villas modernes (Callas, Bonne-Mère, Bois-Rada, Donotte) et aux ensembles de logements collectifs (Bonne-Mère). La progression de ces ensembles immobiliers laissent deviner une forte pression foncière sur ce secteur, probablement accentuée par la forte vocation agricole du reste de l'unité où les emprises urbaines sont limitées (v. « *Signes visibles d'évolution* »).

vue sur Bis-Cadet

LA PERCEPTION DES PAYSAGES DE L'UNITÉ PAR LES ARTISTES

Resté assez traditionnel, agricole et essentiellement cannier, le territoire du Nord Basse-Terre a toujours été peu représenté. La reconnaissance de la qualité agronomique de ces terres et de la beauté des paysages n'a rien changé à ce constat. Ainsi, les représentations sont rares même pour Sainte-Rose, commune pourtant riche de belles plages et de sites balnéaires prisés, et plus développée sur le plan touristique que sa voisine le Lamentin.

Les premières représentations iconographiques sont donc très tardives, n'apparaissant qu'avec les cartes postales du 20e siècle. Les cartes les plus anciennes s'attachent à montrer les bâtiments et ouvrages d'art. Le littoral n'est traité que très partiellement. On y reconnait l'Anse Madame, à proximité du point de débarquement historique des colons Français. Les Sources sulfureuses de Sofaïa font aussi l'objet de quelques images. Les représentations du Lamentin, très rares, concernent essentiellement les thermes de Ravine Chaude.

Dans tous les cas, seuls les sites fréquentés (habités ou à usage de la population) tendent à être représentés au travers de ce type de support. Le territoire de l'unité étant très agricole et peu bâti à cette époque, il est logiquement peu représenté. Les paysages de canne, de même que les éléments patrimoniaux liés à cette culture (usine de Grosse Montagne, distilleries, etc.) ne figurent jamais sur les cartes postales, bien qu'ils couvrent la majeure partie du territoire du Nord Basse-Terre. Seule la littérature, notamment à travers les écrits historiques, souligne cette forte identité cannière. La fertilité des terres de l'unité y est largement mise en avant.

« Depuis la Pointe d'Amphoux jusqu'à la Grande Rivière à Goyaves qui sert de limite à ce quartier, la côte est basse, noyée par quantité de petits ruisseaux, et couverte de mangles qui en rendent le séjour très insalubre. Ce quartier est cependant un des plus beaux et des mieux cultivés de l'île ; son sol léger et sablonneux a besoin de beaucoup d'eau pour le fertiliser. »

BOYER PEYRELEAU E., Les Antilles françaises et particulièrement la Guadeloupe, depuis leur découverte jusqu'au premier janvier 1823

éd. Phos, hameau de la Boucan

éd. Boisel, Anse Madame, Sainte-Rose

« Après que nous eûmes doublé le gros morne, nous trouvâmes de très belles terres, vastes, unies et bien arrosées. Il paraissait à la vue que depuis le bord de mer jusqu'aux montagnes, il pouvait y avoir trois à quatre lieues de beau terrain en pente douce, dont la bonté le faisait assez connaître par les beaux arbres qu'il portait en abondance. »

R.P. LABAT, Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique, tome 2, 1724

éd. Phos, Ravine Chaude

Comme pour Deshaies (au Nord de la Côte Sous-le-Vent), l'intérêt pour le Nord Basse-Terre commence à se développer vers la moitié du 20e siècle, accompagné par un enrichissement des représentations. De nouveaux sujets captent le regard de certains artistes tels que Ronsin : les bourgs et les éléments anthropiques ne sont plus les seuls paysages représentés. Auteur de peintures de paysages (rarement connues, mais dont l'originalité par rapport aux modèles d'alors, mérite d'être soulignée), Ronsin s'est attaché à peindre Sainte-Rose sous d'autres aspects que ceux plus largement diffusés, laissant entrevoir ce qui fait son caractère et sa spécificité.

De nos jours, les paysages du Nord Basse-Terre restent encore sous-représentés à l'échelle de l'archipel, même si les guides touristiques mettent en avant, depuis peu, la valeur balnéaire du littoral Nord-Est et la qualité paysagère du bourg de Sainte-Rose. Les paysages du Lamentin, quant à eux, semblent être désormais « oubliés », y compris les bains de Ravine Chaude qui ont disparu des représentations touristiques.

Les paysages agricoles, qu'il s'agisse de champs de canne, d'ananas et de pâturages, tout comme les reliefs forestiers, les éléments historiques et patrimoniaux (Domaine de Séverin, usine de Grosse Montagne, Grande Rivière à Goyaves, etc.), restent quasiment absents des représentations iconographiques, à l'exception de quelques clichés aériens dans les Beaux Livres récents. Ainsi, le territoire cannier du Nord Basse-Terre constitue, encore aujourd'hui, une région méconnue, très peu exposée à la curiosité des visiteurs extérieurs.

A.CHOPIN, 2008, champs d'ananas au Lamentin

Ronsin, Rivière Madame, 1951

« Entre la forêt sombre et les claires savanes,
Sous les ciels orageux, sous les ciels diaphanes,
Se dorent lentement les généreuses cannes.
[…] Leur ondulation jusqu'à la mer s'étend.

Les grands nuages lourds, que leur ombre accompagne,
Sur elles ont glissé le long de la campagne,
Et cernent, noirs soucis, le front de la montagne.

Mais déjà du Soleil la puissance prévaut,
Et, des nuages lourds dénouant l'écheveau,
L'astre fond sur la plaine et rutile à nouveau.

Dans les champs prodigués les cannes généreuses
Se dorent tout au long des ornières poudreuses :
Sous le Soleil heureux les cannes sont heureuses. […] »

LAURENT Pierre, L'île de lumière, éd. Lecerf, Rouen, 1948

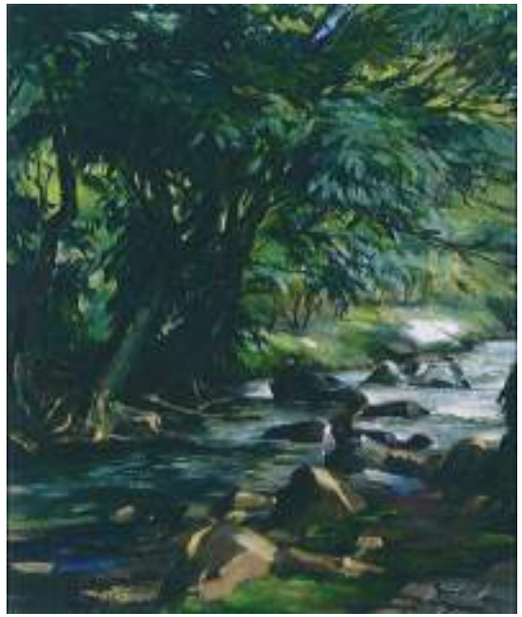

Ronsin, la Rivière de la Ramée, 1951

LES PAYSAGES EMBLÉMATIQUES DE L'UNITÉ

C'est en priorité l'identité cannière de Sainte-Rose qui est mise en avant dans les guides touristiques. Elle est représentée à travers les deux distilleries encore en activité sur le territoire (l'Usine de Grosse Montagne, faisant partie de cette unité paysagère, est aussi citée, mais est reliée à Petit-Bourg au sein des supports étudiés).

Les autres paysages de l'unité ne sont pas occultés pour autant. Le littoral est évoqué à travers de nombreux sites, qu'il s'agisse des plages et côtes rocheuses de la partie Nord (attenantes à la Pointe Allègre), ou bien de la mangrove du Grand Cul-de-Sac Marin, plus au Sud. Quant aux sites naturels des hauteurs, ils ne sont pas absents non plus des supports touristiques, tous évoquant de façon unanime leur forêt parcourue de sentiers de randonnées, ainsi que leurs sites d'eau (parfois chaude). Certains signalent même les vues qu'ils offrent vers le littoral.

Ici, à travers les sites emblématiques qu'ils présentent, les guides balaient donc relativement bien l'identité paysagère de l'unité de Sainte-Rose.

sites emblématiques identifiés par les guides touristiques

LES SIGNES VISIBLES D'ÉVOLUTION

• la progression de l'urbanisation résidentielle dans les vallons canniers

Les résidences fermées et les lotissements de belles villas se multiplient dans les vallons canniers. C'est le cas notamment sur les hauteurs de la route de Sofaïa, mais également plus à l'Ouest, en arrière de l'ancienne sucrerie du Comté de Lohéac ou au-dessus de Cluny par exemple. Les vallons offrent en effet des vues potentielles, depuis les points hauts, qui sont très recherchées par les investisseurs et les propriétaires de villas modernes.

Ces nouvelles opérations immobilières gagnent sur les parcelles de cannes dont la grande étendue est un trait identitaire des vallons canniers. Toute atteinte à l'intégrité cannière est donc une menace paysagère pour l'unité. Cette évolution récente est d'autant plus dommageable que ces nouveaux pôles habités sont le plus souvent déconnectés des sections traditionnelles. Leur intégration paysagère n'en est que moins bonne.

Face à cette menace immobilière, la construction du centre de stockage des déchets ultimes de l'Espérance, longtemps décrié pour son impact environnemental et paysager, a finalement un impact moindre sur les paysages des vallons canniers. Déjà en fonctionnement, la décharge de l'Espérance est encore en cours d'aménagement et d'extension. Certes, au final, ce sera une large emprise gagnée sur les champs de canne, ce qui constitue une atteinte à l'identité cannière des vallons. Néanmoins, son impact visuel est très limité, la décharge étant située en crête d'un vallon, avec très peu de vues plongeantes depuis la voirie des reliefs alentours (sans doute plus de covisibilité depuis les terrains privés des hauteurs de Massy, quartier résidentiel).

nouveau lotissement près de Cluny

multiplication des lotissements à la recherche de belles vues vers le littoral (hauteurs de Sofaïa)

impact visuel des nouvelles constructions (hauteurs de Sofaïa)

nouvelles opérations immobilières, en résidences closes, peu soucieuses de l'intégration (Sofaïa)

impact visuel limité de la décharge de l'Espérance

• l'extension des piémonts urbanisés de Bis-Cadet / Castel

prolifération urbaine dans le secteur de Bis-Cadet / Castel (ici, à Montalègre)

L'extension récente de l'urbanisation de Bis-Cadet / Castel se poursuit en gagnant de plus en plus sur la plaine cannière. Ainsi, depuis 2002 (date d'actualisation de la carte IGN au 1/25 000e), de nouvelles opérations immobilières sont sorties de terre : lotissements de Bois Rada et Caillou, habitat résidentiel et petits lotissements à Montalègre et Faugas, *etc*. D'autres sont en cours de réalisation, comme au Nord de Boyer et à l'Est de Castel.

Implantées dans un contexte cannier plat et dégagé, ces nouvelles opérations immobilières présentent une mauvaise intégration paysagère. De plus, en s'étendant en zone basse de part et d'autre de la Grande Rivière à Goyaves, les deux zones de Cadet & Castel tendent à se rejoindre, avec la menace d'une coupure urbaine dans le continuum de la plaine cannière. Cela isolerait complètement le bassin cannier de Ravine-Chaude qui perdrait dès lors son lien paysager (déjà très ténu) avec la plaine cannière de la Boucan.

nouveau lotissement à Montalègre

LES ENJEUX

• Enjeux régionaux

- la couverture forestière actuelle, désormais peu susceptible d'évoluer
  - ⇨ presque l'intégralité des reliefs forestiers de l'unité, la ceinture littorale de mangrove

- les extensions urbaines : dévitalisation des bourgs et rurbanisation
  - ⇨ toute la parte Sud-Est de l'unité concernée de la rurbanisation de l'agglomération Centre

- la discontinuité urbaine : urbanisation diffuse, éclatement des poches d'habitat, et hégémonie de l'habitat pavillonnaire
  - ⇨ Bis / Cadet / Bois Rada, Duportail, Castel / Donotte / Montalègre, Caféière, Sainte-Marie / la Ramée, Chartreux / Ravine Chaude, les lotissements de la route de Sofaïa et de Poyen, les zones artisanales de Jaula & Nolivier

l'habitat pavillonaire du lotissement de la Ramée

- l'intégration paysagère délicate & la banalisation de l'architecture contemporaine au cœur des paysages urbains et ruraux
  - ⇨ Bis / Cadet / Bois Rada, les lotissements & l'urbanisation diffuse de la route de Sofaïa, les zones artisanales de Jaula & Nolivier

- des paysages canniers stables, mais pas forcément pérennes à moyen terme
  - ⇨ la plaine cannière, les vallons canniers

- l'élevage : des potentialités de développement
  - ⇨ Vieux-Fort, Pointe Allègre, Comté de Lohéac, Saint-Sauveur la Montagne, Marie-Thérèse / Morne-Rouge
  - ⇨

- une diversification agricole tournée vers les cultures maraîchères et fruitières
  - ⇨ Roussel, Duportail / la Motte, hauteurs de Séverin

- la structure parcellaire du foncier : facteur de mitage ou gardien des paysages ?
  - ⇨ grand parcellaire : Beauvallon, Lohéac / Espérance, Marlande, Brie / Douillard

- la route : un support majeur de perceptions des paysages
  - ⇨ la plaine cannière & les reliefs forestiers à Jaula (RN 2) et à Grosse Montgane (RD 1), la Pointe Allègre et la plage de Clugny (RN 2)

les hangars industriels de la zone d'activités de Jaula

- l'urbanisation linéaire : un obstacle visuel entravant les perceptions paysagères
  - ⇨ Duzer / Desbonnes, Bellevue, Morne-Rouge

l'urbanisation linéaire de Duzer

- énergies, déchets : les paysages au cœur de la politique environnementale de la Guadeloupe
  - ⇨ décharge de l'Espérance (CSDND, futur CSDU)

- des publics divers, notamment endogènes
  - ⇨ les plages des Amandiers & de Clugny, les bains sulfureux de Sofaïa, l'ancienne station thermale de Ravine Chaude

Enjeux locaux

la progression de la pression urbaine vers l'Ouest de l'unité

urbanisation diffuse en amont de la Rivière Moustique

lotissement pavillonaire récent à Poyen (Cluny)

La progression de la population a été globalement 2 fois plus importante sur les communes de l'unité qu'à l'échelle régionale de 1968 à 2008, avec même une croissance 3,5 fois plus forte que la moyenne depuis les années 1990 à Sainte-Rose. Cette croissance démographique reste forte alors même que la Guadeloupe entre dans une dynamique de décélération démographique. Par conséquent, toute l'unité connaît une dynamique de progression urbaine, même si celle-ci ne s'exprime pas de façon homogène au sein de l'unité. On constate ainsi deux dynamiques distinctes : la partie située avant le pont de la Boucan (commune du Lamentin) croît principalement sous l'impulsion de la 2e couronne de l'Agglomération Centre, alors que sur la partie située après le pont, la croissance urbaine est en partie intrinsèque, générée aussi par la polarité urbaine de Sainte-Rose (principal pôle urbain de l'unité).

Le Pont de la Boucan est en effet un point de blocage des flux routiers qui contient la pression foncière sur le territoire situé à l'Est (dirigé vers l'agglomération). Ainsi, la progression de la population est plus forte et plus précoce sur la commune du Lamentin qu'à Sainte-Rose, même si aujourd'hui la rareté et le prix du foncier au Lamentin tendent à déplacer progressivement la pression urbaine sur Sainte-Rose où la croissance démographique est désormais plus forte depuis quelques années. Cela correspond à l'extension vers l'Ouest de la 2e couronne urbaine de l'Agglomération Centre.

Cette nouvelle dynamique risque de s'accentuer si les projets routiers au niveau du Pont de la Boucan (doublement du pont, contournement de la Boucan) viennent à supprimer ce point de blocage sur les flux pendulaires et fluidifier la circulation automobile. En outre, le SAR renforce la position de Sainte-Rose comme pôle urbain secondaire à l'échelle régionale, ce qui risque d'accroître encore l'attractivité urbaine de l'unité. L'enjeu porte donc sur les modalités de cette progression urbaine prévisible : une densification des secteurs proches du bourg serait préférable (Bellevue, ...) car les phénomènes d'extension diffuse et de poches urbaines déconnectées nuiraient indéniablement à l'intégrité, à la cohérence et à la lisibilité des paysages agricoles de l'unité.

progression de l'urbanisation et multiplication des lotissements sur la route de Sofaïa

le maintien de l'identité cannière

La forte vocation agricole, et plus particulièrement cannière, de l'unité est le pilier fondamental de l'identité paysagère de l'unité (d'où son nom). La stabilité actuelle de la sole cannière sur l'archipel est un gage de stabilité paysagère pour l'unité, au moins à court terme, même si la pérennité de la filière Canne n'est pas forcément assurée à moyen ou long terme (filière subventionnée). Tant que cette filière n'est pas menacée au niveau régional, il n'y a donc pas d'enjeu particulier pour Sainte-Rose sur ce thème. En revanche, en cas de déclin, l'unité risque fort d'être très impactée. En effet, beaucoup de domaines canniers ayant une importance de premier ordre, notamment en termes de cohérence paysagère (Ravine Chaude / Grosse Montagne, Lohéac / Espérance, Raizet- Sainte-Marie, Beauvallon) ou du fait de leur exposition à des perceptions visuelles majeures (Jaula, les Galbas), ne sont pas protégés par des GFA (ou pas intégralement) ; ils sont donc exposés à un changement potentiel de vocation du foncier (pour la réalisation de programmes immobiliers par exemple). Préserver la vocation et l'intégrité visuelle de ces bassins canniers est donc un enjeu majeur pour l'unité.

vaste étendue homogène du bassin cannier de Douillard

le bassin cannier de Lohéac, bien exposé au regard depuis l'Espérance

un réel potentiel de développement touristique

Cette identité cannière préservée pourrait être le support d'une valorisation touristique, ce qui est déjà évoqué dans un certain nombre de guides touristiques. Certes il ne s'agit pas d'y imposer un tourisme de masse (plus intéressé par les sites balnéaires) mais plutôt d'y favoriser l'émergence d'un tourisme alternatif (tourisme vert, éco-tourisme ...), plus intéressé par ce patrimoine cannier reconnu comme élément de l'identité culturelle de la Guadeloupe. Ce développement touristique potentiel devra néanmoins donner les garanties qu'il est un acteur du maintien de l'identité agricole de l'unité et non pas une filière de reconversion économique.

Cette valorisation touristique pourrait également concerner les sites balnéaires du Nord-Ouest de l'unité (à condition que cette valorisation ne dénature pas l'identité naturelle du littoral, notamment les espaces remarquables sensibles situés en arrière), ainsi que les vastes espaces de mangrove du littoral Sud-Est qui restent encore très peu accessibles (alors que d'autres secteurs de l'archipel ont déjà exploité une telle opportunité : sentiers de découverte en platelages, excursions en kayak, ...). On pourrait aussi envisager la remontée ou la descente de la Grande Rivière à Goyaves sur tout le tronçon où le cours d'eau s'y prête (largeur, eaux calmes, ...), toujours de manière respectueuse de l'environnement et des paysages traversés.

la Grande Rivière à Goyaves près de Chartreux

Carte synthétique des enjeux paysagers de l'unité paysagère du territoire cannier du Nord Basse-Terre

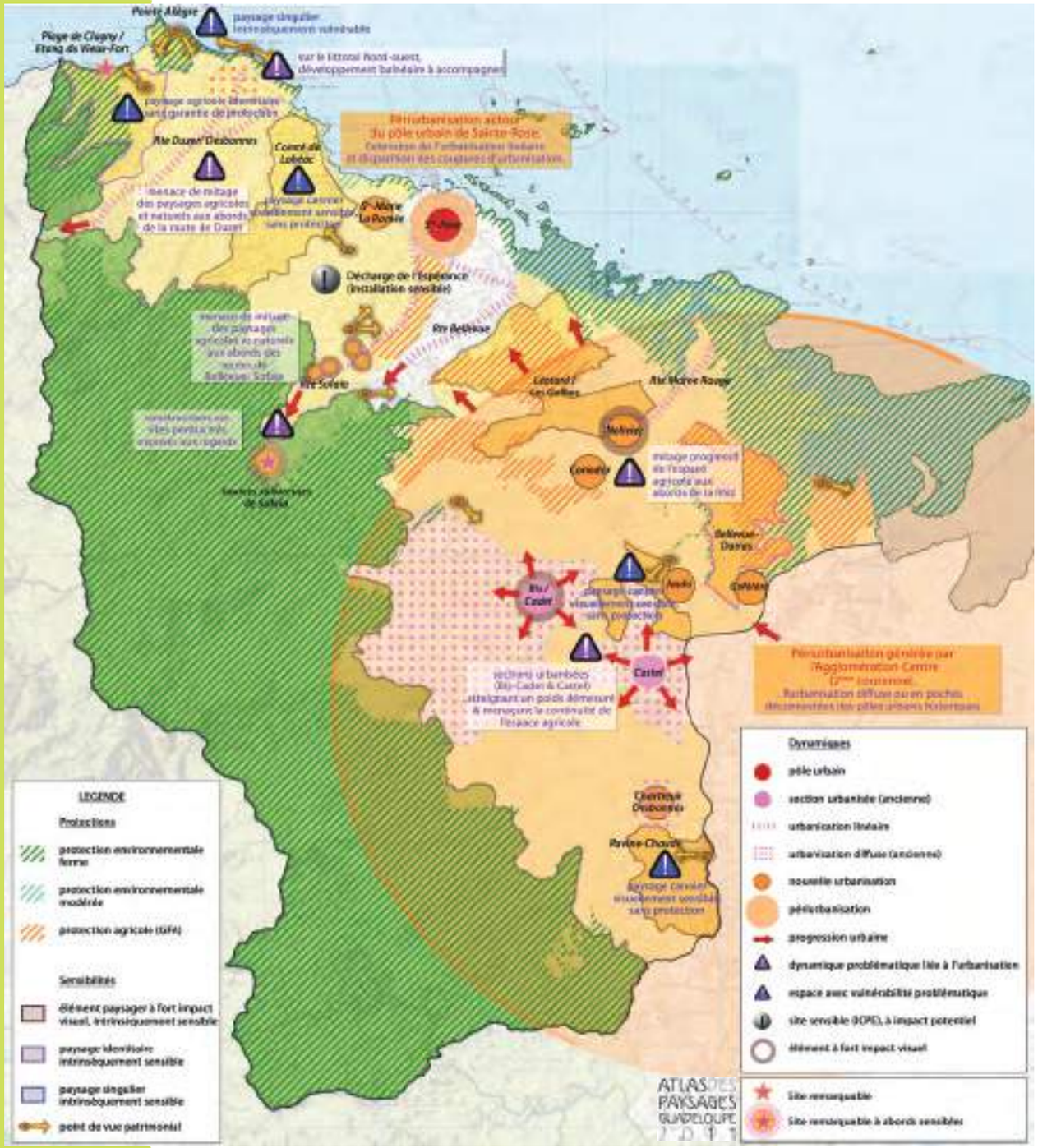

Échelle approximative : 1/100 000e

L'UNITÉ PAYSAGÈRE DES
VALLONS URBANISÉS DE LA CONFLUENCE

crédit DEAL Guadeloupe

LE CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE

- **fiche de caractérisation**

île : **Basse-Terre**

communes : **Baie-Mahault**
Lamentin
Petit-Bourg

superficie de l'unité: **192,8 Km²**

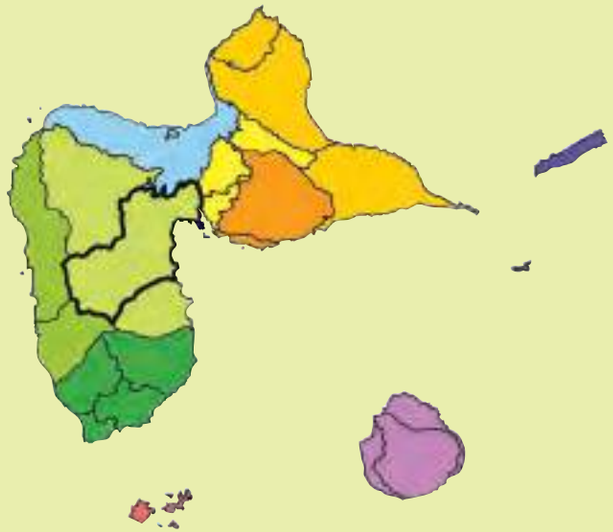

LES CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES DE L'UNITÉ

Carte synthétique de présentation de l'unité paysagère des Vallons Urbanisés de la Confluence et de ses limites

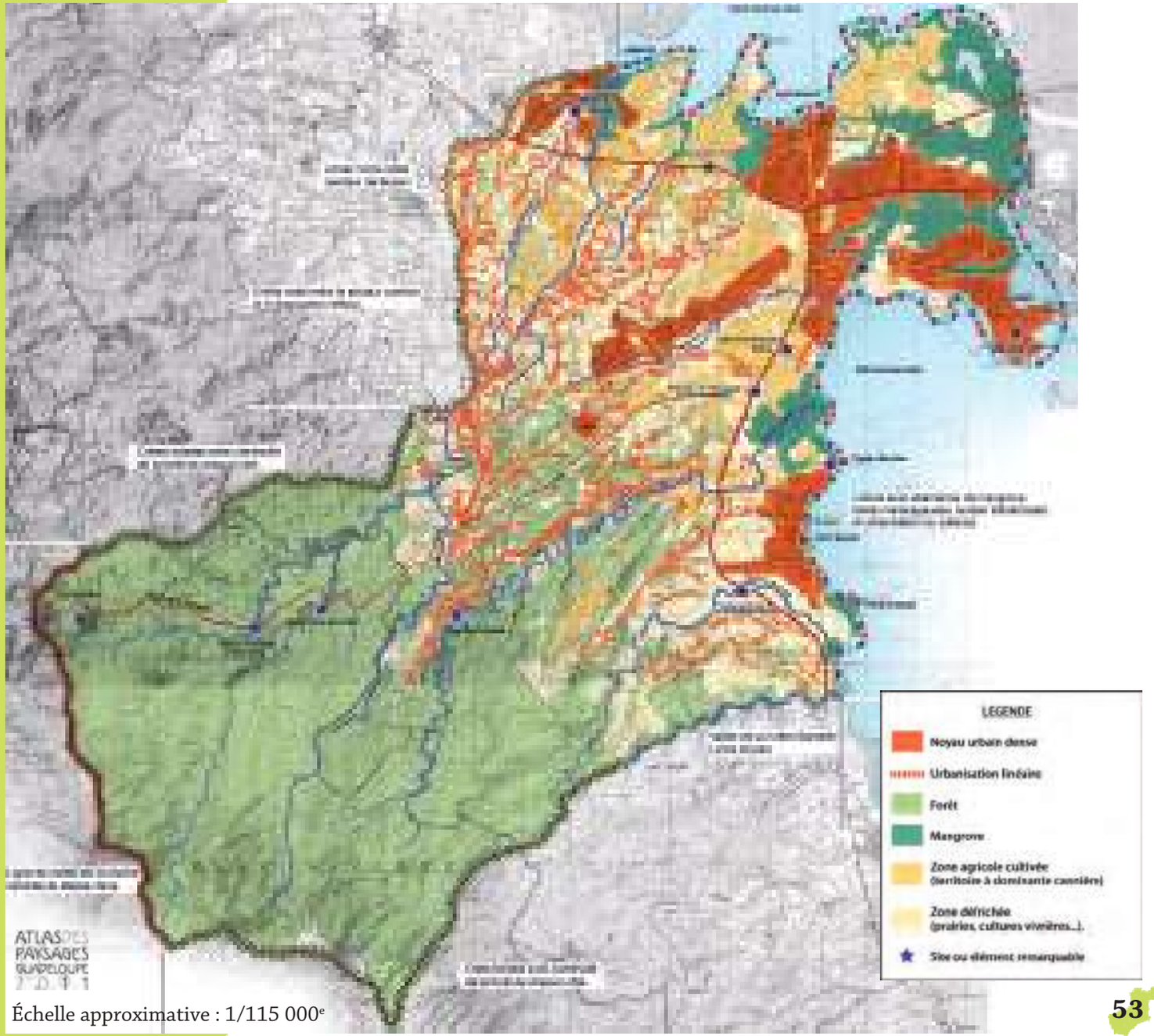

Échelle approximative : 1/115 000e

LES CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES DE L'UNITÉ

• un relief vallonné généralisé

Le relief de l'unité paysagère située à la confluence entre la Basse-Terre et la Grande-Terre est largement vallonné, comme c'est le cas pour la majeure partie de la pénéplaine du Nord-Est de la Basse-Terre. Ce relief globalement doux est à nuancer localement. En effet, l'unité est marquée par des escarpements ponctuels prononcés, au niveau des coteaux abrupts de certaines rivières par exemple (Lézarde, Moustique) ou sur certains tronçons routiers franchissant les mornes (Morne Bourg, Poirier, Meynard, Diane, Tabanon, Bois de Rose, Calvaire, Calvaire-Chapelle, la Rosière, etc.). Le vallonnement s'adoucit à proximité du littoral qui présente des mornes bas et larges, séparés par des fonds humides étroits (Pointe Pasquereau, Pointe Saint Vast, Birmingham, Houëlbourg, Arnouville, Pointe à Bacchus, *etc.*).

Le vallonnement est assez complexe au Nord de l'unité (Lamentin / Baie-Mahault) avec une orientation variable des mornes, passant de Nord / Sud (au niveau de Bagatelle / Grosse Montagne) à Nord-Est / Sud-Ouest (à Convenance / la Retraite). Ces mornes se rejoignent en « éventail » sur la zone de Prise d'Eau / Tabanon.

Le vallonnement est plus régulier au Sud de l'unité (région de Petit-Bourg), organisé en vallons plus ou moins parallèles, orientés globalement Nord-Est / Sud-Ouest, favorisant une structuration plus simple et plus claire des paysages. Dans les larges vallées de ce vallonnement régulier s'écoulent des rivières plus puissantes que sur le reste de l'unité, parmi lesquelles les Rivières Lézarde et Moustique notamment.

Cartographie du relief général : organisation du vallonnement au sein de l'unité

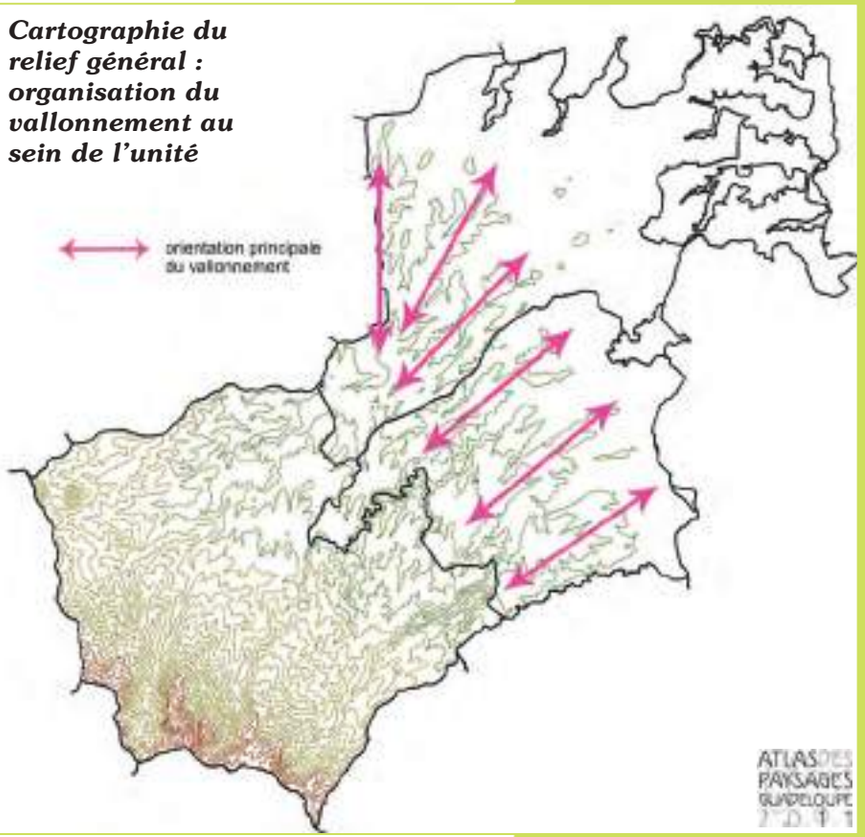

en coupant le vallonnement, la RN 1 génère des talus routiers parfois instables (éboulement de Morne Bourg, nov. 2004)

routes pentues (Prise d'Eau)

abondance de rivières (Bras David)

le vallonnement parfois bien accentué, avec des mornes affirmés et des fonds humides (hauteurs de Montebello)

• une urbanisation linéaire très étendue

Le réseau viaire de l'unité est dense et fortement maillé. Les routes y sont le plus souvent en crête, avec de nombreuses connexions traversant les fonds. Quelques routes ont un tracé plus long en fond de vallons (Borel, Fond Budan, Fontarabie, Duquery, Roujol, etc.).

L'urbanisation linéaire est très développée le long de tous ces axes routiers, parfois sans interruption entre les cœurs de sections comme par exemple entre Montauban / Prise d'Eau / Barbotteau / Vernou / Cocoyer / Hauteurs-Lézarde / Roche-Blanche / Colin. C'est également le cas de Convenance à Beausoleil en passant par Plaisance / la Retraite / Chapelle Sainte Thérèse / Chantilly / Raifer / Budan / Blachon.

Cette urbanisation linéaire très étendue s'inscrit dans un cadre boisé, composé à la fois de boisements résiduels dans les fonds ou sur les versants de certains vallons, mais aussi de friches arborées et de l'ensemble des arbres d'accompagnement du bâti traditionnel (arbres fruitiers notamment).

L'urbanisation linéaire et le couvert boisé coupent les vues transversales, ne permettant presque aucune perception des paysages traversés. Seules les constructions du premier plan s'imposent au regard. L'écran visuel formé par ce rideau bâti presque continu perturbe fortement le repérage spatial qui devient encore plus difficile quand les routes serpentent. Circuler dans ce secteur peut ainsi s'avérer complexe pour le néophyte.

Régulièrement, l'urbanisation prend de l'épaisseur en poches denses et compactes. Il s'agit de lotissements pavillonnaires et d'ensembles collectifs comme à Convenance, Plaisance, Biglette, Beausoleil, Domaine de Pako, Dalciat ... Fond Budan, Gourde Liane, les Abricots, Desrozières, Versailles, *etc*.

La forte urbanisation du territoire est une caractéristique essentielle de cette unité et un facteur de son homogénéité. Elle est largement soutenue par la proximité du pôle économique de Jarry / Pointe-à-Pitre et par la situation géographique de l'unité, au carrefour des RN 1 et 2.

poche urbaine dense (lotissement de Convenance)

urbanisation linéaire de Roussel

urbanisation linéaire de Hauteurs Lézarde

même si le cadre reste boisé, l'urbanisation parsème le territoire (Calvaire-Chapelle)

habitat collectif (Gourde Liane)

lotissement pavillonnaire (Dalciat)

• des poches de canne, notamment sur le littoral

La canne à sucre est la culture historique de l'unité, comme pour le Nord Basse-Terre. Mais ici la vocation agricole est aujourd'hui très secondaire face à la forte urbanisation du territoire. Pourtant le passé cannier de l'unité était tout aussi prospère, en témoigne les nombreuses ruines de distilleries et d'usines centrales. Trois usines ont ainsi exploité le domaine cannier de l'unité : Duquery (fermée en 1896), la Retraite (fermée en 1950) et Roujol (fermée en 1962). Il n'y a plus qu'une seule distillerie encore en activité à ce jour : la distillerie Montebello à Carrère.

Les domaines canniers qui demeurent sont délimités par l'urbanisation, tels des poches agricoles résiduelles. Ces domaines ont été préservés entre autres grâce à la mise en place de GFA dans les années 1980-90. Ces poches de canne sont plus nombreuses sur les pointes du littoral (Pointe Pasquereau, Dupuy / Pointe Saint Vast, Birmingham, Arnouville) mais il en reste aussi plus à l'intérieur des terres (Convenance, Routa, Boudon, Trioncelle, vallée de la Ravine Mahault, Rosaire, etc.). La vallée de la Rivière Moustique a, quant à elle, une forte vocation pastorale.

Certaines de ces poches agricoles, situées sur les hauteurs de l'unité, souvent à la limite de la forêt domaniale, ont évolué vers la culture de la banane et les cultures maraîchères (Féneteau, Choisy, Desbordes, Glacière). Plus ponctuellement, l'ananas est une culture récurrente de diversification de la canne. Même si les surfaces cumulées sont encore faibles (3 % de la SAU), ces parcelles produisent une large part des ananas de l'archipel (80 % de la production régionale concentrée dans le Nord Basse-Terre, de Petit-Bourg à Sainte-Rose).

parcelle d'ananas sur le site de l'ancienne usine de Roujol

bananeraie, sur les hauteurs de l'unité (Choisy)

la canne à sucre, culture historique du secteur (Versailles)

le bassin cannier de Bourdon (hauteurs de Baie-Mahault)

les bassins canniers de Dupuy et Pasquereau, sur le littoral Nord de l'unité

le bassin cannier de Convenance, isolé au cœur des paysages urbains du secteur de Baie-Mahault

cannes et pâturages se mêlent sur le littoral Nord de Baie-Mahault, aux portes du bourg (Birmingham)

des poches agricoles subsistent dans le paysage (Basse Lézarde)

poche de canne cernée par l'urbanisation diffuse (Basse Lézarde)

• des bourgs peu affirmés

tranquille aujourd'hui, le port de Petit-Bourg était autrefois un point stratégique

quartier résidentiel récent de Bellevue (sur la pointe), excentré par rapport au centre-bourg de Petit-Bourg

L'importance de l'urbanisation linéaire est telle que les sections rurbaines ont souvent une emprise spatiale et un poids démographique aussi importants que le bourg lui-même (Vernou / Prise d'Eau, la Retraite / Bragelogne, Convenance / Plaisance). Ainsi, dans ce contexte global très urbanisé, les bourgs de l'unité ne sont pas très affirmés (Lamentin, Baie-Mahault, Petit-Bourg). Leur situation à l'écart des grands axes routiers (RN 1 et 2) n'a sans doute pas favorisé leur développement et participe à leur déficit de perception.

Certes, d'importants quartiers résidentiels, composés de grands lotissements pavillonnaires et d'ensembles collectifs, se sont construits en périphérie des bourgs, renforçant l'importance de ces derniers (Bellevue à Petit-Bourg, Belcourt et Destrellan à Baie-Mahault, Bréfort au Lamentin). Mais ces quartiers sont récents et leurs connexions urbaines avec les centres-bourgs sont souvent ténues. C'est donc essentiellement grâce à la présence des services publics et cultuels (mairie, Poste, église, banque, etc.) que les bourgs de l'unité gardent un rôle centralisateur au sein de leurs communes respectives.

Pourtant, au 19e siècle, Petit-Bourg a eu une importance notable au sein de l'archipel : son port était un lieu stratégique dans les échanges humains et commerciaux entre Basse-Terre et Pointe-à-Pitre, avant la construction du premier pont de franchissement de la Rivière Salée en 1806.

malgré leur densité, les bourgs de l'unité peinent aujourd'hui à s'affirmer comme de réelles polarités (ici Petit-Bourg)

Seul le bourg de Baie-Mahault s'affirme un peu plus dans les paysages de l'unité, conforté par de vastes quartiers résidentiels périphériques (Belcourt, Destrellan / la Jaille) et bénéficiant de sa situation géographique privilégiée, centrale au sein de l'unité et plus largement au sein de tout l'archipel, au plus près des zones économiques et administratives de Jarry et Pointe-à-Pitre.

le centre-bourg de Baie-Mahault

habitat collectif de Belcourt

lotissement pavillonnaire de Belcourt

la position stratégique de Baie-Mahault favorise son développement (ici, le centre commercial Destreland, à l'entrée du bourg)

• des reliefs forestiers « apprivoisés »

passage du lit boisé de la Grande Rivière à Goyaves

la forêt ombrophile de Bras-David

végétation moins haute à mesure que l'on s'approche des Mamelles

ouverture visuelle sur la Mamelle de Petit-Bourg

Les hauteurs de l'unité sont couvertes par un vaste massif forestier. Le relief y est plus marqué que dans le Nord Basse-Terre, avec des sommets plus élevés, dépassant souvent 1 000 m, dominés par le Morne Joffre (1 180 m). Ces reliefs forestiers sont plus humides aussi, favorisant une plus grande diversité des milieux naturels. Ces derniers présentent un étagement plus complet, avec la forêt ombrophile sur la majorité du massif, mais aussi la forêt altimontaine et les fourrés à proximité de la crête. Des savanes d'altitude occupent même les plus hauts sommets.

Pour autant, ces reliefs forestiers ne sont pas aussi sauvages et inaccessibles que sur la plupart des unités paysagères de la Basse-Terre, y compris en comparaison avec le reste du grand ensemble paysager (hauteurs de Sainte-Rose et de Goyave). La Route de la Traversée (RD 23) qui coupe la Basse-Terre dans toute sa largeur, est en effet une formidable fenêtre ouverte sur les reliefs boisés de l'unité. C'est aussi le lien routier privilégié entre la Côte Sous-le-Vent et l'agglomération pointoise. Son rôle socio-économique est donc majeur.

la Route de la Traversée offre d'abord de beaux panoramas sur la chaîne montagneuse centrale de la Basse-Terre (ici en fond de vallée cannière, à Bois de Rose)

La Route de la Traversée offre ainsi une opportunité unique d'observer la gradation du relief et la succession des séquences paysagères et des milieux naturels au fil du tracé de la route : vallée cultivée / coteau boisé / urbanisation linéaire de crête / lit encaissé et boisé de la Grande Rivière à Goyaves / dernières poches de canne à sucre des hauteurs de l'unité / massif forestier ombrophile avec compléments de Bambous et Pins Caraïbes (la plus longue séquence et celle qui abrite la plupart des sites touristiques) / forêt ombrophile stricte, plus basse et plus lumineuse / et enfin forêt altimontaine sur les flancs et au pied des Mamelles.

La Route de la Traversée permet également d'accéder à de nombreux sites touristiques : cascade aux Ecrevisses, aire de repos de Corossol, maison de la Forêt et ses parcours de découverte de la forêt ombrophile, aires de repos de Bras David et de Petit David, trace de la Rivière Quiock et Sentier des Sources, gîte des Mamelles, sentiers des Mamelles de Petit-Bourg et de Pigeon, ... Autant de sites à forte valeur patrimoniale et touristique, mais aussi sociale. En effet, la fréquentation de ces sites est forte, composée aussi bien de touristes que de locaux, qui viennent « à la rivière » en sorties dominicales ou lors des grands week-ends festifs, comme d'autres vont à la plage (Pâques, Pentecôte, ...). Cette fréquentation touche d'ailleurs aussi des sites plus informels, sur le cours des différentes rivières de l'unité, à proximité de la Route de la Traversée, ou parfois plus isolés (Saut de la Lézarde, Cascade Tambour, *etc.*).

diversité floristique de la forêt ombrophile le long de la Route de la Traversée : ici, Fougère calumet, Pin Caraïbe et Bambou, tous trois exogènes, mais acteurs de la variété des ambiances paysagères

vue ponctuelle vers le littoral de l'unité et le Petit Cul-de-Sac Marin depuis le Gîte des Mamelles

de multiples équipements permettent de profiter des richesses naturelles du massif forestier (aire de pique-nique de Bras David)

parcours pédagogique de la Maison de la Forêt

Saut de la Lézarde

Cascade aux Écrevisses

ambiance forestière

• un territoire entre deux Culs-de-Sacs marins

L'unité des vallons urbanisés de la confluence est étirée en profondeur à l'intérieur des terres. Elle n'a donc pas un linéaire littoral très important, surtout en comparaison avec d'autres unités paysagères de la Basse-Terre (Côte Sous-le-Vent ou Nord-Basse-Terre par exemple). Le littoral de l'unité a néanmoins une originalité forte : il a deux façades maritimes, tourné à la fois sur le Grand Cul-de-Sac Marin et sur le Petit Cul-de-Sac Marin. C'est notamment pour bénéficier de la proximité de ces espaces maritimes calmes et poissonneux que les populations amérindiennes s'étaient implantées sur le littoral de l'unité en leur temps (Pointe Saint Vast et Pointe Pasquereau au Nord, Pointe à Bacchus à l'Est).

Malgré cette dualité, les deux littoraux de l'unité ont en réalité beaucoup de points communs. Dans les deux cas, le contact terre-mer s'établit par le biais d'un fin cordon de mangrove, presque continu, qui s'épaissit par endroit. Ainsi, d'amples étendues de forêt marécageuse et de prairies humides occupent l'embouchure des rivières et les zones basses, même au cœur de Jarry. Ces formations littorales humides sont favorisées par une faible vitesse d'écoulement des eaux sur un relief littoral assez plat.

Les bourgs de l'unité (Lamentin, Baie-Mahault, Petit-Bourg) se situent en fond de baies plus ou moins marquées, avec souvent des îlets de mangrove en vis-à-vis. Leur ouverture maritime est donc limitée (même si c'est moins marqué dans le cas de Petit-Bourg). Baignés par des eaux calmes et peu profondes mais souvent turbides, les bourgs sont peu concernés par les activités balnéaires. Leurs plans d'eau présentent pourtant d'excellentes qualités pour les activités nautiques, potentiel encore assez peu exploité. Les ports implantés en marge des bourgs de l'unité restent donc essentiellement des petits ports de pêche.

Il faut atteindre Viard, tout au Sud de l'unité, un peu plus à l'écart du Petit Cul-de-Sac Marin, pour trouver une grande plage où la population vient se détendre (parcours sportif, etc.) ou participer à de grandes manifestations événementielles (concerts, foires artisanales, épreuves de jet-ski, etc.).

peu prédisposé aux activités balnéaires en raison de la turbidité de ses eaux, le littoral de l'unité présente d'autres richesses : notamment, un cadre agréable pour la plaisance

l'ambiance originale des formations marécageuses (Pointe à Bacchus)

îlet de mangrove jouxtant le littoral de Petit-Bourg (Arnouville)

les prairies humides, vastes espaces de respiration aux portes des bourgs

ces milieux naturels sont souvent protégés pour leur valeur écologique

le littoral de l'unité étant bordé d'un rideau de mangrove, le contact visuel avec la mer est rare (Fond Richer, littoral Nord de Baie-Mahault)

crédit DEAL Guadeloupe

même la vaste zone de Jarry / Moudong est bien dissimulée par le cordon de végétation littorale depuis la mer

au-delà du premier plan boisé, c'est surtout les hauts reliefs de l'unité qui attirent le regard, occultant une large partie du territoire (ici depuis le Petit Cul-de-Sac Marin face à Arnouville)

Les vues maritimes ne révèlent pas toute la dimension urbaine de l'unité. En effet, le rideau de mangrove du littoral masque une partie des paysages côtiers. Les seules poches urbaines visibles depuis la mer sont celles qui sont situées sur des promontoires littoraux (Moudong, Bellevue, etc.) ou qui sont implantées directement sur le rivage comme le bourg de Petit-Bourg ou les nouvelles résidences collectives de Roujol).

L'écran visuel créé par la végétation littorale est d'autant plus fort que le relief en arrière est doux, comme au Nord de l'unité (Baie-Mahault / Lamentin) dont on ne perçoit quasiment que les hauteurs boisées au-dessus de la mangrove du Grand Cul-de-Sac Marin. Les grandes surfaces agricoles de Birmingham et Dupuy ne sont pas plus perceptible depuis la mer, sauf à prendre de la hauteur, en avion par exemple.

crédit DEAL Guadeloupe

le grand bassin agricole de Birmingham, caché derrière un cordon de mangrove, n'est perceptible que par vue aérienne

quelques entités urbaines sont plus visibles depuis la mer, surtout en partie Sud de l'unité (secteur de Petit-Bourg) (vue depuis la navette maritime de Marie-Galante)

une ouverture visuelle très restreinte mais des panoramas ponctuels forts sur la montagne

la fermeture visuelle générée par l'urbanisation linéaire (Prise d'Eau)

L'urbanisation linéaire très étendue génère une forte fermeture visuelle des paysages de l'unité, renforcée par le cadre boisé. Le littoral, occupé principalement par des parcelles agricoles ou des espaces naturels inondés, présente également une ouverture restreinte sur l'environnement maritime.

Paradoxalement, de magnifiques points de vue viennent nuancer cette fermeture visuelle globale sur l'unité. Ces panoramas sont rendus possibles par le vallonnement du relief qui offre ponctuellement de larges cônes visuels dégagés. Ces larges panoramas ont alors une très grande force. Le plus remarquable se situe sur le tracé de la RN 1, au niveau de Versailles. Il donne à voir tout le relief de la chaîne du Sud Basse-Terre, dominant les piémonts urbanisés et forestiers. D'autres lieux de l'unité offrent un angle de vue assez similaire, que ce soit depuis la Route de la Traversée à Tabanon, ou depuis les quartiers de Bellevue, Morne-Bourg et Grande Savane à Petit-Bourg ou Moudong / Jarry à Baie-Mahault.

Un autre panorama majeur se distingue, cette fois-ci en direction de la partie Nord de la chaîne montagneuse, depuis la RN 2, au cœur du domaine cannier de Dupuy ou depuis l'échangeur de Beausoleil.

panorama sur la chaîne montagneuse du Sud de la Basse-Terre, depuis la RN 1 (Colin)

panorama sur la chaîne montagneuse du Nord de la Basse-Terre, depuis la RN 2 (Beausoleil)

La RD 1, entre Tabanon et Prise d'Eau, domine la plaine cannière de Sainte-Rose et offre aussi un joli panorama sur le Nord de la montagne.

À chaque fois c'est sur la montagne que la vue s'ouvre largement, point focal récurrent des percées visuelles au sein de l'unité.

Quelques rares ouvertures visuelles en direction de la mer sont offertes ponctuellement sur le littoral de Petit-Bourg (Morne-Bourg, etc.) ou depuis les points hauts de l'unité, surtout au Sud, dans l'axe des vallées plus ouvertes (Tabanon, Grande savane, Poirier, etc.).

panorama sur la plaine cannière de Sainte-Rose, depuis les hauteurs de l'unité (RD 1 à Prise d'Eau)

ouverture sur le Petit Cul-de-Sac Marin depuis Petit-Bourg

panorama vers le littoral, depuis les hauteurs de Petit-Bourg (Tabanon)

LES ÉLÉMENTS IDENTITAIRES ET LES STRUCTURES PAYSAGÈRES DE L'UNITÉ

bloc diagramme des vallons urbanisés de la confluence

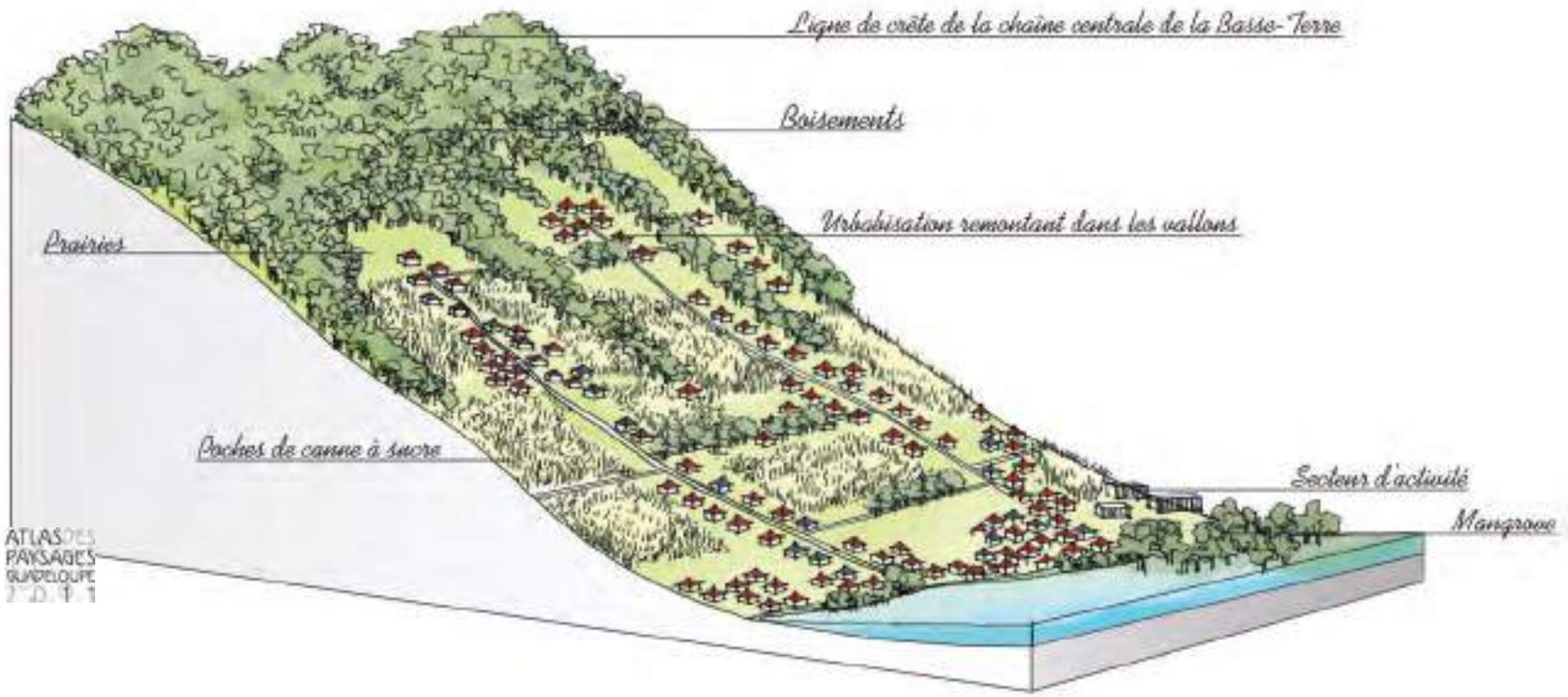

Crête montagneuse

Cascades en forêt

Relief vallonné

Canne à sucre

Urbanisation linéaire

Mangrove

L'AMBIANCE AU SEIN DES PAYSAGES DE L'UNITÉ

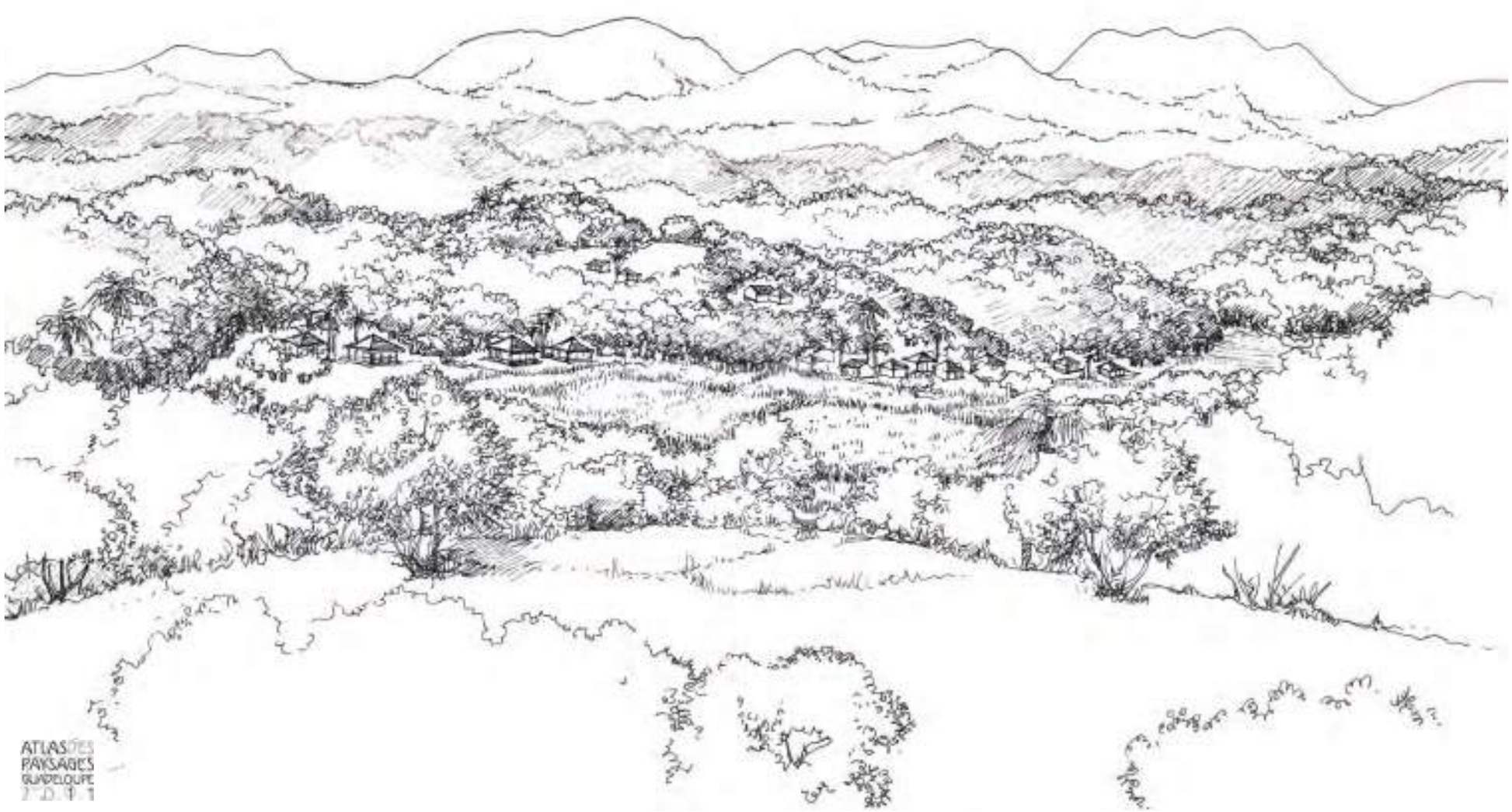

au cœur des vallons urbanisés et boisés de Petit-Bourg, avec vue panoramique sur la chaîne de la Basse-Terre en arrière-plan

LES SITES REMARQUABLES DE L'UNITÉ

• le bassin cannier de Dupuy

crédit DEAL Guadeloupe

vue aérienne du bassin cannier de Dupuy

Le bassin cannier de Dupuy crée une forte ouverture du paysage sur un axe routier majeur, la RN 2. C'est un espace de respiration important qui souligne la sortie de l'agglomération pointoise (au sens large du terme, englobant Jarry / la Jaille / Destreland) fortement marquée par l'urbanisme commercial et l'affichage publicitaire envahissant.

Ce tronçon routier offre un très beau panorama sur la chaîne de la Basse-Terre (v. § « *une ouverture visuelle très restreinte [...]* »). Il permet aussi la perception directe de l'un des pôles canniers résiduels de l'unité et souligne ainsi la vocation cannière initiale de ce territoire, même si aujourd'hui c'est une image un peu trompeuse au vu de la réalité des paysages très urbanisés de l'unité.

la RN 2 traversant le bassin cannier de Dupuy

• l'antenne d'Arnouville

visible de loin sur le bleu de l'horizon, l'antenne d'Arnouville annonce Jarry

L'antenne d'Arnouville (pylône TDF) est un relai de télécommunications majeur à l'échelle régionale (diffusion de la télévision hertzienne surtout). Son implantation en point haut et à proximité immédiate de la RN 1 lui confère un fort impact visuel. Sa hauteur (52 m) la rend visible de loin, y compris depuis l'intérieur de l'unité, et plus encore la nuit quand elle est soulignée de points lumineux rouges (éclairage de sécurité dans le cône aérien de l'aéroport Pôle Caraïbes). À ce titre, c'est un point repère au sein de l'unité et sur le tracé de la RN 1, annonçant l'entrée (ou la sortie) de la zone industrielle et commerciale de Jarry - Moudong.

Située à proximité immédiate du point de vue panoramique de Versailles, elle en souligne l'emplacement (v. § « *une ouverture visuelle très restreinte [...]* »).

• la forêt marécageuse de Jarry

La forêt marécageuse de Jarry a une réelle valeur paysagère, propre aux caractéristiques intrinsèques de ce milieu naturel original. Par sa situation au cœur du poumon économique de l'archipel et de son trafic automobile dense, c'est sans doute l'échantillon le plus exposé aux regards des forêts marécageuses de l'unité.

Mais hélas, rares sont les usagers de Jarry qui s'y intéressent et force est de constater qu'à ce jour aucun aménagement ne met en valeur les qualités de cet espace naturel en site urbain. Pire, il est encore perçu par certains comme de la place perdue, gâchée sur un site où le mètre carré de terrain a autant de valeur immobilière. Il a d'ailleurs été remblayé de manière plus ou moins sauvage depuis 20 ans et il faut dorénavant toute la conviction et l'attention des pouvoirs publics pour faire cesser ces atteintes.

Même si elle est aujourd'hui très dégradée, cette forêt marécageuse reste une coupure d'urbanisation entre la ZIC de Jarry et la zone de la Jaille. D'une certaine manière, sa taille actuelle réduite est un marqueur de l'extension tentaculaire de l'urbanisme commercial sur la zone de la confluence entre la Basse-Terre et la Grande-Terre. Elle constitue donc un symbole de l'équilibre à trouver entre le nécessaire développement du territoire et l'indispensable préservation de la richesse des milieux naturels et de la diversité des paysages.

À ce titre, la forêt marécageuse de Jarry fait désormais l'objet de réflexions et de projets, menés aussi bien par la commune et la Région (Jarry 2000) que par l'ONF et les organismes d'Etat (projet Interreg IV).

la forêt marécageuse, traversée par la RN 10

remblais et dépôts sauvages

la forêt marécageuse, langue étroite de milieu naturel au coeur de Jarry

crédit DEAL Guadeloupe

la forêt marécageuse de Jarry, milieu naturel exceptionnel au cœur des paysages très urbanisés du Nord-Est de l'unité

• la vallée pastorale de la Rivière Moustique

La vallée de la Rivière Moustique constitue une séquence particulière sur le tracé de la RN 1, à l'extrémité de la rocade 2x2 voies. Large et plane, pastorale avec des teintes bucoliques, cette vallée est animée par des haies de *Gliricidias* dont la floraison légère, rose-pâle, marque l'espace pendant le carême (mars-avril). Ce paysage singulier, largement ouvert, contraste donc avec les mornes forestiers de Goyave, plus au Sud, et souligne ainsi la limite de l'unité des vallons urbanisés de la confluence. La perception de la vallée est accentuée par le tracé de la RN 1 qui suit le lit de la rivière sur plus de 2 km.

Pourtant, ce paysage n'a pas toujours été pastoral. C'était, au 18e siècle, le cœur d'un des plus grands domaines canniers de la Basse-Terre, dont l'usine-centrale de Roujol a été la légitime héritière, jusqu'à sa fermeture en 1962. Paysage récent, c'est aussi un paysage sensible, surtout vis-à-vis de la pression foncière. Le bâti gagne progressivement la vallée en descendant le versant Nord, depuis le quartier de Duquerry

la Rivière Moustique et son ambiance pastorale

l'ouverture visuelle de la vallée de la Rivière Moustique sur le tracé de la RN 1

le bâti s'insinue progressivement dans la vallée (vue depuis Grande Savane)

vue sur la vallée pastorale de la Rivière Moustique, depuis Duquerry

• les installations portuaires de la Pointe Jarry

Jarry en 1955, vaste ensemble de champs de canne et de milieux naturels humides

Jarry en 2002, zone industrielle et commerciale avec ses grands remblais de la Pointe Jarry

La Pointe Jarry est une vaste zone remblayée, gagnée sur les eaux du Petit Cul-de-Sac Marin. C'est donc une grande zone plane et basse qui s'avance dans le lagon. Dans ce contexte très dégagé, les infrastructures portuaires et industrielles, souvent hautes et massives, ont inévitablement un fort impact visuel. C'est notamment le cas pour les plus hautes d'entre elles : les grues de levage des docks du Port Autonome de Guadeloupe (PAG). Situées au plus près de l'eau, elles lancent leurs grandes silhouettes métalliques à plus de 75 m de hauteur.

Elles sont par conséquent visibles de très loin, véritable point de repère visuel de toute la zone du Petit Cul-de-Sac Marin. On les voit notamment depuis Pointe-à-Pitre bien-sûr, situé juste en face, mais aussi de Petit-Bourg ou l'Ilet du Gosier. Eclairées, elles sont visibles de nuit également. C'est aussi un élément paysager majeur pour tout le trafic maritime de la rade de Pointe-à-Pitre, qu'il s'agisse des navettes de liaison vers les Saintes et Marie-Galante ou des navires de croisière qui accostent sur les quais pointois chaque semaine.

Les grues du PAG ne sont pas les seuls éléments de la Pointe Jarry visibles de loin. Les cheminées de la centrale électrique EDF de Jarry Sud sont également bien identifiables dans le paysage. On les remarque pour leur forme élancée et pour leurs couleurs vives (rouge & blanc), mais aussi pour les deux panaches de fumée (souvent grise) qu'elles dégagent, plus ou moins visibles selon les conditions météorologiques notamment.

les grues du PAG vues depuis le point de vue de Morne-Bourg (Petit-Bourg)

les cheminées de la centrale électrique d'EDF, vues depuis la navette maritime de Marie-Galante

les grues du PAG, vues depuis Pointe-à-Pitre

les docks du PAG à la Pointe Jarry, et les grandes grues de levage, peintes en bleu ciel (vue depuis la Pointe Jarry)

• la place de la Mairie du Lamentin

l'ancien Palais de Justice du Lamentin

l'Eglise du Lamentin (1935)

Le cyclone de 1928 a causé d'énormes dégâts en Guadeloupe, et a donné lieu à un vaste programme de reconstruction de très nombreux édifices publics, confié à l'architecte Ali TUR. C'est ainsi que le bourg du Lamentin a pris un nouveau visage vers 1935, avec la reconstruction de plusieurs bâtiments publics : l'église, la mairie, le groupe scolaire, l'ancien Palais de Justice, etc. Réunis autour d'une même place publique, ces édifices forment un ensemble architectural original, unique dans l'archipel.

Les constructions d'Ali Tur respectent généralement des règles de symétrie et sont communément de forme cubique. Tout en béton armé, elles ont un toit plat et leurs façades sont ajourées afin de favoriser la ventilation naturelle des pièces. Les murs sont souvent en retrait en arrière de galeries agrémentées de colonnes et de portes persiennes, ce qui est un gage de fraîcheur pour le bâtiment.

la Mairie du Lamentin, avant 1928 (à gauche) et en 1935 (à droite)

Ces règles de constructions sont appliquées à l'ensemble des édifices publics de la place de la Mairie du Lamentin, ce qui lui donne une rare homogénéité architecturale. Certains de ces bâtiments ont fait l'objet d'une rénovation récente.

LA COMPOSITION SPATIALE DE L'UNITÉ

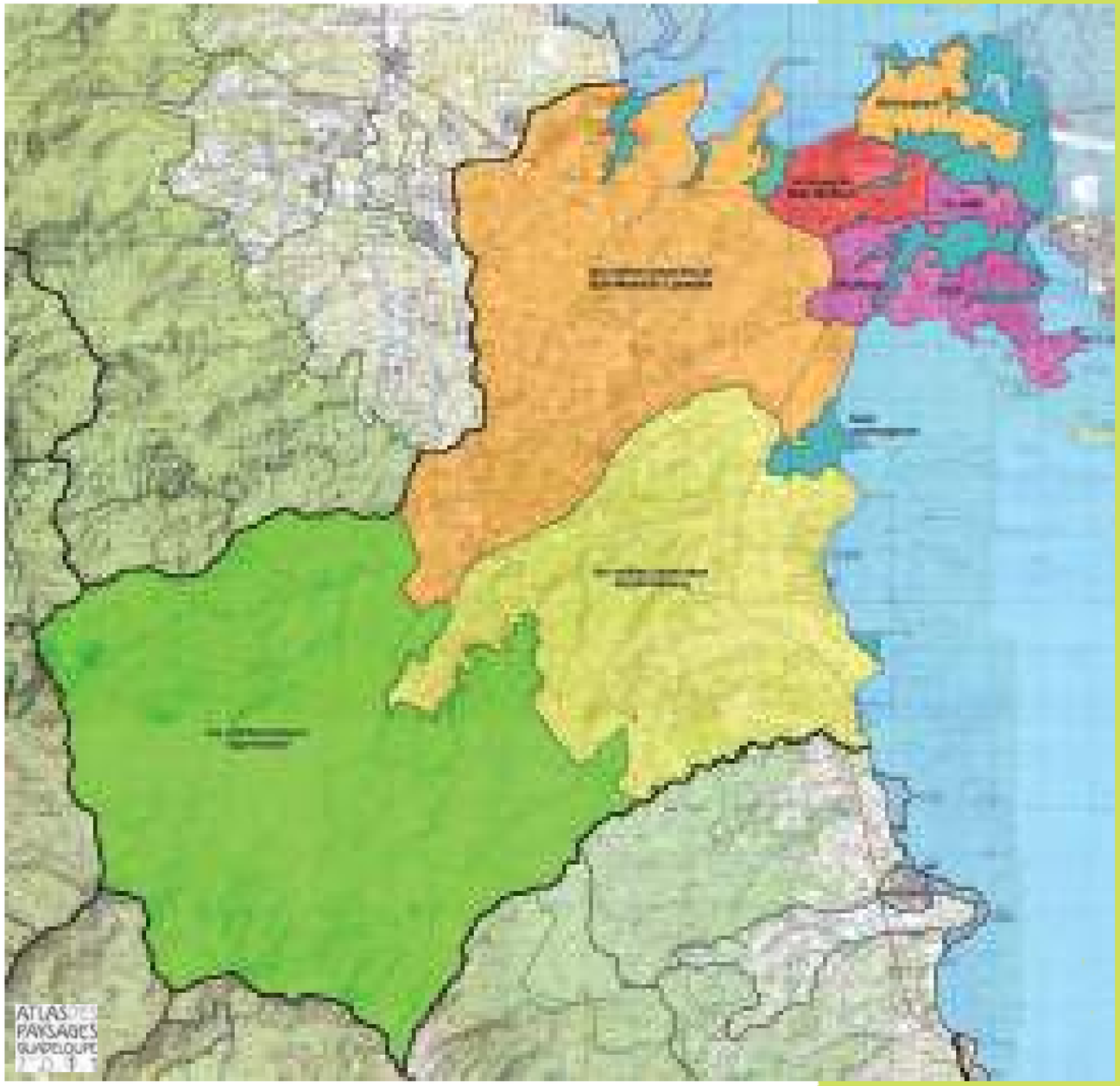

LES PARTICULARITÉS DE CERTAINES SOUS-UNITÉS

• la zone industrielle et commerciale (ZIC) de Jarry / Moudong / la Jaille

Jarry : un urbanisme commercial dense et étendu

La ZIC de Jarry est un vaste ensemble d'entrepôts et de bâtiments dédiés aux services et au commerce. À vocation surtout industrielle lors de sa création, Jarry est désormais beaucoup plus tournée vers le tertiaire. Des magasins de marque et des salons de thé y sont même installés désormais. Les seules unités lourdes de production encore présentes sont regroupées à la Pointe Jarry, zone spécifique de la ZIC, isolée au Sud-Est, autour des docks du Port Autonome. S'y côtoient l'usine électrique d'EDF, le stockage de carburants de la SARA, les silos des Grands Moulins Antillais, etc.

Le reste de Jarry est composé d'une multitude d'entrepôts plus légers, en structures métalliques, qui rivalisent tous d'une petite touche d'originalité. Certains d'entre eux sont divisés par la suite en bureaux et voués à des activités tertaires. Ils sont implantés autour de trois grandes rues parallèles et de leurs ramifications, occupant plus de 300 hectares au total (ce qui fait de Jarry l'une des 3 plus grandes zones activités de France). La répétition des hangars peut ainsi se révéler perturbante pour le visiteur peu accoutumé, qui perd facilement ses repères dans Jarry.

C'est en tout cas un ensemble bâti singulier, qui n'a pas d'équivalent dans l'unité (ni même dans le grand ensemble paysager, toutes les autres zones industrielles ou commerciales étant beaucoup plus restreintes : Nolivier à Sainte-Rose, Jaula au Lamentin, Colin à Petit-Bourg, Forte-île à Goyave, *etc.*).

l'ambiance de la partie centrale de Jarry, caractérisée par la densité de ses bâtiments commerciaux (ici sur le Boulevard de Houëlbourg, axe principal de la ZIC)

crédit DEAL Guadeloupe

l'urbanisme commercial de Jarry, un paysage urbain singulier dans l'archipel

Jarry : une ZIC isolée des grands axes

ensemble immobilier de bureaux, sur un style architectural novateur pour Jarry (opération SEMSAMAR à la Jaille, près de l'échangeur des RN 1 et 11)

La ZIC de Jarry s'inscrit dans un cadre naturel qui lui donne des limites nettes : le littoral au Sud et à l'Est, une grande langue de forêt marécageuse au Nord et à l'Ouest. Même si Jarry repousse sans cesse ces limites (remblais de la Pointe Jarry, remblais divers sur l'emprise de la forêt marécageuse), la ZIC n'en reste pas moins à l'écart des grands axes de circulation et notamment de la RN 1 qui contourne Jarry. Cette situation géographique est une vraie originalité si l'on compare Jarry avec des zones équivalentes en France, le plus souvent implantées le long d'axes routiers majeurs, en entrée de ville.

De la sorte, la perception visuelle de Jarry est beaucoup moins forte que ce à quoi l'on pourrait s'attendre au vu de la surface bâtie. Il faut entrer volontairement dans Jarry pour en percevoir l'étendue et les principales caractéristiques. Finalement, c'est surtout la zone de la Jaille, et son urbanisme commercial implanté de linéairement de part et d'autre de la RN 1, qui est perçue par un large public (plus de 90 000 véhicules par jour, tronçon le plus fréquenté du réseau routier de l'archipel). Le tracé en longue ligne droite de ce tronçon ne fait qu'augmenter l'impact visuel des entrepôts hétéroclites construits de chaque côté de la voie, de leurs enseignes colorées disparates et des trop nombreux panneaux d'affichage publicitaire. À la Jaille, on retrouve ainsi le schéma plus classique des zones commerciales d'entrée d'agglomération urbaine.

seule la zone de la Jaille est véritablement perceptible depuis la RN 1 (Jarry étant enclavée et peu visible depuis les axes principaux)

Jarry : des zones résidentielles en marge de la ZIC

Mais Jarry ne se résume pas uniquement à l'urbanisme commercial. En étendant son aire d'influence, Jarry a atteint Moudong, plus à l'Est, près de la RN 1, où des immeubles commerciaux et des centres logistiques ont vu le jour. Ce faisant, Jarry a englobé la zone de « Houëlbourg-sur-Mer » où un grand lotissement pavillonnaire aisé s'est développé. De même, de part et d'autre de la RN 10 qui traverse Moudong, des quartiers résidentiels se sont construits en arrière du premier rideau d'immeubles commerciaux. L'habitat y est plus ancien et traditionnel à Moudong Nord (petit habitat pavillonnaire dense), et dominé par de grands ensembles immobiliers à Moudong Sud (surtout des résidences fermées composées de petits immeubles collectifs).

Assez fortement imbriquées avec l'urbanisme commercial de Jarry, ces zones résidentielles en sont indissociables, participant au vaste ensemble de Jarry / la Jaille / Moudong, renforçant le caractère hétéroclite de l'urbanisme de Jarry.

Jarry comporte aussi des zones résidentielles (ici à Moudong Sud)

grandes villas résidentielles et petits immeubles commerciaux se mêlent dans les zones périphériques (lotissement Houëlbourg sur Mer)

LA PERCEPTION DES PAYSAGES DE L'UNITÉ PAR LES ARTISTES

Coussin, 1810,
dans la Grande Rivière à Goyaves,
au quartier de Petit Bourg, à l'Habitation Hurel

« Le quartier de la Baie Mahaut est bordé, dans toute sa longueur, par le canal ou rivière salée ; il est le plus bas, le plus inondé, et le plus couvert de mangles et de palétuviers, de toute la Guadeloupe. Privé, plus qu'aucun autre, des vents salubres de l'Est, qu'intercepte la Grande Terre, il est aussi le quartier le plus malsain de l'île. [...] Le quartier du Petit Bourg, participe à l'insalubrité des terres qui avoisinent la rivière salée, par la quantité de marécages et de palétuviers qui couvrent ses cotes et ses bas fonds ; il n'en est pas moins bien cultivé : ses terres sont fertiles en sucre et en café. »

BOYER PEYRELEAU E., Les Antilles françaises et particulièrement la Guadeloupe, depuis leur découverte jusqu'au premier janvier 1823

La région de Baie-Mahault / Petit Bourg est aujourd'hui très peuplée et son rayonnement économique est majeur dans l'archipel. Ce sont ces éléments qui ressortent de la perception actuelle des paysages de l'unité. Mais la région n'a pas toujours eu cette importance, et les représentations ont été limitées pendant longtemps. Cela tient sans doute à l'insalubrité de toute la zone littorale, peu propice à susciter l'intérêt des artistes des siècles passés.

Les premiers dessinateurs qui s'intéressèrent aux paysages de l'unité, Coussin et Budan, n'illustraient pas forcément des sites emblématiques, mais plutôt des paysages représentatifs, tels la Grande Rivière à Goyaves et sa forêt alentour, ou encore le village de Baie-Mahault.

Par la suite, seuls les paysages du Sud de l'unité (région de Petit Bourg) ont continué à faire l'objet de représentations, par le biais des cartes postales. Avec ce support, apparaissent également les premières représentations du bourg du Lamentin (rattaché à l'unité). Ces vues anciennes du bourg, immortalisant les monuments et les ouvrages d'art, constituent d'ailleurs l'essentiel des supports existants pour la commune du Lamentin, qui semble avoir été oubliée des représentations par la suite.

Paradoxalement, à une époque où ce sont les sites urbains et côtiers qui sont majoritairement représentés sur les cartes postales (première moitié du 20e siècle), à Petit Bourg ce sont surtout les sites d'eau qui ont intéressé les photographes, et tout particulièrement le Saut de la Lézarde.

Le poids des sites de Petit-Bourg reste majeur dans les représentations iconographiques récentes de l'unité. À l'exception d'une seule peinture de paysage, œuvre de Ronsin, il s'agit essentiellement de photographies des sites touristiques des reliefs forestiers de l'unité : Route de la Traversée, Maison de la forêt, Cascade aux Ecrevisses (qui se substitue au Saut de la Lézarde), la Rivière de Bras David, etc. Ces photographies mettent en avant surtout les paysages du Parc National.

Ces images, les seules qui évoquent les paysages de l'unité aujourd'hui, restent toutefois largement minoritaires dans la foule des représentations touristiques de l'archipel qui se focalisent surtout sur les sites balnéaires de Guadeloupe.

En outre, ces images touristiques ne sont pas vraiment représentatives de la diversité des paysages de l'unité. Conscients de cet écart entre représentations et réalité, les auteurs des Beaux Livres de photographies ont récemment cherché à présenter ce territoire autrement, pour ce qu'il est réellement. C'est ainsi qu'apparaissent les premières représentations des « nouveaux » paysages de Jarry, avec leur succession infinie de bâtiments industriels. De même, Petit-Bourg commence à ne plus exister seulement en tant que « commune d'entrée du Parc National », grâce à un intérêt nouveau pour son port de pêche, ses champs, *etc*.

C'est une évolution majeure envers des paysages très longtemps occultés, même si les représentations artistiques restent encore partielles vis-à-vis de l'identité paysagère très urbaine de l'unité.

A. Chopin, Jarry, 2008

A. Chopin, port de Petit-Bourg, 2008

éd. Candalen, centrale électrique de Baie-Mahault

éd. Boisel, église du Lamentin

Ronsin, Baie de Petit-Bourg, 1949

LES PAYSAGES EMBLÉMATIQUES DE L'UNITÉ

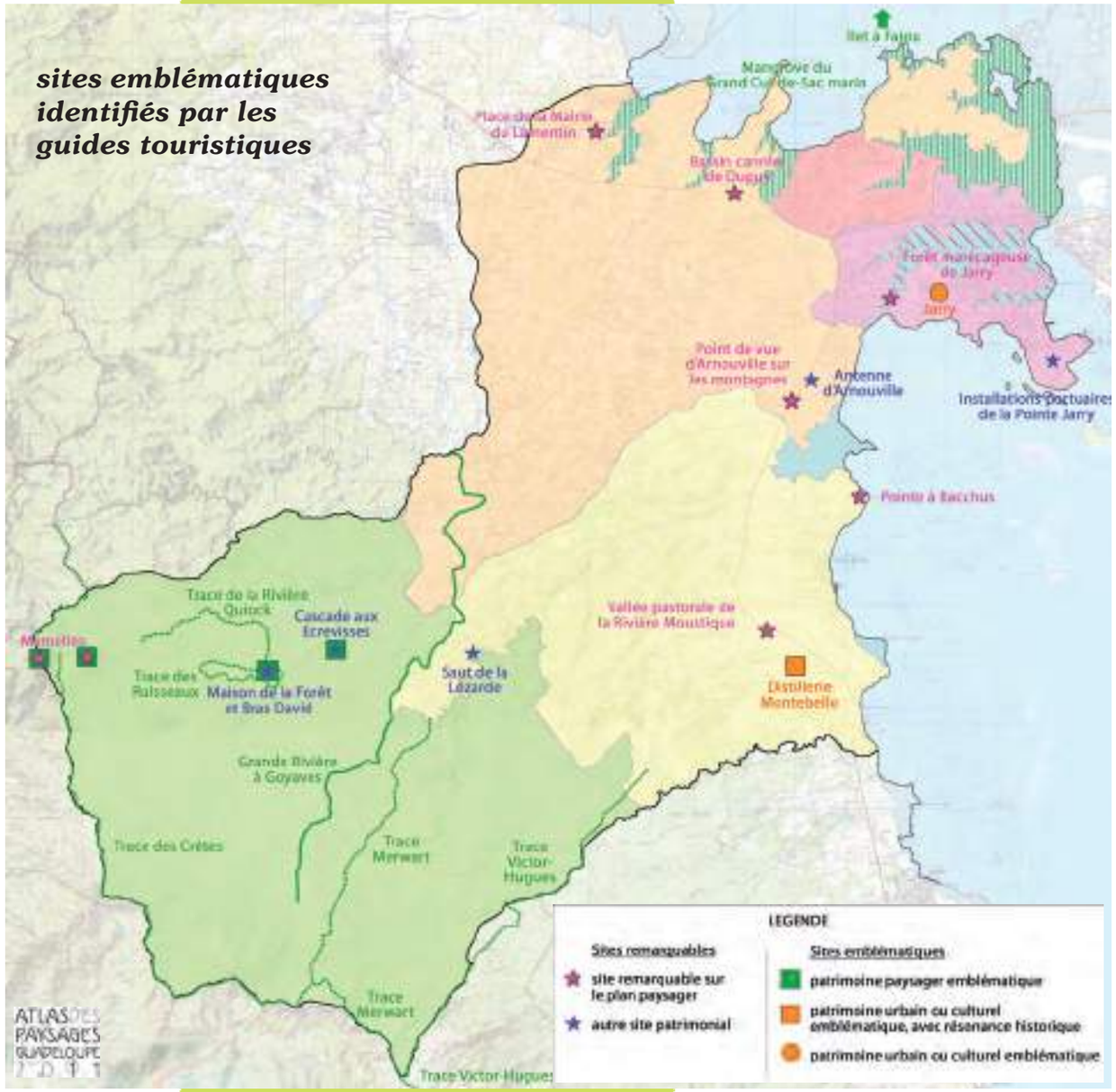

Dans les guides étudiés, les paysages du Sud de l'unité (secteur de Petit-Bourg) sont essentiellement décrits comme un ensemble de collines et vallons. La section résidentielle de Vernou est souvent citée, mais l'ensemble du paysage est généralement donné comme verdoyant. Les sites retenus comme emblématiques sont les sites forestiers et sites d'eau des hauteurs de l'unité, paysages naturels par excellence (majoritairement situés au sein du Parc National, sur la route de la Traversée).

Contrastant avec ces paysages bucoliques, le secteur de Baie-Mahault est généralement présenté dans les guides comme une extension de Pointe-à-Pitre, et souvent évoqué à travers le paysage urbain et industriel de la zone de Jarry. Sa position géographique particulière, à la jonction des deux îles principales et à l'interface entre les Grand et Petit Culs-de-sacs Marins, est soulignée (*de même que son importance dans l'économie régionale*). Les ponts qui enjambent la Rivière Salée en sont parfois pris comme symboles.

L'ancienne identité cannière est parfois évoquée, surtout pour la partie Nord de l'unité (Lamentin / Ravine Chaude), notamment à travers l'usine de Grosse Montagne (*qui se rattache en réalité à l'unité voisine de Sainte-Rose*). En partie Sud, la distillerie Montebello est citée par certains guides, mais sans que ceux-ci n'établissent de lien avec l'identité cannière désormais résiduelle de l'unité.

LES SIGNES VISIBLES D'ÉVOLUTION

• la poursuite de l'extension urbaine

De grandes opérations immobilières sont sorties de terre récemment sur l'unité, souvent en limite des zones urbaines traditionnelles, que ce soit au plus près des espaces agricoles (Colin, Basse-Lézarde, Blacon, etc.), sur le littoral (Roujol, Arnouville, etc.) ou en limite du massif forestier (l'Orée du Parc, *etc.*).

Leur intégration paysagère est donc souvent moins bonne que celle du bâti traditionnel en contexte boisé, même si dans de rares cas, ces opérations s'accompagnent d'aménagements paysagers qualitatifs (Colin).

D'importants ensembles d'immeubles commerciaux ont également été construits ces dernières années, le plus souvent implantés directement sur les axes de circulation très fréquentés (Convenance, Dalciat, *etc.*). La nécessité commerciale d'être bien en vue des automobilistes est le plus souvent antagoniste au souci d'intégration paysagère dans ce cas.

En outre, les constructions privées se poursuivent, éparpillées dans les secteurs traditionnels. Chacune, considérée indépendamment, est de faible emprise, mais leur multiplication représente une surface bâtie neuve tout à fait notable. De plus, ces nouvelles constructions viennent densifier le bâti des vallons.

Réunies, toutes ces constructions récentes sont autant de signes visibles d'une extension urbaine encore d'actualité sur l'unité, dans la continuité du mouvement entamé depuis plusieurs décennies.

aménagements paysagers du parc d'activités de Colin

bâtiments récents implantés sur le littoral de Roujol

fort impact visuel des opérations immobilières récentes (ici les bâtiments de Roujol)

nouvel ensemble immobilier dense (l'Orée du Parc)

le plus souvent, les nouvelles zones commerciales s'implantent au plus près des axes de circulation, sans réel souci d'intégration paysagère (ici à Dalciat, sur la RN 2)

l'extension urbaine est commune à toute l'unité, qu'il s'agisse de vaste opération immobilière comme à Dalciat …

… ou de constructions privées isolées (ici à Bragelogne)

le nouveau Parc d'Activités de Colin, à Petit-Bourg

• de nouvelles typologies urbaines

Les nouvelles opérations immobilières observées dans l'unité, qu'il s'agisse de lotissements ou d'ensembles collectifs, sont de plus en plus souvent sur le modèle des résidences fermées (Moudong Sud, Biglette, Tabanon, Fontarabie, Grippière, etc.). Ce mode d'implantation du bâti est en rupture avec la typologie urbaine de l'unité, surtout linéaire ou en poches directement innervées par la voirie du domaine public. Cette nouvelle typologie urbaine favorise la création de « ghettos », même si dans ces cas il s'agit le plus souvent de « ghettos riches ». Quoi qu'il en soit, c'est un constat regrettable en matière de maillage urbain et de mixité sociale indispensables à la vie en ville.

• vers la fin de l'extension urbaine ?

L'urbanisation de l'unité a été tellement importante durant les dernières décennies que son extension semble avoir atteint ses limites globalement. Elle se heurte désormais à la limite de la forêt domaniale (sur les reliefs) ou à des pôles agricoles protégés (GFA) ou identifiés comme des maillons essentiels de la sole agricole de la région. De plus, il semble qu'une certaine prise de conscience politique se dessine en faveur de la préservation des derniers espaces naturels interstitiels (fonds de ravines, etc.) et des pôles agricoles majeurs. On peut donc logiquement imaginer qu'il n'y aura plus d'extension urbaine à très grande échelle sur le territoire de l'unité.

Cependant, l'urbanisation va se poursuivre encore, *a minima*, sur les sites des grandes opérations programmées telles que Gourde Liane, Fond-Budan, Dalciat, Colin, Convenance, *etc*.

• l'extension de Jarry

La ZIC de Jarry est récente puisque les prémices de son développement ne remontent qu'à la fin des années 1970. Mais ce développement a été exponentiel, débordant sur la forêt marécageuse, au niveau de la Jaille, au plus près de la RN 1. On aurait pu penser que Moudong deviendrait la nouvelle porte de Jarry, sur sa façade Ouest, la RN 1 constituant alors une limite physique à l'extension de l'urbanisme commercial de ce côté. Cette configuration est d'ailleurs soutenue par les différents schémas d'aménagement du territoire (SAR, PLU, etc.) qui soulignent tous la nécessité de stopper l'accroissement de Jarry pour favoriser le développement de pôles économiques d'équilibre.

Mais la réalité est toute autre : l'activité appelle l'activité. Et l'exemple de Jabrun est éloquent. Une vaste ZAC y est en cours d'aménagement (dont le complexe de Jardi'Village) et constitue donc un débordement de la zone de Jarry / Moudong de l'autre côté de la RN 1 qui la contenait jusqu'à présent. Si l'on considère d'un autre côté le développement en cours de la zone de Gourde Liane (lycée, immeubles collectifs, etc.), c'est l'avenir du pôle cannier de Convenance qui est remis en question. Sa disparition au profit des zones bâties serait une modification importante des paysages de la partie centrale de l'unité, sur un axe très circulé et donc très exposé aux regards.

un nouveau type d'urbanisation en plein essor : les résidences closes (Tabanon)

destinées aux classes moyennes, ces résidences sont refermées sur elles-mêmes

Jabrun

crédit DEAL Guadeloupe

LES ENJEUX

• Enjeux régionaux

- la couverture forestière actuelle, désormais peu susceptible d'évoluer
  - ⇨ la totalité des reliefs forestiers, la mangrove et la forêt marécageuse du littoral
  - ⇨ mais pas les bois isolés ni la végétation d'accompagnement du bâti (importante)

- les extensions urbaines : dévitalisation des bourgs et rurbanisation
  - ⇨ toute l'unité en rurbanisation de l'agglomération Centre
  - ⇨ à une moindre échelle au sein de l'unité : Belcourt et Destrellan / bourg de Baie-Mahault, Bellevue et Morne-Bourg / bourg de Petit-Bourg, Bréfort / bourg du Lamentin

- la discontinuité urbaine : urbanisation diffuse, éclatement des poches d'habitat, et hégémonie de l'habitat pavillonnaire
  - ⇨ Convenance / Plaisance, Fond-Budan, Gourde Liane, Biglette, Lemercier, Pasquereau, Dalciat, Wonche / les Abricots, Orée du Parc / Barbotteau, Hurel / Papin, Tabanon, Desrozières, Daubin / Versailles, Arnouville, Colin, Bellevue / Pointe à Bacchus, Blonde, Grande-Savane, Carrère / Montebello, Bergette ... Jarry, les zones artisanales de Colin, Jabrun et Beausoleil 2

- des paysages canniers stables, mais pas forcément pérennes à moyen terme
  - ⇨ pression foncière : Convenance / Gourde Liane, Bourdon / Routa
  - ⇨ une diversification agricole tournée vers les cultures maraîchères et fruitières
  - ⇨ Féneteau, Choisy, Desbordes, Glacière, Roujol

- l'intégration paysagère délicate & la banalisation de l'architecture contemporaine au cœur des paysages urbains et ruraux
  - ⇨ Dalciat, Bréfort, le lotissement de Houëlbourg-sur-Mer, le PAG et la Pointe Jarry

- des paysages urbains en rénovation de grande ampleur
  - ⇨ la place de la mairie & le littoral Nord de Baie-Mahault

- la route : un support majeur de perceptions des paysages
  - ⇨ la chaîne de la Basse-Terre à Versailles & Colin (RN 1) ainsi qu'à Beausoleil (RN 2), le bassin cannier de Dupuy (RN 2), l'étagement des milieux naturels de la Route de la Traversée & les Mamelles (RD 23), la forêt marécageuse de Jarry (RN 10 & RD 32), le Petit Cul-de-Sac Marin à Morne-Bourg (RN 2001)

- l'urbanisation linéaire : un obstacle visuel entravant les perceptions paysagères
  - ⇨ Roussel / Montauban / Prise d'Eau / Barbotteau / Vernou / Cocoyer / Hauteurs-Lézarde / Roche-Blanche, Convenance / Plaisance / la Retraite / Chapelle-Sainte-Thérèse / Chantilly / Raifer / Budan / Blachon / Beausoleil

- de nombreux éléments de « pollution visuelle » en bord de route
  - ⇨ la Jaille

- les nouveaux tracés routiers : perturbateurs ou promoteurs des paysages de l'archipel ?
  - ⇨ la route du Pont de l'Alliance (RN 11)

- la valorisation des paysages : des scénographies variées
  - ⇨ cascade aux Ecrevisses, maison de la Forêt, aires de repos de Corossol, Bras David & Petit David, trace de la Rivière Quiock, Sentier des Sources, sentiers des Mamelles de Petit-Bourg et de Pigeon, Saut de la Lézarde, Pointe à Bacchus

- des publics divers, notamment endogènes
  - ⇨ aires de repos de Corossol & Bras David, plage de Viard

Enjeux locaux

une pression foncière croissante sur les espaces agricoles et naturels

L'unité a une identité urbaine affirmée. Elle est directement concernée par les 1ère et 2e couronnes urbaines de l'Agglomération Centre qui ont entraîné très tôt une forte croissance démographique et la progression urbaine induite. La commune de Baie-Mahault a ainsi entamé sa hausse de population dès la fin des années 1970 avec un taux de croissance 90 fois plus élevé que la moyenne régionale de 1975 à 1982. Cette croissance est restée très forte par la suite, multipliant par 4 la population de la commune entre 1968 et 2008 (soit 9 fois plus que l'augmentation globale de la population de l'archipel sur la même période). La commune de Petit-Bourg, concernée par la 2e couronne urbaine de l'agglomération a connu une croissance plus tardive (décennie 1990) et plus modérée, sa population ayant « seulement » doublé de 1968 à 2008. Il faut dire que le territoire de Petit-Bourg était déjà relativement urbanisé en 1968 (10 342 habitants), apprécié de la bourgeoisie commerçante pointoise comme lieu de villégiature (« changement d'air »), notamment à Vernou.

Même si la croissance démographique a désormais ralenti sur l'unité (le territoire s'approchant de la « saturation urbaine »), elle y reste malgré tout plus forte que la moyenne régionale, continuant à faire peser sur l'unité une forte pression foncière. Les quelques poches agricoles encore préservées sont souvent couvertes par des GFA (Birmingham, Dupuy / Pointe Saint-Vast, Versailles, Arnouville, Basse-Lézarde). D'autres secteurs sont protégés par les documents d'urbanisme ou couverts par des périmètres de risques naturels qui les rendent inconstructibles (vallée de la Rivière Moustique). Les terrains disponibles pour les constructions sont donc rares désormais. Quand ils ne sont pas protégés, les bassins agricoles sont donc fortement exposés à la pression foncière (Convenance / Gourde Liane, Bourdon / Routa, Feneteau).

La végétation d'accompagnement du bâti et les boisements isolés ne sont quant à eux concernés par aucune protection. Ils ont pourtant une importance notable sur l'unité, participant grandement à son identité boisée. Dans un contexte de forte pression foncière, il est prévisible que l'urbanisation empiète prochainement sur ces espaces résiduels, au détriment de ce patrimoine végétal et paysager, avec un impact probablement minime au cas par cas mais devenant problématique par répétition. Sans son écrin de végétation, le bâti (très présent dans l'unité) serait alors beaucoup plus exposé au regard, transformant la perception des paysages de l'unité.

constructions récentes sur la route de Tabanon (Petit-Bourg)

la croissance de Jarry

© DYann MARÉCHAUX

simulation de l'extension envisgée par le PAG

nombreux remblais en marge de la forêt marécageuse de Jarry

des espaces naturels à valoriser sur le littoral

La ZIC de Jarry est récente puisque les prémices de son développement ne remontent qu'à la fin des années 1970. Mais ce développement a été exponentiel, débordant sur la forêt marécageuse, au niveau de la Jaille, au plus près de la RN 1. On aurait pu penser que Moudong resterait la porte Ouest de Jarry, la RN 1 constituant alors une limite physique à l'extension de l'urbanisme commercial de ce côté. Cette configuration est d'ailleurs soutenue par les différents schémas d'aménagement du territoire (SAR, PLU, etc.) qui soulignent tous la nécessité de stopper l'extension de Jarry pour favoriser le développement de pôles économiques d'équilibre.

Mais la réalité est toute autre : l'activité appelle l'activité. Et l'exemple de Jabrun est éloquent. Une vaste ZAC y est en cours d'aménagement et constitue donc un débordement de la zone de Jarry / Moudong de l'autre côté de la RN 1 qui la contenait jusqu'à présent. Si l'on considère d'un autre côté le développement en cours de la zone de Gourde Liane (lycée, immeubles collectifs, etc.), c'est l'avenir du pôle cannier de Convenance qui est en question. Sa disparition au profit des zones bâties serait une modification importante des paysages de la partie centrale de l'unité, sur un axe très circulé et donc très exposé aux regards. Non loin de là, le PAG prévoit lui de s'étendre en remblayant les eaux du Petit Cul-de-Sac Marin situées au-devant des quais (25 ha), poursuivant l'extension de Jarry et la logique entamée dans les années 1990 (premiers remblais).

Malgré les protections réglementaires et la gestion de l'ONF et du Conservatoire du Littoral, la forêt marécageuse de Jarry reste menacée par cette croissance, et plus encore les prairies humides et les marais adjacents, perçus comme des espaces vierges sans grand intérêt. C'est là un enjeu notable car, au-delà de la valeur écologique de ces milieux naturels, il s'agit aussi d'un élément de paysage original qui assure un écrin de verdure autour de la vaste zone de Jarry, et qui en dissimule l'urbanisme commercial désordonné, coloré et hétéroclite depuis les territoires alentours.

nombreuses décharges sauvages (ici sur le littoral de Houëlbourg-sur-Mer)

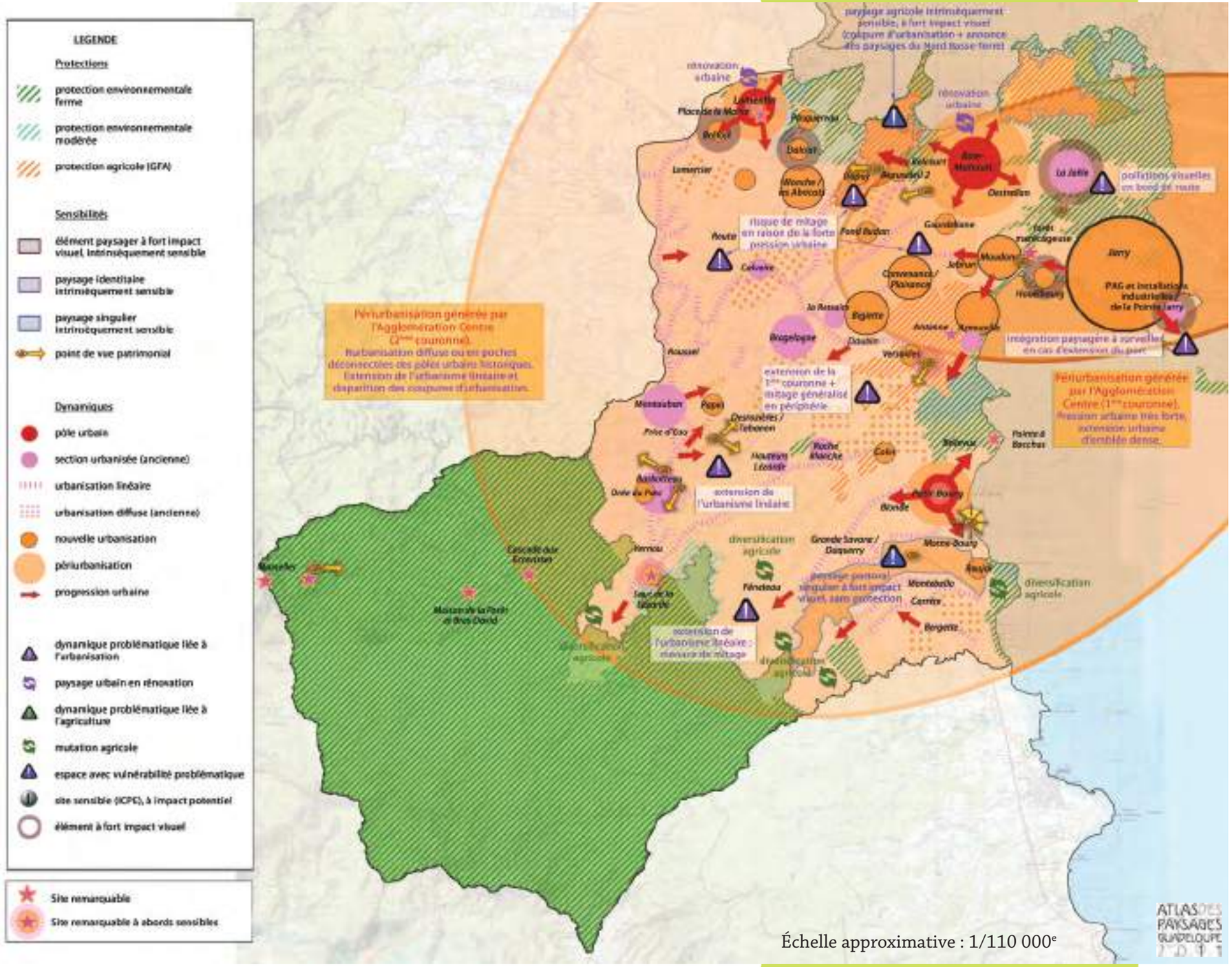
LEGENDE
Protections
protection environnementale ferme
protection environnementale modérée
protection agricole (GFA)
Sensibilités
élément paysager à fort impact visuel, intrinsèquement sensible
paysage identitaire intrinsèquement sensible
paysage singulier intrinsèquement sensible
point de vue patrimonial
Dynamiques
pôle urbain
section urbanisée (ancienne)
urbanisation linéaire
urbanisation diffuse (ancienne)
nouvelle urbanisation
périurbanisation
progression urbaine
dynamique problématique liée à l'urbanisation
paysage urbain en rénovation
dynamique problématique liée à l'agriculture
mutation agricole
espace avec vulnérabilité problématique
site sensible (ICPE), à impact potentiel
élément à fort impact visuel
Site remarquable
Site remarquable à abords sensibles
paysage agricole intrinsèquement sensible, à fort impact visuel (coupure d'urbanisation + annonce des paysages du Nord Basse-Terre)
rénovation urbaine
risque de mitage en raison de la forte pression urbaine
pollutions visuelles en bord de route
Périurbanisation générée par l'Agglomération Centre (2ème couronne). Suburbanisation diffuse ou en poches déconnectées des pôles urbains historiques. Extension de l'urbanisme linéaire et disparition des coupures d'urbanisation.
extension de la 1ère couronne + mitage généralisé en périphérie
Périurbanisation générée par l'Agglomération Centre (1ère couronne). Pression urbaine très forte, extension urbaine d'emblée dense.
intégration paysagère à surveiller en cas d'extension du port
extension de l'urbanisme linéaire
diversification agricole
pression pastorale singulière à fort impact visuel, sans protection
extension de l'urbanisme linéaire : menace de mitage
Échelle approximative : 1/110 000e

L'UNITÉ PAYSAGÈRE DES

VALLONS FORESTIERS DE GOYAVE

crédit DEAL Guadeloupe

LE CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE

- **fiche de caractérisation**

île : **Basse-Terre**

communes : **(Capesterre Belle-Eau)**
Goyave

superficie de l'unité: **66,5 Km²**

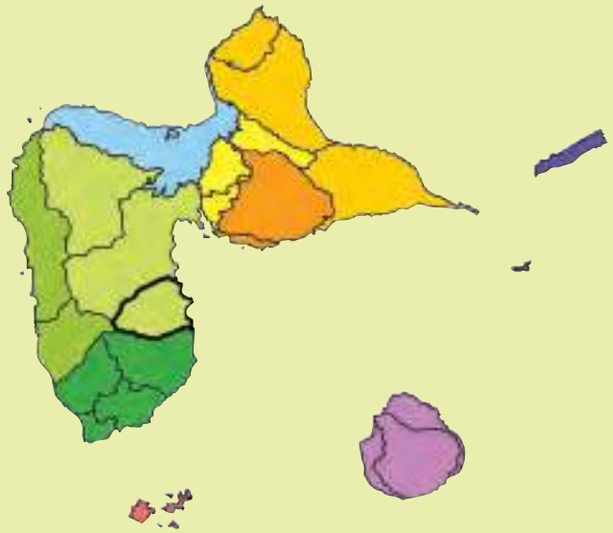

LES CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES DE L'UNITÉ

Carte synthétique de présentation de l'unité paysagère des vallons forestiers de Goyave et de ses limites

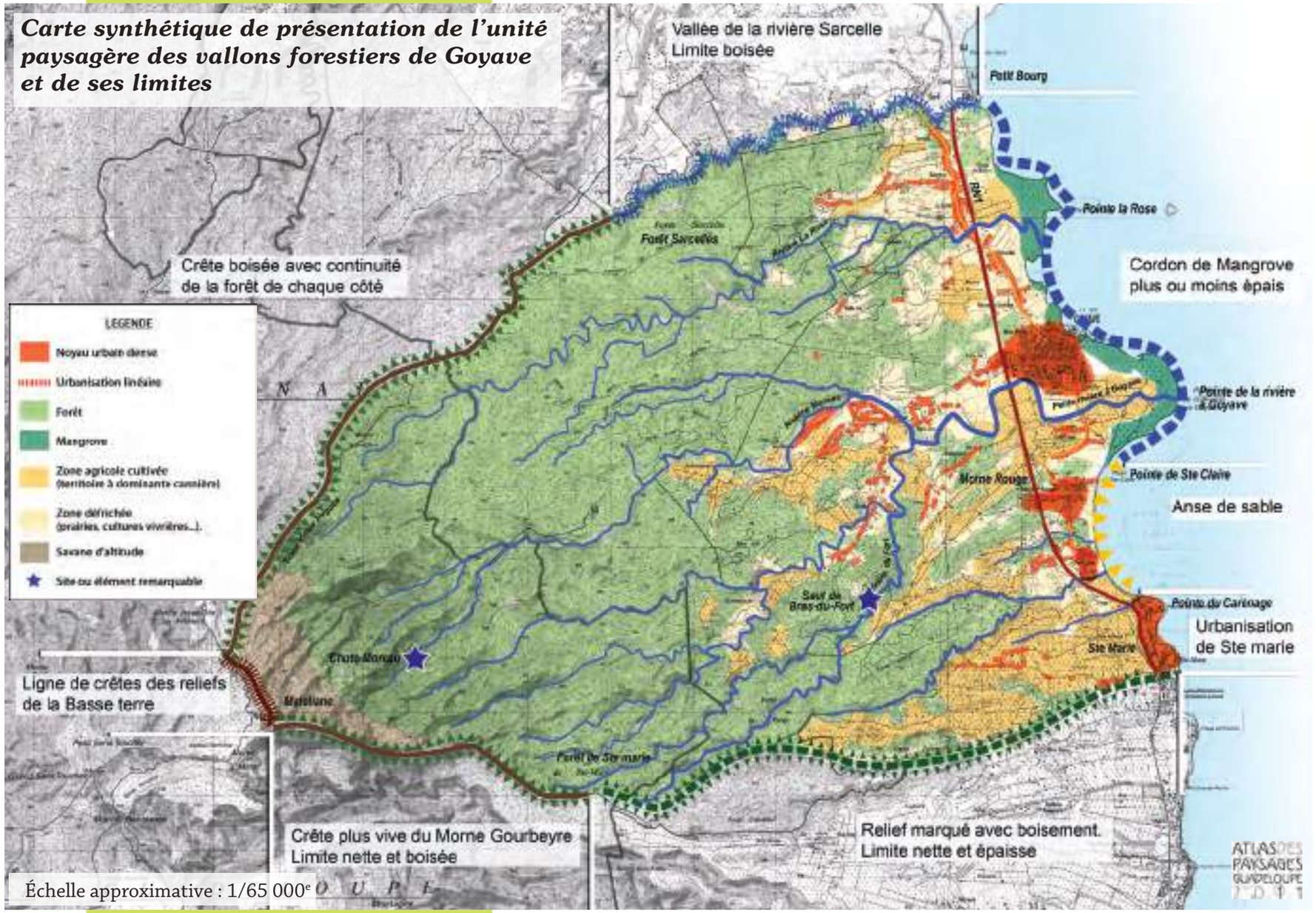

un relief vallonné

L'unité paysagère de Goyave est la plus petite unité du grand ensemble de la pénéplaine nord-orientale de la Basse-Terre. Elle présente un relief vallonné, organisé de manière régulière au Nord de l'unité, orienté WSW-ENE globalement, perpendiculairement au trait de côte. Les vallons y sont assez serrés, sans fonds plats. Les crêtes des mornes sont assez larges.

Ce vallonnement est plus mouvementé au Sud de l'unité, avec des vallons plus étroits entre des mornes aigus et moins rectilignes. Les fortes pentes y sont soulignées par la valorisation agricole des sols.

Le vallonnement de l'unité de Goyave est bien perceptible depuis la RN 1. En coupant les vallons, le tracé de cet axe présente de grandes côtes et descentes successives, qui contrastent avec la séquence de la vallée de la Rivière Moustique au Nord (Petit-Bourg) et avec les longues lignes droites planes au Sud de Sainte-Marie (plan incliné de Capesterre).

À Goyave, tous les mornes ont à peu près la même altitude. Il n'y a donc pas de vues latérales possibles au-delà du morne suivant qui fait obstacle systématiquement. Les vues sont donc cadrées dans le sens du vallonnement, dirigées soit vers la montagne, soit vers la mer. Les points de vue à large panorama sont très rares dans l'unité.

le vallonnement descendant des hauts sommets de l'unité (Forêt Georges)

les grandes côtes du tracé de la RN 1 à Goyave (morne de Sainte-Claire)

le vallonnement accentué du relief (Dame Jeanne Cassée)

• une forte dominante forestière

comme partout en Basse-Terre, les reliefs boisés de la chaîne montagneuse surplombent l'unité (Sarcelle)

Les vallons de Goyave sont fortement boisés. Il s'agit le plus souvent de boisements naturels, même s'ils appartiennent parfois à des formations secondaires. L'unité a donc vraiment une identité forestière.

Le massif forestier s'étend sur les hauteurs du relief bien-sûr, comme pour toutes les unités paysagères de la Basse-Terre. Mais à Goyave, il occupe aussi les fonds de vallons et même les versants des mornes (surtout au Nord). De grandes langues forestières s'avancent donc très loin dans l'unité, près du littoral. Au total, le massif forestier couvre une large superficie de l'unité.

Depuis le littoral jusqu'aux crêtes du relief, les formations forestières se succèdent et s'étagent. On y trouve ainsi des boisements appartenant à la forêt des piémonts ombrophiles, forme simplifiée et anthropisée de la forêt ombrophile largement présente sur les reliefs de l'unité. Plus haut, c'est le domaine de la forêt altimontaine et des fourrés d'altitude. De petites étendues de savanes d'altitude occupent les plus hauts sommets.

la forêt couvre une grande partie de l'unité (ici la Forêt Georges, vue depuis les hauteurs de Four-à-Chaux)

sur l'unité de Goyave, la forêt s'insinue aussi très loin dans les vallons (dont elle occupe le fond et parfois les versants), et vient ainsi, parfois, jusqu'à proximité du littoral (Sarcelle)

crédit DEAL Guadeloupe

la forte occupation forestière de l'unité, descend près du littoral, ne laissant souvent que les crêtes de mornes valorisées (ici la Forêt George sur les hauteurs de Christophe)

des paysages étagés

les ponts de l'ancienne Route Coloniale 1 (pont métallique de la Rivière la Rose)

hégémonie de la banane (Dame Jeanne Cassée)

cultures maraîchères ponctuelles (l'Ermitage)

Les paysages des vallons forestiers de Goyave suivent un étagement général depuis la côte vers les reliefs de l'unité. La valorisation historique du territoire s'est concentrée sur le littoral, où plusieurs sections urbaines s'égrainent le long de la RD 33, ancienne RN 1. La plus importante de ces sections est bien-sûr le bourg de Goyave, aujourd'hui contourné à l'Ouest par l'actuelle Nationale 1. Cette valorisation littorale s'est établie au fil des siècles autour de la Route Coloniale n°1, pour laquelle des ponts métalliques innovants (structure rivetée type « Eiffel ») ont été construits pour franchir les deux principales rivières de l'unité : pont de la Rivière la Rose et pont de Sainte Claire, sur la Rivière à Goyave.

En remontant le relief, on rencontre ensuite un étage à forte vocation agricole. Les parcelles y sont principalement cultivées en crêtes de mornes, redescendant parfois sur leurs versants (surtout au Sud où les crêtes sont plus étroites). C'est le cas à Sarcelle, Morne à Gomme, sur les hauts de Forte-Île, à l'Ermitage, Morne Rouge, Frédy, Dame Jeanne Cassée, etc.

Les cultures y sont à large dominante bananière, même si le maraîchage est bien présent à Sarcelle et en fond de vallée de la Rivière Moreau.

Quelques parcelles de canne sont cultivées à Frédy. L'ananas semble s'affirmer comme une culture de diversification de la banane, cultivé ça et là dans l'étage agricole.

Chaque morne est desservi par une route unique, de petit gabarit et avec peu de ramifications. Presque aucune voie ne passe d'un morne à l'autre. Il faut redescendre sur la RN 1 pour changer de vallon.

l'urbanisation concentrée sur le littoral, dominée par un étage agricole et forestier (vue sur le bourg de Goyave depuis les hauteurs du Morne à Gomme)

Au Nord de l'unité, le couvert forestier occupe aussi les pieds de mornes formant une coupure forestière entre la mince plaine littorale et les crêtes agricoles des mornes (Forte-Île, Sarcelle). C'est également le cas à Douville, où le morne n'est défriché en crête que sur une faible emprise, pour l'implantation de constructions éparses (Belle-Vue), ce qui en fait une exception au sein de l'étage agricole. Le bâti lâche reste toutefois minoritaire sur ce morne largement couvert par le massif forestier. Douville constitue donc une avancée forestière proche du littoral. C'est le cas aussi avec la Forêt Georges, plus au Sud. Ces mornes boisés accentuent la dominante forestière de l'unité.

Au-delà de l'étage agricole, ce sont les reliefs forestiers de l'unité.

parfois (surtout au Sud), les cultures redescendent sur les versants (Bonfils)

au Nord de l'unité, une coupure forestière sépare les crêtes cultivées de la plaine littorale (route de Sarcelle)

à Douville, c'est une urbanisation diffuse qui s'est implantée en crête (Belle-Vue)

en arrière de l'urbanisation littorale apparaît un étage agricole, le plus souvent implanté sur les crêtes des mornes (Frédy)

les sommets boisés de la chaîne montagneuse centrale de la Basse-Terre font suite à l'étage agricole (Barthélémy)

contact net entre l'étage agricole et la forêt des sommets (Dame Jeanne Cassée)

• des reliefs forestiers peu accessibles

Le massif forestier qui occupe l'étage supérieur, au-dessus des zones cultivées, s'étend jusqu'à la crête du relief. C'est un massif forestier très peu accessible. Aucune voie bitumée n'y pénètre, seulement deux routes forestières (route forestière de Moreau et route forestière des Mineurs), qui ne s'avancent d'ailleurs pas très profondément dans le massif. Au-delà, il faut emprunter l'unique sentier de randonnée pédestre pour gravir les pentes forestières du relief. Ce sentier, assez peu fréquenté, permet d'accéder aux Chutes Moreau (100 m), seul site naturel valorisé au sein du massif forestier de l'unité.

Même si des travaux d'aménagement ont été réalisés récemment (juillet 2009) sur la route d'accès au parking ainsi que sur le début de la trace, il faut toujours marcher pendant plusieurs heures au cœur de la forêt dense humide pour atteindre les Chutes Moreau, preuve du caractère sauvage du massif forestier de l'unité de Goyave.

Bien que la crête du relief de l'unité soit dominée par le plus haut sommet du grand ensemble paysager (la Matéliane : 1 298 m), son impact visuel est limité au sein de l'unité. Le plus souvent, le massif forestier qui couvre les pentes du relief fait obstacle aux vues lointaines vers ce sommet éloigné du littoral.

seuls quelques rares sentiers de randonnée permettent de découvrir le massif forestier des hauteurs (sentier des Chutes Moreau)

les routes qui accèdent au massif forestier sont rares, laissant de grandes étendues de forêt sauvage (route forestière de Moreau)

l'aire de stationnement des Chutes Moreau, seul site de l'étage forestier aménagé pour accueillir du public

une large vallée centrale

large emprise de l'habitat loin dans la vallée (lotissement sur les hauteurs de Moreau)

Le réseau hydrographique des vallons forestiers de Goyave est composé principalement de petites ravines s'écoulant en fond de vallons. La Rivière à Goyave fait exception. Elle est alimentée par deux affluents majeurs, la Rivière Moreau et la Rivière Bonfils, qui drainent une grande partie du bassin versant oriental de la Matéliane. Le débit résultant est fort.

Ensemble, ces trois rivières ont modelé une vallée beaucoup plus large que les autres, au centre de l'unité. Cette modification de la topographie générale entraîne une remontée de l'étagement de l'unité. Ainsi, l'habitat y pénètre beaucoup plus en profondeur du territoire. Sur la route de Bonfils, l'habitat est essentiellement linéaire et diffus. Les lotissements résidentiels et les ensembles collectifs sont plus fréquents sur la route de Moreau.

Ici c'est surtout le fond de vallée qui est valorisé, à la différence des autres vallons de l'unité, presque toujours boisés. La vocation agricole est repoussée en fonds de vallées et sur le léger relief de l'interfluve.

la Rivière Moreau, affluent de la Rivière à Goyave qui a modelé une large vallée en arrière du bourg de Goyave (Bois Sec)

En aval de la vallée de la Rivière à Goyave, se dessine une plaine littorale, caractérisée par un relief très plat. Elle est occupée par de grandes parcelles de bananes que traverse la RN 1. L'impact paysager de ces bananeraies est donc fort, marquant l'identité agricole de Goyave. Des prairies humides et un rideau côtier de mangrove s'étendent près de l'estuaire de la rivière. Leur accès est difficile, compliqué par le statut privé du foncier situé entre la route et ces milieux humides littoraux. Leur perception visuelle s'en trouve très atténuée.

Globalement, la vallée de la Rivière à Goyave présente donc un étagement aussi net que pour le reste de l'unité, malgré ses spécificités. S'y succèdent ainsi la mangrove, les prairies humides, la plaine bananière, puis un vaste secteur résidentiel, des fonds agricoles, et enfin les reliefs forestiers.

résidence d'immeubles collectifs, poche d'habitat dense (Fort-Ile)

un lotissement récent (Moreau)

les bananeraies de la plaine littorale, bien visibles depuis la RN 1 (Fond Boyer)

valorisation agricole en fond de vallée de la Rivière à Goyave, originalité au sein de l'unité (Forte-Ile)

un littoral mixte

fermeture visuelle générée par le rideau littoral de mangrove (prairies humides de la Pointe la Rose)

il faut reculer à l'intérieur des terres et prendre de la hauteur, pour bénéficier de vues sur le littoral (Frédy)

Une longue bande de mangrove occupe le littoral sur toute la partie Nord de l'unité. Elle a plus d'épaisseur au niveau des embouchures des deux principales rivières (la Rivière la Rose et la Rivière à Goyave). La mangrove forme un écran visuel assez haut au niveau du contact maritime de l'unité qui s'en trouve refermée visuellement sur elle-même.

L'accès à ce cordon boisé littoral est souvent difficile, situé en arrière de parcelles agricoles. il faut donc prendre de la hauteur et monter sur les mornes de l'unité pour retrouver une ouverture visuelle sur l'environnement maritime de l'unité : le Petit Cul-de-Sac Marin et la côte Sud de la Grande-Terre.

Cette végétation littorale ferme les vues maritimes sur l'unité, dissimulant la plupart des sections urbaines qui s'égrainent près de la côte. Seul le bourg de Goyave est bien visible, grâce à son littoral urbain et à son implantation à cheval sur les flancs d'un morne.

Palétuvier rouge de la mangrove

vue sur le littoral, avec au loin, le Petit Cul-de-Sac Marin et la côte Sud de la Grande-Terre (Four à Chaux)

crédit DEAL Guadeloupe

le littoral de l'unité, en grande partie occupé par la mangrove, juste interrompue par le bourg de Goyave

crédit DEAL Guadeloupe

la grande anse sableuse de Sainte-Claire, ouverture littorale majeure au Sud de l'unité

La seule véritable ouverture maritime, ponctuelle, se situe au niveau du port de Goyave, au pied du morne du centre-bourg. Ce petit port de pêche aujourd'hui paisible a longtemps été le port sucrier de l'usine Marquisat (Capesterre Belle-Eau) à laquelle il était relié par une voie ferrée.

Cette fermeture littorale globale au Nord de l'unité contraste fortement avec la grande plage de sable gris qui se dessine au Sud, au fond d'une large baie (Anse de Sable). Il s'agit de la longue plage de Sainte-Claire, située au pied des mornes bananiers du Sud de l'unité. Même si elle ne fait pas l'objet d'une valorisation touristique, la plage de Sainte-Claire est un lieu de détente et de baignade pour les résidents du secteur. On vient le soir et le week-end, le plus souvent en couple ou en famille.

ouverture maritime du bourg de Goyave (port de pêche)

la plage de Sainte-Claire, longue anse sableuse contrastant avec le littoral marécageux et fermé

le bourg de Goyave : une polarité urbaine composite

le centre-bourg : bâti traditionnel dense sur les pentes du morne de Forte-Ile

la Mairie de Goyave, point de jonction entre les deux parties du bourg

Goyave, principale polarité urbaine de l'unité

Le centre-bourg de Goyave est relativement humble, comme souvent dans le grand ensemble paysager du Nord-Est de la Basse-Terre. Néanmoins, il constitue, avec son extension récente, la seule véritable polarité urbaine de l'unité qui reste peu urbanisée globalement.

Le bourg de Goyave s'étend sur une zone géographique à cheval sur deux reliefs distincts. D'un côté, le centre-bourg repose sur la crête et les flancs du morne de Forte-Île, au-dessus du port. De l'autre côté, un grand quartier plus récent occupe la partie Nord de la plaine littorale de la Rivière à Goyave. Ce contraste topographique est conforté par une différence de typologies urbaines et architecturales, entre un petit bâti traditionnel dense sur le morne et un grand lotissement pavillonnaire en contrebas, complété par plusieurs ensembles collectifs accolés (ZAC de l'Aiguille).

La coexistence de ces deux entités urbaines différentes forme un bourg de morphologie composite. La nouvelle mairie de Goyave se situe à la limite entre ces deux entités urbaines, comme pour mieux réunir les deux visages du bourg.

L'ensemble du bourg de Goyave est à l'écart de la RN 1 qui le contourne depuis la déviation routière mise en place dans les années 1980. La seule partie qui est visible depuis cet axe majeur, est la petite zone artisanale et commerciale qui s'est implantée en limite Ouest du bourg, au plus près de la RN 1. Cet élément urbain est dissonant par rapport à l'identité du bourg de Goyave qui n'en paraît que plus confuse.

ZAC de l'Aiguille

la partie plus récente du bourg : lotissement pavillonnaire et habitat collectif installés dans la plaine littorale de la Rivière à Goyave

la zone artisanale et commerciale de Forte-Ile, à l'entrée Ouest du bourg, seul élément urbain perceptible depuis la RN 1, mais qui ne reflète pas l'identité du bourg de Goyave

Sainte-Marie, un pôle urbain de transition

forte identité maritime de Sainte-Marie, malgré un littoral boisé assez fermé

le « port » de Sainte-Marie

Le bourg de Sainte-Marie (dépendant de Capesterre Belle-Eau) est un site historique majeur. Longtemps occupé par les populations amérindiennes, c'est aussi le lieu supposé du débarquement de Colomb en 1493, lors de son deuxième voyage vers les Antilles. C'est le lieu et la date que les livres d'histoire retiennent pour la découverte de l'archipel par les Européens. Par la suite, Sainte-Marie a été un site militaire stratégique. Les ruines d'une poudrière et d'autres édifices de défense du littoral en témoignent.

Sainte-Marie est beaucoup plus calme aujourd'hui, même si le tracé de la RN 1 au cœur du bourg y maintient une activité permanente. C'est une polarité urbaine importante, située entre le bourg de Goyave et le centtre-ville de Capesterre Belle-Eau.

Pour autant, Sainte-Marie est isolée sur le littoral, en contrebas d'un grand escarpement boisé (Morne de Four-à-Chaux). Elle entretient donc très peu de relation visuelle avec les vallons bananiers de Dame Jeanne Cassée / la Sarde, situés en arrière. L'urbanisation linéaire assez dense qui caractérise le bourg de Sainte-Marie accentue ce constat.

En outre, c'est la seule section urbaine de l'unité qui est traversée par la RN 1 à ce jour. Sainte-Marie est donc une polarité urbaine singulière au sein de l'unité et une séquence particulière de la RN 1, qui fait comme un sas de transition entre l'unité paysagère de Goyave et celle du plan incliné de la Capesterre, située plus au Sud.

entrée Nord du bourg de Sainte-Marie, sur la RN 1

Sainte-Marie, seconde polarité urbaine de l'unité

l'urbanisation de Sainte-Marie est implantée en contrebas d'un important escarpement boisé

fermeture visuelle de la RN 1 par le talus boisé qui bloque toute vue vers l'intérieur des terres et isole Sainte-Marie sur le littoral (Four-à-Chaux)

crédit DEAL Guadeloupe

le bourg de Sainte-Marie, isolé sur le littoral au pied des vallons bananiers de la Sarde / Four-à-Chaux, au Sud-Est de l'unité

LES ÉLÉMENTS IDENTITAIRES ET LES STRUCTURES PAYSAGÈRES DE L'UNITÉ

bloc diagramme des vallons forestiers de Goyave

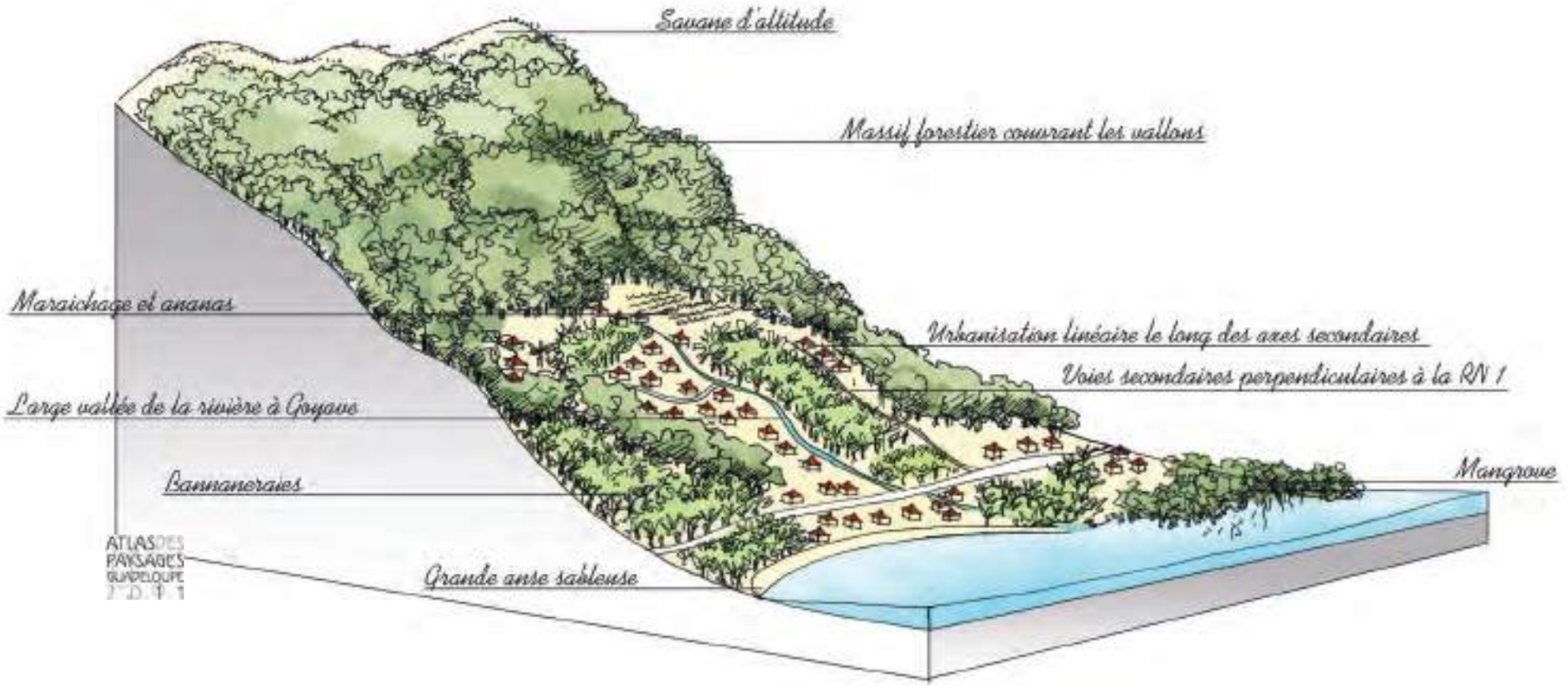

Crête de relief exploitée

Massif forestier

Relief vallonné

Grande vallée occupée

Architecture diversifiée

Banane

L'AMBIANCE AU SEIN DES PAYSAGES DE L'UNITÉ

panorama maritime depuis la crête d'un morne exploité de Goyave, avec les vallons forestiers, la plaine agricole et le bourg en contrebas

LES SITES REMARQUABLES DE L'UNITÉ

• les Chutes Moreau

Les Chutes Moreau sont presque aussi hautes que les Chutes du Carbet (100 m pour la Chute de la Ravine Racoon, contre 110 m pour la 2e Chute du Carbet). Même si le débit de la rivière y est moindre, c'est l'une des plus grandes cascades de Guadeloupe et un site naturel exceptionnel.

ambiance et aspect spectaculaire de la forêt ombrophile

© Elise Genot

la plus haute des Chutes Moreau (cascade de la Ravine Racoon)

chemin d'accès aux Chutes Moreau (récemment rénové)

sobriété de l'aménagement de la trace des Chutes Moreau

le Saut de Bras du Fort, l'une des autres richesses naturelles de l'unité

Pourtant la valorisation touristique des Chutes Moreau est sans commune mesure avec celle de leurs cousines de Capesterre. Ici, pas de route bétonnée, pas de ponts de bois pour traverser la rivière, pas de marches d'escaliers ni de pavage au sol, ... Il faut emprunter une route forestière en tuf (longtemps défoncée et remise en état depuis peu) puis se garer en pleine forêt, remonter le lit de la rivière pendant plus de 2 heures, la traverser près de dix fois en sautant de roche en roche, et gravir une paroi à pic pour finalement admirer la plus haute des Chutes Moreau. Ici le spectacle se mérite. La longue randonnée d'approche en forêt ombrophile dense donne à ce site un caractère sauvage et retiré.

Même si ce sont les plus spectaculaires, les Chutes Moreau ne sont pas les seules cascades de l'unité. On peut également citer le Saut de Bras du Fort par exemple, à la section Bonfils. C'est une belle cascade, moins connue et dont le chemin d'accès est beaucoup moins bien aménagé que pour les Chutes Moreau, sans aucune indication ni balisage. Il faut être riverain ou être accompagné par un habitué des lieux pour atteindre ce bassin pittoresque et sa cascade en « zigzag ».

LA COMPOSITION SPATIALE DE L'UNITÉ

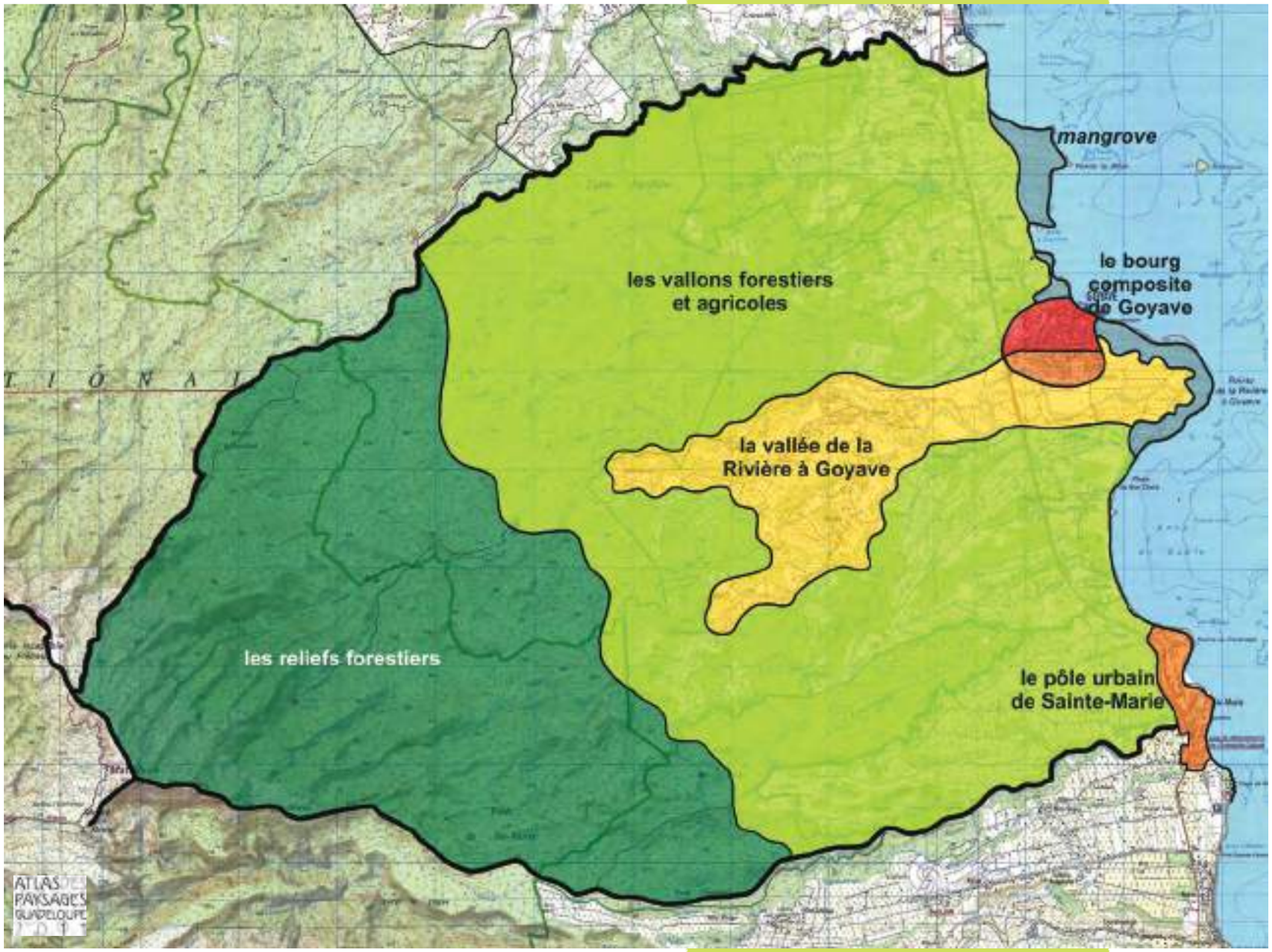

LA PERCEPTION DES PAYSAGES DE L'UNITÉ PAR LES ARTISTES

éd. Candalen, cascade de la rivière de Bras du Fort

La Rose

« Il est une rivière où l'onde

Roule sur un fond de galet.
Dans sa limpidité profonde
Miroitent d'éclatants reflets.
[…]
De morne en morne ses cascades
Grondent dans les grandes forêts.
Les arbres ployés en arcades
L'abritent sous des berceaux frais.

[…]
Elle salue un champ de canne,
Murmure à l'ombre d'un manguier,
Ravit leurs parfums aux bananes
Ainsi qu'aux fleurs du goyavier. »

Giraud Octave, la Rose, Fleurs des Antilles, 1862

Les représentations artistiques des paysages de Goyave sont rares, comme souvent en Nord Basse-Terre / Côte-au-Vent. Pire, aucune représentation iconographique n'a été répertoriée pour cette unité, en dehors des seules cartes postales du début du 20e siècle. Celles-ci sont elles-mêmes très peu nombreuses. Les paysages de Goyave sont donc particulièrement sous-représentés par les artistes.

Comme c'est généralement le cas, ce sont les paysages urbains de Goyave qui sont les plus représentés. En revanche, l'accent est mis non pas sur le bourg, mais davantage sur Sainte-Marie, site historique très important et centre de vie et d'activités développé depuis longtemps.

En dehors des représentations urbaines, les paysages photographiés sont essentiellement des rivières et des bassins, notamment autour de la Rivière à Goyaves et de la Rivière la Rose. Goyave est alors surtout perçue pour ses sites d'eau, agréables et propices aux bains, aux pique-niques et à la détente. Au même titre que les sites urbains, ces paysages naturels sont tous liés à des usages pour la population, que ce soit en tant que lieu de vie ou de loisirs.

Aujourd'hui encore, les paysages de Goyave n'intéressent que très peu les photographes, que ce soit pour les guides touristiques ou l'édition de cartes postales. Les Beaux Livres récents ne sont guère plus tournés vers les paysages de l'unité : un seul cliché dans les deux ouvrages étudiés.

Il est vrai que le territoire de Goyave ne figure pas parmi les pôles touristiques majeurs de Guadeloupe, malgré quelques sites de grande qualité comme les Chutes de Moreau ou Bras du Fort par exemple. Peu exposés aux regards des lecteurs, ces paysages sont presque totalement méconnus du grand public, y compris en Guadeloupe. Méconnus, ils sont donc peu fréquentés et peu valorisés, et restent donc méconnus …

éd. Boisel, Goyave, la Rose

JM. Lecerf, 2008,vers Goyave,une cabane solitaire

LES PAYSAGES EMBLÉMATIQUES DE L'UNITÉ

les sites emblématiques identifiés par les guides touristiques

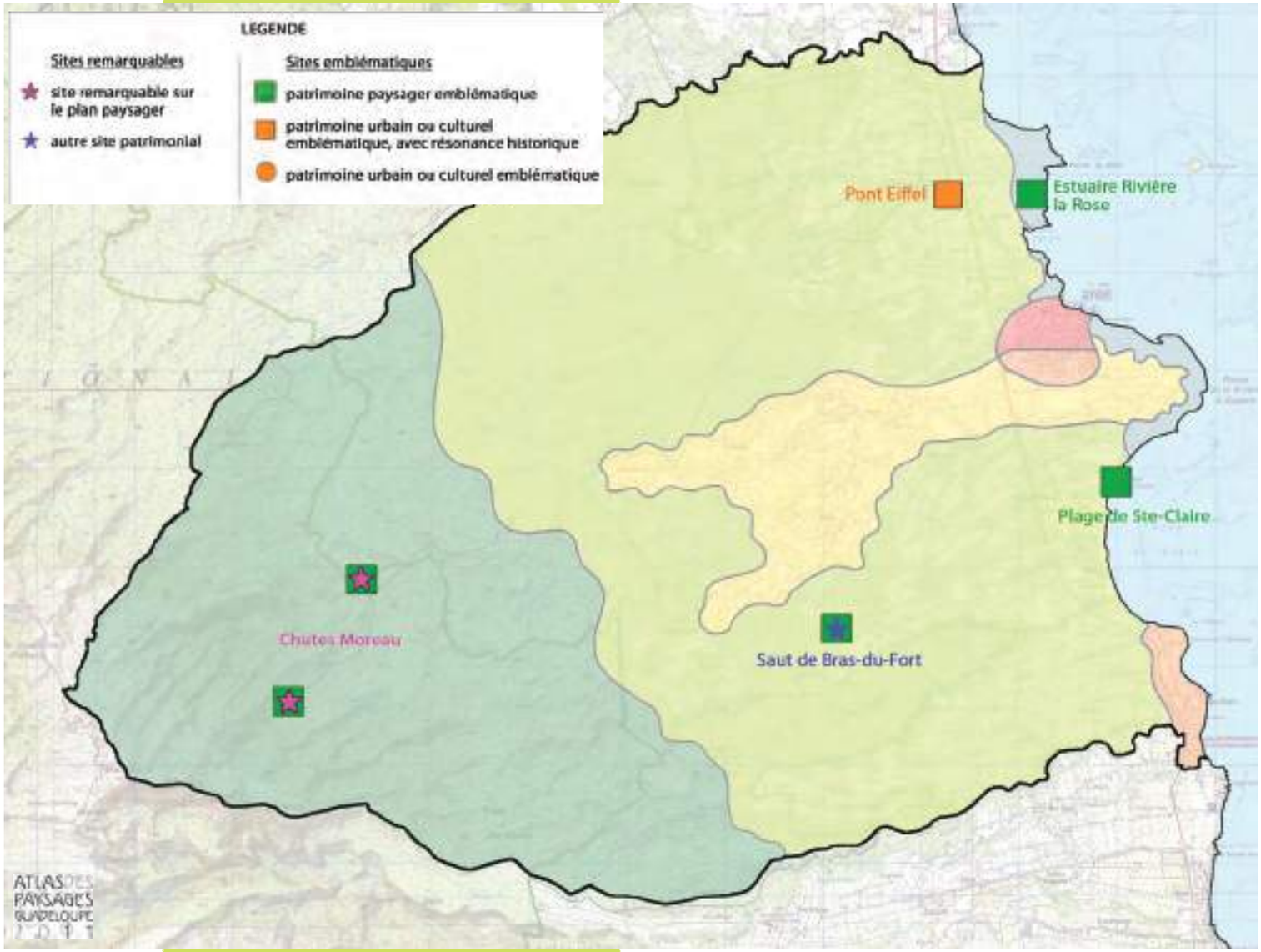

Pour l'unité des vallons forestiers de Goyave, les guides touristiques ne signalent qu'un faible nombre de sites.

Seules les Chutes Moreau sont citées de façon unanime. La plupart des autres éléments cités ont un lien avec la présence d'eau, caractère qui semble avoir marqué les guides (*peut-être parce que le bourg tire sa toponymie de la Rivière à Goyaves*), au point que cette particularité semble plus mise en avant que l'identité forestière de l'unité.

LES SIGNES VISIBLES D'ÉVOLUTION

• l'extension de l'urbanisation

L'unité paysagère de Goyave est encore assez peu urbanisée à ce jour globalement. L'urbanisation n'a d'ailleurs pas énormément progressé entre 1988 et 2002 (selon les cartes IGN au 1/25 000), se concentrant sur trois secteurs principaux : la ZAC de l'Aiguille en contrebas du bourg de Goyave, la vallée de la Rivière Moreau, le bourg de Sainte-Marie.

Cette extension urbaine se poursuit au vu des constatations de terrain, sensiblement sur les mêmes zones. Elle est particulièrement notable au fond de la vallée de la Rivière à Goyave, aussi bien à Moreau qu'à Bonfils. Ce faisant, elle conserve globalement ses caractéristiques principales puisqu'il s'agit essentiellement de nouvelles villas éparpillées le long des routes sur les hauteurs de Bonfils d'une part, et d'un nouveau lotissement (Résidence « les Jardins de Moreau ») ainsi qu'un nouvel ensemble d'immeubles collectifs de la SIG (Résidence « Coriandre ») sur la route de Moreau d'autre part.

En s'enfonçant plus loin dans la vallée ou en grimpant sur les versants, cette extension urbaine perd en qualité de son intégration paysagère. Ainsi, les deux nouvelles opérations immobilières de la route de Moreau manquent particulièrement de soin en matière d'insertion dans leur environnement : la mer de toits blancs du lotissement interpelle le regard, et la résidence Coriandre a un fort impact visuel de par son implantation au premier plan d'un beau panorama sur la montagne (type de vue très rare dans l'unité).

impact visuel dommageable de la Résidence « Coriandre » (vue depuis la route de l'Ermitage)

impact visuel dommageable du nouveau lotissement « les Jardins de Moreau » (route de Moreau)

la Résidence « Coriandre », nouvel ensemble d'immeubles collectifs (SIG) implanté au-devant d'un beau panorama sur les hauteurs de l'unité et la montagne (route de Moreau)

l'urbanisation diffuse s'amplifie peu à peu, surtout dans la vallée de la Rivière à Goyave (ici, nouvelles villas à Bonfils)

• le recul de la banane

haies d'Erythrines, témoins d'anciennes cultures bananières (Frédy)

plants de bananiers épars, vestiges d'une ancienne plantation (Pointe de la Rivière à Goyave)

À l'image de ce qui se passe dans l'ensemble de la grande région bananière du Sud de la Basse-Terre, on constate un certain recul des cultures de banane dans l'unité.

On en prend conscience en comparant la réalité de terrain avec les figurés de la carte IGN de 2002 sur des zones telles que la Pointe de la Rivière à Goyave, le fond de la vallée de Moreau, ou la section de Bonfils par exemple. c'est plus évident encore dans certains cas comme à Frédy où des haies brise-vent reliques entourent des prairies, sans nécessité logique. Il s'agit de grandes haies géométriques d'*Erythrines* qui protégeaient auparavant les plantations de bananiers contre les effets du vent sur les feuillages, sur ces mornes bien ventilés. Elles restent aujourd'hui dans le paysage comme des témoins de l'ancienne occupation agricole des sols. Leur impact visuel est marquant.

LES ENJEUX

• Enjeux régionaux

- la couverture forestière actuelle, désormais peu susceptible d'évoluer
  - ⇨ les reliefs forestiers, la plupart des flancs et fonds de vallons, la mangrove et la forêt marécageuse du littoral (+ cordon boisé de la plage de Sainte-Claire)
  - ⇨ mais absence de protection sur les hauteurs de Bonfils / Moreau et Blonzac / Sarcelle

- les extensions urbaines : dévitalisation des bourgs & rurbanisation
  - ⇨ toute l'unité concernée par la rurbanisation de l'agglomération Centre

- la discontinuité urbaine : urbanisation diffuse, éclatement des poches d'habitat et hégémonie de l'habitat pavillonnaire
  - ⇨ Bellevue, Moreau, Bois-Sec, Forte-Ile, Morne-Rouge, la Sarde

Bellevue

- le recul de la banane : un impact fort pour les paysages du Sud Basse-Terre
  - ⇨ la partie amont de la vallée de la Rivière Moreau, la Pointe de la Rivière à Goyave, les hauteurs de Barthélémy / Frédy

- une diversification agricole tournée vers les cultures maraîchères et fruitières
  - ⇨ Sarcelle, la zone amont de la vallée de la Rivière Moreau, l'Ermitage

l'Ermitage

- l'intégration paysagère délicate & la banalisation de l'architecture contemporaine au cœur des paysages urbains et ruraux
  - ⇨ les zones artisanales de Forte-Ile & la Rose, la ZAC de l'Aiguille, les lotissements & la résidence collective de Moreau, la résidence collective de Forte-Ile

Forte-Île

- la pauvreté & la gestion défaillante des espaces publics, poumons des paysages urbains
  - ⇨ la place de la mairie de Goyave, le littoral de Sainte-Marie

- l'urbanisation linéaire : un obstacle visuel entravant les perceptions paysagères
  - ⇨ Sarcelle / Blonzac / la Rose / Douville, Bonfils, Barthélémy

- la valorisation des paysages : des scénographies variées
  - ⇨ les Chutes Moreau / le Saut de Bras-du-Fort / la plage de Sainte-Claire

Enjeux locaux

la progression de l'urbanisation, sans cohérence globale

constructions récentes à Forte-Ile

Après avoir perdu des habitants dans les années 1970, sans doute par captation de l'agglomération Centre, l'unité a ensuite repris une croissance démographique régulière jusque dans les années 1990 avant de connaître une forte hausse de population dans les années 2000 (avec la plus forte croissance démographique de tout le Nord Basse-Terre & de la Côte-au-Vent entre 1990 et aujourd'hui). La population de la commune de Goyave a ainsi été multipliée par 2,4 entre 1968 et 2008. Cette situation décrit bien l'entrée progressive, et désormais acquise, de l'unité dans la 2e couronne d'urbanisation de l'agglomération Centre.

Même si la croissance démographique a désormais ralenti sur l'unité, elle continue à faire peser sur l'unité une pression foncière assez forte, d'autant plus accrue que les terrains disponibles deviennent rares, l'essentiel de l'unité étant boisé et protégé (Forêt Domaniale) ou voué à l'agriculture (notamment sur la partie Sud de l'unité). Le relief parfois accentué des vallons est également une contrainte forte pour l'urbanisation potentielle. Le prix du foncier est en hausse, incitant à des opérations de plus-values immobilières éparses et sans cohérence, qui aboutissent à une urbanisation discontinue et au mitage des paysages agricoles et naturels.

sur les hauteurs de Bonfils

mitage de Morne à Gomme

la préservation de l'identité forestière

La forte dominante forestière de l'unité est une caractéristique fondamentale de son identité paysagère, ce qui rend primordiale la préservation de cette couverture boisée. Si la forêt de Goyave est protégée sur une large part des reliefs et des vallons, certains versants ne le sont pas (Bras-du-Fort, hauteurs de Sarcelle & Bois-Sec, Bon-Air) et sont donc sensibles à d'éventuels défrichements, notamment sous l'effet de la pression urbaine.

Dans la Forêt de Sarcelle, le statut de Forêt Domaniale (considérée comme une protection forte) n'a pas empêché un vaste défrichement sauvage (plus de 150 ha) et le squat des terrains mis à nus par des agriculteurs à la recherche de terres à cultiver (petit maraîchage) à partir de 1985. Malgré les nombreuses verbalisations des agents de l'ONF et l'intervention des forces de l'ordre (1999-2000), la situation n'a pas changé : le morne Sarcelle est toujours cultivé à ce jour. Des travaux de replantation d'essences forestières utiles (plantes médicinales et bois de charbonnage) ont été effectués sur la partie haute de cette zone en 2009 (5 ha sur 20 ha prévus dans un protocole d'accord signé en 2001), mais les jeunes plants ont été saccagés et les terres remises en culture moins d'un an plus tard. Si ce squat agricole est cohérent par rapport à la structure paysagère de l'unité, caractérisée par des reliefs valorisés, entrecoupés de vallons boisés, en revanche il porte atteinte à l'intégrité de la couverture forestière de l'unité et à l'identité paysagère qui en dépend, ce qui représenterait un enjeu majeur pour l'unité si une telle opération venait à se reproduire.

la forêt SaintGeorges

Sarcelle

Carte synthétique des enjeux paysagers de l'unité paysagère des vallons forestiers de Goyave

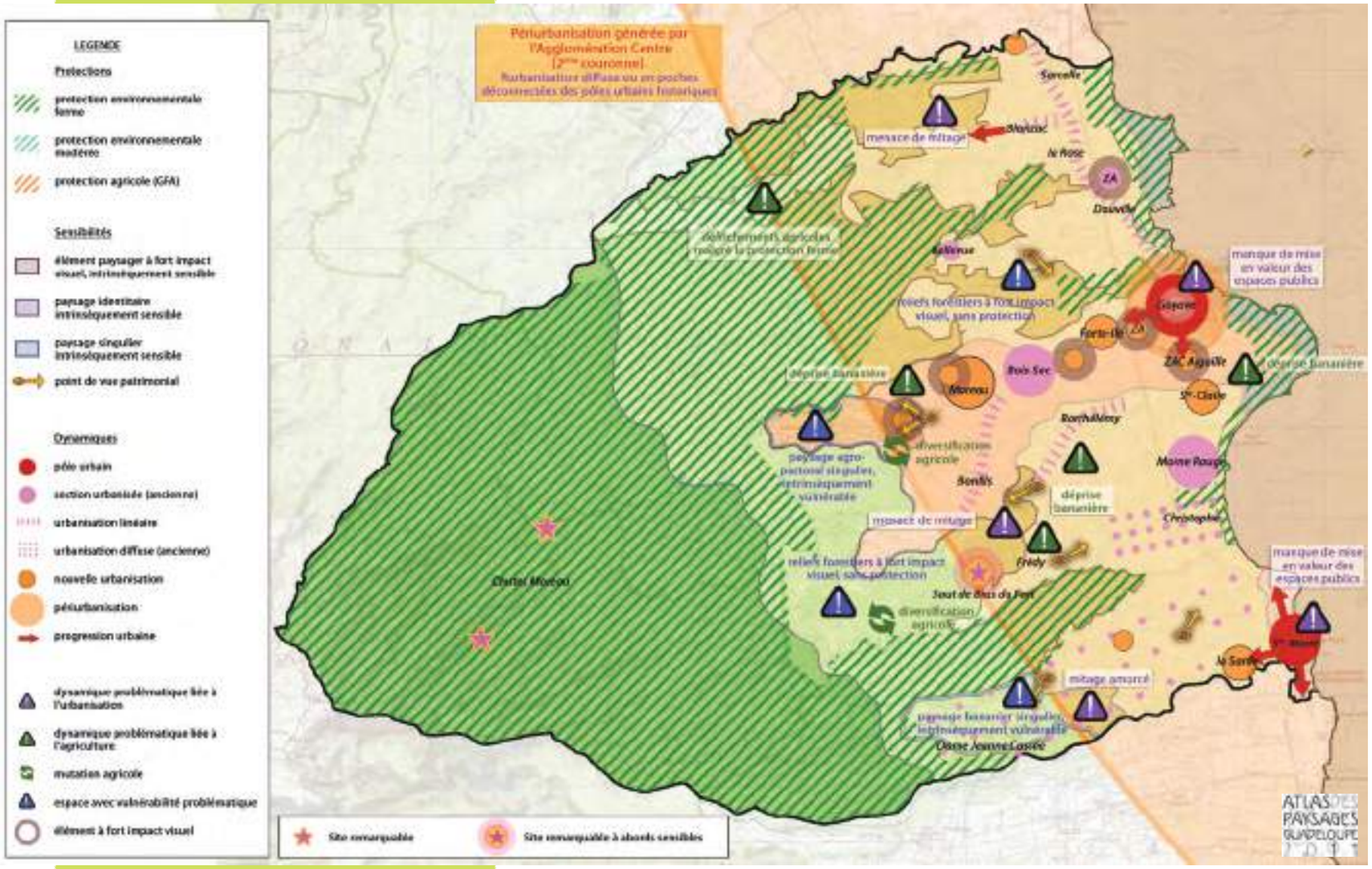

Échelle approximative : 1/65 000e

LE GRAND ENSEMBLE PAYSAGER DU

SUD BASSE-TERRE

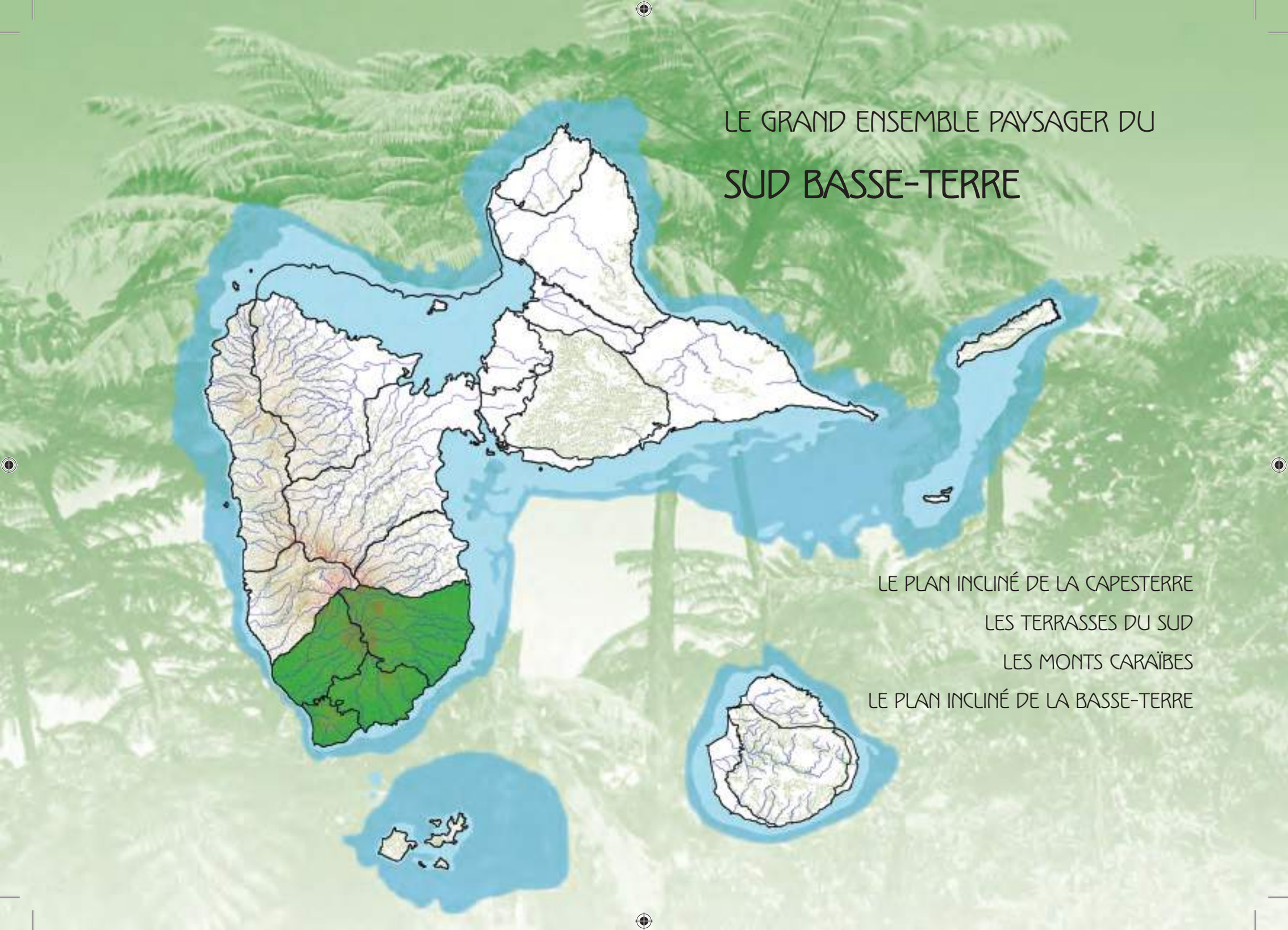

LE PLAN INCLINÉ DE LA CAPESTERRE

LES TERRASSES DU SUD

LES MONTS CARAÏBES

LE PLAN INCLINÉ DE LA BASSE-TERRE

PRÉAMBULE

Dans un Atlas des Paysages, le découpage territorial élémentaire est l'unité paysagère, c'est-à-dire « *une portion de territoire au sein de laquelle les composantes spatiales, les ambiances, les perceptions sociales et les dynamiques paysagères présentent une homogénéité et une singularité, se distinguant ainsi des portions de territoire voisines par l'absence, l'organisation ou les formes de ces caractères identitaires* ». L'unité paysagère se caractérise ainsi par une structure paysagère typique qui correspond à un système d'organisation et d'interrelation des éléments de paysage (relief, bâti, végétation, etc.).

Dans certains cas, il s'avère que l'unité paysagère se compose en réalité de plusieurs sous-unités spécifiques qui partagent toutes un socle commun mais qui se distinguent par de légères variations d'un ou de plusieurs caractères identitaires.

Les relevés de terrain ont par ailleurs montré la nécessité de regrouper les unités paysagères en grands ensembles paysagers qui permettent d'avoir une appréhension des paysages à une échelle de territoire plus large. Au sein d'un grand ensemble paysager, les unités paysagères partagent des caractéristiques communes et génériques qui constituent les fondements identitaires du grand ensemble paysager.

Suivant ce découpage hiérarchique, le Grand Ensemble Paysager du Sud Basse-Terre regroupe 4 unités paysagères :

- le plan incliné de la Capesterre,
- les terrasses du Sud,
- les Monts Caraïbes
- le plan incliné de la Basse-Terre.

LE GRAND ENSEMBLE PAYSAGER DU SUD BASSE-TERRE

la Soufrière et la crête des reliefs de la Basse-Terre vues depuis la ville de Basse-Terre

Comme pour tous les Grands Ensembles Paysagers de la Basse-Terre, le Sud Basse-Terre est délimité d'un côté par le littoral et de l'autre côté par la crête centrale du massif montagneux. Cette crête joue un rôle paysager majeur, aussi bien en structurant les grandes lignes du relief qu'en délimitant les champs visuels. Cette chaîne montagneuse est également à l'origine d'un étagement des contraintes écologiques et des milieux naturels le long des pentes du relief, au sein d'un imposant massif forestier. Cet étagement est spécifique à l'île de la Basse-Terre.

Cependant, le Sud Basse-Terre présente les spécificités suivantes :

crête des reliefs de la Basse-Terre vue depuis Bois-Riant (hauteurs de Capesterre Belle-Eau)

le massif boisé de la Madeleine vu depuis le Canal des Saintes

• une histoire géologique récente et lisible dans les paysages

Le Sud Basse-Terre appartient à la Basse-Terre, île volcanique jeune de l'arc interne des Petites-Antilles.

Ce Grand Ensemble Paysager repose sur un socle géologique récent à l'échelle de l'archipel (pléistocène), à cheval sur le socle de la chaîne axiale de la Basse-Terre (-1 à -0,6 MA) et sur le socle issu des complexes volcaniques récents de la Madeleine et de la Grande-Découverte / Soufrière (200 000 ans à aujourd'hui, volcanisme actif).

Certains reliefs ou sites précis sont directement liés à la structure géologique du socle naturel du Sud Basse-Terre.

• des reliefs marqués, en ligne de crête ou isolés, qui structurent les paysages

Parce qu'ils sont jeunes, les reliefs de la crête centrale du Sud Basse-Terre sont peu érodés. Ils sont donc hauts, les plus élevés de l'archipel, et leurs modelés sont plus abrupts que les reliefs adoucis du Nord de la Basse-Terre.

les reliefs du massif de la Soufrière, dominant la ville de Basse-Terre

la ligne de crête du Sud de la Basse-Terre, vue depuis Capesterre Belle-Eau

le relief isolé de la Petite Montagne de Capesterre

• des sols jeunes et fertiles

Le Sud Basse-Terre est caractérisé par un ensemble pédologique étagé, caractérisé par des sols à allophanes sur les hauteurs et à halloysites plus près du littoral. Ce sont des sols d'aspect limoneux, très riches en matière organique peu dégradée, fertiles et bien aérés, avec une grande capacité de rétention d'eau tout en restant bien perméables. Leur qualité agronomique est donc très bonne, seulement contrariée localement par des roches en surface.

Ce sont des sols jeunes, issus de l'altération d'un socle volcanique récent, sous l'action d'un climat humide. Les sols sont plus jeunes encore sur les sommets récents (Madeleine, Soufrière), essentiellement à base de cendres volcaniques (matériaux fins peu dégradés).

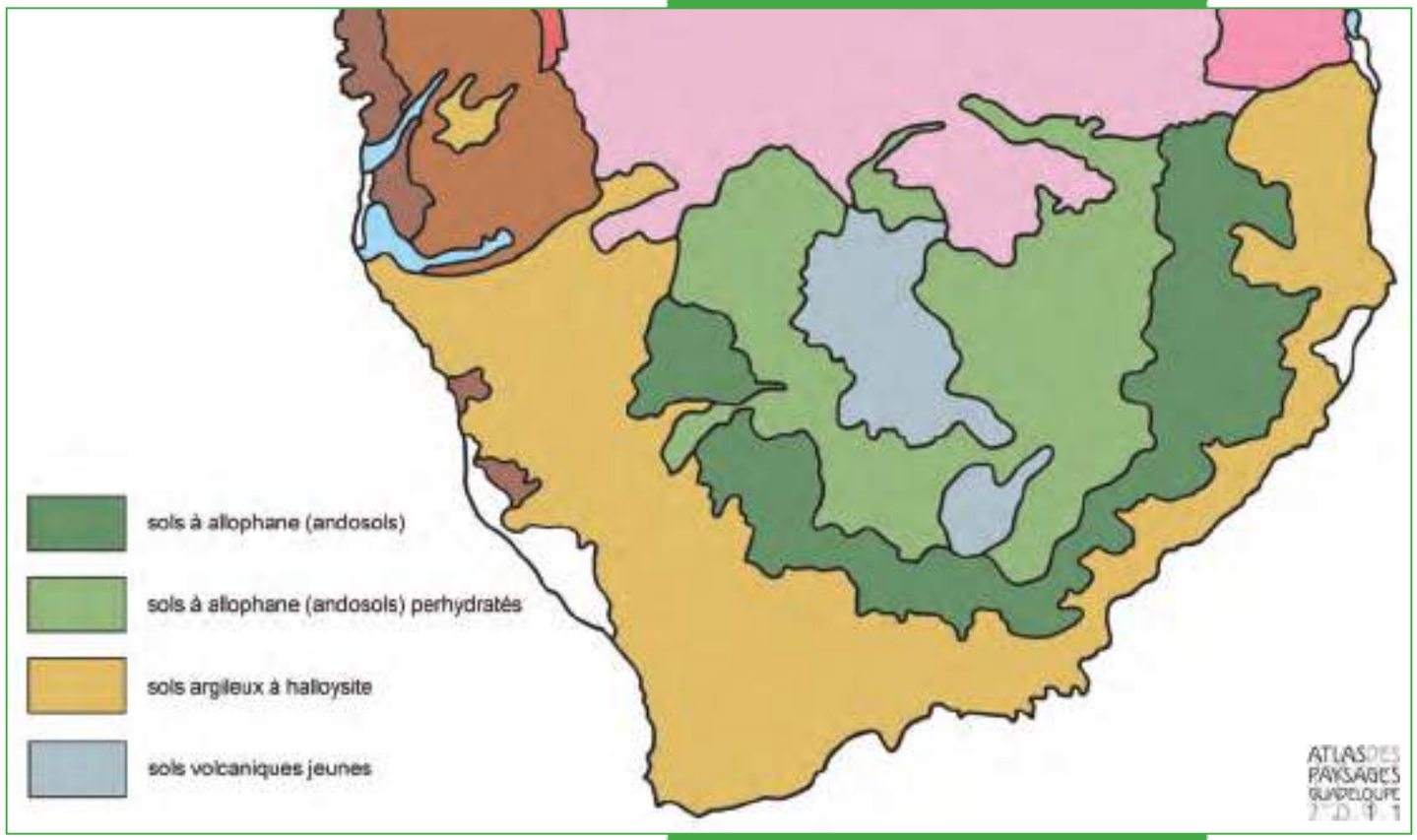

• un territoire agricole prospère, dès le début de la colonisation, mais dont les traces sont discrètes aujourd'hui dans les paysages

L'ensemble du Sud Basse-Terre a été une zone d'occupation privilégiée par les populations amérindiennes saladoïdes (« Arawaks »), bien avant l'arrivée des colons européens. De grands villages amérindiens existaient sur le littoral quand Colomb a débarqué en 1493, comme au niveau de l'embouchure de la Rivière du Grand Carbet par exemple.

La colonisation française se concentre tout d'abord dans le Sud de la Basse-Terre, de Vieux-Habitants à Capesterre Belle-Eau. Dès 1640, les régions de Basse-Terre, Trois-Rivières et Capesterre deviennent des territoires agricoles importants, consacrés à la culture de la canne à sucre, du café et des vivres. La canne devient la culture dominante au cours du 18e siècle. Les Habitations y sont nombreuses et prospères.

Des édifices militaires protègent le littoral contre les attaques maritimes (forts, batteries) et offrent des abris de replis sûrs pour la population à l'intérieur des terres (« réduits »).

Suite aux dégâts importants du tremblement de terre de 1843 dans les Habitations cannières, les centrales sucrières se mettent en place en Guadeloupe, avant l'avènement des « usines centrales » avec le progrès technique. Plusieurs distilleries voient le jour dans les années 1860.

Suite à l'abolition de l'esclavage (1848), une importante immigration de travailleurs venus d'Inde est organisée de 1854 à 1885 pour faire face à un manque de main d'œuvre agricole, principalement sur les secteurs canniers de Guadeloupe (dont le Sud Basse-Terre). Au cours du 20e siècle s'est opéré un regroupement de la population indienne sur 3 pôles principaux en Guadeloupe, dont Capesterre Belle-Eau, notamment sur la section de Fond-Cacao, comme à Papaye à Saint-Claude.

Les témoignages directs de ce riche passé cannier, industriel, militaire et social, sont peu perceptibles dans les paysages du Sud Basse-Terre, y compris en terme de patrimoine bâti. Quelques exceptions notables sont néanmoins des témoins clés de cette histoire riche :

- le Parc des Roches Gravées (Trois-Rivières) ;
- le Fort Delgrès (Basse-Terre) ;
- le domaine cannier de Bologne, le seul subsistant à Basse-Terre ;
- les ruines de l'usine Marquisat (Capesterre Belle-Eau) ;
- la distillerie Longueteau (Capesterre Belle-Eau) ;
- le temple de Changy, lieu majeur de culte hindouiste, etc.

• un secteur récemment voué à la culture de la banane dans les zones agricoles

Le cyclone qui dévaste la Guadeloupe en 1928 cause d'énormes dégâts sur les plantations de café et de cacao du Sud Basse-Terre. Lors de la replantation, c'est la banane qui est massivement privilégiée, devenant la culture principale de toute la région à partir des années 1930. Les sols riches et le climat humide lui conviennent parfaitement. Cela maintient une importante population agricole dans le Sud Basse-Terre, la culture de la banane nécessitant une main d'œuvre nombreuse.

Des haies brise-vents sont plantées en protection des bananiers (le plus souvent du Sang-dragon - *Draceana draco*, parfois du *Gliricidia sepium*). Un certain nombre d'entre elles existent encore à ce jour et participent à l'ambiance boisée et fraiche de certains secteurs de ce grand ensemble paysager.

La quasi monoculture de la banane a transformé les paysages mais a eu aussi des conséquences environnementales notables liées aux pratiques agronomiques, par l'usage de traitements phytosanitaires notamment dont certaines substances sont rémanentes dans les sols du Sud Basse-Terre.

parcelle de bananes à Haute Plaine (Capesterre Belle-Eau)

Carte synthétique du Grand Ensemble Paysager du Sud Basse-Terre : limites, unités & caractéristiques majeures

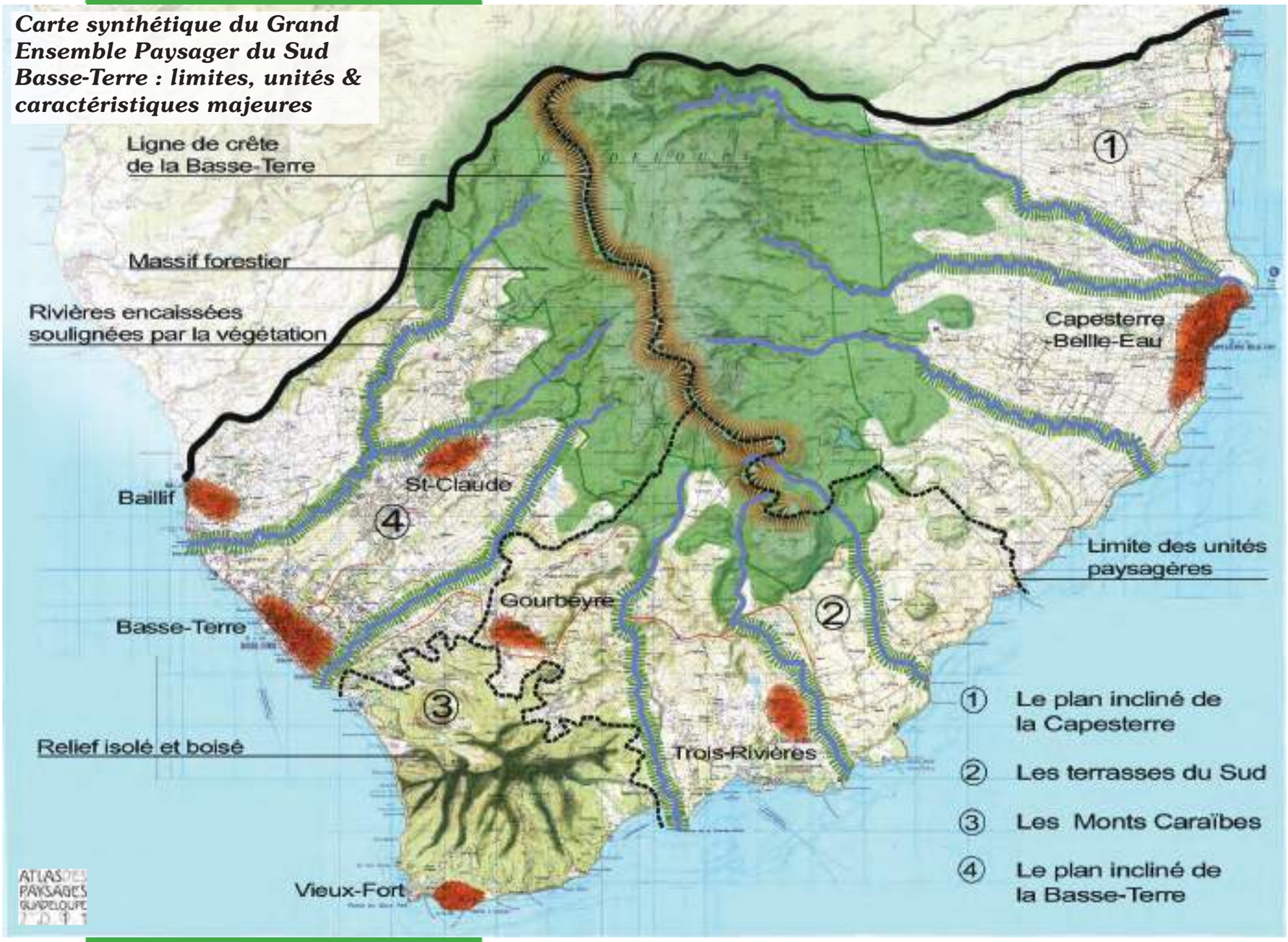

L'UNITÉ PAYSAGÈRE DU

PLAN INCLINÉ DE LA CAPESTERRE

crédit DEAL Guadeloupe

LE CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE

- **fiche de caractérisation**

île : **Basse-Terre**

communes : **Capesterre Belle-Eau**

superficie de l'unité: **90 Km²**

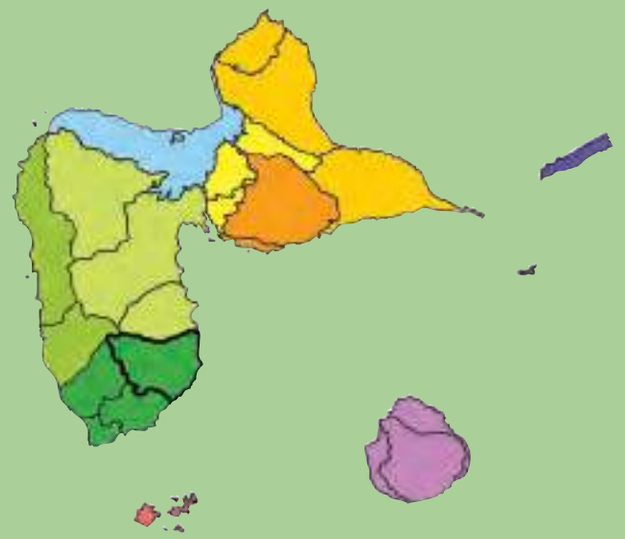

LES CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES DE L'UNITÉ

Carte synthétique de présentation de l'unité paysagère du plan incliné de la Capesterre et de ses limites

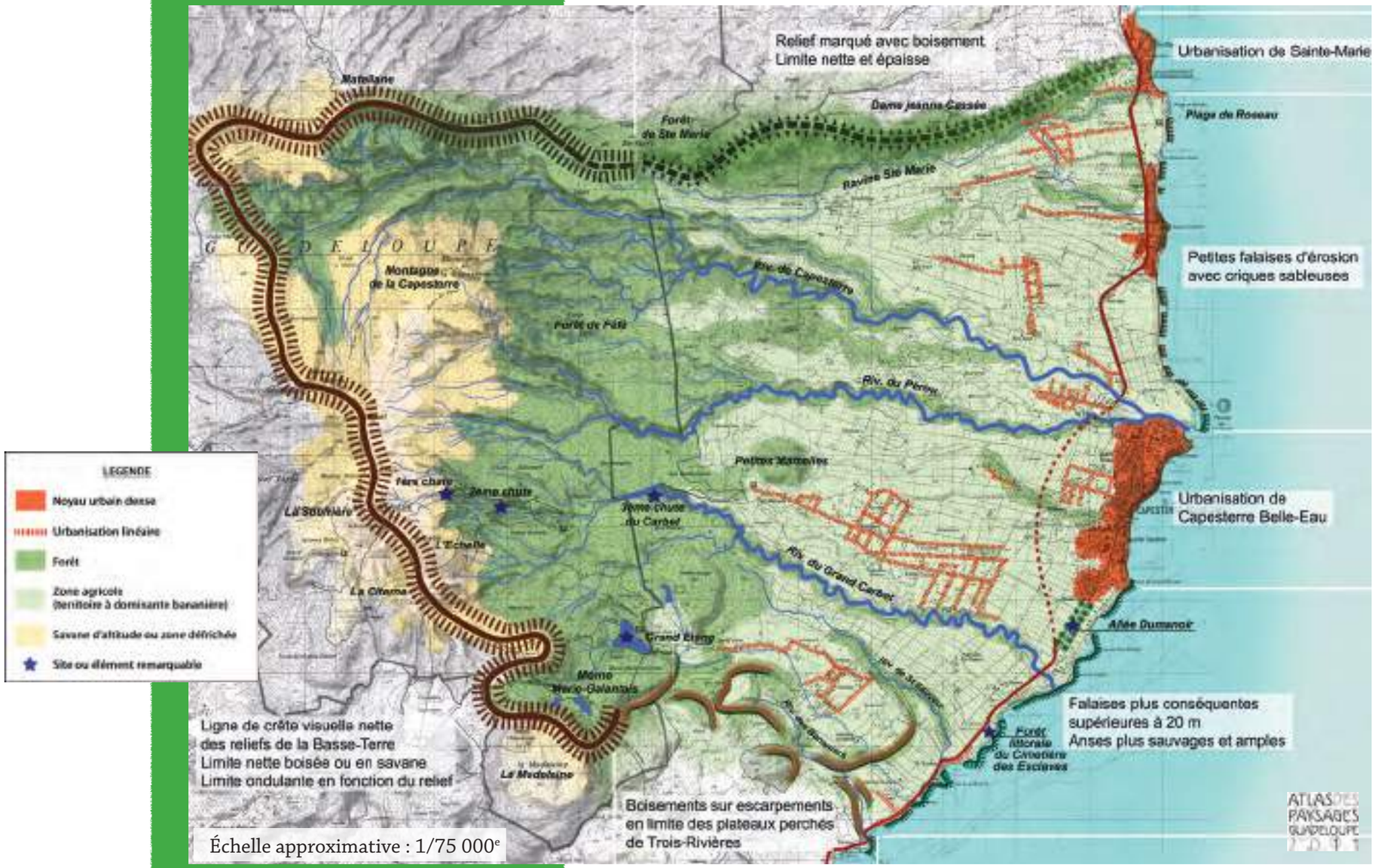

• un relief régulier de plan incliné, dominé par de hauts sommets

L'unité paysagère du plan incliné de la Capesterre se caractérise par un relief doux de plan incliné, en pente régulière depuis le littoral jusqu'à la crête centrale de la Basse-Terre.

À Capesterre, cette crête compte les plus hauts sommets de l'archipel (Matéliane, Grand Sans-Toucher, Soufrière, Echelle, Citerne, Madeleine, etc.). Elle est donc visible par temps clair, presque de partout au sein de l'unité paysagère. La crête du relief est d'ailleurs le principal repère spatial au sein de l'unité, souvent en fond de perspective visuelle. Dans l'autre sens, la vue sur la mer est souvent plus difficile et moins nette (éloignement, brume, horizon indistinct, etc.). Les Petites Mamelles, en tant que relief isolé au milieu du plan incliné, constituent un repère spatial secondaire.

La pente régulière du plan incliné expose une très large partie de l'unité aux perceptions visuelles depuis la mer, à courte comme à moyenne distance. L'occupation du littoral, souvent boisé, constitue un premier plan au-dessus duquel le regard file vite, attiré par la silhouette des reliefs.

sommets de la crête centrale de la Basse-Terre : Soufrière, Echelle, Citerne

la pente régulière du plan incliné (Moravie)

crédit DEAL Guadeloupe

la pente très régulière du plan incliné de Capesterre

les reliefs du massif de la Soufrière dominant les paysages de l'unité, à l'aube (Doyon)

• un paysage étagé, contrasté entre cultures agricoles et forêt primaire

À mi-distance entre le littoral et la ligne de crête, une ligne nette de démarcation s'établit entre les zones agricoles du plan incliné d'une part, et le massif forestier sur les hauteurs des reliefs d'autre part. Ces deux ensembles constituent deux structures paysagères étagées, identitaires pour l'unité paysagère.

■ le plan incliné agricole, à la fois cannier et bananier

Le plan incliné de Capesterre Belle-Eau est très agricole et assez peu mité par l'urbanisation diffuse. La nature des cultures agricoles est en elle-même un élément identitaire de cette unité paysagère : même si la banane est majoritaire, la canne à sucre vient largement équilibrer l'occupation agricole des sols. De petites prairies complètent la mosaïque agricole.

On ne note pas de véritable étagement entre ces cultures, même si seule la banane est cultivée sur les hauteurs. En revanche, on la retrouve aussi au plus près du littoral (ex : Pointe de la Capesterre). Ailleurs, les parcelles de canne à sucre et de bananes se côtoient sans logique apparente. Cette mixité agricole est typique de Capesterre Belle-Eau, jamais reproduite à cette échelle ailleurs sur l'archipel. Les autres territoires sont généralement dévolus, soit à l'une, soit à l'autre de ces deux cultures, en fonction des atouts et contraintes du relief, du sol et du climat.

L'alternance spatiale des cultures souligne par endroit le parcellaire agricole à large maille géométrique, caractéristique de l'unité.

juxtaposition des cultures agricoles sur le plan incliné : prairie et bananes

crédit DEAL Guadeloupe

l'alternance des cultures souligne le parcellaire régulier (Moravie)

les reliefs forestiers

Les reliefs boisés constituent une zone sauvage, complètement étrangère à l'homme. Aucune voie n'y pénètre, pas même une trace de randonnée pédestre (le GR1 passe en crête, donc en limite d'unité paysagère). Seule la partie Sud de ce massif boisé est accessible, depuis le plateau de l'Habituée, par la RD 4 uniquement en direction de divers aménagements touristiques nichés sur les hauteurs des reliefs (Grand Étang, Chutes du Carbet, etc.), qui sont emblématiques de la Basse-Terre, et au-delà, d'une certaine identité paysagère de la Guadeloupe. Cette route crée une fenêtre ouverte sur la réalité paysagère de ces reliefs boisés (forêt ombrophile dense, cascades nombreuses, bassins naturels, rivières sauvages, étangs, sources chaudes, ...).

C'est un milieu naturel primaire et un écosystème forestier très riche qui reste donc assez secret. La valeur et la diversité écologique de cet ensemble forestier sont remarquables, avec plusieurs types de formations naturelles, de la forêt ombrophile aux fourrés et savanes d'altitude. Même si la richesse botanique de ces écosystèmes n'est pas toujours perceptible pour l'œil du néophyte, ces formations sont en revanche nettement reconnaissables dans le paysage, notamment par leurs densités et hauteurs de végétation spécifiques. Les reliefs forestiers sont donc riches, mais doivent se mériter : ces paysages ne sont accessibles que par de rares traces de randonnées escarpées.

Les reliefs forestiers sont très fermés visuellement, du fait de l'importante couverture boisée, haute et dense. Quelques points de vues existent néanmoins ponctuellement comme au niveau du parking et du belvédère de la 2e Chute du Carbet (vue mer & montagne) ou du Grand Étang (vue montagne partielle).

Il faut donc atteindre les sommets de la crête centrale du Sud Basse-Terre (Soufrière, Echelle) pour avoir de beaux et larges panoramas sur cette zone, et au-delà sur toute l'unité paysagère, la mer et les autres îles de l'archipel par temps clair. Hélas ces conditions favorables sont très rares, ces sommets élevés étant rarement dégagés (quelques jours par an seulement). En prime, les conditions climatiques favorisent l'accumulation de nuages sur les flancs au-vent du relief, rendant très souvent la visibilité beaucoup moins bonne en direction de Capesterre Belle-Eau.

Ces conditions climatiques sont spécifiques à la Côte-au-Vent de la Basse-Terre et se caractérisent par une pluviométrie particulièrement importante dans ce secteur. Cette donnée climatique est à l'origine de l'importance de la forêt ombrophile sur ce versant de l'île.

végétation de la forêt ombrophile (hauteurs de la RD 4)

ouverture visuelle depuis le belvédère des Chutes du Carbet

le Grand Étang, une ouverture majeure au sein du massif forestier

panorama Est depuis le sommet de la Soufrière

la 2e Chute du Carbet

l'interface

L'interface entre ces deux types de paysages se caractérise par une démarcation forte. Cette limite correspond presque toujours avec la limite de la Forêt Domaniale (domaine de l'Etat), ce qui a certainement contribué à la protection de la forêt primaire.

Cette démarcation nette est un trait fort du paysage, la limite forestière se dressant comme un obstacle net et massif en fond de parcelles agricoles. C'est un élément marquant aussi par le contraste qu'il procure entre la forêt dense, aux feuillages sombres, et les paysages agricoles très anthropiques où la végétation naturelle est très limitée, concentrée seulement dans les vallées encaissées et sur le littoral.

contact des cultures et de la forêt (Concessions)

limite du massif forestier des reliefs boisés (Forêt Bois Riant)

• un réseau hydrographique encaissé qui organise le paysage perpendiculairement au rivage

axe routier rectiligne, dans le sens de la pente du plan incliné (RD 3, Fonds Cacao)

Le plan incliné de la Capesterre est nettement découpé par le réseau hydrographique et notamment par les vallées étroites et profondes des trois grandes rivières de l'unité paysagère : la Grande Rivière de la Capesterre, la Rivière du Pérou et la Rivière du Grand Carbet. Ces rivières opèrent un découpage du plan incliné en plusieurs segments perpendiculaires au rivage, qui se juxtaposent de manière indépendante, sans voie de communication transversale. Chaque segment du plan incliné présente certaines spécificités paysagères.

La trame viaire et l'urbanisation suivent ce découpage imposé par le réseau hydrographique. En l'absence de liaisons transversales coupant les vallées profondes, le réseau routier irrigue les différents segments du plan incliné en suivant le sens de la pente. Les voies y sont droites et régulières. Elles se connectent systématiquement sur la RN 1, en position littorale et parallèle au rivage.

la Grande Rivière de la Capesterre, près de son embouchure

• un réseau routier peu ouvert sur les paysages de l'unité

La RN 1 est le lien vital de tout le territoire, même si paradoxalement elle pénètre très peu au sein de l'unité paysagère et qu'elle n'en donne qu'une perception visuelle sommaire. En effet, son tracé passe en pied du plan incliné, perpendiculairement à la pente, à proximité du littoral. De plus, elle est souvent bordée par le bâti, la végétation ou des talus routiers, limitant ainsi les vues latérales.

Pour avoir une bonne perception de l'identité paysagère de l'unité, il faut donc quitter la RN 1 pour emprunter les voies secondaires, remontant le plan incliné en direction de la forêt, qui offrent alors quelques panoramas larges et lointains sur l'intérieur de l'unité paysagère.

La RN 1 permet cependant quelques échappées visuelles ponctuelles, en direction des reliefs boisés lointains ou sur la grande bananeraie de la Pointe de la Capesterre par exemple. Le profil plat et linéaire de cet axe sur sa traversée de l'unité paysagère, se distingue des tronçons précédents et suivants (Goyave, Trois-Rivières).

Les voies secondaires qui irriguent le territoire plus en profondeur, restent assez fermées, souvent bordées de hautes haies ou de constructions (urbanisation linéaire). Même quand ce n'est pas le cas, les cultures agricoles (canne & bananes), plus hautes que l'observateur à maturité, ne laissent pas le regard pénétrer au-delà du premier rang. Les perceptions visuelles à grande échelle sont donc rares. En revanche, quand elles sont possibles, depuis un léger point haut ou grâce à un premier plan dégagé, les vues sont larges, sur une grande distance (au-delà du littoral, jusqu'à Marie-Galante) et permettent de saisir en un regard les caractéristiques paysagères du plan incliné agricole. La coupe annuelle de la canne est un facteur important de l'ouverture visuelle du plan incliné, lui donnant ainsi un caractère saisonnier.

En dehors de ces larges panoramas assez rares, les vues les plus fréquentes sont des longues perspectives cadrées dans l'axe des voies, permises par la linéarité et la pente régulière de la voirie sur le plan incliné. Selon le sens de déplacement, le point focal de ces perspectives est soit la mer (et les îles de l'archipel par temps clair), soit la montagne (sommets de la crête de la Basse-Terre par beau temps).

la RN 1, axe vital mais visuellement fermé (Carangaise)

fermeture visuelle latérale et perspective sur la montagne (Carangaise)

pleine ouverture visuelle saisonnière du plan incliné (coupe de la canne à Cambrefort)

La rocade de contournement du bourg de Capesterre Belle-Eau fait exception dans ce constat. D'abord elle est beaucoup plus ouverte, en partie grâce à l'absence de toute urbanisation linéaire. Elle offre donc de vrais points de vue sur les paysages de l'unité et sur son environnement maritime (îles de Marie-Galante et des Saintes). C'est vrai notamment en des points précis tels que le giratoire Nord où le panorama sur la chaîne de la Soufrière s'impose au regard de l'automobiliste (au niveau de la kassaverie).

Mais en même temps, cet axe à 2x2 voies possède son propre paysage routier, fortement marqué par les éléments techniques : largeur de l'emprise routière avec voies latérales d'arrêt d'urgence, glissières métalliques, talus et murs antibruit, etc. Tous ces éléments perturbent la perception des paysages alentours. On peut s'interroger en outre sur le devenir des terrains interstitiels entre le bourg et la rocade, dont la vocation n'apparaît plus clairement définie à ce jour ...

perspective visuelle cadrée par les cultures (vue mer) (Dumanoir)

le vocabulaire technique du paysage de la rocade de déviation du bourg de Capesterre Belle-Eau

panorama sur la chaîne de la Basse-Terre depuis le giratoire Nord de la rocade de la déviation du bourg de Capesterre Belle-Eau

• une urbanisation diffuse au sein de l'unité, avec une polarité forte au niveau du bourg

urbanisation linéaire (Ilet Pérou)

villa récente

Les voies secondaires sont le support de l'urbanisation du territoire. Ainsi, en dehors du bourg, l'urbanisation est essentiellement une urbanisation linéaire le long des voies principales. Seule la zone de Routhiers / Fonds Cacao fait exception, avec un maillage orthogonal lâche du réseau routier et de l'urbanisation.

Le centre-ville de Capesterre Belle-Eau a un vrai caractère urbain. Il présente une assez forte densité bâtie, organisée autour d'une trame viaire orthogonale serrée dans le centre-ville. La ville se structure en différents quartiers de morphologies et d'identités variées.

Des ensembles de villas récentes font progresser l'urbanisation vers les hauteurs (Ouest), en position dominante (recherche de belles vues) et dans un tissu urbain beaucoup moins dense (grandes parcelles ouvertes). Ces villas récentes ne sont pas toujours bien insérées dans le paysage. En revanche, les grands jardins peu arborés de ces villas offrent plus de vues transversales que l'urbanisation traditionnelle.

urbanisation récente, sur les hauteurs des sections traditionnelles (Carangaise)

Selon une analyse urbaine plus fine il apparaît que le cœur historique du bourg de Capesterre Belle-Eau concentre les équipements, services, commerces et édifices publics autour de l'ancienne RN 1 qui passe en centre-ville. Des quartiers populaires (Brest, Sarlassone, Petit-Pérou et Source Pérou) entourent ce cœur historique. Les quartiers les plus littoraux présentent un habitat spontané plutôt précaire, qui ne tient pas compte des limites parcellaires. Enfin, des quartiers d'habitat pavillonnaire caractérisent l'extension urbaine du centre-bourg (Blondinière, Marquisat, Moulin-à-Eau, Marigot, Carbet).

centre-ville de Capesterre Belle-Eau

Structuration urbaine du bourg de Capesterre-Belle-Eau

une organisation des paysages qui tourne le dos à la mer

fermeture visuelle littorale

difficulté d'accès au littoral (Saint-Sauveur)

Historiquement, le bourg de Capesterre Belle-Eau ne s'organisait pas vis-à-vis du littoral, même si le projet actuel de boulevard maritime tend à inverser cette situation. En réalité c'est presque toute l'unité paysagère qui n'entretient pas de rapport visuel avec la mer, ou alors fugace, ou à l'occasion d'un accès difficile.

La nature du contact entre la terre et la mer est elle-même difficilement perceptible. Il s'agit surtout de falaises, plus ou moins élevées, abruptes et boisées, entrecoupées d'anses sableuses ou de galets, dont la taille est variable. Ce cordon littoral héberge une formation forestière originale (la forêt de Capesterre), largement anthropisée mais qui présente encore ponctuellement une ambiance particulière et un intérêt botanique certain.

Deux contacts seulement sont directs et franchement ouverts sur la mer : le nouveau boulevard maritime (notamment au niveau de la nouvelle placette aménagée en contrebas de la mairie), et la plage de Roseau, aménagée et très fréquentée par la population locale.

place urbaine du nouveau boulevard maritime du bourg de Capesterre Belle-Eau

plage aménagée et fréquentée de Roseau

LES ÉLÉMENTS IDENTITAIRES ET LES STRUCTURES PAYSAGÈRES DE L'UNITÉ

bloc diagramme du plan incliné de la Capesterre

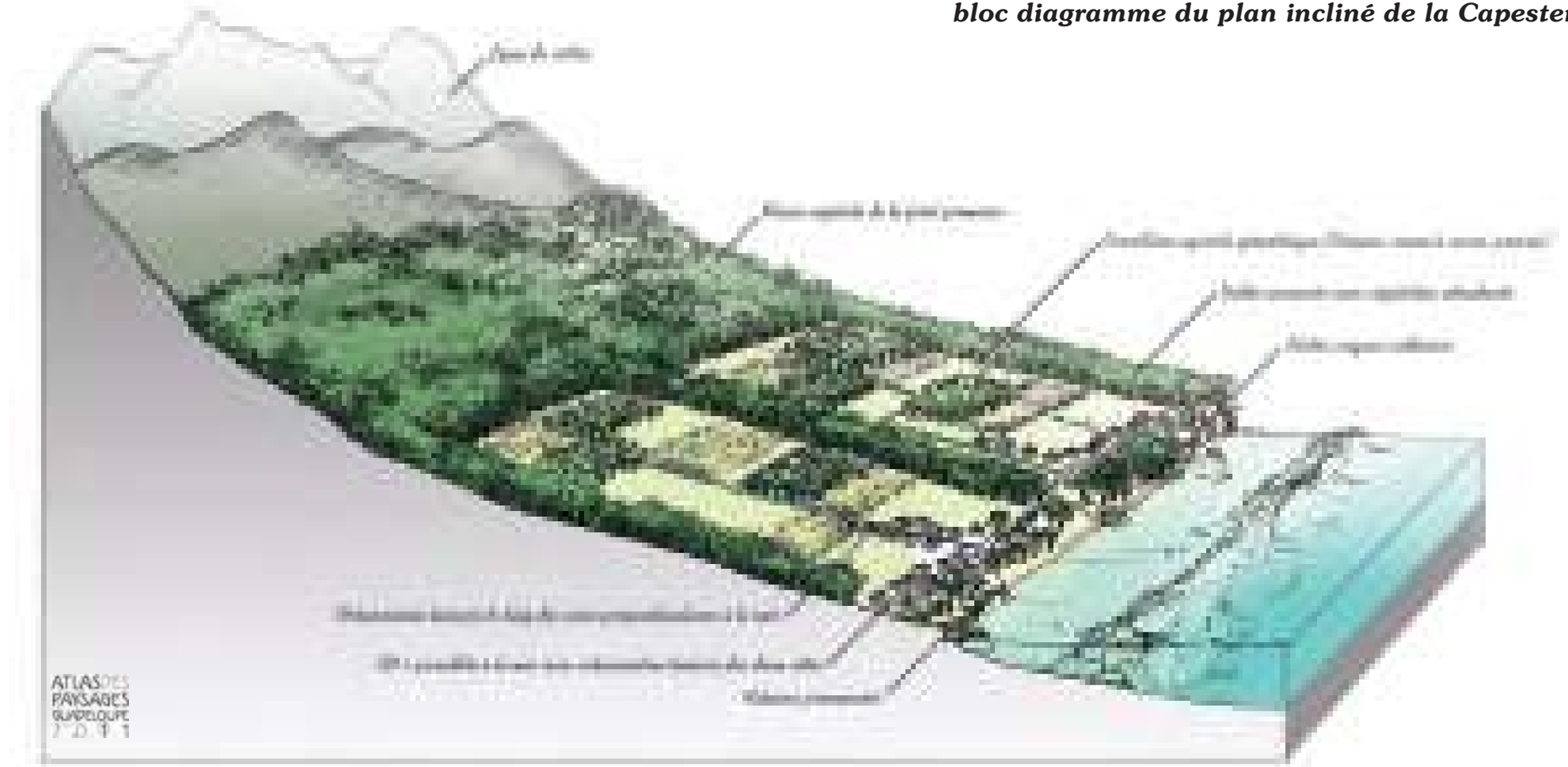

Crête montagneuse

Plan incliné

Urbanisation linéaire

Pôle urbain affirmé

Banane

Canne à sucre

L'AMBIANCE AU SEIN DES PAYSAGES DE L'UNITÉ

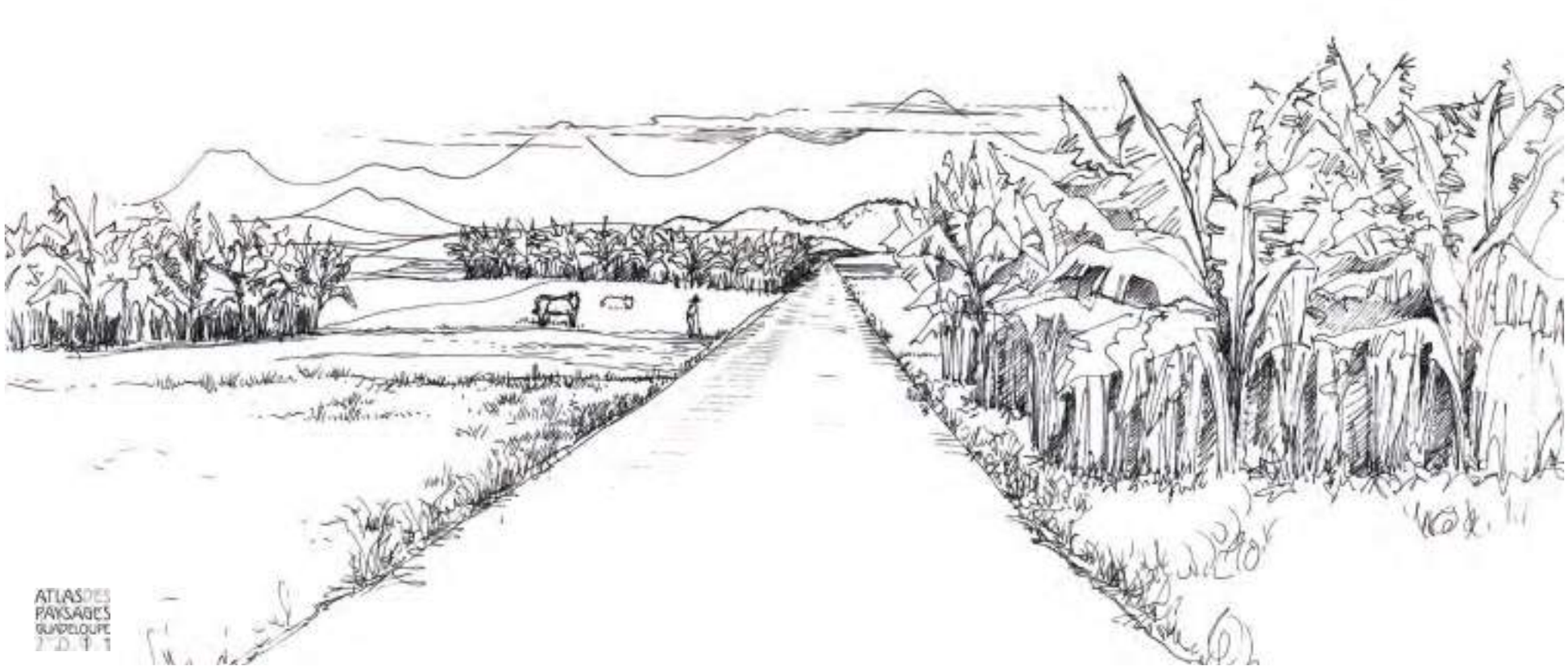

en montant sur le plan incliné agricole de la Capesterre

LES SITES REMARQUABLES DE L'UNITÉ

• l'Allée Dumanoir

L'Allée Dumanoir est un élément marquant du paysage de l'unité, perçu de loin et sous différents angles. C'est avant tout une perspective patrimoniale, sans point focal fort (ni mer ni montagne), mais soulignée par un double alignement majestueux de Palmiers royaux qui lui donne toute sa force et sa valeur esthétique. Cette perception est celle que l'on a depuis l'ancien tracé de la RN 1.

Depuis la mise en service de la déviation, cette perspective visuelle a considérablement perdu de son importance, les déplacements les plus fréquents s'opérant désormais de façon latérale, et non plus au cœur de l'allée. L'effet de perspective visuelle n'opère donc plus pour ces autres angles de vues. Seuls les Palmiers royaux alignés sont alors remarquables dans le paysage. C'est le cas depuis la rocade mais également depuis les parcelles agricoles du plan incliné à l'Ouest de l'Allée. Cette perception visuelle atténuée touche un élément patrimonial majeur et un support de l'identité touristique de Capesterre Belle-Eau.

l'Allée Dumanoir (vue latérale depuis la nouvelle rocade de la RN 1)

l'Allée Dumanoir (vue perspective dans l'axe de l'ancienne RN 1)

• les sites emblématiques du massif de la Soufrière

la 2e Chute du Carbet

Au-delà de cet élément visuel majeur dans l'unité paysagère, constitué par l'Allée Dumanoir, d'autres sites plus ponctuels et plus discrets méritent d'être mentionnés pour leur impact visuel à une échelle plus réduite du territoire. On peut citer entre autre :

- les Chutes du Carbet ;
- le Grand Étang ;
- la Soufrière.

Plus près du littoral, la petite forêt marécageuse de l'embouchure de la Rivière du Bananier a un réel impact visuel, d'autant plus fort que ce milieu est rarement perçu depuis une Nationale.

les Chutes du Carbet (1ère & 2e)

LA COMPOSITION SPATIALE DE L'UNITÉ

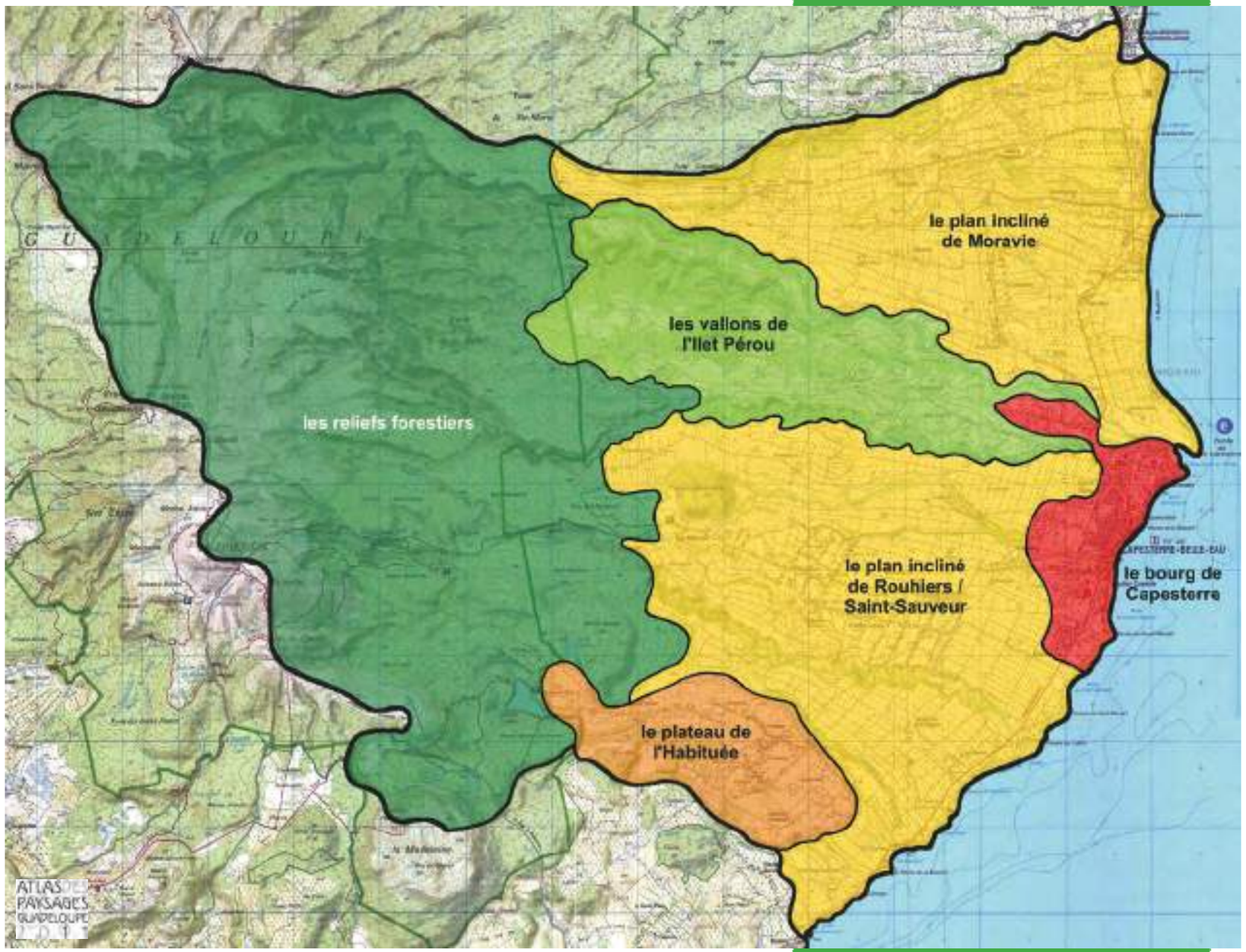

LES PARTICULARITÉS DE CERTAINES SOUS-UNITÉS

• les vallons de l'Îlet Pérou

coupe de principe du relief très mouvementé des vallons de l'Ilet Pérou

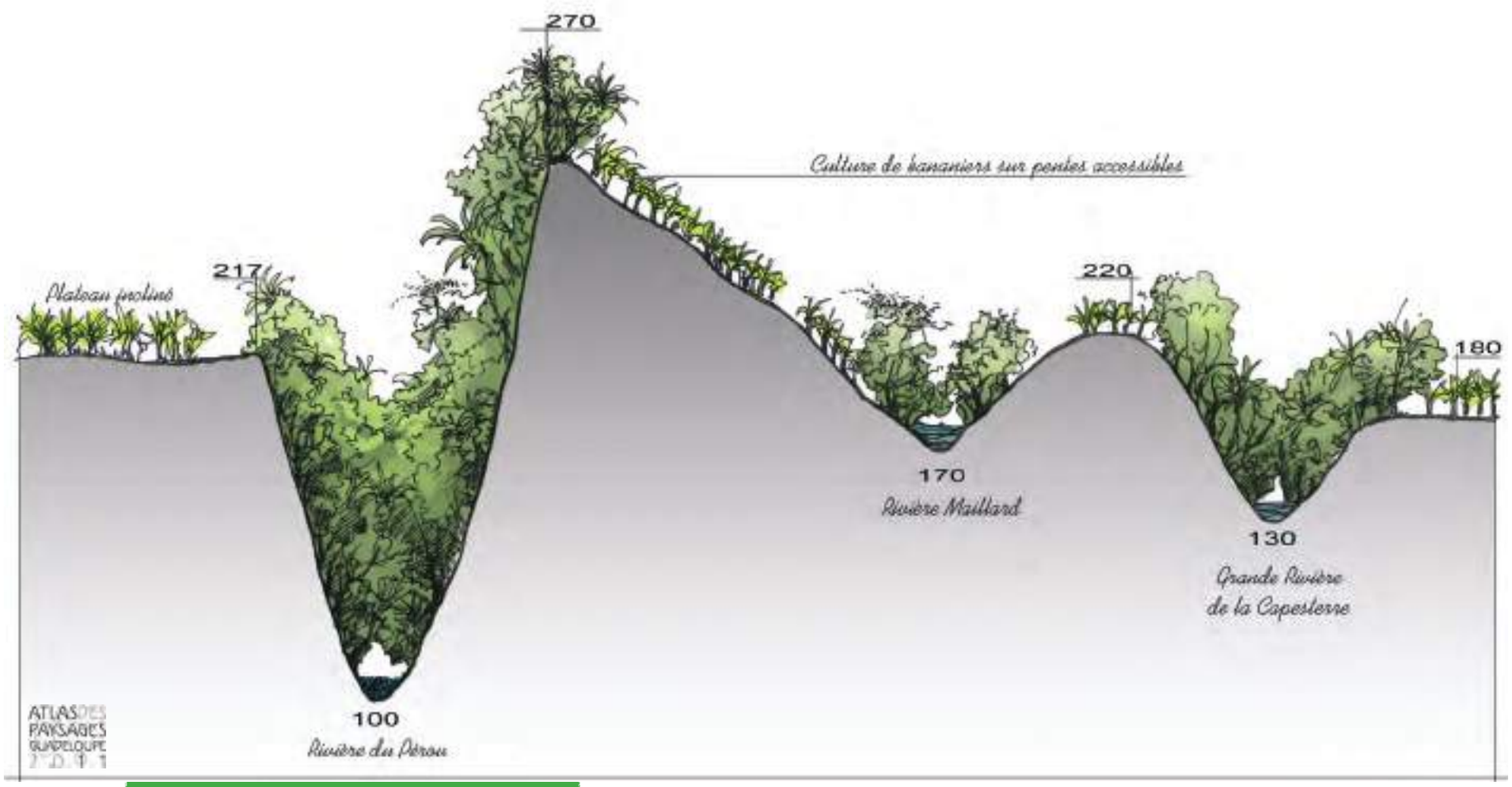

altitudes relevées sur un trait de coupe situé entre Bomba et Féfé

• les vallons : un relief mouvementé fortement irrigué

La structure paysagère des vallons de l'Ilet Pérou s'insinue au cœur du plan incliné. Elle se différencie par un relief beaucoup plus mouvementé, composé de mornes étroits et de vallées boisées très encaissées. Malgré sa position dominante au-dessus du plan incliné, cette structure paysagère concentre la majeure partie de réseau hydrographique de l'unité, avec deux des trois rivières principales : la Grande Rivière de la Capesterre (en limite Nord) et la Rivière du Pérou (en limite Sud). Elles se rejoignent peu avant leur embouchure commune.

Comme sur le plan incliné, ces rivières majeures sont peu perceptibles car coulant en fond de vallées très encaissées et densément boisées. C'est ce cordon boisé qui révèle leur présence dans le paysage. Les rivières ne sont directement visibles qu'à proximité du littoral, quand les vallées deviennent plus larges et moins profondes.

L'ambiance des vallées encaissées boisées est extraordinaire par sa singularité : le relief y est écrasant, l'eau fortement présente, la végétation luxuriante, l'ambiance fraîche et intime, comme coupée du monde ... Mais en l'absence d'accès, la perception paysagère de ces vallées étroites est extrêmement limitée, effective en un seul lieu, au point de passage d'un chemin agricole sur la ravine Balaou.

la vallée encaissée et boisée de la Ravine Balaou

relief mouvementé des vallons de l'Ilet Pérou

- **les vallons : un paysage agricole ondulé**

Malgré le relief plus vallonné, cette structure paysagère garde une forte vocation agricole, vouée à une quasi monoculture de la banane, cultivée sur les pentes et les crêtes du relief. Quelques prairies éparses s'intercalent entre les bananeraies.

- **les vallons : des routes panoramiques en crête des reliefs**

Principalement en crête ou à flanc de morne, la voirie est le plus souvent en situation dominante dans les vallons de l'Ilet Pérou. En limites de cette structure paysagère, les routes dominent le plan incliné au Nord comme au Sud, offrant ainsi une perception à grande échelle. Hélas, les bananiers forment le plus souvent un écran visuel de premier plan. Par contre, quand la vue s'ouvre, le panorama est très large (vue à 360° à Duflo).

large ouverture visuelle ponctuelle, en crête des vallons de l'Ilet Pérou (Duflo)

- **le plateau de l'Habituée**

bloc-diagramme du plateau de l'Habituée surplombant le plan incliné de Saint-Sauveur

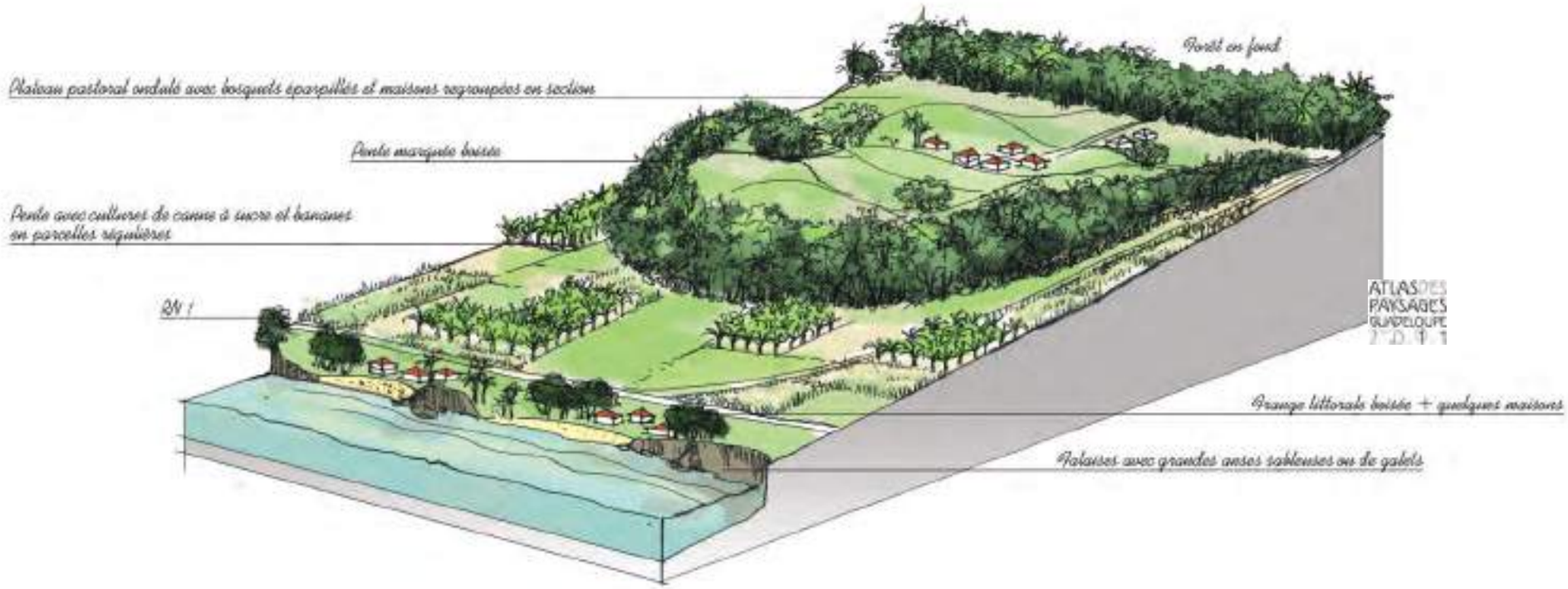

l'Habituée : un plateau ondulé, dominant le plan incliné

ondulation du profil de la RD 4 sur le plateau de l'Habituée

La structure paysagère du plateau de l'Habituée ne s'inscrit pas dans la logique du plan incliné agricole, avant tout, à cause de son relief. Il s'agit d'un plateau ondulé, en surélévation nette par rapport au plan incliné de Routhiers / Saint-Sauveur (+ 80 m env.). La route d'accès est d'ailleurs en forte pente, avec des lacets au passage de l'escarpement. L'ondulation du plateau est rendue perceptible par le profil en « montagnes russes » de la RD 4 (voie principale desservant la structure paysagère).

Le plateau de l'Habituée correspond à une coulée volcanique épaisse du Morne Dongo (complexe de la Madeleine, -70 000 ans). C'est cette nature géologique singulière qui explique l'originalité du relief de cette structure paysagère. Ce site fait d'ailleurs partie de l'Inventaire des Sites Géologiques Remarquables de Guadeloupe (fiche n° 24, BRGM, 2007).

Cette coulée s'est épanchée sur le plan incliné de Capesterre, en contournant le massif de la Petite Montagne plus au Sud. Il résulte de cet événement volcanique un lien visuel fort entre le plateau de l'Habituée et le plan incliné qu'il domine, notamment à Saint-Sauveur. La rupture de pente offre des percées visuelles lointaines.

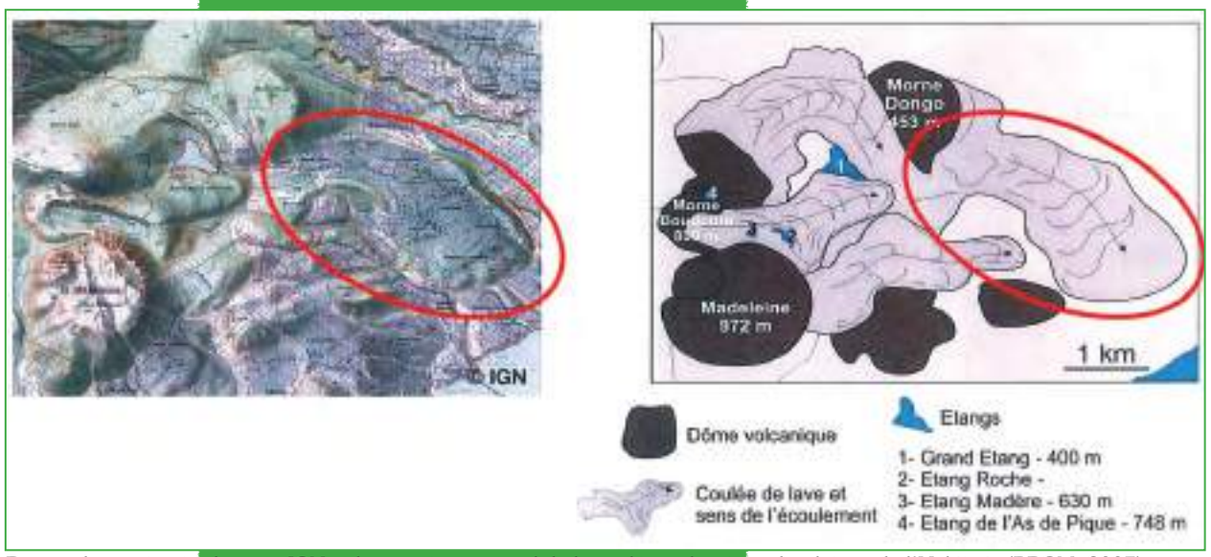

Rapprochement entre la carte IGN et le croquis structurel de la coulée volcanique du plateau de l'Habituée (BRGM, 2007)

vue sur les Saintes depuis l'escarpement du plateau de l'Habituée

l'Habituée : un paysage de rivières et de sources

Le réseau hydrographique du plateau de l'Habituée n'accueille pas de grosses rivières. En revanche, il regorge de sources, notamment sur la zone de Belle-Eau / Cadeau. Certaines de ces sources sont captées par le réseau public pour alimenter la Grande-Terre notamment, faisant du plateau de l'Habituée l'un des plus importants châteaux d'eau de la Guadeloupe. Cette forte présence de l'eau, notamment visuelle, marque les paysages du plateau, directement lorsqu'elle jaillit ou s'écoule, et indirectement à travers une végétation luxuriante.

une source à Cadeau

la Rivière du Bananier à Cadeau

l'Habituée : un paysage pastoral

Le secteur de l'Habituée est un ancien plateau bananier où l'agriculture est aujourd'hui fortement en déclin. Des prairies et des bosquets éparses occupent désormais l'espace. À ce jour l'ambiance y est donc plus pastorale qu'agricole, même si une forte tradition de jardins créoles reste ancrée sur le plateau, dissimulés au cœur du couvert forestier. L'action de l'homme semble moins présente sur le paysage du plateau que sur le plan incliné ou même que dans les vallons de l'Ilet Pérou.

Ce caractère pastoral, ajouté à une urbanisation réduite (deux pôles secondaires d'habitat traditionnel reliés par une urbanisation diffuse), constitue un stade intermédiaire de valorisation anthropique, entre l'agriculture très maîtrisée du plan incliné d'une part et la végétation naturelle et sauvage des hauteurs d'autre part. Ce trait de caractère est soutenu par la situation géographique de cette structure paysagère, intercalée entre le plan incliné et les reliefs forestiers.

zone pâturée sur les hauteurs du plateau de l'Habituée

l'Habituée : une section ancienne

Le foncier du plateau de l'Habituée présente une structure parcellaire originale, différente des autres sections de l'unité où le bâti s'implante souvent sur une subdivision du parcellaire agricole ample et géométrique. Ce découpage spécifique du foncier révèle l'origine ancienne des deux hameaux du plateau de l'Habituée (l'Ermitage et la Roche), qui ne sont donc pas la résultante d'une urbanisation récente du territoire au dépend des terres agricoles, comme c'est souvent le cas pour les autres sections de l'unité. Les nombreuses maisons de type traditionnel, en bois ou en maçonnerie, « durcifiées » au fil des décennies par ajout d'éléments ou de confortements en béton, témoignent de l'ancienneté de la section. Des villas récentes font leur apparition à l'Est du plateau, particulièrement près de la rupture de pente (recherche d'une vue sur la mer).

LA PERCEPTION DES PAYSAGES DE L'UNITÉ PAR LES ARTISTES

Même s'ils ont été décrits très tôt par les colons espagnols, les paysages de l'unité n'ont pas fait pour autant l'objet de nombreuses représentations iconographiques. Hormis quatre gravures du 19e siècle (de Coussin et De Berard), il faut attendre le début du 20e siècle, et notamment le développement de la photographie et des cartes postales, pour avoir davantage de représentations de ce territoire.

Les premières cartes postales représentent majoritairement l'unité à travers ses paysages urbains ou façonnés par l'homme (bâtiments, ouvrages d'art). Néanmoins, les sites d'eau sont déjà assez bien représentés, en particulier les Chutes du Carbet et leurs ravines, ainsi que le Grand Étang et l'Étang de l'As de Pique. Puis, avec le développement du tourisme dans les années 1950, il y a un appauvrissement dans la diversité des sites représentés avec une focalisation sur les sites les plus emblématiques, délaissant peu à peu les autres paysages (tels que le port de pêche ou le hameau de Bananier par exemple).

Ainsi, les cartes postales actuelles concernent presque exclusivement les Chutes du Carbet et l'Allée Dumanoir dans une moindre mesure.

La portée identitaire de ces deux sites au sein de l'unité n'en est que plus forte.

À l'inverse, les paysages agricoles, pourtant marquants pour l'unité, sont quasiment absents des représentations modernes qui ne donnent donc pas un aperçu représentatif des paysages de l'unité.

Coussin, sur l'habitation Poyen, Sainte Marie à la Capesterre, 1807

« En quittant Dumanoir, la chaîne des montagnes dont le point de départ est à la Soufrière, se déroule tout entière aux yeux du spectateur. De son sommet s'échappe une chute d'eau d'une prodigieuse hauteur ; c'est le saut du Carbet. Le saut ou cascade du Carbet [...], n'a pas moins de 600 mètres de hauteur ; son volume [...] est assez considérable pour tracer dans la montagne une ligne blanche qui s'aperçoit de la mer à plus d'une lieue de la côte, ce qui, avec la distance de la chute au rivage, autorise à dire qu'elle est visible à près de trois lieues. »

A. Budan, La Guadeloupe pittoresque, 1863

« Pure perspective, fulgurante et fuyante vision, de jour ; nébuleuse féerique de troncs gros cendre, de nuit... Ce sont près de cinq cents palmiers royaux de près de cent cinquante ans d'âge, géométriquement alignés de part et d'autre du bitume gravillonnaire... À l'heure de la tiède brise et des couleurs changeantes du crépuscule, la densité faussement erratique des ramures sommitales gigantesques vacille dans le mouvement du ciel. Image d'une longue nef végétale de palmes entremêlées... »

Max Etna, Le voyage en Guadeloupe, 2004.

E de Bérard, les Chutes du Carbet

éd. Phos, la 2e Chute du Carbet

éd. le Photographe, les Chutes du Carbet

éd. Candalen, Bananier et sa plage

éd. Boisel, le pont Ste Catherine

Seuls les « Beaux Livres » de photographies aériennes, parus très récemment, redonnent une place plus centrale à la forte vocation agricole des paysages de Capesterre Belle-Eau.

C'est notamment sur l'importance des paysages agricoles dans la description des paysages de l'unité que la littérature se distingue. La grande valeur agronomique des terres y a toujours été louée.

« Le quartier le plus sain et le plus beau de la colonie ; c'est aussi un des plus riches et des plus fertiles. (…) Les vastes plaines de ce quartier, se dessinent, par une pente douce, depuis la mer jusqu'aux plus hautes montagnes du centre de l'île, et sont entrecoupées de mornes fertiles qu'on appelle les montagnes de Caranguaise, de Sapemont, du Pérou, de Luker, de Saint Martin et du Carbet. Elles sont arrosées par d'excellentes eaux qui portent la fécondité et la richesse dans ces belles campagnes.»

Boyer Peyreleau, Les Antilles françaises et particulièrement la Guadeloupe, depuis leur découverte jusqu'au premier janvier 1823, 1823

A. Chopin, Ruines de l'usine Marquisat, Grand Étang, champs d'ananas et de bananes, Allée Dumanoir, 2008

LES PAYSAGES EMBLÉMATIQUES DE L'UNITÉ

les sites emblématiques identifiés par les guides touristiques

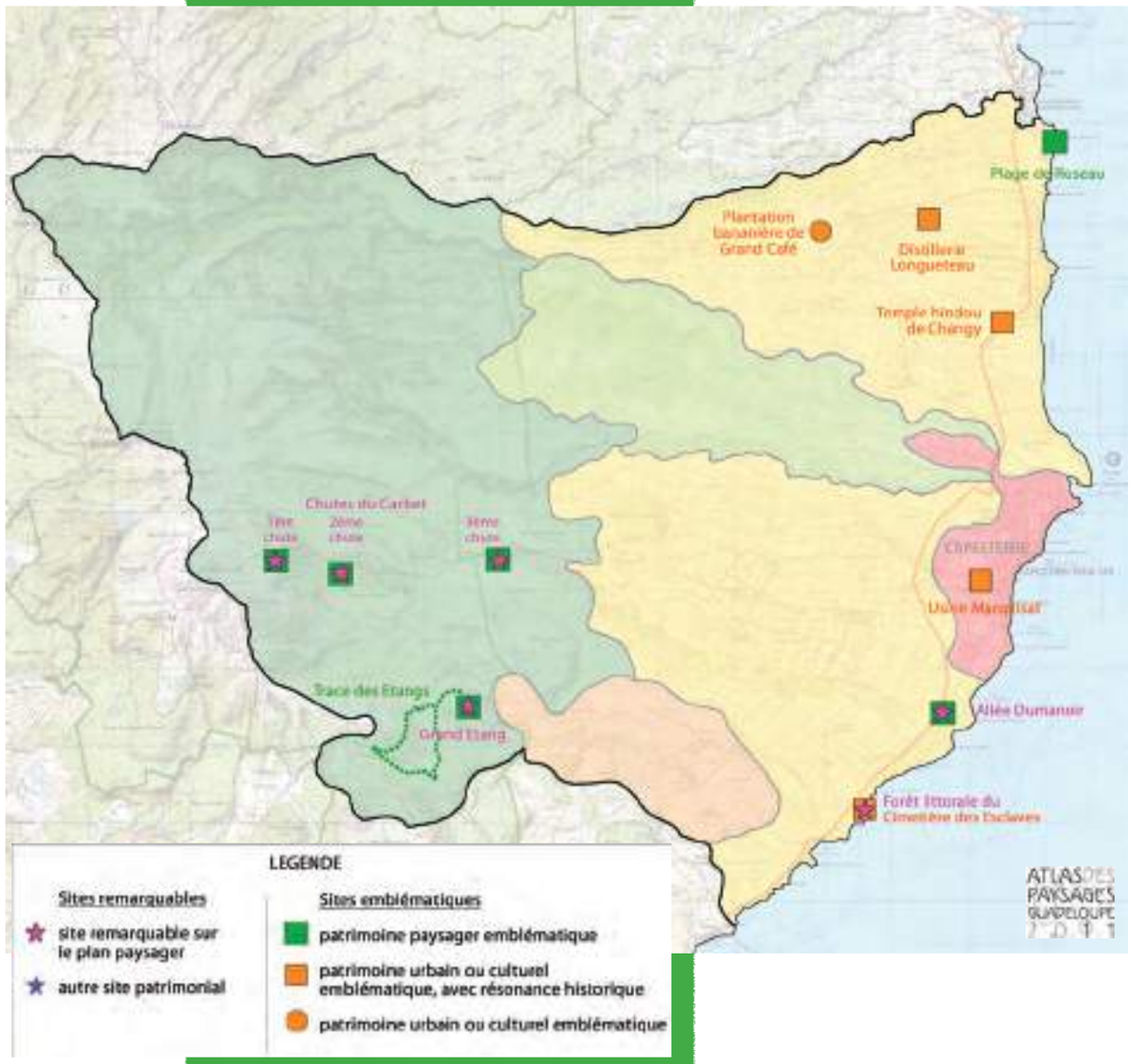

Dans les guides touristiques, cette unité paysagère est inévitablement associée au massif de la Soufrière, et plus particulièrement à ses sites d'eaux, pierres angulaires de la réputation de Capesterre. Dans l'attente d'une réouverture des Chutes du Carbet, site emblématique par excellence de l'unité, les ouvrages étudiés proposent tous la visite du Grand Étang (à prolonger éventuellement avec la Trace des Étangs).

Parallèlement à cet élément phare, les différents guides révèlent bien l'identité agricole de l'unité, aujourd'hui pôle majeur de la culture bananière (activité que les guides proposent de découvrir à la Plantation Grand Café). Est aussi citée la distillerie Longueteau, ancienne, et que certains ouvrages relient à l'identité cannière historique de Capesterre, au même titre que les vestiges de l'usine Marquisat. Cités comme curiosités culturelles, le temple hindou de Changy, et parfois le cimetière des Esclaves, sont eux aussi présentés comme des témoins de l'histoire cannière de l'unité.

Parachevant ce tableau général relativement fidèle à la réalité paysagère de l'unité, les guides citent tous l'Allée Dumanoir, élément de paysage patrimonial ayant marqué les représentations collectives. La plupart d'entre eux mentionnent aussi, classiquement, la plage de Roseau comme site de détente.

LES SIGNES VISIBLES D'ÉVOLUTION

• le recul de la banane au profit de la canne

La mixité agricole actuelle du plan incliné de la Capesterre semble être le résultat d'un recul de la banane au profit de la canne. Ainsi la production agricole était largement en faveur de la banane selon les statistiques agricoles de 2004 (70 % de banane à Capesterre Belle-Eau) avec une occupation des sols en cohérence, confirmée par la carte IGN de 2002. Ce n'est pas la réalité paysagère d'aujourd'hui. Sur le terrain ce changement récent est visible notamment au niveau des haies agricoles qui semblent assez souvent incohérentes par rapport aux cultures qu'elles encadrent : des haies d'Erythrines entourent des champs de canne alors que ce sont traditionnellement des haies brise-vent plantées pour protéger les bananeraies. Ce recul de la banane sur l'unité de la Capesterre s'inscrit dans une tendance globale pour l'ensemble de la Guadeloupe, à hauteur de 56 % de perte de production de 2000 à 2007 selon les statistiques agricoles régionales.

Mais cette mixité est également le résultat d'une rotation culturale instaurée récemment pour éviter l'épuisement des sols. Cette rotation, un temps oubliée, a pourtant une résonnance historique. En effet, les Sucreries d'Outremer (usine de Marquisat) opéraient déjà dans les années 1960 une rotation agricole canne / banane (3-4 ans de banane / 5-6 ans de canne), afin d'obtenir de meilleurs rendements (enrichissement du sol par enfouissement des souches de bananiers).

• de récents aménagements de valorisation du patrimoine naturel

Quasiment toute la sous-unité des reliefs forestiers est incluse dans le périmètre du Cœur du Parc National de Guadeloupe (PNG). Les travaux réalisés sur cette zone posent la question de la valorisation touristique des paysages naturels emblématiques et de la stratégie d'aménagement du Parc National. La 2e Chute du Carbet représente un produit touristique majeur pour l'économie du département : plus de 140 000 visiteurs par an comptabilisés en 2007, soit le 2e site le plus fréquenté du Parc après la Cascade aux Ecrevisses, et le 3e site le plus fréquenté de Guadeloupe (la Pointe des Châteaux est en tête).

La question est alors la suivante : les sites naturels doivent-ils être accessibles à tous ou peuvent-ils exiger un certain effort de la part des visiteurs ? Sur le site de la 2e Chute du Carbet, le Parc National a clairement choisi un accès pour tous en pavant entièrement l'accès. C'est une stratégie qui peut prêter à la critique, même si la réalisation technique est objectivement de bonne facture. En l'occurrence, la question se pose avec d'autant plus de force que l'accès réel au pied de la Chute est impossible (interdit pour des raisons de sécurité depuis le tremblement de terre de 2004) et que le sentier pavé s'arrête au niveau du 2e pont sur la rivière (pont de singe en mauvais état) d'où la cascade est très peu visible. Les aménagements incitent donc à une fréquentation de masse pour ne rien montrer au bout du chemin !

l'accès à la 2e Chute du Carbet et le point de vue final

• l'assainissement du littoral urbain

Les zones littorales occupées par de l'habitat spontané, souvent vétuste, sont la plupart en cours de réaménagement et d'assainissement par le biais d'opérations de Résorption de l'Habitat Insalubre (RHI), mais aussi à travers la régularisation foncière entreprise par l'Agence des 50 Pas Géométriques de Guadeloupe. Ces quartiers sont donc en train de changer d'identité, entrainant la métamorphose d'une grande partie du littoral urbain de l'unité.

aménagement du Quartier Brest

zone insalubre (Petit-Pérou)

RHI du quartier de Cayenne

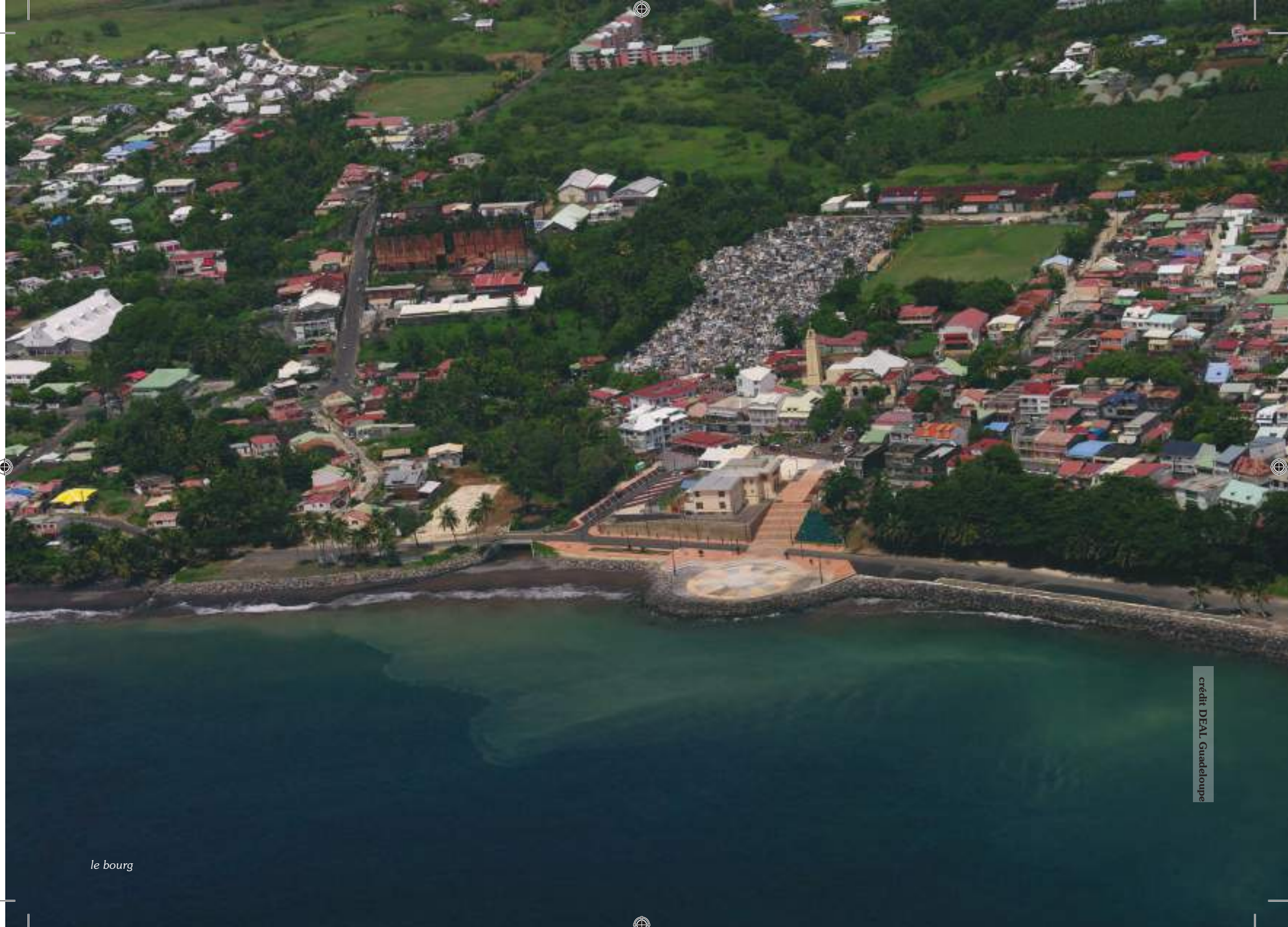

crédit DEAL Guadeloupe

le bourg

LES ENJEUX

• Enjeux régionaux

- la couverture forestière actuelle, désormais peu susceptible d'évoluer
  - ⇨ les reliefs forestiers (à l'exception du Morne Dongo, non protégé), la forêt littorale

- la discontinuité urbaine : urbanisation diffuse, éclatement des poches d'habitat, et hégémonie de l'habitat pavillonnaire
  - ⇨ Moulin à Eau, Blondinière, Carangaise, Doyon

- la structure parcellaire du foncier : facteur de mitage ou gardien des paysages ?
  - ⇨ grand parcellaire : Changy, Moravie, la Digue, Grand Rivière, Fromager, Manceau, Marquisat, Dumanoir, Bois-Debout, Saint-Sauveur

- le recul de la banane : un impact fort pour les paysages du Sud Basse-Terre
  - ⇨ déprise bananière : plateau de l'Habituée, Bois-Riant
  - ⇨ diversification / rotation : Grand-Trou, Moravie, Fromager, Manceau, Saint-Sauveur

- des paysages urbains en rénovation de grande ampleur
  - ⇨ Brest, Cayenne, place de l'église, boulevard maritime

- la route : un support majeur de perceptions des paysages
  - ⇨ l'Allée Dumanoir sur la RN 1 + la forêt marécageuse de la Rivière du Bananier (limite Sud d'unité)

- les nouveaux tracés routiers : perturbateurs ou promoteurs des paysages de l'archipel ?
  - ⇨ contournement du bourg de Capesterre Belle-Eau : panorama du giratoire de la Kassaverie

- l'urbanisation linéaire : un obstacle visuel entravant les perceptions paysagères
  - ⇨ Bélair, Carangaise, Cambrefort, Moravie, Poirier, Ilet Pérou, Fonds-Cacao / Routhiers, Saint-Sauveur / Bananier

- la valorisation des paysages : des scénographies variées
  - ⇨ 1ère, 2e & 3e Chutes du Carbet, Grand Étang, cimetière des esclaves

- des publics divers, notamment endogènes
  - ⇨ la plage de Roseau

• Enjeux locaux

■ la préservation de l'identité agricole de l'unité

bananeraie à Morne d'Or

À ce jour l'unité est encore très agricole et la progression urbaine ne menace pas encore cette identité agricole fondamentale. Par contre, l'identité agricole n'est plus uniquement bananière : la canne occupe une large place sur la partie basse et moyenne du secteur agricole. Au sein de cette mosaïque banane / canne / prairies, la déprise bananière a moins d'impact que sur les secteurs de monoculture, à condition que la banane ne disparaisse pas massivement des paysages agricoles de l'unité. Ce serait alors une remise en question d'un des caractères forts des paysages de l'unité et de la perception que la population peut avoir de ce territoire. Ce serait particulièrement impactant sur les hauteurs de l'unité, intégralement consacrées à la banane (la Digue, Féfé / Duflo, Dumanoir, Bois-Debout, etc.).

■ la valorisation des sites touristiques, existants ou potentiels

l'embouchure de la Rivière de Bananier

La rocade de déviation du bourg de Capesterre Belle-Eau a supprimé l'essentiel des flux automobiles de l'Allée Dumanoir qui présente désormais l'opportunité d'une valorisation touristique plus aboutie. Un projet régional prévoit ainsi d'aménager des aires de stationnement et des points de vue ponctuels sur le tracé de l'Allée, ainsi que des équipements sportifs et ludiques. Ce serait une contrepartie intéressante à la modification de perception qu'a entrainée le nouveau tracé de la RN 1 vis-à-vis de cet élément paysager remarquable de l'unité.

D'autres sites pourraient être aménagés et équipés pour valoriser les richesses paysagères de l'unité, aussi bien le long des rivières (abords de la Grande Rivière de la Capesterre et de la Rivière du Pérou près de l'Ilet Pérou) que sur le littoral (l'embouchure de la Rivière du Carbet, le Cimetière des Esclaves, le port et l'embouchure de la Rivière de Bananier, la plage de Bananier, etc.). Les sites déjà aménagés pourraient également faire l'objet d'interventions complémentaires pour améliorer leurs qualités paysagères intrinsèques (gestion des flux automobiles et renaturation de la plage de Roseau) ou leur accessibilité (restauration du sentier de la 3e Chute du Carbet).

la progression de l'urbanisation à maintenir sur des pôles concentrés

La création de la déviation du centre-ville de Capesterre Belle-Eau créé une limite forte et nette pour le bourg, enfermant au passage des terrains agricoles et naturels qui se retrouvent isolés entre les limites urbaines actuelles et le tracé de la rocade. Ils vont prochainement être soumis à une pression foncière forte et à une progression urbaine très probable. En soit, ce n'est pas forcément une évolution problématique, tant que la ville ne dépasse pas cette nouvelle limite urbaine constituée par la rocade. Au contraire, construire ici permettrait sans doute d'absorber une partie de la pression foncière croissante qui s'exerce globalement sur l'unité, de plus en plus concerné par l'extension de la 2e couronne urbaine de l'agglomération Centre. Cela assurerait alors, au moins à moyen terme, la protection des paysages agricoles de l'unité, menacés aujourd'hui par la construction de grands lotissements sur d'anciens parcellaires bananiers.

Du même coup, cette dynamique d'extension du bourg vers l'Ouest renforcerait ce pôle urbain historique et structurant, de manière cohérente avec l'identité paysagère de l'unité, à condition que ces futurs quartiers soient effectivement des « morceaux de ville », maillés et connectés, et non pas des entités autonomes comme à Blondinière ou Moulin à Eau par exemple. Les travaux de rénovation urbaine et d'ouverture littorale du bourg vont dans le même sens d'une redynamisation du pôle urbain principal.

Les pôles secondaires historiques (Cambrefort / Moravie, Fonds-Cacao / Routhiers) présentent une trame lâche qui pourrait largement être densifiée de manière à répondre à la demande de terrains à bâtir sans pour autant étendre la tâche urbaine ou l'urbanisation linéaire en marge de ces sections.

Routhiers

bâti récent à Cambrefort

Carte synthétique des enjeux paysagers de l'unité paysagère du plan incliné de la Capesterre

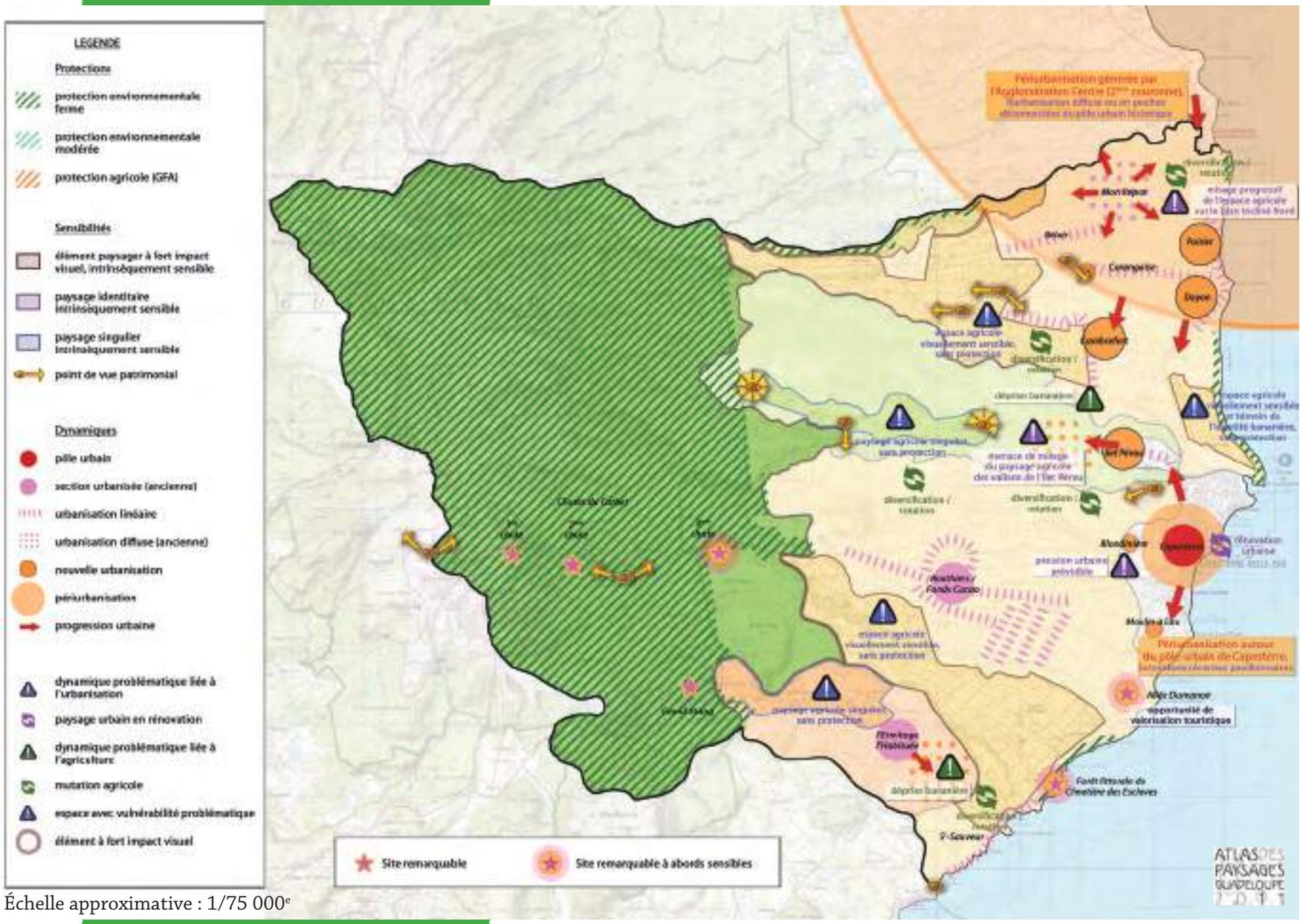

Échelle approximative : 1/75 000e

L'UNITÉ PAYSAGÈRE DES
TERRASSES DU SUD

crédit DEAL Guadeloupe

LE CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE

- **fiche de caractérisation**

île : **Basse-Terre**

communes : **Capesterre Belle-Eau**
Gourbeyre
Trois-Rivières

superficie de l'unité: **46,4 Km²**

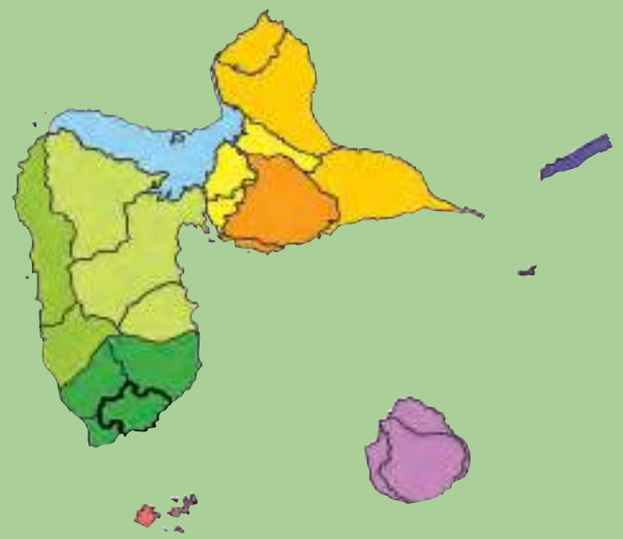

LES CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES DE L'UNITÉ

Carte synthétique de présentation de l'unité paysagère des terrasses du Sud et de ses limites

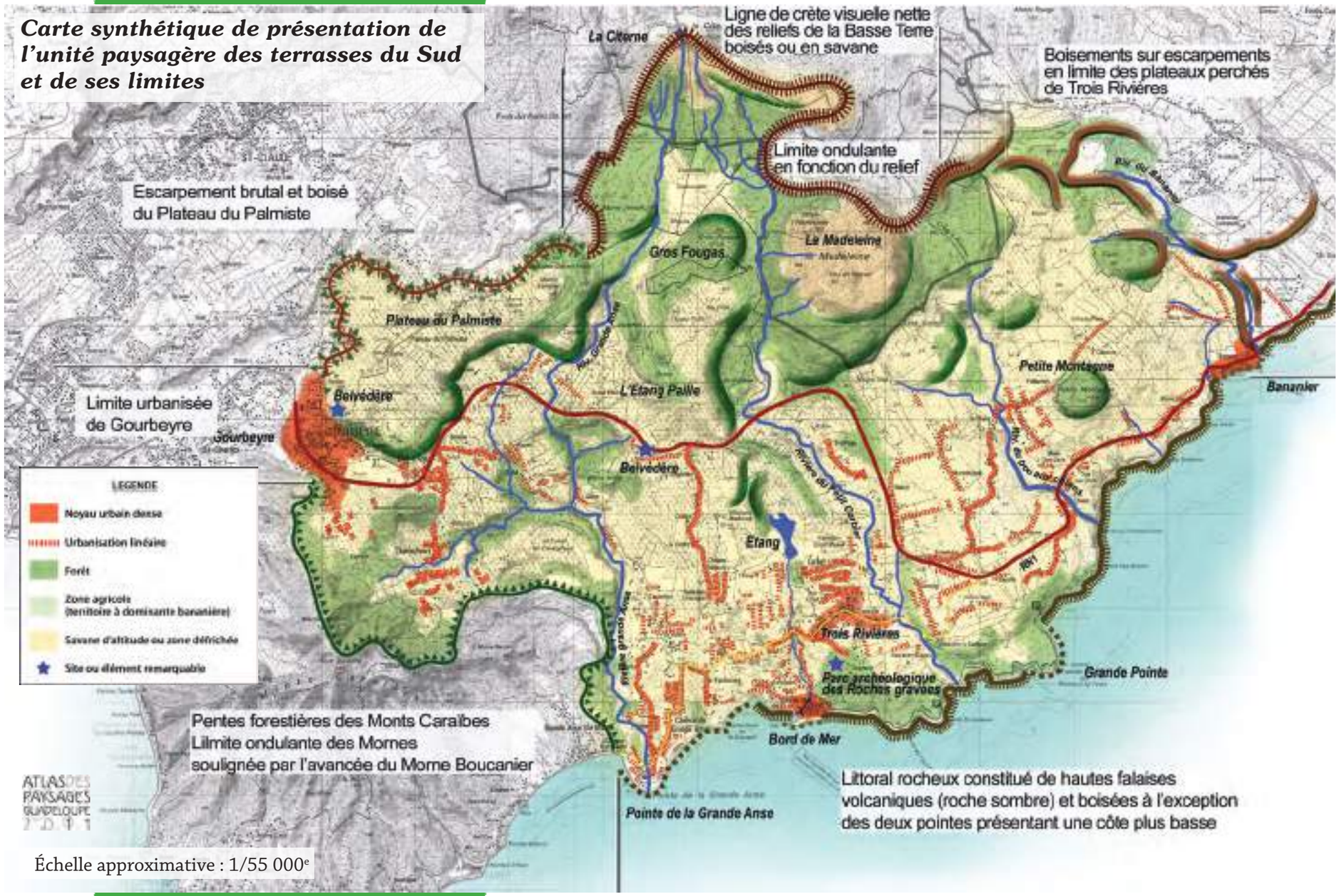

Échelle approximative : 1/55 000e

• des paysages en terrasses, héritées du socle géologique

L'unité paysagère des Terrasses du Sud présente un relief étagé en terrasses inclinées plus ou moins marquées. Ce relief est lié à la structure du socle géologique, composé de coulées volcaniques épaisses (andésite) empilées, datant de 87 000 ans environ. Ces coulées se sont craquelées en surface dès leur formation, donnant naissance à des amas de blocs chaotiques, typiques de la région de Trois-Rivières. Une coulée un peu plus récente (70 000 ans) s'étend jusqu'à la mer au niveau de Schœlcher / Montchappé. Elle recouvre les coulées plus anciennes, se mêlant à l'empilement global. Elle est à l'origine d'une pente plus douce et régulière sur ce secteur et de falaises littorales plus hautes.

Très souvent, l'occupation des sols assez uniforme gomme la perception visuelle de ces terrasses qui sont donc assez peu lisibles dans le paysage, surtout sur le secteur central de l'unité. Elles le sont davantage quand la rupture de pente s'accompagne d'un changement d'occupation des sols, comme à Grand-Fond et l'Étang Paille, par exemple, où la vocation agricole domine largement. Il en est de même sur le littoral de la Coulisse, presque intégralement boisé.

Ces terrasses sont parfois perceptibles à travers les panoramas qu'elles offrent à leur limite, au niveau de la rupture de pente. Souvent réduites à de simples perspectives visuelles cadrées dans l'axe de la voie, ces ouvertures visuelles sont ponctuellement beaucoup plus larges. On a alors de superbes panoramas sur le territoire de Trois-Rivières, sur les Monts Caraïbes et sur les Saintes. C'est le cas à l'Étang Paille notamment, mais aussi depuis le tracé de la RN 1 au niveau de Réduit, quand la voie est en situation de promontoire, en limite de la coulée volcanique de Schœlcher / Montchappé.

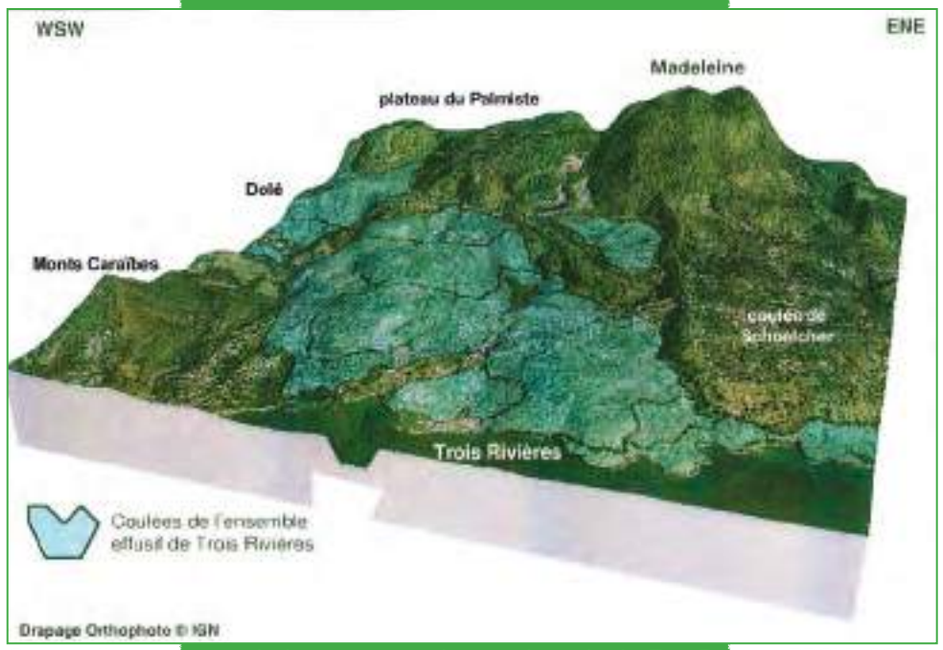

Croquis d'interprétation de la structure géologique du socle de Trois-Rivières (BRGM, 20007, Inventaire des sites géologiques remarquables de la Guadeloupe, fiche n°25)

la Grande Pointe, en contrebas de la coulée de Schoelcher / Montchappé

crédit DEAL Guadeloupe

la terrasse littorale de la Grande Pointe, au pied de l'escarpement de la coulée de Schœlcher / Montchappé

vue panoramique depuis le bord du plateau perché de l'Étang Paille

• un relief pentu, support de l'hydrographie et du réseau routier

Globalement, le relief de l'unité paysagère est caractérisé par une forte pente, relativement constante. Les ruptures de pentes ponctuelles soulignent cependant l'originalité des Terrasses du Sud vis-à-vis des plans inclinés très réguliers de Capesterre Belle-Eau ou de Basse-Terre / Saint- Claude.

Les principales rivières ont une orientation très directe depuis les sommets où elles prennent leur source (Citerne, Madeleine) vers la mer, sans grande influence du relief étagé. C'est la forte pente qui guide surtout leurs tracés. Elles sont peu ramifiées dans la pente du relief, alors qu'elles ont davantage de petits affluents dans la cuvette de Dolé ou sur le plateau de Moscou.

La RD 6 (ancienne RN 1 reliant Basse-Terre à Capesterre Belle-Eau) est parallèle au littoral et perpendiculaire à la pente du relief. Elle dessert un réseau secondaire de routes départementales et communales qui lui sont perpendiculaires, en suivant le sens de la pente. Un ensemble de voiries tertiaires forme des barreaux entre ces routes, complétant un réseau viaire maillé irrégulier mais relativement dense, surtout au Sud de l'unité, au niveau du bourg et des principales sections bâties. *A contrario*, seules quelques voies permettent d'atteindre les hauteurs.

L'actuelle RN 1, principal axe traversant l'unité, suit alternativement ces deux modèles, tantôt parallèle au littoral (de Bananier à Sapotille, puis de l'Ermitage à Valkanaërs), tantôt perpendiculaire (Schœlcher / l'Ermitage). Par conséquence, le tracé de la RN 1 est assez proche de la côte à l'Est de l'Unité Paysagère, avant de s'en éloigner franchement et de rejoindre les piémonts des reliefs plus à l'Ouest. Le tracé de la RN 1, en fortes pentes au cœur de paysages boisés, permet d'identifier aisément la séquence routière correspondant à la traversée de l'unité paysagère des Terrasses du Sud, bien distincte des séquences de Capesterre et de Basse-Terre.

carte du réseau hydrographique de l'unité

la forte pente régulière de la RN 1 à l'Ermitage

• des scénographies routières très contrastées

la forêt ombrophile le long de la RN 1 (l'Ermitage)

La perception des paysages depuis les axes routiers dépend considérablement de la voie sur laquelle on circule. En effet, le tracé de la RN 1 procure une perception visuelle intéressante des paysages de l'unité paysagère, tant par les panoramas offerts que par la diversité des milieux naturels traversés. Sur les hauteurs de l'Ermitage et de la Regrettée, la RN 1 crée ainsi une fenêtre ouverte sur la forêt ombrophile des piémonts de la Madeleine, après avoir traversé la zone mésophile littorale. Ce contact direct que l'automobiliste peut avoir ici avec la forêt ombrophile est très rare depuis le réseau routier de l'archipel, surtout sur un axe majeur. Il est d'ailleurs souligné par une forte perspective visuelle sur le relief et son massif forestier. En cela, cette séquence a un grand intérêt pédagogique, permettant à chacun de percevoir la richesse écologique et paysagère de ce milieu naturel (cortège floristique spécifique riche notamment en Fougères arborescentes - *Cyathea sp.*, espèce emblématique de la forêt ombrophile).

fenêtre visuelle panoramique depuis la RN 1, à Réduit

De Schœlcher à Bananier, la RN 1 offre de belles fenêtres visuelles sur l'horizon maritime et sur les différentes îles de l'archipel. Ponctuellement et selon l'orientation de la route, on peut voir ainsi les Saintes, Marie-Galante et la Désirade quand le temps est clair, ce qui est unique en Guadeloupe sur une séquence routière aussi courte.

À l'inverse, le réseau routier secondaire est caractérisé par une importante urbanisation linéaire qui fait fortement obstacle à la perception visuelle des paysages alentours, aussi bien à courte qu'à longue distance. L'importance de la végétation arborée renforce la fermeture visuelle globale de l'unité.

urbanisation linéaire et végétation le long de la RD 6

obstacle visuel constitué par l'urbanisation linéaire, même en position dominante (Chemin Neuf)

une urbanisation uniforme du territoire

L'urbanisation linéaire est récurrente sur les Terrasses du Sud comme dans beaucoup d'autres secteurs de l'archipel. Mais ici, la densité du réseau viaire et la multiplicité des sections habitées ne laissent que très peu d'espaces vides entre les zones bâties. Ce constat n'est pas récent puisque Lasserre faisait déjà la même observation en 1961. De nouveaux lotissements pavillonnaires sont venus accentuer la situation depuis cette date. Cette unité paysagère est donc assez fortement urbanisée, malgré une densité moyenne du bâti. Cette densité est assez homogène, même si la typologie architecturale est quant à elle plutôt disparate.

Aujourd'hui le bourg de Trois-Rivièresne se démarque pas vraiment dans ce tableau. Le bâti y est un peu plus concentré, mais pas de manière très flagrante en comparaison à certaines autres sections (Chemin de Grande Anse, Bord-de-Mer, la Plaine, etc.).

urbanisation de densité moyenne mais largement répartie sur l'unité paysagère (vue depuis l'Étang Paille)

• une vocation agricole reléguée sur les hauteurs

La forte urbanisation et la concentration du bâti, surtout au Sud de l'unité, repoussent les zones agricoles sur les hauteurs. Cet étagement est assez flou et progressif sur la zone centrale, le bâti s'immisçant au cœur des parcelles cultivées (ex. : la Regrettée, Carbet). Il est plus net sur les petits plateaux perchés de Grand-Fond et de l'Étang Paille où la vocation agricole est largement dominante. Dans une certaine mesure, il en est de même pour le plateau Palmiste / Moscou.

Les parcelles agricoles sont surtout consacrées à la banane, parfois sur de grandes surfaces (la Regrettée). Cette monoculture actuelle est héritée d'une histoire agricole riche et diversifiée, marquée par une longue domination de la canne à sucre, supplantée par le café à la fin du 19e siècle en raison de sols trop riches en roches pour la mécanisation des procédés culturaux. Après le cyclone de 1928, c'est la banane qui est replantée, perdurant jusqu'à ce jour. En 1960, la région de Trois-Rivières concentrait à elle seule plus du tiers des surfaces de bananes de l'archipel.

Les prairies pâturées sont également fréquentes aujourd'hui entre les bananeraies, parfois majoritaires sur certains secteurs (Mont-Plaisir, Carbet, Duquery, Palmiste, etc.). L'alternance de ces deux usages agricoles met en évidence le petit parcellaire caractéristique de Trois-Rivières, hérité de l'allotissement des anciens domaines canniers, et souvent souligné par les haies arborées.

prairies et haies agricoles sur le plateau du Palmiste

plantations de bananes à la Regrettée

plateau agricole de Grands-Fonds, sur les hauteurs de Trois-Rivières

• un littoral sauvage surplombant le Canal des Saintes

Les Terrasses du Sud bordées par un littoral rocheux, composé de falaises, souvent boisées, et dépassant 50 m de hauteur par endroit. Ces falaises donnent un aspect sauvage au littoral de l'unité, même quand l'urbanisation arrive juste en arrière du littoral rocheux. Cette physionomie est plus marquée encore sur le littoral forestier de la Coulisse où la végétation naturelle vient conforter le caractère sauvage d'une côte rocheuse déchiquetée. La couleur très sombre du substrat volcanique de la Grande Pointe ajoute une touche plus spectaculaire encore.

La force des vents (accélération des masses d'air par effet Venturi en contournement Sud de la chaine de la Soufrière) et la mer souvent très agitée (fort courant du Canal des Saintes) renforcent l'aspect sauvage du littoral rocheux. La végétation sculptée par le vent et les embruns prend ici des allures étonnantes (anémomorphose). La force et la régularité des vents sur ce littoral ont prévalu à la construction du seul moulin à vent de la Basse-Terre connu à ce jour (les Galets).

Paradoxalement, c'est justement sur ce secteur boisé que l'accès au littoral est le plus aisé, grâce au sentier pédestre qui va de l'Anse Grande Ravine au Parc des Roches Gravées. Ailleurs, il est presque impossible d'atteindre la mer. La route n'atteint le littoral qu'en 3 points seulement, tous urbanisés : l'Anse de Bananier (Anse Salée), le port du Bord de Mer, la Pointe de la Grande Anse. À l'exception du Bord de Mer, ces sites côtiers ne sont pas du tout valorisés, essentiellement voués à des équipements publics (terrain de foot, restaurant, discothèque) et à du bâti spontané de modeste qualité.

végétation littorale couchée par le vent (anémomorphose) à la Grande Pointe

littoral peu valorisé de la Pointe de la Grande Anse : bâti spontané, terrain de sport, déchets, gravats, etc.

littoral rocheux et boisé de l'Anse Duquerry

crédit DEAL Guadeloupe

le littoral sauvage et boisé de l'unité, dominé en arrière-plan par les reliefs des Monts Caraïbes

• de rares ouvertures visuelles vers les Saintes et les Monts Caraïbes

À cause de l'urbanisation linéaire très étendue et de l'importance de la couverture arborée, l'unité paysagère des Terrasses du Sud est le plus souvent fermée visuellement. Les rares fenêtres visuelles n'en sont que plus fortes. Le paysage s'ouvre alors sur deux motifs récurrents : les Saintes et les Monts Caraïbes. Certains panoramas couvrent les deux à la fois (Montchappé, Étang Paille, Grand Fond).

Ces deux éléments sont des motifs visuels très forts, à cause de leurs silhouettes hautes et parfaitement reconnaissables. Ils sont assez fréquents dans les vues panoramiques depuis le Sud Basse-Terre, mais il n'y a qu'ici où on peut les voir ensemble dans un même panorama.

Le littoral de la Grande Pointe, en contrebas de la Coulisse, permet même d'embrasser d'un seul regard l'ensemble des Îles du Sud (les Saintes, Marie-Galante et la Désirade) ainsi que la Dominique quand l'atmosphère n'est pas trop brumeuse. Ce panorama est unique dans l'archipel.

les Saintes et les Monts Caraïbes vus ensemble depuis le plateau de Grands-Fonds

les Saintes (et la Dominique), vues depuis le Bord de Mer

les Monts Caraïbes, vus depuis le Bord de Mer

les Saintes, vues depuis le Morne Cinq-Jours

La Madeleine et la Petite Montagne sont également des reliefs isolés dont l'impact visuel est notable, en particulier à l'Est de l'unité. Ils sont d'autant plus marquants qu'ils sont proches du littoral, comme pour les Monts Caraïbes. Pour l'observateur, cette proximité donne à ces reliefs une forte présence visuelle, malgré des altitudes relativement modestes en comparaison aux sommets du massif de la Soufrière. Située au premier plan, la Madeleine cache très souvent les plus hauts reliefs de l'île (Soufrière, Echelle, Citerne, etc.) qui sont donc quasiment absents des paysages des Terrasses du Sud, sauf ponctuellement depuis le plateau du Palmiste ou les hauteurs de Champfleury.

Depuis la mer, et notamment quand on est à bord des navettes maritimes qui traversent le canal en direction des Saintes, ces trois reliefs isolés se démarquent nettement au-dessus du littoral boisé et sauvage.

la Madeleine, relief isolé dominant les hauteurs de Trois-Rivières (la Regrettée)

les 3 reliefs isolés marquants pour l'unité : les Monts Caraïbes, la Madeleine et la Petite Montagne (vus depuis le Canal des Saintes)

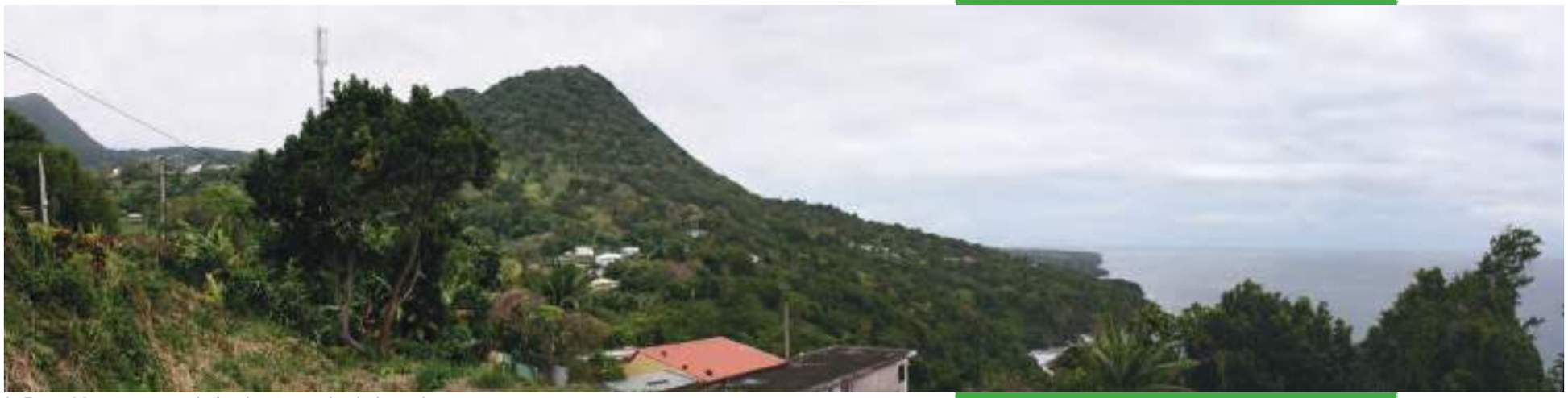

la Petite Montagne, un relief isolé très proche du littoral

le massif de la Soufrière vu depuis les hauteurs de Champfleury (vue zoomée) (le plateau du Palmiste au premier plan)

vue panoramique sur le massif de la Soufrière (Nez Cassé, Soufrière, Echelle, Citerne) depuis le plateau du Palmiste (Liard)

• une ambiance fraiche et verdoyante

La présence répétée de petits ruisseaux voire de petites cascades, et la forte couverture végétale de l'unité paysagère lui procurent une fraîcheur caractéristique. Cette ambiance fraiche s'explique par un climat humide, même si ce secteur est moins directement influencé par l'effet orographique que la région de Capesterre Belle-Eau par exemple.

Ce climat humide favorise un étagement des milieux naturels, depuis la forêt mésophile près du littoral (« forêt sempervirente saisonnière »), jusqu'aux fourrés d'altitude au sommet de la Madeleine, en passant par la vaste forêt ombrophile. Même si l'occupation anthropique des sols a beaucoup fait régresser ces milieux naturels, l'unité paysagère reste marquée par une forte présence de la végétation et par sa luxuriance.

Les arbres isolés sont souvent majestueux, renforçant l'idée d'un climat humide et frais. De grands Acajous pays, Fromagers, Immortelles et autres Figuiers maudits animent le paysage, jusque sur les accotements de la RN 1. Les prairies et les bananeraies sont elles aussi assez souvent ponctuées d'arbres de grande taille. L'ombrage de cette végétation haute vient renforcer l'ombre portée des reliefs pour accentuer la fraîcheur des paysages des Terrasses du Sud de la Basse-Terre.

végétation luxuriante de la route d'accès au plateau de l'Étang Paille

végétation luxuriante le long de la RD 6 (Dolé)

petite ravine au cœur de la végétation (l'Ermitage)

Ficus sur la RN 1 (Trou aux Chiens)

LES ÉLÉMENTS IDENTITAIRES ET LES STRUCTURES PAYSAGÈRES DE L'UNITÉ

bloc diagramme des terrasses du Sud

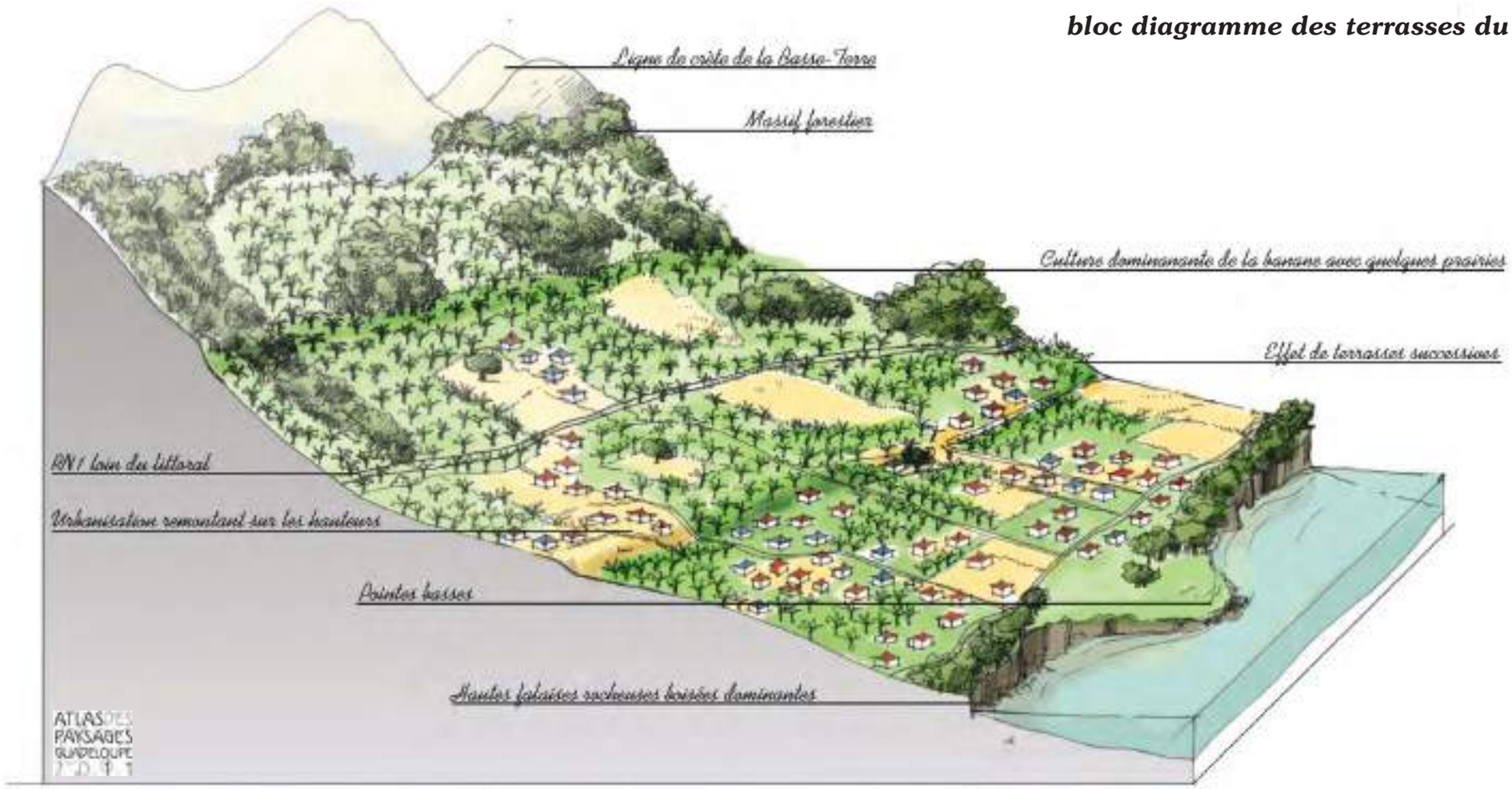

Relief isolé

Terrasses et plateaux étagés

Urbanisation diffuse

Amas rocheux et pétro-glyphes

Littoral sauvage

Banane

L'AMBIANCE AU SEIN DES PAYSAGES DE L'UNITÉ

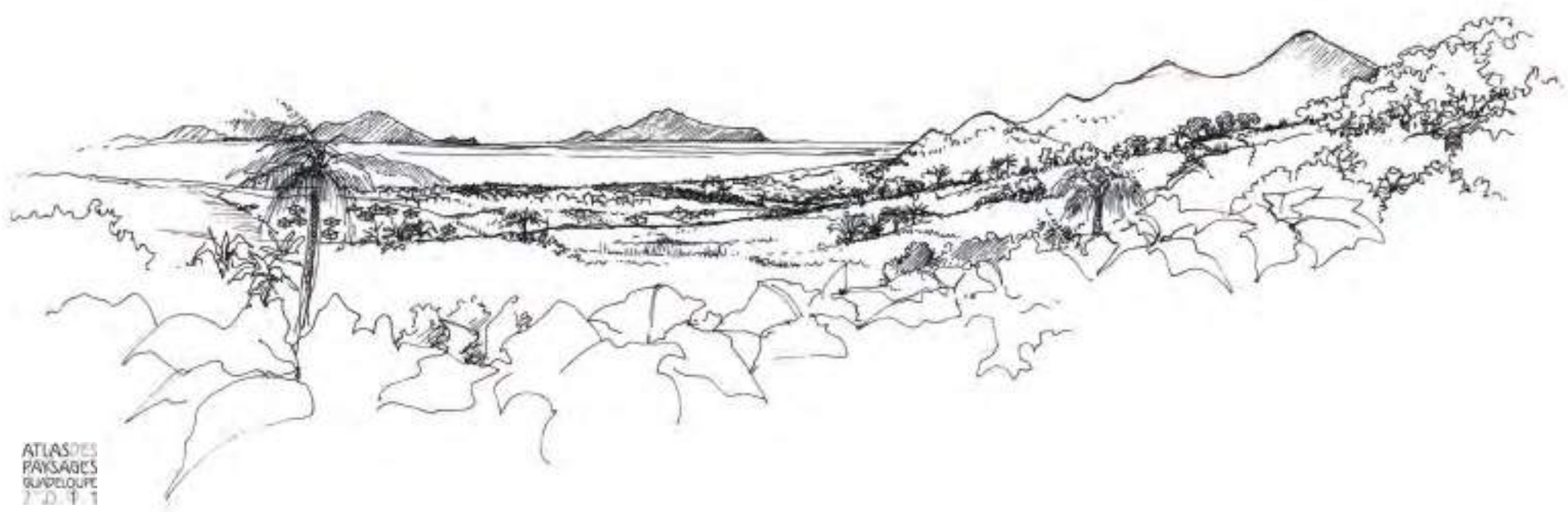

panorama depuis les terrases hautes avec découverte des Saintes et des Monts Caraïbes

LES SITES REMARQUABLES DE L'UNITÉ

• le Parc des Roches Gravées

roche gravée, trouvée dans la campagne de Trois-Rivières (Gaigneron)

Le Parc des Roches Gravées (Trois-Rivières) regroupe un ensemble unique de pétroglyphes réalisés par gravure sur les blocs d'andésite. Si la concentration est très importante sur ce site (230 gravures), c'est en réalité tout le littoral Est de la commune qui est concerné, jusqu'à la Rivière de la Coulisse. Ces représentations rupestres anthropomorphes très simplifiées sont attribuées aux populations amérindiennes de la période Saladoïde (Arawaks). Ce site était probablement pour eux un centre cérémoniel majeur à l'échelle régionale, sans doute lié au culte de l'eau douce (ou à ce quelle symbolise). De Baillif à Capesterre, on compte ainsi plus de 50 % des sites rupestres des Petites Antilles, soulignant l'importance que le Sud de la Guadeloupe avait pour cette civilisation très homogène à travers tout l'arc caribéen.

Les vestiges archéologiques précolombiens sont souvent très peu lisibles dans les paysages de l'archipel. La concentration de pétroglyphes du Parc des Roches Gravées fait exception et rend directement perceptible l'occupation amérindienne de la Guadeloupe.

LA COMPOSITION SPATIALE DE L'UNITÉ

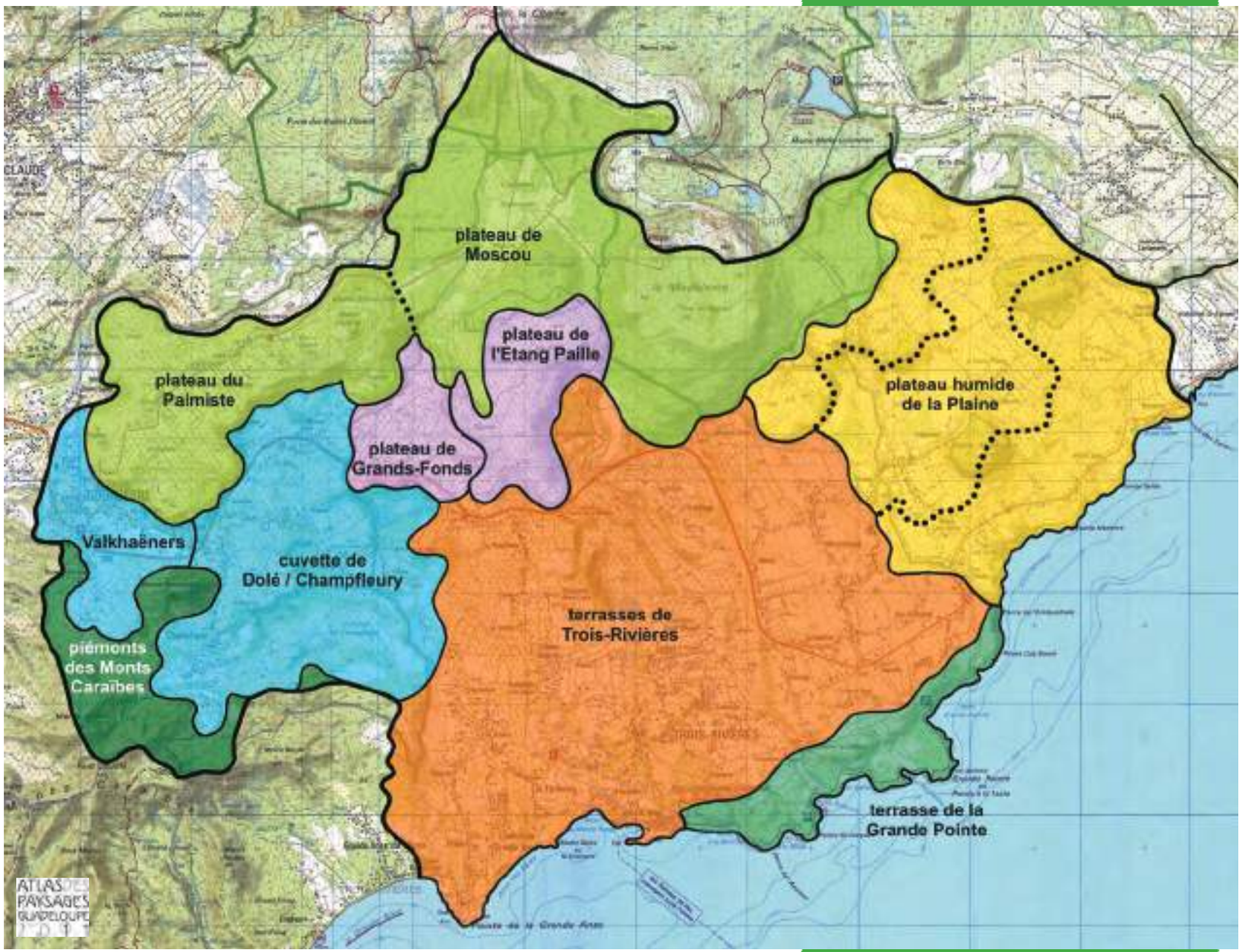

LES PARTICULARITÉS DE CERTAINES SOUS-UNITÉS

• le plateau du Palmiste

■ le Palmiste : un plateau perché dominant l'unité

relief doux et ambiance rurale du plateau du Palmiste

Le plateau du Palmiste correspond à une coulée massive et très épaisse de lave andésitique émanant du Morne Lenglet. Il en résulte un haut plateau qui domine l'Ouest de l'unité paysagère avec un escarpement brutal de plus de 100 m par endroit (correspondant à l'épaisseur de la coulée). Cette structure haute et abrupte donne une grande force au plateau du Palmiste dans les paysages des Terrasses du Sud, en confrontation visuelle directe avec les Monts Caraïbes. Il s'en distingue toutefois par un relief tabulaire largement anthropisé, surtout agricole (à la différence des mornes forestiers des Monts Caraïbes). Le plateau du Palmiste est donc en cohérence avec l'organisation globale de l'unité paysagère, composée de terrasses et plateaux perchés. Toutefois, la planéité de son relief et la force de l'escarpement de ses flancs font du plateau du Palmiste une composante singulière de l'unité, qui entretient peu d'interrelations visuelles avec le reste de l'unité.

le plateau du Palmiste et son escarpement boisé dominant la cuvette de Dolé

le Palmiste : un plateau composite

Le plateau du Palmiste appartient en réalité à un ensemble de coulées contemporaines issues d'un axe volcanique orienté Est-Ouest incluant le Gros Fougas et la Madeleine (70 000 ans). Ces coulées ont comblé notamment la zone qui s'étendait au pied de la Citerne et de ses contreforts (Morne Joseph), formant le plateau de Moscou.

Moscou constitue ainsi une seconde séquence au sein de la structure paysagère du plateau, dans la continuité directe du Palmiste, sans dénivellation topographique entre les deux. L'originalité du plateau de Moscou tient à sa situation encaissée entre des reliefs marqués, proches et densément boisés (Morne Lenglet, Morne Graine Verte, Morne Joseph, Gros Fougas, la Madeleine, plateau de la Grande Chasse, flancs de la Citerne), contrairement au plateau du Palmiste qui se trouve en promontoire au-dessus de Dolé et Dugommier (Saint-Claude).

les principaux reliefs encadrant le plateau de Moscou : la Madeleine, le Gros Fougas, le Morne Lenglet

le plateau du Palmiste, en promontoire au-dessus de la zone de Dugommier (Saint-Claude)

le Palmiste : un paysage refermé sur lui-même

rare fenêtre visuelle à travers la frange boisée du plateau du Palmiste

De par son contexte encaissé, le plateau de Moscou est visuellement fermé au niveau de ses limites, même si son occupation au sol laisse filer le regard. De longues perspectives visuelles se dessinent ainsi dans l'axe de la voie, cadrée par les reliefs périphériques et quelques boisements épars.

De manière plus étonnante, ce constat est valable aussi pour le plateau du Palmiste qui présente la même ouverture visuelle intérieure (grands espaces agricoles) mais qui reste fermé sur l'extérieur par des limites boisées et/ou occupées par des propriétés privées, empêchant presque toute perception des paysages alentours. Depuis le Palmiste, l'observateur n'a même pas conscience d'être sur un plateau perché. Seule la route d'accès au plateau depuis le bourg de Gourbeyre, escarpée et en lacets serrés, rend ce relief nettement perceptible.

longue perspective visuelle dans l'axe de la route sur le plateau de Moscou, cadrée par les reliefs et la végétation environnante

• la cuvette de Dolé / Champfleury

■ Dolé : une cuvette au pied des Monts Caraïbes et du Palmiste

Le socle géologique de la zone de Dolé / Champfleury est conforme à celui de la zone centrale de l'unité paysagère. Pour autant, les coulées volcaniques n'ont pas formé ici des couches empilées comme ailleurs sur l'unité. En effet, elles sont venues butter contre les Monts Caraïbes au lieu de s'étaler loin jusqu'à la mer. Quand la coulée massive du Palmiste s'est avancée à son tour, la zone de Dolé s'est retrouvée coincée entre ces deux reliefs dominants qui se rejoignent presque en amphithéâtre, délimitant une cuvette à leurs pieds. La zone de Valkanaërs se situe à la jonction de ces deux reliefs majeurs, légèrement en surplomb au-dessus de Dolé et Champfleury.

Cette configuration topographique n'est pas vraiment perceptible depuis la RD 7 puisque la route passe sur le flanc de la cuvette, en milieu boisé et fermé visuellement. C'est depuis la Regrettée ou depuis la route du Morne Bel-Air (de Champfleury à Grande-Anse, à travers les Monts Caraïbes) que l'on saisit le mieux ce contexte spécifique.

la cuvette de Dolé / Champfleury, au pied du Palmiste (vue depuis Champfleury)

la cuvette de Dolé / Champfleury, au pied des Monts Caraïbes (vue depuis la Regrettée)

Dolé : un paysage d'eau et de rivières

En tant que cuvette, la zone de Dolé / Champfleury collecte les eaux de ruissellement issues des reliefs alentours. La présence de l'eau y est donc forte, s'organisant en de nombreuses petites ravines qui alimentent la Rivière de la Grande Anse. Des cascades animent le cours de certaines d'entre elles, comme à proximité des sources chaudes de Dolé, au cœur d'une végétation luxuriante. Cette cascade, située directement sur le tracé de la route principale innervant le secteur (RD 7), a une réelle portée pittoresque et identitaire pour cette structure paysagère.

Les sources chaudes de Capes et Dolé sont liées au système hydrothermal du massif de la Soufrière. Elles sont le résultat d'eau réchauffée et minéralisée en profondeur, par remontée des fluides volcaniques, mélangée à des aquifères de surface plus froids. C'est de ce processus que provient l'eau captée et conditionnée à l'usine d'embouteillage de Capes-Dolé. Cette eau en abondance renforce la fraîcheur du couvert forestier particulièrement important à Dolé, notamment le long de la RD 7.

les cascades de Dolé, au sein d'une végétation luxuriante, le long de la RD 6

Dolé : ancienne villégiature bourgeoise tombée en désuétude

Il émane de l'urbanisme de Dolé et Champfleury un petit air désuet, avec de belles demeures anciennes, ornées de fers forgés, qui semblent s'être figées dans le temps, parfois sans que plus personne ne les habitent. Il faut dire que Dolé a constitué pendant longtemps un pôle urbain d'importance, sur un axe majeur (Basse-Terre / Pointe-à-Pitre) à l'époque où ni l'actuelle RN 1 ni la route littorale de Vieux-Fort n'existaient. En outre, Dolé était alors doté d'attraits spécifiques avec un air frais et pur qui en faisait un site de villégiature secondaire pour la bourgeoisie de la Basse-Terre et de la région pointoise. Le Grand Hôtel de Dolé, qui exploitait le thermalisme des sources chaudes, répondait de la même démarche. Champfleury, section traditionnelle, s'est quant à elle développée un peu en arrière, regroupant les habitants et les agriculteurs de la zone, exploitant les terres riches et bien arrosées de la cuvette.

Avec les nouveaux axes routiers plus directs et rapides, Dolé se trouve aujourd'hui à l'écart des flux majeurs de circulation, et l'activité économique y est limitée depuis la fermeture de l'hôtel. Cette section a donc été un peu oubliée, la polarité se déplaçant vers le bourg de Gourbeyre, situé sur la zone marécageuse de Valkanaërs, autrefois vouée aux seules cultures de bananes. En limite Ouest de l'unité paysagère, le bourg de Gourbeyre occupe une position de promontoire au-dessus du plan incliné de Basse-Terre, et joue le rôle de la porte Sud de l'agglomération basse-terrienne sur le tracé de la RN 1. Une double arche métallique souligne symboliquement ce rôle. Une zone artisanale aux contours flous s'est développée à proximité (Grande Savane), profitant du positionnement stratégique de la zone sur un plan commercial.

architecture un peu désuète mais identitaire et pleine de charme (Dolé)

le bourg de Gourbeyre, en position de promontoire au-dessus du plan incliné de Basse-Terre

zone peu valorisée de Valkanaërs, à la jonction entre le plateau du Palmiste et les Monts Caraïbes

arche métallique marquant l'entrée du plateau de Valkanaërs

• le plateau humide de la Plaine

■ la Plaine : un étagement net mais dissocié de l'unité

Le plateau de la Plaine présente un très net étagement topographique avec une vaste zone plane et marécageuse entre deux escarpements marqués. De la sorte, la Plaine obéit à la logique de l'organisation en terrasses typique de l'unité paysagère des Terrasses du Sud. Mais ici l'étagement est dissocié du reste de l'unité, avec sa propre organisation. Cette spécificité trouve son explication dans une origine géologique spécifique, présentant un socle plus ancien, constitué autour de la Petite Montagne. Cet ensemble contemporain des Monts Caraïbes (500 000 ans) a été fortement perturbé par l'émergence beaucoup plus récente du massif de la Madeleine (70 000 ans). Un plateau humide s'est alors formé entre ces reliefs (la Plaine / les Palétuviers), coincé entre les piémonts de la Madeleine au Nord (étage supérieur, englobant le vieux Morne Laffite) et l'escarpement de la Petite Montagne au Sud (étage inférieur : Trou aux Chat / Bananier).

bâti accroché à l'escarpement du Morne Cinq-Jours (la Madeleine en arrière-plan)

le plateau marécageux de la Plaine, coincé entre les piémonts de la Madeleine et la Petite Montagne (vue depuis Fond-Gravais, sur les contreforts de la Madeleine)

la Plaine : un plateau bananier

ambiance rurale et fleurie du plateau de la Plaine (Haute Plaine)

Situé à l'Est de l'unité, le secteur de la Plaine bénéficie davantage de l'effet orographique dû au massif de la Soufrière. Le climat y est donc globalement plus humide qu'ailleurs à Trois-Rivières. Le caractère marécageux du plateau renforce l'humidité du climat local. Sur ces sols riches, les conditions sont donc très favorables à la culture de la banane qui influence fortement l'identité de la Plaine. Même si cette culture n'est plus aussi prépondérante aujourd'hui, de nombreux indices dans le paysage témoignent de l'ancrage de cette culture sur ce territoire (plants de bananes diffus dans la végétation secondaire, anciennes haies de Sang-dragon, filets à bananes au-dessus des voies, etc.).

plantation de bananes sur le plateau de la Plaine, au pied de la Petite Montagne (le Liquin en arrière plan)

LA PERCEPTION DES PAYSAGES DE L'UNITÉ PAR LES ARTISTES

Si la fraicheur du climat de Trois-Rivières est soulignée par les auteurs, ce sont surtout les chaos de roches volcaniques qui étonnent et ravissent.

C'est surtout au début du siècle dernier que les paysages des Terrasses du Sud font l'objet de représentations iconographiques. Il s'agit alors essentiellement de cartes postales des bourgs de Trois-Rivières et Gourbeyre et de leurs bâtiments respectifs (église, mairie).

Mais les regards se focalisent surtout sur le site de Dolé, avec ses cascades, ses bains et son grand hôtel (station thermale). On parle alors de « Dolé-les-Bains ».

« Le paysage change complètement d'aspect. La végétation des bas fonds de la Goyave et de Ste Marie disparaît, et l'on est subitement transporté au milieu d'un pays nouveau. Le sol, violemment tourmenté par les irruptions volcaniques, est couvert de blocs de rochers aux formes bizarres : on se croirait dans la Basse Bretagne, au milieu des dolmens druidiques. »

Budan A., La Guadeloupe pittoresque, 1863

« Le quartier de Trois Rivières est, du reste, sinon le plus curieux, du moins le plus pittoresque de la Guadeloupe, avec ses pierres volcaniques qui couvrent son périmètre entier ; il présente, surtout le soir, et au clair de lune des simulacres de ruines bizarres, figurant : ici des donjons crenélés, là une nécropole, plus loin un dolmen druidique, ailleurs un coin de ville démolie, des ponts, des colonnes, des cénotaphes… L'air qu'on y respire à cette altitude offre autant de fraîcheur et moins d'humidité que celui de l'incomparable Matouba où l'on retrouverait le Paradis terrestre, s'il se perdait une seconde fois sur notre Terre. »

Beaupin de Beauvallon, Les Corsaires de la Guadeloupe, 1901

Ed. Phos, la Coulisse

Ed. Phos, bourg de Trois-Rivières

éd. C&C, Gourbeyre

La cascade de la Coulisse est le site naturel de Trois-Rivières le plus photographié à cette époque, avec aussi des clichés du littoral du Bord de Mer.

Mais, peu à peu, les paysages des Terrasses du Sud deviennent plus rares dans les sujets de cartes postales, pour finalement presque disparaître au cours du 20e siècle. Moins concernée par le tourisme balnéaire que d'autres, cette région intéresse peu les médias modernes. Que ce soit dans les cartes postales ou les beaux livres, seule la plage de Grande Anse est récurrente (site appartenant à l'unité paysagère voisine des Monts Caraïbes).

L'autre motif fréquent à travers les représentations modernes de l'unité, c'est la vue sur les Saintes. Ceci revient à décrire l'unité paysagère avant tout comme un belvédère vers le paysage maritime, sans toujours donner à connaître les paysages terrestres. Ce point de vue n'est pas nouveau : les plus anciennes représentations de l'unité connues à ce jour, sont deux dessins de Coussin au début du 19e siècle, montrant l'Habitation Saint-Jacques sur le plateau du Palmiste et celle de M. Parize à Trois-Rivières, avec au-delà, la mer, les Saintes et la Dominique.

éd. Boisel, Hôtel de Dolé-les-Bains

éd. Boisel, mairie et monument aux morts de Gourbeyre

éd. Phos, les eaux thermales de Dolé

éd. ES, le Bord-de-Mer de Trois-Rivières

éd. Chambertrand, les cascades de Dolé

Coussin, Vue sur l'habitation Saint-Jacques chez M. Longueteau au Palmiste, 1805-1820

LES PAYSAGES EMBLÉMATIQUES DE L'UNITÉ

C'est d'abord le Parc des Roches Gravées que les guides mettent en avant, soulignant la particularité de Trois-Rivières en tant qu'ancien site amérindien majeur. Ce site, riche en traces tangibles de la présence amérindienne, distingue Trois-Rivières dans tout l'archipel ; il est dès lors peu surprenant que cette spécificité soit mise en avant sur le plan touristique.

L'accent est ensuite mis sur les paysages naturels de l'unité : sur ses reliefs forestiers et ses sources, parfois chaudes, ainsi que sur le littoral naturel de la Grande Pointe, que l'on peut découvrir grâce à un sentier. Certains guides évoquent également la beauté des vues sur les reliefs boisés et sur les Saintes, une des caractéristiques paysagères remarquables de cette unité.

Plusieurs guides insistent sur le fait que ces terres ont été précocement occupées à l'époque coloniale en raison de leur fertilité exceptionnelle ; toutefois ils évoquent peu l'occupation agricole actuelle. Un guide décrit les multiples sections urbanisées qui s'égrènent dans le cadre verdoyant de l'unité, leur trouvant du charme.

les sites emblématiques identifiés par les guides touristiques

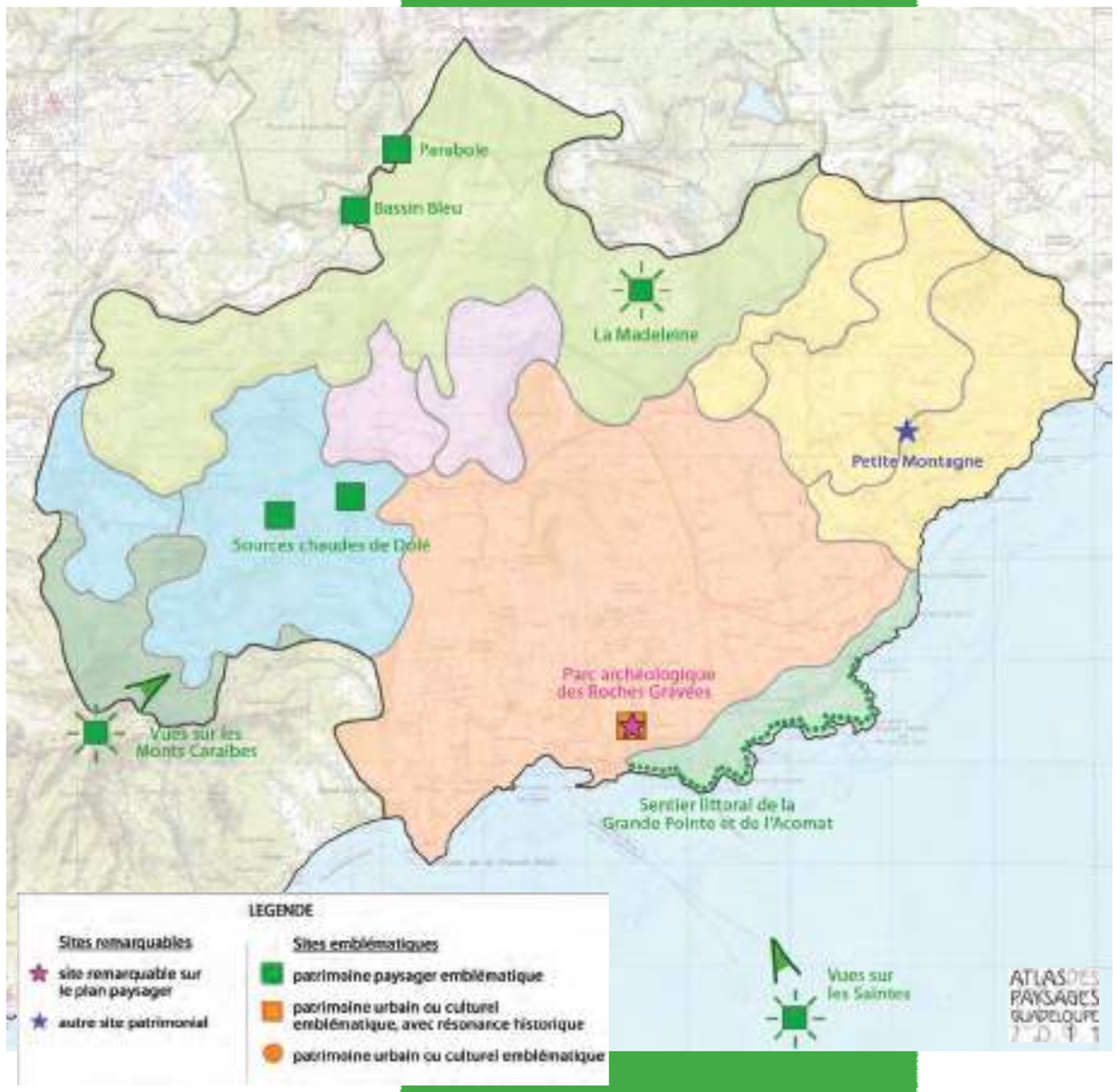

LES SIGNES VISIBLES D'ÉVOLUTION

• le recul de la banane, signe tangible d'une déprise agricole

ancienne bananeraie (système de hissage des régimes de bananes) (Palmiste)

En comparant l'occupation des sols actuelle et les informations de la carte IGN de 2002, on note un net recul de la banane sur les Terrasses du Sud (Haute Plaine, Fond Gravais / Malgré Tout, Champfleury, plateau Palmiste, Trou aux Chiens / Bananier, etc.). Cette constatation est confirmée par des éléments témoins dans les paysages ruraux : anciens filets à bananes au milieu de prairies, nombreuses haies vestiges, plantées en protection coupe-vent des anciennes parcelles de bananiers (Erythrines, Sang-dragons, Gliricidias), etc.

Ce sont souvent des prairies pâturées qui ont pris la place des bananeraies. Mais dans certains cas les parcelles sont désormais laissées en friche ce qui correspond alors à une véritable déprise agricole et non plus seulement à une modification culturale. Ce constat vaut d'ailleurs pour d'autres cultures que la banane, comme sur le plateau de Moscou où d'anciennes installations de maraîchage (tunnels bâchés) semblent aujourd'hui complètement abandonnées. Sans pouvoir dire lequel des deux entraîne l'autre, il semble que cette déprise agricole s'accompagne par endroit d'une progression de l'urbanisation.

ancien tunnel de maraîchage (Moscou)

• l'extension de l'urbanisation et la mutation des modèles urbains

En se rapportant aux cartes IGN de 1969 et 1988, on constate une forte progression urbaine sur l'unité au cours du dernier cinquantenaire. L'urbanisation progressive du territoire s'est d'abord faite à l'Ouest de l'unité dans un premier temps (Cardonnet, Violette, Ouest du Chemin de Grande-Anse) ainsi qu'au Sud du bourg (Bellemont) (et un peu à Haute Plaine). Ce n'est que dans un second temps que le Nord du bourg s'est fortement urbanisé (Carbet, Petit-Carbet, l'Étang), l'Ouest continuant à se bâtir simultanément (Château Sœurette, hauteurs de la Regrettée, Violette, Cardonnet, Sapotille, Mont-Plaisir). Le bourg de Trois-Rivières a donc été longtemps beaucoup plus isolé qu'il ne l'est aujourd'hui. Il était alors sans doute plus marquant dans le paysage.

Cette progression de l'urbanisation continue aujourd'hui, avec d'importantes opérations immobilières récentes (nombreuses villas neuves disséminées sur les hauteurs, résidence « les Sources » à Dolé, etc.) ou en cours de réalisation : projet de 90 LLS par la SEMSAMAR à Champfleury et de 122 LLS par la SIG au Carbet, lotissement de 68 lots sur les « Hauts de Grande Anse », défrichements et projets privés dans la forêt littorale de la Coulisse, etc.

Cette progression de l'urbanisation s'accompagne d'une modification des morphologies urbaines et des typologies architecturales des sections traditionnelles dans lesquelles les nouveaux projets s'insèrent. En effet, le modèle d'habitat est la villa ou la maison individuelle implantée directement au bord d'une voirie tramée. Ce n'est pas le cas des nombreux lotissements récents ou projetés, organisés autour d'une voie monofonctionnelle, le plus souvent circulaire ou en impasse (Carbet, Cardonnet, Château Sœurette, Bellemont, « Hauts de Grande Anse », etc.). Les futurs logements collectifs sociaux dénoteront également sur ce point, en plus de se démarquer en termes de volumétrie et de typologie architecturale (Carbet, Champfleury, venant s'ajouter aux opérations récentes : hauteurs de Carbet, Petit Carbet, etc.).

Le cas de Dolé est assez emblématique. Cette section est caractérisée par un bâti coquet et un peu désuet, composé de petites cases et de maisons anciennes bien insérées dans la végétation environnante. Ce modèle identitaire se trouve aujourd'hui concurrencé (et altéré) par des opérations nouvelles : la résidence « les Sources », petit collectif aisé dans une résidence fermée à Dolé, et un vaste projet de 90 LLS de la SEMSAMAR à Champfleury.

chantier de construction de 122 LLS par la SIG au Carbet

résidence fermée, récemment construite à Dolé

lotissement de Carbet, au Nord du bourg de Trois-Rivières

chantier de construction de 90 LLS à Champfleury

fort impact visuel des terrassements du futur lotissement des « Hauts de Grande Anse »

LES ENJEUX

• Enjeux régionaux

■ la couverture forestière actuelle, désormais peu susceptible d'évoluer
  ⇨ les reliefs forestiers de l'unité (à l'exception du massif Morne Lenglet / Morne Graine Verte, non protégé), le littoral boisé

forêt littorale

■ les extensions urbaines : dévitalisation des bourgs & rurbanisation
  ⇨ périurbanisation de l'agglomération basse-terrienne

■ la discontinuité urbaine : urbanisation diffuse, éclatement des poches d'habitat, et hégémonie de l'habitat pavillonnaire
  ⇨ poches urbaines : Cardonnet, Violette, Bellemont, Château Sœurette, Petit-Carbet, Carbet, l'Étang, Liard, Grande-Savane
  ⇨ urbanisation diffuse : plateaux de l'Étang & Grand-Fond

■ le recul de la banane : un impact fort pour les paysages du Sud Basse-Terre

Moravie

■ la déprise agricole, facteur de pression foncière ou d'enfrichement
  ⇨ Haute Plaine, Fond Gravais / Malgré Tout, Champfleury, plateau Palmiste / Moscou, Trou aux Chiens / Bananier, Mont-Plaisir, Carbet, Duquery, Grand-Fond

■ l'intégration paysagère délicate & la banalisation de l'architecture contemporaine au cœur des paysages urbains et ruraux
  ⇨ Dolé, Champfleury, lotissement des Hauts de Grande-Anse

Dolé

■ la route : un support majeur de perceptions des paysages
  ⇨ la forêt dense humide des reliefs sur la RN 1 à l'Ermitage, les bains de Dolé sur la RD 7

■ l'urbanisation linéaire : un obstacle visuel entravant les perceptions paysagères
  ⇨ la Regrettée, Delgrès, Chemin de Grande-Anse, Haute-Plaine, Schœlcher / Réduit / Montchappé, Chemin Neuf

Chemin Neuf

• Enjeux locaux

■ la progression de l'urbanisation à structurer

mitage bâti au coeur du couvert forestier de la Coulisse

L'unité a été directement impactée par la périurbanisation de l'agglomération de Basse-Terre, très forte au cours des décennies 1990-2000, surtout et d'abord dans sa partie Ouest (+27 % de pop. entre 1990 & 2008 à Gourbeyre), progressant maintenant vers l'Est, de manière plus modérée. En effet, le dynamisme démographique récent du Sud Basse-Terre semble bénéficier davantage aux communes-centres de l'agglomération (Basse-Terre / Baillif) plutôt qu'à sa couronne périurbaine. Or, le manque de structuration de la trame urbaine est déjà très fort sur l'unité. La poursuite de la périurbanisation basse-terrienne risque donc d'aggraver la situation (poches déconnectées, urbanisation diffuse).

l'urbanisation déstructurée de l'unité, vue depuis le Canal des Saintes

le devenir des terres agricoles touchées par la déprise bananière

L'unité est très concernée par la perte de vitesse du secteur bananier, sur des parcelles plus petites et moins rentables que les grandes plantations de la région de Capesterre par exemple. Les parcelles sont souvent laissées en prairies d'élevage extensif, ce qui pourrait dès lors constituer une nouvelle vocation agricole pour l'unité si la filière de l'élevage s'organisait et se développait prochainement. Le nouvel abattoir de Gourbeyre (Galéan), très attendu (ouverture prévue fin 2011), pourrait être un gage de ce nouvel essor. En-dehors de l'élevage, et sur des terres directement concernées par la pollution à la chlordécone, c'est surtout à travers la production de fleurs que s'est opérée la diversification agricole (Palmiste ...), même si c'est encore timide et très peu perceptible dans les paysages.

ancienne plantation de bananes à Moscou (plateau Palmiste)

Haute Plaine

Carte synthétique des enjeux paysagers de l'unité paysagère des terrasses du Sud

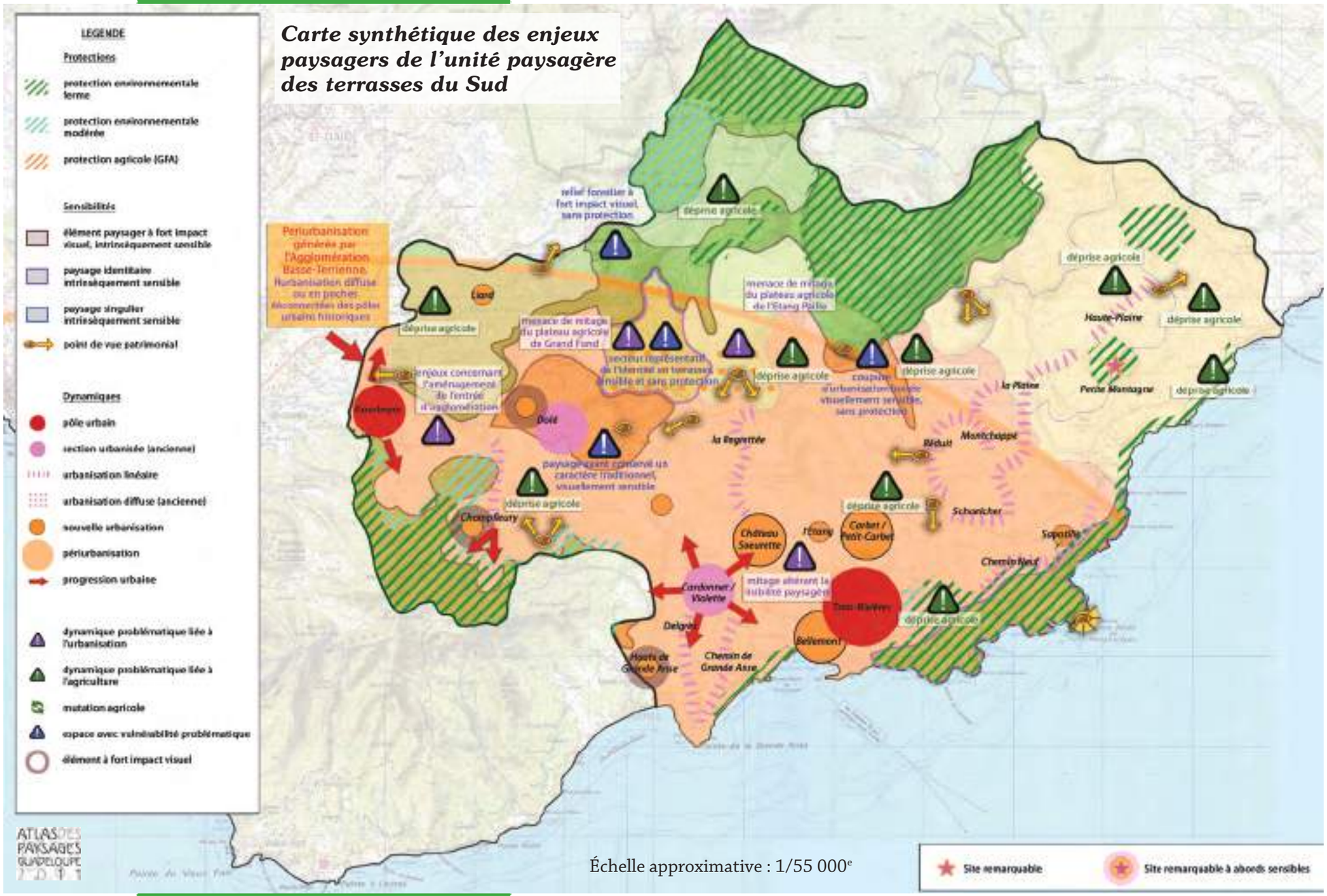

L'UNITÉ PAYSAGÈRE DES
MONTS CARAÏBES

crédit DEAL Guadeloupe

LE CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE

- **fiche de caractérisation**

île : **Basse-Terre**

communes : **Gourbeyre**
Trois-Rivières
Vieux-Fort

superficie de l'unité: **15,7 Km²**

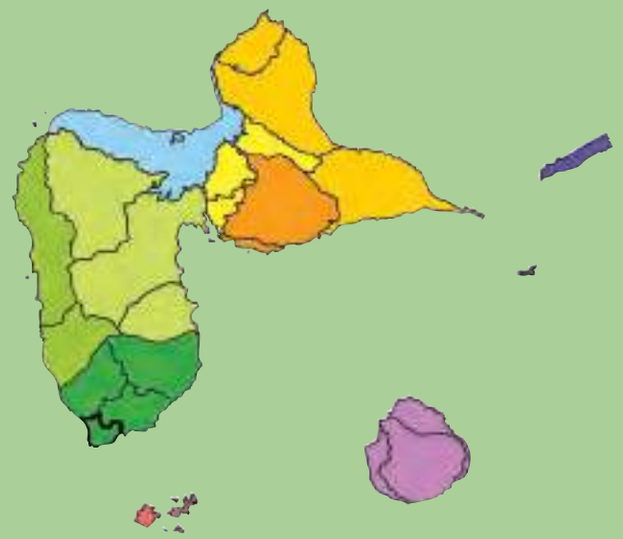

LES CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES DE L'UNITÉ

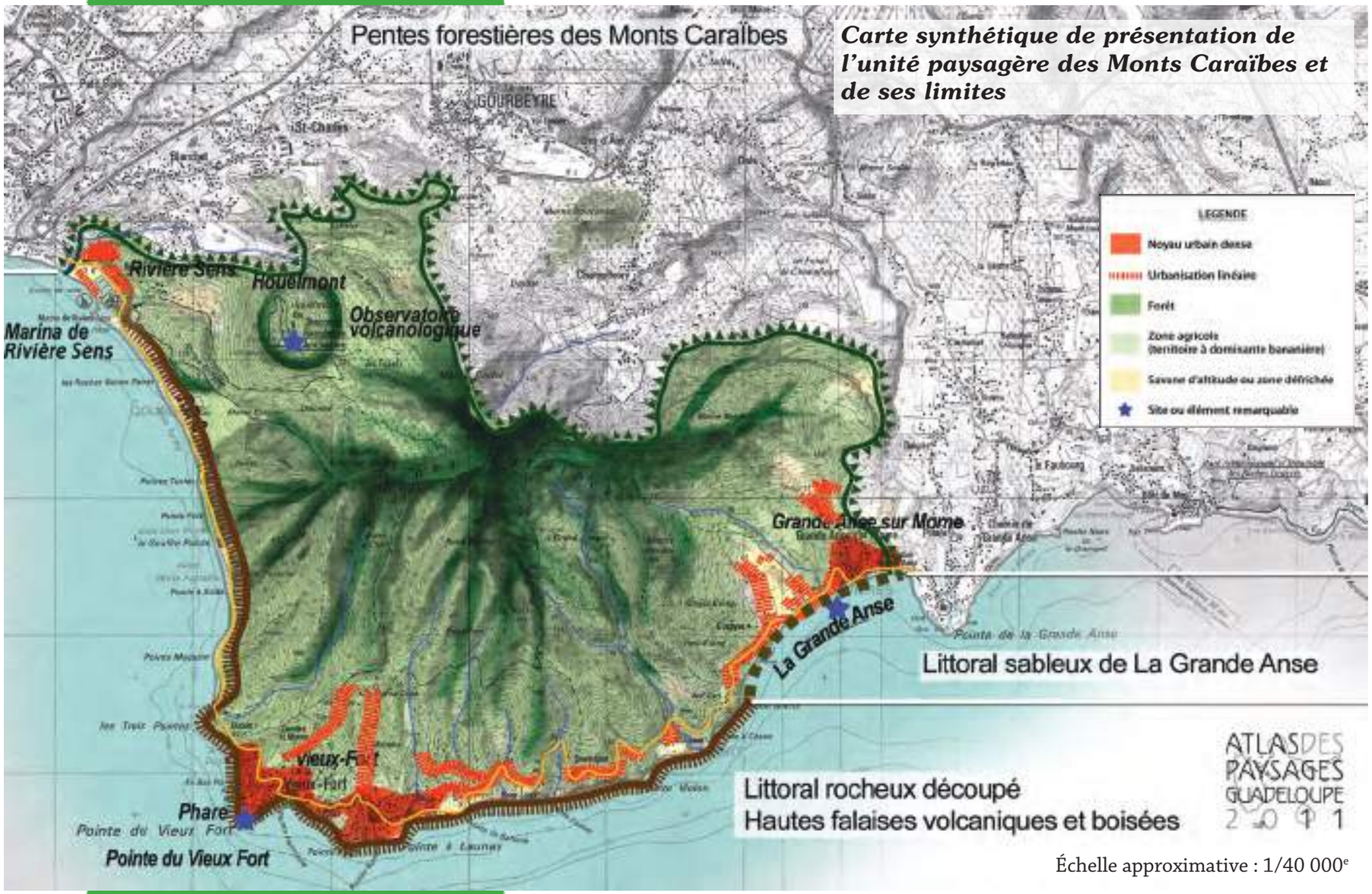

Carte synthétique de présentation de l'unité paysagère des Monts Caraïbes et de ses limites

Échelle approximative : 1/40 000e

• un massif montagneux isolé, issu d'une histoire géologique singulière

L'unité paysagère des Monts Caraïbes se caractérise par un massif montagneux isolé, déconnecté de la chaîne centrale de la Basse-Terre. Très proche du littoral, ce relief présente de fortes pentes, organisées suivant des lignes de crêtes rayonnantes depuis le cœur du massif. Ces pentes guident l'orientation des petites ravines qui composent le réseau hydrographique, souvent non pérenne, des Monts Caraïbes.

Si les plus hauts sommets constituent un ensemble assez homogène où il est difficile d'identifier l'un ou l'autre des mornes, quelques reliefs sont en revanche plus facilement reconnaissables, tels que le dôme arrondi du Houëlmont (à l'Ouest de l'unité) ou le Morne Boucanier qui domine la zone de Champfleury / Grande Savane (unité des Terrasses du Sud).

La singularité de l'histoire géologique des Monts Caraïbes explique l'isolement de ce relief, qui fut probablement une île avant l'édification du complexe volcanique de la Grande Découverte / Soufrière (200 000 ans). En effet, les Monts Caraïbes sont apparus il y a environ 500 000 ans lors d'éruptions hydromagmatiques, caractérisées par de violentes explosions dues au contact brutal entre des remontées de magma et l'eau de mer. Les dépôts issus de ces explosions successives (« hyaloclastites ») se sont superposés en strates tout à fait spécifiques, bien visibles sur la portion de la RD 6 entre Rivière Sens et Vieux-Fort, ou sur le port de l'Anse Dupuis par exemple.

La carrière de sable et de graviers de Rivières Sens exploite ces matériaux. L'impact visuel de cette exploitation reste modéré, malgré sa grande emprise spatiale. Elle est surtout visible depuis les Trois Pointes (au Sud de l'unité) ou depuis le littoral de la ville de Basse-Terre (en dehors de l'unité).

le massif montagneux des Monts Caraïbes et le Morne Boucanier au-dessus de Champfleury

les falaises de hyaloclastites sur la RD 6

le massif montagneux des Monts Caraïbes et le Houëlmont vus depuis Rivière Sens

le relief isolé des Monts Caraïbes vu depuis le Canal des Saintes

les falaises de hyaloclastites sur la RD 6

les falaises de hyaloclastites à l'Anse Dupuis

• un massif forestier, riche et varié

Les Monts Caraïbes sont très largement boisés, contrastant avec les unités paysagères voisines. Le massif forestier y présente un étagement de végétation au gré des pentes du relief, depuis la forêt semi-décidue sur le littoral (l'un des plus beaux ensembles de forêt sèche sur sol volcanique dans l'archipel) jusqu'à la forêt ombrophile autour des sommets les plus élevés (Vent Soufflé, 687 m).

Ces reliefs sont suffisamment hauts pour générer leur propre effet de Fœhn. Le versant Ouest des Monts Caraïbes est donc plus sec que le versant Est. La forêt sèche est donc plus étendue à l'Ouest, les formations mésophiles (« forêt sempervirente saisonnière ») remontant alors plus en altitude.

La densité, la richesse et la diversité du massif forestier des Monts Caraïbes sont bien perceptibles sur le tracé de la route du Morne Bel Air (allant de Grande Anse sur Morne à Champfleury), seule route à traverser véritablement le massif boisé (flanc Est).

À l'exception du cœur du massif forestier, constitué de forêt ombrophile primaire, il s'agit ailleurs de formations secondaires ayant recolonisé le milieu après l'arrêt de l'exploitation anthropique des pentes du relief.

la végétation forestière des Monts Caraïbes encadrant la RD 6

la forêt mésophile des Monts Caraïbes sur la route du Morne Bel Air

une faible anthropisation actuelle du territoire

les pentes boisées des Monts Caraïbes

Les Monts Caraïbes ont connu une valorisation ancienne. Les amérindiens Caraïbes y exploitaient des jardins vivriers qui ont été convoités par les colons français à partir de 1636. Dès lors, les colons se sont installés sur le littoral des Monts Caraïbes, construisant notamment un fortin sur la pointe Sud (« Vieux Fort l'Olive »). L'usage de parcelles agricoles accrochées sur les pentes du relief a perduré ensuite (à l'image du Nord de la Côte Sous-le-Vent de la Basse-Terre).

Pour autant, l'agriculture est aujourd'hui très peu présente sur l'unité, ne totalisant pas plus de 120 ha, essentiellement des pâturages et quelques cultures vivrières concentrés sur les pentes de l'ancien cratère entourant le Houëlmont.

Le territoire est également très peu urbanisé dans son ensemble, les constructions n'occupant que la frange littorale Sud des Monts Caraïbes, desservies par une unique route, la RD 6. Quelques voies secondaires forment des boucles connectées à la RD 6 autour du bourg de Vieux-Fort.

D'ailleurs le prolongement de la RD 6 de Rivière Sens jusqu'à Vieux-Fort est récent (décennie 80). Les Monts Caraïbes, et particulièrement Vieux-Fort, étaient plus isolés encore auparavant, le seul accès se faisant alors par la RD 7, via Dolé et Grande-Anse (contournement Est du relief). Le profil très plat de cette portion de route récente, gagnée sur la mer, souligne son artificialité et reste soumis aux assauts destructeurs des vagues lors de certains phénomènes cycloniques (Lenny en 1999, Omar en 2008).

le profil très plat de la RD 6 entre les Trois Pointes et Rivière Sens, au pied des falaises boisées

• une urbanisation linéaire s'étirant entre deux polarités principales

Les constructions se répartissent le long de la RD 6, de part et d'autre de la route, souvent sur les pointes du relief. C'est un bâti traditionnel, assez bas (RdC, R+1), peu dense, avec des villas récentes en complément.

Cette urbanisation en chapelet le long de la RD 6 s'étire entre deux polarités urbaines. La polarité principale - *quoique modeste à l'échelle de la Guadeloupe* - est formée par le bourg de Vieux-Fort. Le tissu urbain y prend un peu d'épaisseur, aussi bien en contrebas de la route (Pointe Plate, Pointe du Vieux Fort, Pointe Batterie) que vers les hauteurs (Derrière-le-Morne, Matouba).

L'urbanisation remonte également sur les pentes du relief à Grande Anse sur Morne, seconde polarité urbaine de l'unité. Pour autant, il s'agit là d'une petite section dont l'emprise spatiale est restreinte à ce jour.

l'urbanisme traditionnel du bourg de Vieux-Fort

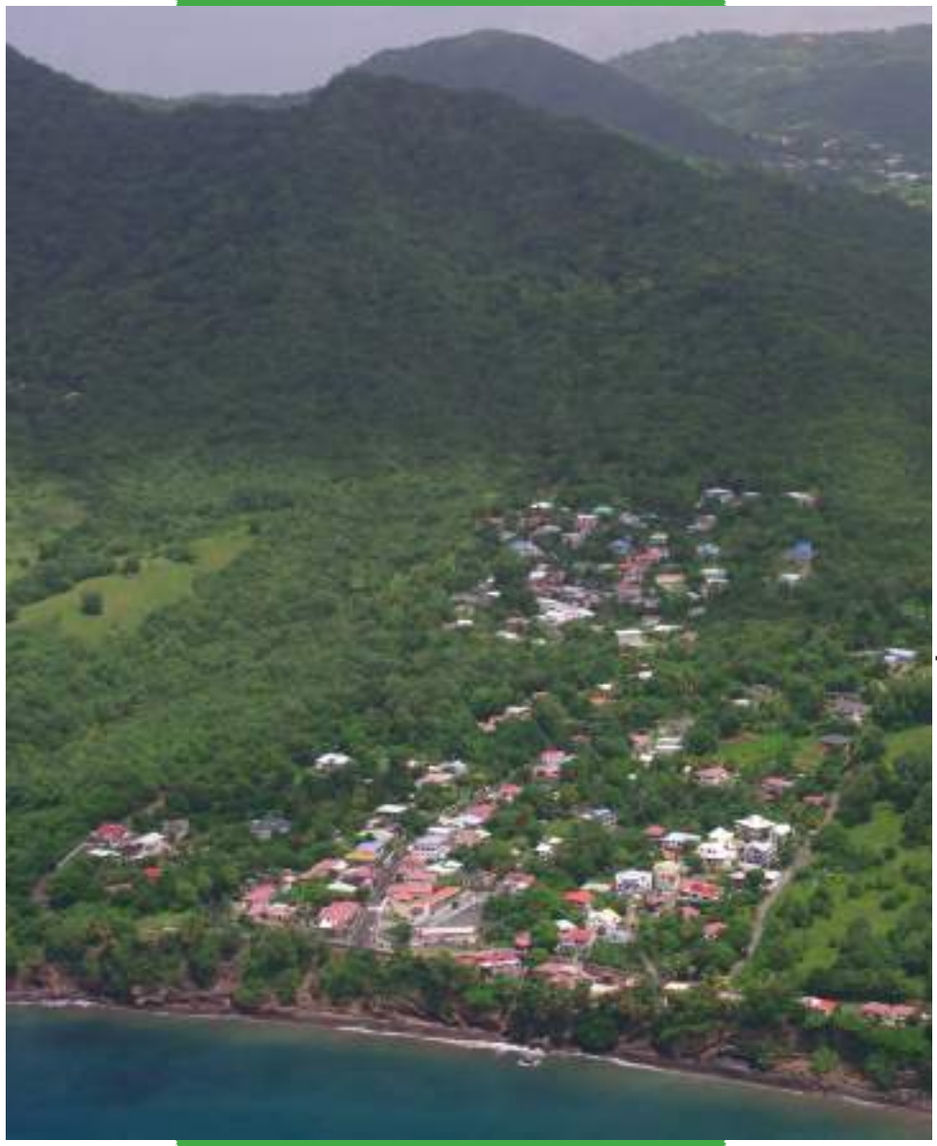

Grande Anse sur Morne

crédit DEAL Guadeloupe

La marina de Rivière Sens est certainement la plus grosse concentration de bâti des Monts Caraïbes. Mais il s'agit d'une enclave urbaine en limite de l'unité, qui n'a pas de lien, ni spatial ni typologique, avec le reste de l'unité. Logée dans une petite anse au pied du Houëlmont, elle fonctionne de manière autonome, centrée autour du port de plaisance. Ses typologies urbaine et architecturale, caractérisées par un ensemble de grands collectifs surmontés par un lotissement pavillonnaire étiré sur les piémonts du relief, sont en contraste profond avec les références de l'unité. Malgré son poids urbain, elle reste donc une exception au sein de l'unité et non pas une polarité identitaire. D'ailleurs, la marina de Rivière Sens a des liens fonctionnels plus forts avec l'agglomération basse-terrienne qu'avec le reste des Monts Caraïbes, même si sa configuration géographique et visuelle la place clairement dans l'unité.

l'ensemble imposant des résidences collectives de la marina de Rivière Sens

les résidences de Rivière Sens, en façade urbaine de la Marina

• une rythmique visuelle sur le tracé de la RD 6

Le tracé de la RD 6 épouse globalement une courbe de niveau topographique des Monts Caraïbes, en suivant les ondulations du relief au gré des mornes et des vallées sèches. Le tracé de la route est donc très sinueux. Par moment la route est proche du littoral, avec d'étroites fenêtres visuelles ou des transparences entre les arbres du bord de route. Elle est tantôt beaucoup plus fermée au cœur de la végétation boisée des vallées sèches, plus à l'intérieur du relief. Il en résulte une rythmique visuelle très identitaire des Monts Caraïbes. Les caractéristiques du tracé de la RD 6 sont assez proches de celles de la RN 2 en Côte Sous-le-Vent, mais dans un contexte beaucoup plus boisé.

Les vues depuis la RD 6, et plus généralement depuis l'unité, sont presque toutes dirigées vers la mer et les Saintes. Souvent étroites, ces vues sont ponctuellement plus larges comme au niveau du bourg de Vieux-Fort où le panorama maritime s'ouvre sur tout le Canal des Saintes.

Les vues vers les sommets du massif sont beaucoup plus rares, le recul étant le plus souvent insuffisant pour voir au-delà des reliefs du premier plan. Le massif montagneux des Monts Caraïbes est donc surtout perceptible depuis l'extérieur de l'unité.

alternance de fermetures et de fenêtres visuelles sur la RD 6, au gré du relief

vue sur les Saintes depuis la RD 6 (Grande Anse)

les Monts Caraïbes vus depuis la Pointe de la Grande Anse (Trois Rivières)

• un littoral composé de hautes falaises boisées et d'une Grande Anse

les falaises rocheuses et boisées au sommet (bourg de Vieux-Fort)

Au Sud et à l'Ouest, la limite de l'unité paysagère des Monts Caraïbes est constituée par le littoral. Il s'agit d'une côte rocheuse composée de hautes falaises sauvages (20-40 m), souvent boisées au sommet.

Sur la majorité de son tracé, la RD 6 passe près de ces falaises à chaque pointe du relief. Des Trois Pointes à Rivière Sens, elle passe en revanche à leur pied, mettant en lumière leur structure géologique originale. À ce titre, ce tronçon de la RD 6 a une réelle valeur patrimoniale et pédagogique, soulignée par l'Inventaire des Sites géologiques remarquables de Guadeloupe (BRGM, 2003).

La Grande Anse constitue une exception majeure au Sud-Est du littoral des Monts Caraïbes. Les pentes un peu plus douces du relief viennent ici se confronter au Canal des Saintes par l'intermédiaire d'une ample plage de sable noir, aménagée et très fréquentée, notamment le week-end.

Pour autant, la mer agitée et les forts courants du Canal des Saintes maintiennent ici aussi le caractère sauvage du littoral des Monts Caraïbes. Les surfeurs qui viennent dompter les rouleaux au large de Grande Anse le savent bien.

la longue plage de sable noir de Grande Anse

Les vues maritimes des Monts Caraïbes permettent de mieux apprécier la dimension sauvage et pittoresque de la côte rocheuse de l'unité, qui est souvent difficile à percevoir depuis l'intérieur de l'unité. En certains points, les falaises prennent des allures spectaculaires.

Ce point de vue extérieur permet aussi de bien prendre conscience du faible poids de l'urbanisation au cœur de l'unité, essentiellement boisée. En revanche, les nouvelles opérations immobilières ont aussi un impact visuel plus fort depuis la mer, créant de grandes trouées dans le vaste couvert forestier, uniforme en apparences.

crédit DEAL Guadeloupe

les falaises rocheuses des Monts Caraïbes (Beauséjour)

crédit DEAL Guadeloupe

le caractère pittoresque des falaises des Monts Caraïbes (Pointe à Chaux)

crédit DEAL Guadeloupe

insertion paysagère délicate de la résidence collective de Four-à-Chaux

LES ÉLÉMENTS IDENTITAIRES ET LES STRUCTURES PAYSAGÈRES DE L'UNITÉ

bloc diagramme des Monts Caraïbes

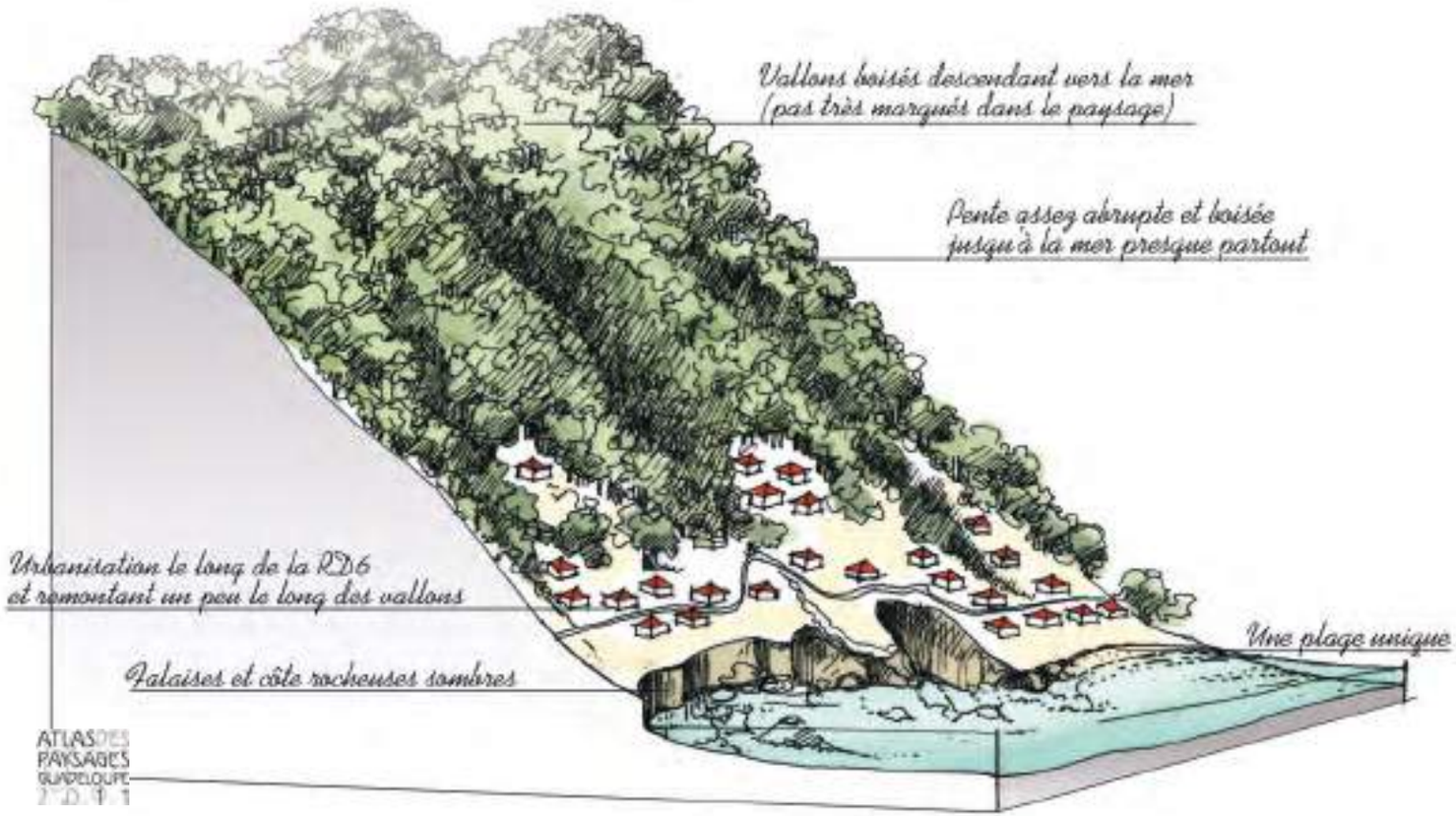

Relief isolé

Pentes forestières

Urbanisation linéaire

Architecture diversifiée

Falaise et anses sableuses

L'AMBIANCE AU SEIN DES PAYSAGES DE L'UNITÉ

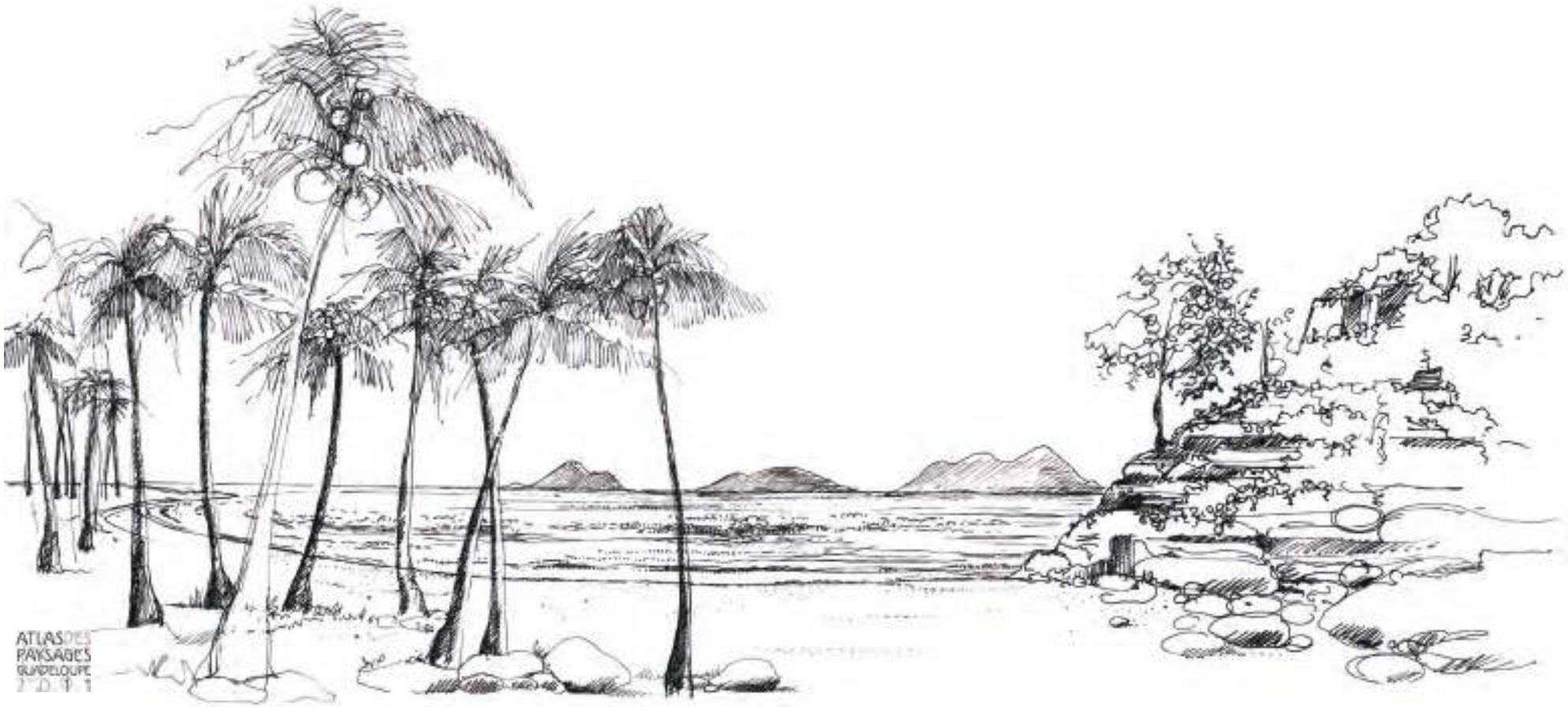

vue sur les Saintes depuis la Grande Anse de Trois-Rivières

LES SITES REMARQUABLES DE L'UNITÉ

• la Grande Anse de Trois-Rivières

le sable noir très foncé de la plage de Grande Anse

La Grande Anse de Trois-Rivières est une longue plage de sable noir logée au pied du relief des Monts Caraïbes. Le sable très foncé est issu du démantèlement des roches sombres du massif montagneux. Riche en cristaux de quartz, il scintille au soleil, renforçant l'originalité et la valeur esthétique du site. La longueur de la plage et la couleur de son sable expliquent également la valeur touristique du site, confirmée par sa représentation parmi les clichés des cartes postales et des magazines de voyages.

La Grande Anse est un site balnéaire majeur, aménagé en conséquence et fréquenté par une population de touristes et de locaux. C'est en effet la seule « vraie plage » à proximité immédiate de l'agglomération basse-terrienne, et la plus longue plage du Sud Basse-Terre.

Cette plage a aussi une dimension patrimoniale comme ancien site de débarquement militaire pour atteindre la région de Basse-Terre. Les nombreuses batteries sur les pointes qui encadrent la Grande Anse confirment cette importance stratégique historique.

la plage de Granse Anse, encadrée par les falaises des Monts Caraïbes

• le phare de Vieux-Fort

Le phare de la Pointe du Vieux Fort marque l'extrémité Sud-Ouest de l'unité des Monts Caraïbes et du Grand Ensemble Paysager du Sud Basse-Terre. C'est un élément repère, visible de loin, même au-delà de l'unité (littoral de la ville de Basse-Terre).

Le site du phare offre un magnifique panorama sur l'archipel des Saintes. Les roches sombres et très découpées du littoral, les prairies verdoyantes qui le surplombent et le phare peint en blanc créent ensemble une scénographie à forte valeur esthétique.

Le phare de Vieux-Fort est aussi un site réputé pour la plongée sous-marine et les sports nautiques, notamment la planche à voile. La proximité des ruines du fort historique, du musée de la broderie et du port de l'Anse Dupuis, avec son marché aux poissons, renforce l'attractivité du lieu.

les roches volcaniques sombres et découpées de la Pointe du Vieux-Fort

le phare de la Pointe du Vieux Fort

crédit DEAL Guadeloupe

le phare de Vieux-Fort, à la pointe Sud-Est des Monts Caraïbes

• le Houëlmont

Le Houëlmont est un dôme andésitique facilement reconnaissable par sa forme arrondie et son sommet plat. Il s'est formé au centre d'un ancien cratère ouvert sur la mer, en fin d'éruption hydromagmatique, lors de la première phase de constitution des Monts Caraïbes. Il est recouvert des produits issus de l'activité des centres éruptifs plus récents, plus à l'Est au sein du massif montagneux.

De par sa forme particulière et sa proximité de la ville de Basse-Terre, le Houëlmont est un élément fort de l'unité. Un sentier botanique a été aménagé sur ses pentes, ce qui fait de ce site un exemple représentatif de la richesse du milieu forestier des Monts Caraïbes.

Le Houëlmont est également connu pour l'Observatoire Volcanologique et Sismologique de la Guadeloupe dont les locaux sont construits au sommet du dôme. Ils sont nettement visibles depuis les sommets de la Citerne et de la Soufrière, marquant la position du Houëlmont au sein des Monts Caraïbes.

les Monts Caraïbes vus depuis la Soufrière (à droite, le relief arrondi du Houëlmont)

le Houëlmont et les Monts Caraïbes vus depuis le Fort Delgrès

LA PERCEPTION DES PAYSAGES DE L'UNITÉ PAR LES ARTISTES

Coussin, Vue du rivage entre Basse Terre et le Vieux Fort l'Olive, 1807

De manière constante à travers les époques, les Monts Caraïbes ne sont représentés que par leur littoral, avec ses deux composantes : les falaises rocheuses et la longue plage de Grande Anse.

Cette mono-représentation des falaises boisées est plus affirmée encore dans l'iconographie, quel que soit l'auteur, quelle que soit la date.

« Nous voici au quartier du Vieux Fort ; cette partie a l'air misérable et sauvage, la nature du sol est dure et âpre. Les mornes du bord de mer ressemblent aux contreforts de nos églises gothiques ; ils ont, comme je l'ai déjà vu dans plusieurs colonies, notamment à Trinidad, l'épine dorsale très aigue, et formant avec leurs bases des angles de 45 degrés. La cote est ainsi coupée par triangles très rapprochés, le roc à pic au bord de la mer. »
Montlezun (Baron de), Souvenir des Antilles, 1818

« Le jaillissement altitudinal ramassé de terres boisées dans le périmètre visuel alentour ennoblit le paysage, perturbe à souhait les tenants de l'asepsie sensorielle. (...) Faute de pouvoir tout embrasser donc, l'être tout entier se satisfera, au détour du chemin de Grande Anse, du spectacle périphérique d'une de ces merveilleuses échines finissantes qui, pour paraphraser mon écrivain de chevet Albert Camus s'exprimant sur la montagne à Tipasa, « s'accroupit dans la mer ». »
Etna M., Le voyage en Guadeloupe, 2004

« Elle [Grande Anse] donne l'impression de se confondre, pour reprendre l'expression de l'écrivain Ernest Pépin à propos de la physionomie feuillue de la Cote au Vent, dans un « déboulé de verdure », avec le pied du versant Atlantique des Monts Caraïbes. Là, une atmosphère d'authenticité rurale et de bien-être environnemental se conjugue au donner géographique d'une plage vagabonde. »
Etna M., Le voyage en Guadeloupe, 2004

Plus précisément, c'est le caractère abrupt des falaises, leur nature géologique, ainsi que le boisement des reliefs qui semblent avoir retenu l'attention des artistes et photographes. Ce sont donc les caractéristiques identitaires des Monts Caraïbes qui sont représentées.

Le massif montagneux n'est représenté dans sa globalité que dans des vues éloignées, comme arrière plan de vues de la ville de Basse-Terre et du Fort Delgrès, ou comme point de vue depuis les Habitations situées à proximité. La grande majorité de ces vues sont faites depuis le Nord, avec la représentation du Houëlmont.

Les photographies aériennes (mode de représentation très récent en Guadeloupe) permettent d'avoir des angles de vue originaux sur certains sites de l'unité, même si la sélection reste invariablement littorale.

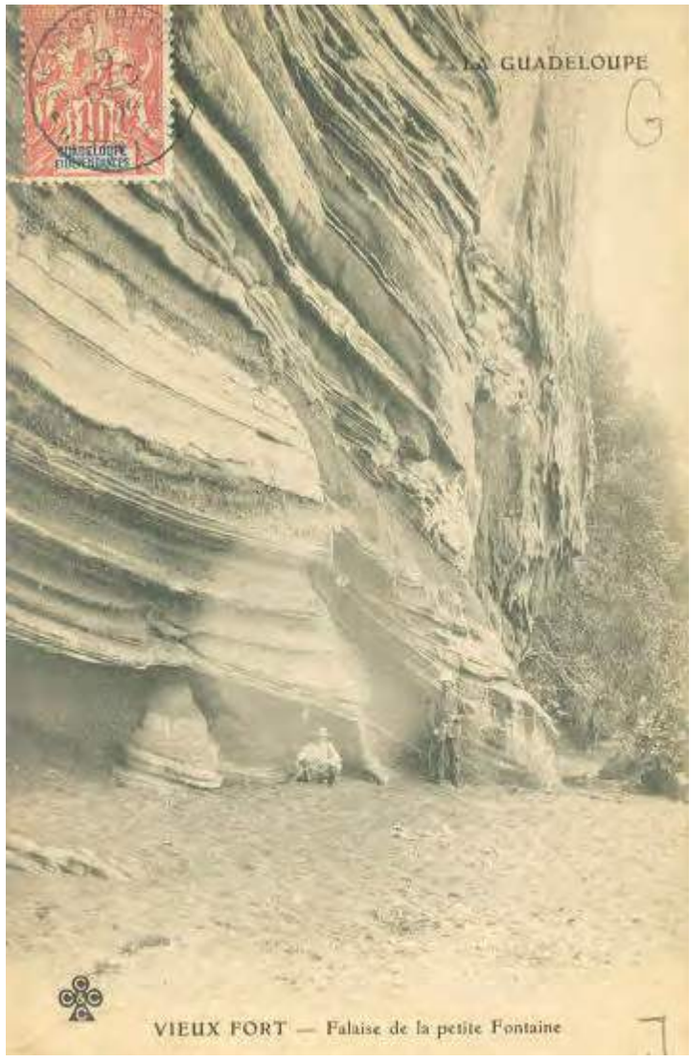

Ozanne, Le Fort de la Basse-Terre vu depuis le mouillage, 1771

Budan, Vue de Basse-Terre, 1863

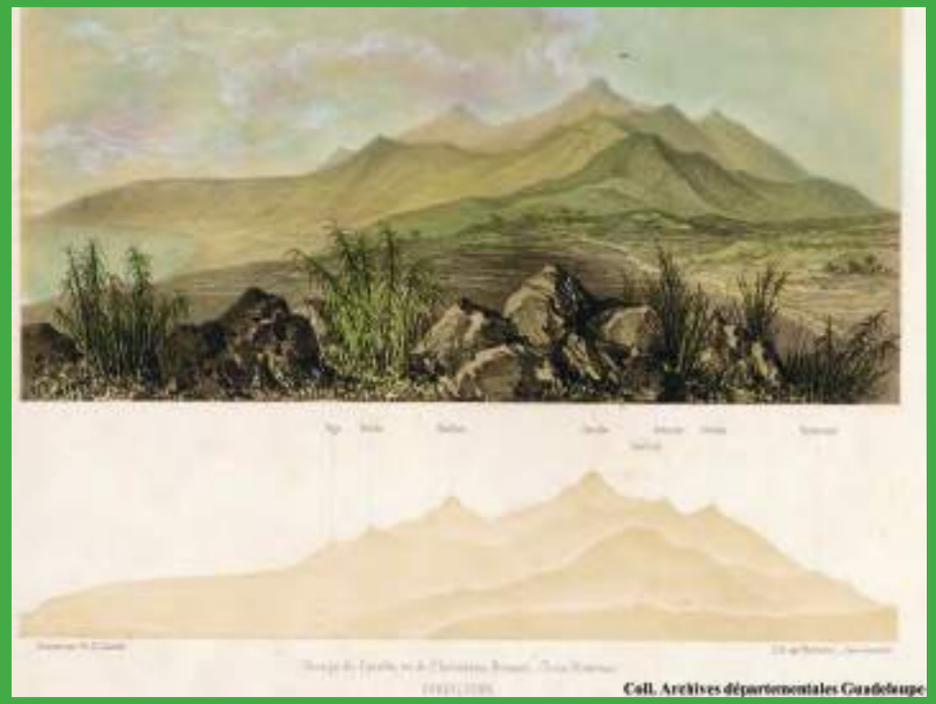

Deville, Groupe du Caraïbe vu de l'Habitation Roussel (Trois Rivières), Voyage Géologique aux Antilles, 1834, seule représentation connue des Monts Caraïbes depuis le Sud

A. Chopin, Grande Anse, Guadeloupe vue du ciel, 2008

Willyams, Le pont de la Rivière Galion depuis le pied du Fort Matilda [Fort Delgrès], 1794

LES PAYSAGES EMBLÉMATIQUES DE L'UNITÉ

Reliefs préservés et marquants, les Monts Caraïbes (y compris le Houëlmont), forment en eux-mêmes un site emblématique. L'ensemble des guides consacre une place importante à ces hauteurs forestières, encourageant ceux qui le peuvent à les découvrir de l'intérieur, par le biais des traces existantes.

Les supports touristiques ne négligent pas pour autant le littoral de l'unité, plus facilement accessible. Ainsi, à destination d'un plus large public, ils incitent à découvrir les entités urbaines de l'unité, présentées comme pittoresques. Ils mentionnent aussi bien le bourg historique de l'unité, Vieux-Fort, avec ses monuments anciens et le phare (unanimement cité), que la marina de Rivière Sens, beaucoup plus récente.

Plus largement, c'est tout le littoral des Monts Caraïbes que les guides encouragent à découvrir : soit pour venir à la Grande Anse, plage emblématique de l'unité, soit simplement pour le côté pittoresque d'un parcours longeant la mer. Deux d'entre eux évoquent l'allure particulière des falaises de Vieux-Fort.

Au final, les différents supports touristiques décrivent cette unité d'une façon relativement complète et fidèle à la réalité paysagère du territoire.

sites emblématiques identifiés par les guides touristiques

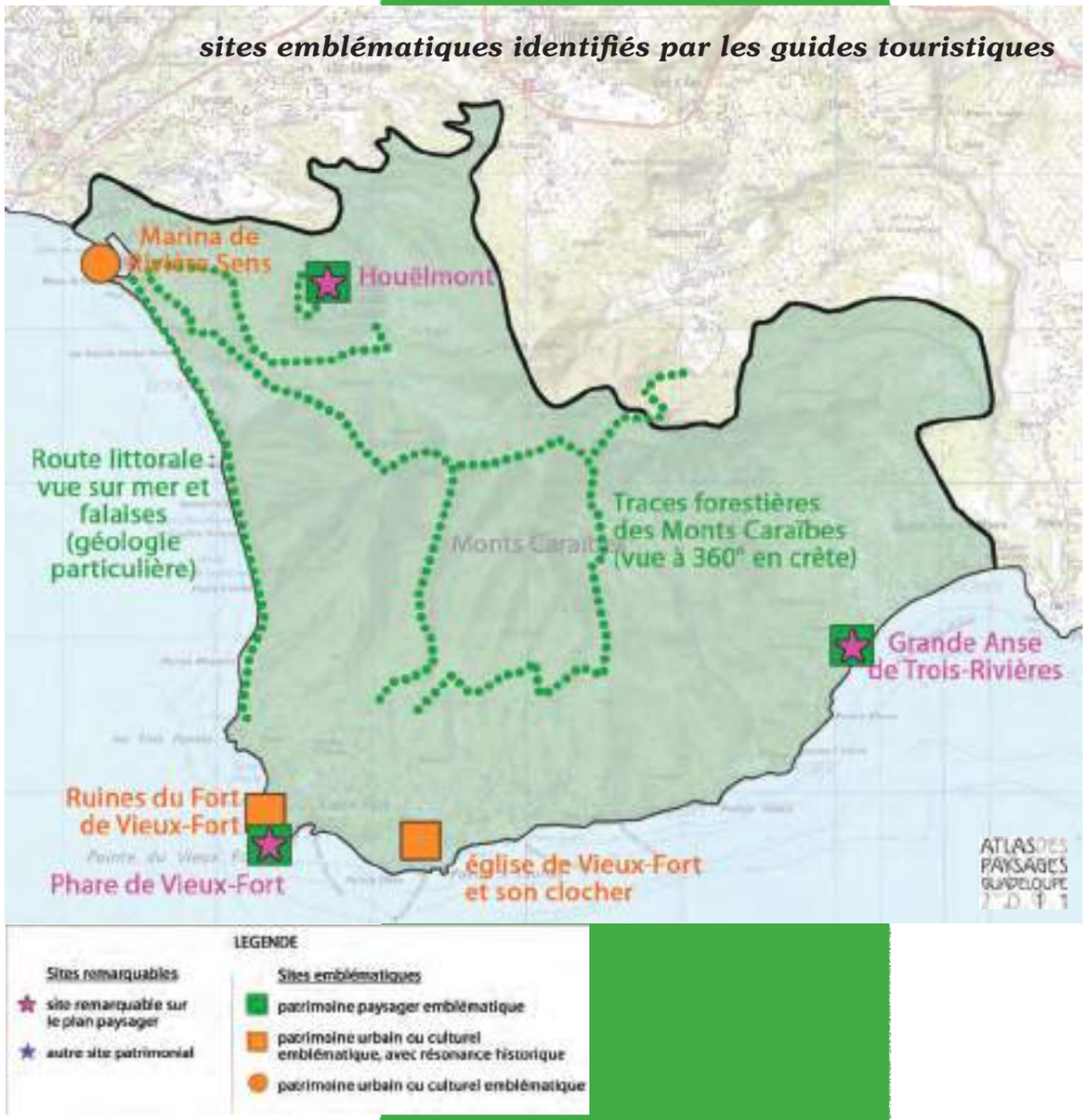

LES SIGNES VISIBLES D'ÉVOLUTION

L'urbanisation autour de la marina de Rivière Sens est récente (décennie 1990), constituée d'immeubles collectifs et de lotissements, tous en contraste fort avec la typologie urbaine de l'unité. En revanche, la somme de ces éléments finit par générer une ambiance spécifique qui atténue ce contraste autour de l'identité singulière de cette enclave.

Il n'en est pas de même pour la résidence de la SIG à la Pointe Four-à-Chaux, isolée et dont le contraste visuel reste choquant : très mauvaise intégration paysagère, régularité trop forte des lignes de bâti, couleurs trop vives, échelle et typologie du bâti en rupture totale avec le bâti traditionnel de l'unité, etc.

vue d'ensemble de la marina de Rivière Sens, au pied du Houëlmont

confrontation en rupture entre le bâti traditionnel des Monts Caraïbes et les bâtiments collectifs de la résidence SIG de la Pointe Four-à-Chaux

L'intégration paysagère et urbaine est mieux réussie pour la résidence Ismaël Bourgeois (SIG), à Pointe Batterie, au lieu-dit « Beaurivage » (Est du Bourg). Le bâti y est constitué de plots plus petits, mieux agencés dans l'espace, et situés dans une zone urbaine en cours de densification.

Les lotissements pavillonnaires sont également en contraste avec la typologie urbaine des Monts Caraïbes, mais l'impact visuel est moindre et l'architecture est plus en harmonie avec les références de l'unité. En outre, les lotissements sont encore rares à ce jour. Pour autant, l'urbanisation pavillonnaire peu dense progresse sur les pentes du relief, notamment au-dessus du bourg (Derrière le Morne) et sur les hauteurs de la marina de Rivière Sens (lotissement plus dense).

A contrario, il faut reconnaître que ces opérations immobilières récentes créent de larges ouvertures visuelles dans le paysage très fermé de l'unité et offrent donc des points de vue qui n'existeraient pas autrement. Même si ils sont en contradiction avec les caractéristiques paysagères des Monts Caraïbes, ces panoramas visuels ont une réelle valeur intrinsèque et permettent d'appréhender les paysages de l'unité à une échelle qui fait souvent défaut ailleurs.

progression de l'urbanisme pavillonnaire lâche sur les hauteurs du bourg de Vieux-Fort (Derrière le Morne), créant de nouvelles ouvertures visuelles

large panorama visuel sur la Grande Anse et les Saintes depuis la résidence SIG de la Pointe Four-à-Chaux

LES ENJEUX

• Enjeux régionaux

- un archipel où « l'espace est compté » : relief & risques
  - ⇨ forte contrainte du relief pour l'aménagement du territoire sur l'unité

- la couverture forestière actuelle, désormais peu susceptible d'évoluer
  - ⇨ sur l'essentiel de l'unité

- la discontinuité urbaine : urbanisation diffuse, éclatement des poches d'habitat, et hégémonie de l'habitat pavillonnaire
  - ⇨ Rivière-Sens, lotissements de Matouba et des hauteurs de la Pointe Batterie, progression pavillonnaire de Derrière-le-Morne

- l'intégration paysagère délicate & la banalisation de l'architecture contemporaine au cœur des paysages urbains et ruraux
  - ⇨ la résidence collective de la Pointe Four-à-Chaux, les résidences de Beausoleil

- la route : un support majeur de perceptions des paysages
  - ⇨ la Grande Anse de Trois-Rivières et les falaises de hyaloclastites de Vieux-Fort, sur la RD 6 (+ panorama sur les Saintes depuis le bourg de Vieux-Fort sur la RD 6)

l'intégration délicate du nouveal ensemble immobilier de Beausoleil ...

typologie architecturale discordante de résidence de la Pointe Four-à-Chaux

• Enjeux locaux

■ la préservation de l'identité forestière

L'unité des Monts Caraïbes est globalement assez stable et peu soumise à la pression foncière générée par l'urbanisation. La commune de Vieux-Fort a certes connu une croissance constante et la plus forte progression démographique du Sud Basse-Terre (+39 % de 1968 à 2008) mais cela reste dans des proportions humbles pour cette petite commune (seulement 1 749 hab. en 2008, soit 2,5 % de la population du Sud Basse-Terre seulement). Le relief accentué y limite le développement urbain.

L'identité paysagère de l'unité repose avant tout sur la couverture forestière des reliefs qui occupent l'essentiel du territoire. Hors, ce massif forestier n'est couvert par aucune protection réglementaire forte sur sa partie Sud autour du bourg de Vieux-Fort (à la différence du cœur du massif classé en ERL). La forêt y est pourtant encore très présente et avec un rôle majeur dans l'identité forestière de l'unité perçue depuis la RD 6, principal axe routier. Ce secteur est donc sensible aux éventuels projets urbains ambitieux qui pourraient s'y concrétiser, à grands coups de terrassements. Ce type de travaux rendrait d'autant plus fort l'impact visuel de la progression urbaine, cumulant les effets de l'altération de la couverture boisée à ceux de la contradiction du relief du site.

crédit DEAL Guadeloupe

le massif boisé encore vaste des Monts Caraïbes

■ le déséquilibre des polarités urbaines

Le quartier de Rivière-Sens, structuré autour de la Marina, est devenu le principal pôle urbain dense de l'unité, alors même qu'il est en contradiction avec les modèles urbains et architecturaux de l'unité et qu'il en est déconnecté. Ce quartier est en effet davantage relié à l'agglomération de Basse-Terre, dont il a constitué un important pôle de périurbanisation à partir des années 1990. C'est d'ailleurs sur ce pôle que s'est effectué en grande partie le développement urbain et démographique de la commune de Gourbeyre, loin du cœur de ville historique et administratif.

Excentré en limite Ouest d'unité, le pôle de Rivière Sens vient déséquilibrer la structure urbaine de l'unité, organisée historiquement entre les polarités du bourg de Vieux-Fort et de Grande-Anse sur Morne. Si l'impact de Rivière Sens est désormais immuable, il faudrait par contre veiller à préserver une certaine cohérence urbaine sur le reste de l'unité à travers les nouveaux projets, dans le respect de la structuration historique.

le pôle urbain dense de la Marina de Rivière-Sens

Carte synthétique des enjeux paysagers de l'unité paysagère des Monts Caraïbes

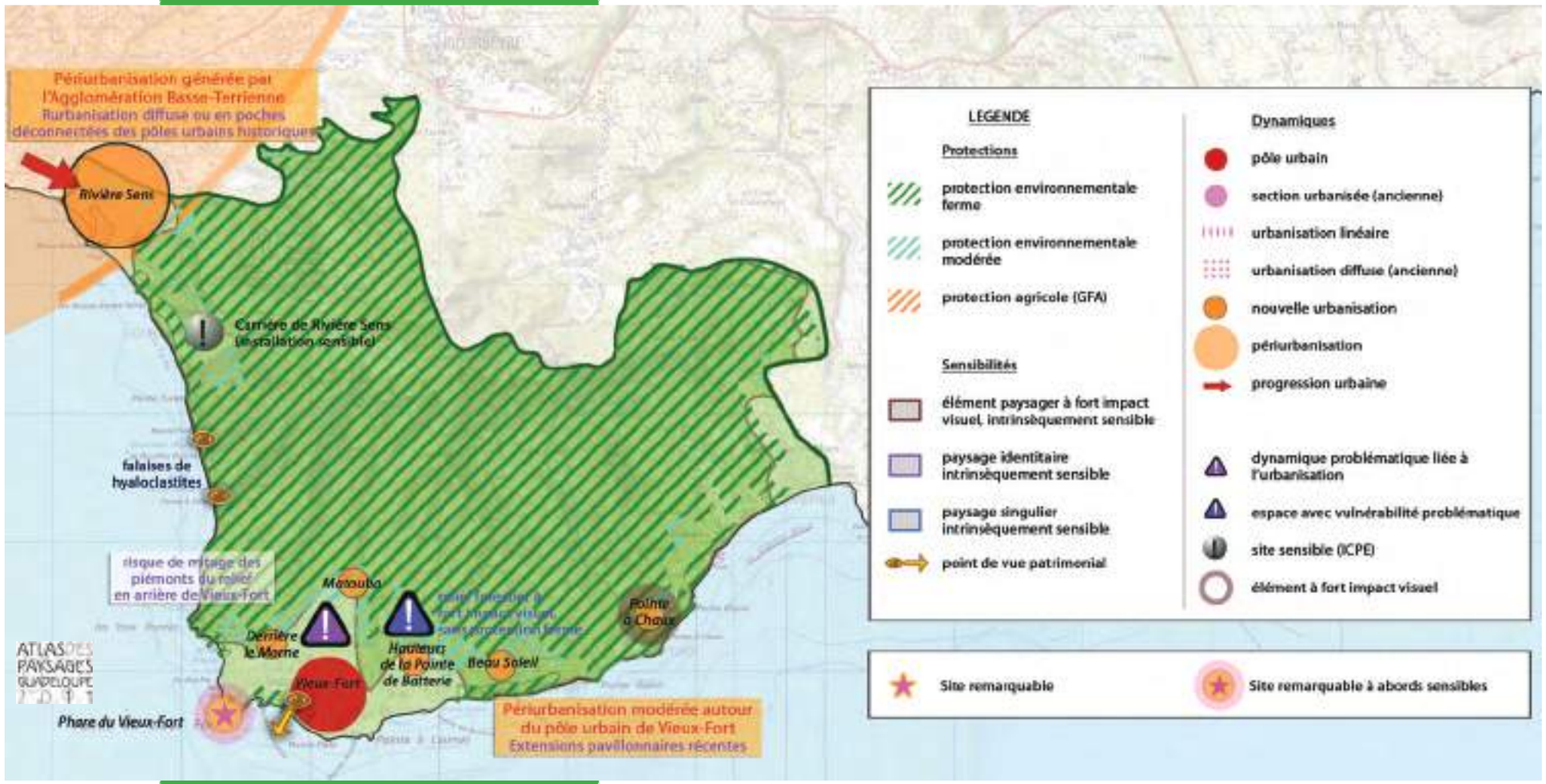

Échelle approximative : 1/45 000e

L'UNITÉ PAYSAGÈRE DU

PLAN INCLINÉ DE LA BASSE-TERRE

crédit DEAL Guadeloupe

LE CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE

- **fiche de caractérisation**

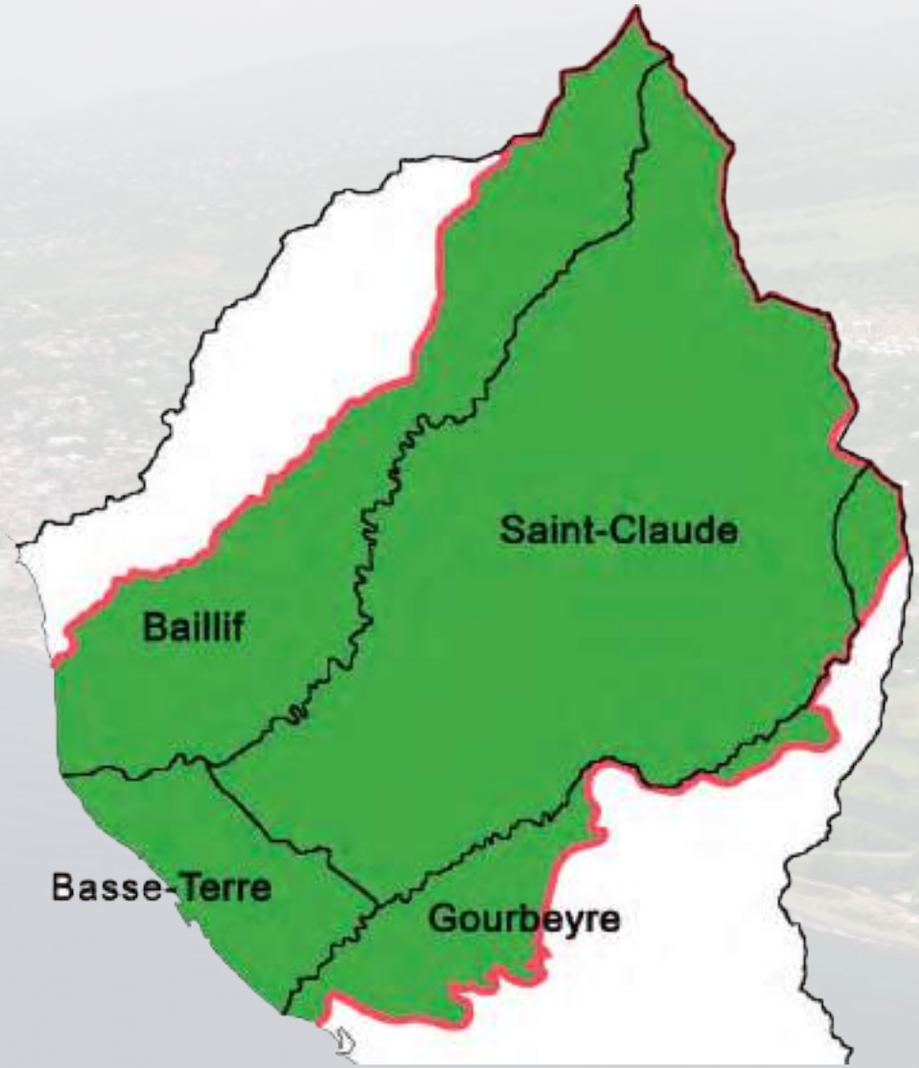

île : **Basse-Terre**

communes : **Baillif**
Basse-Terre
Gourbeyre
Saint-Claude

superficie de l'unité: **59,1 Km²**

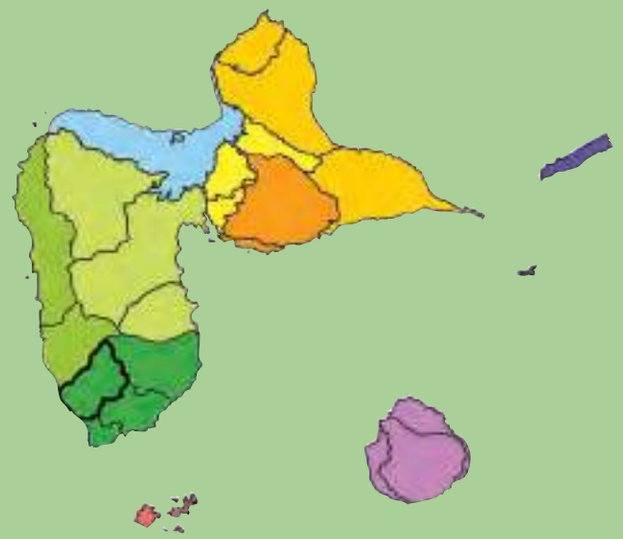

LES CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES DE L'UNITÉ

Carte synthétique de présentation de l'unité paysagère du plan incliné de la Basse-Terre et de ses limites

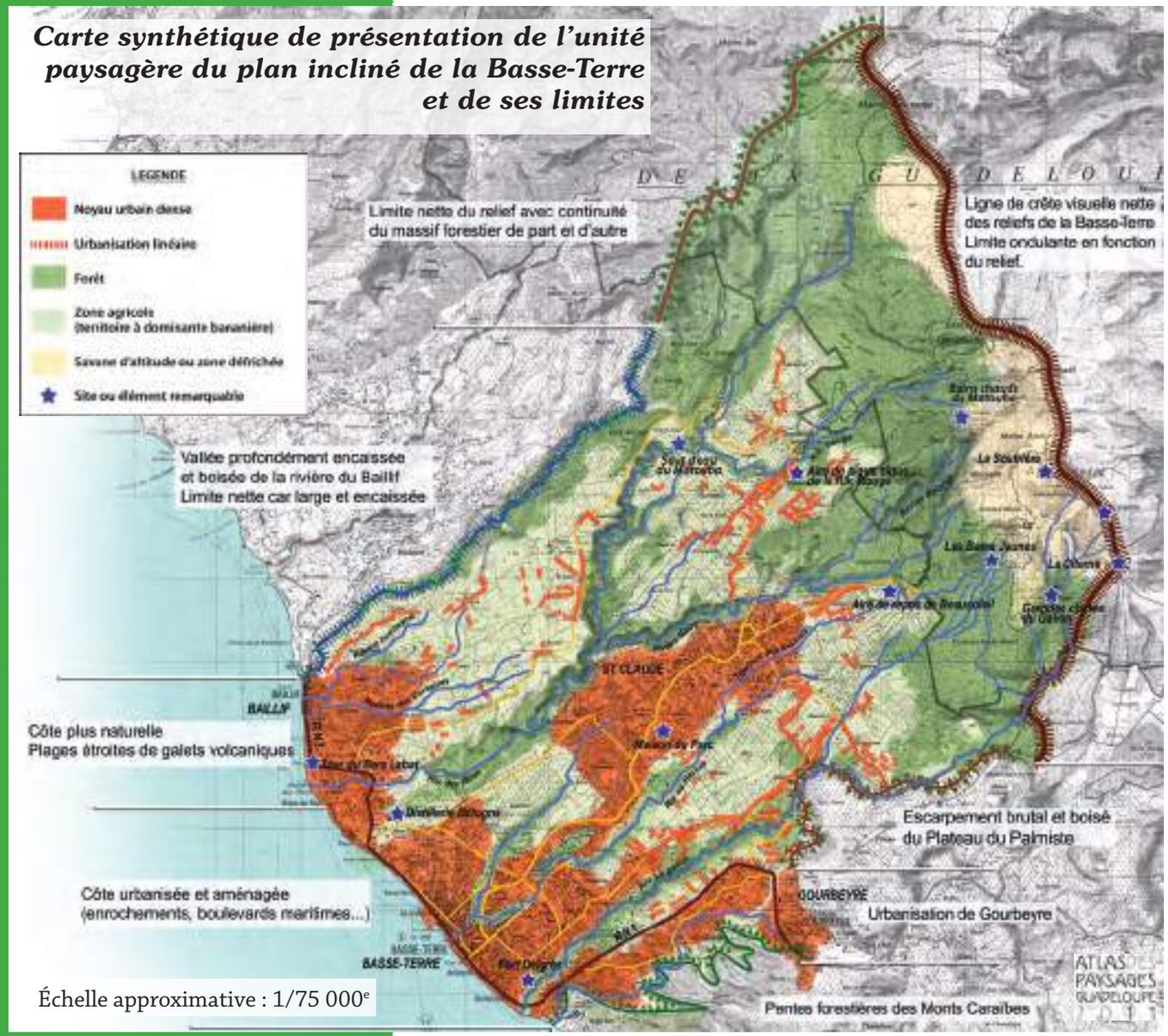

Échelle approximative : 1/75 000e

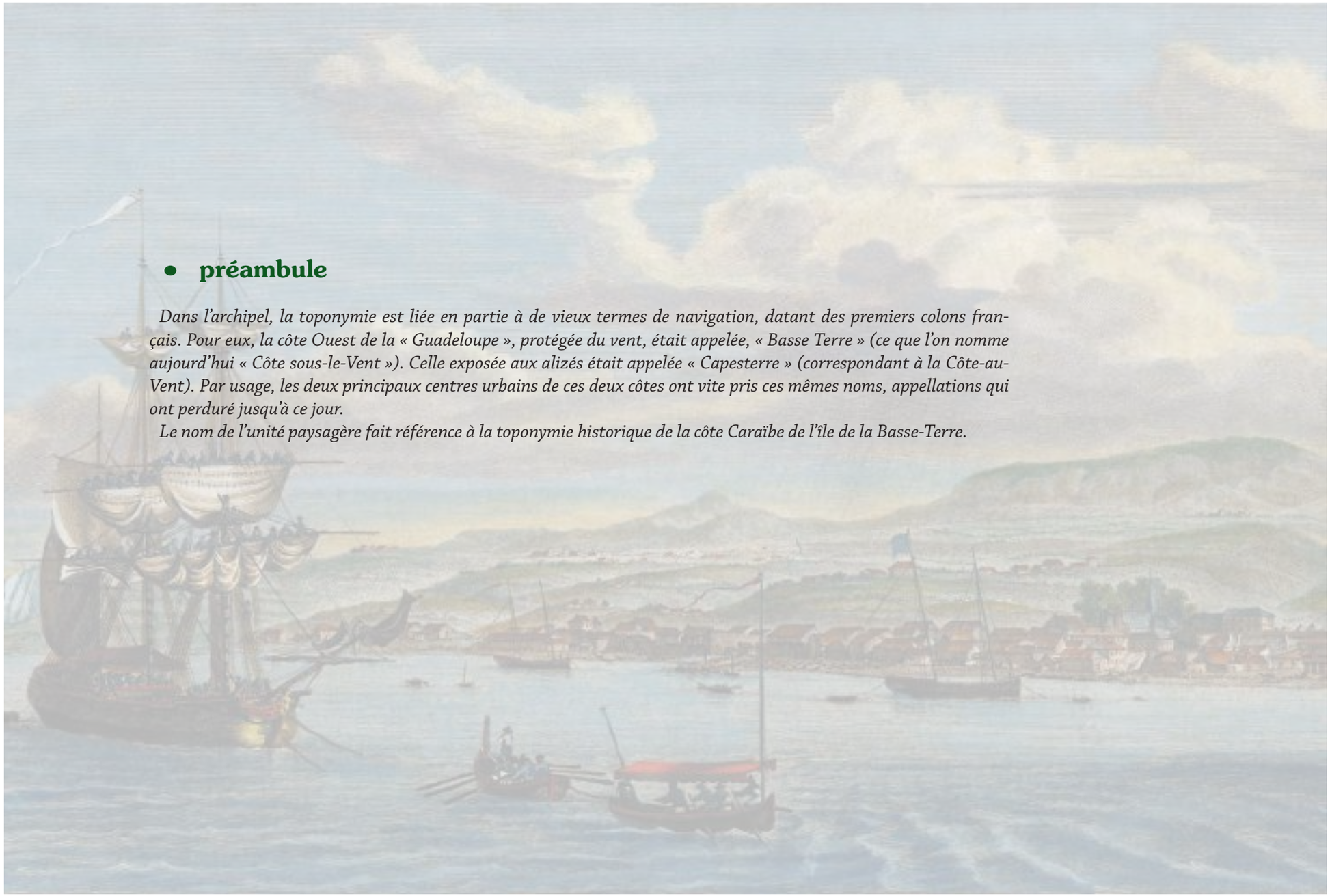

• préambule

Dans l'archipel, la toponymie est liée en partie à de vieux termes de navigation, datant des premiers colons français. Pour eux, la côte Ouest de la « Guadeloupe », protégée du vent, était appelée, « Basse Terre » (ce que l'on nomme aujourd'hui « Côte sous-le-Vent »). Celle exposée aux alizés était appelée « Capesterre » (correspondant à la Côte-au-Vent). Par usage, les deux principaux centres urbains de ces deux côtes ont vite pris ces mêmes noms, appellations qui ont perduré jusqu'à ce jour.

Le nom de l'unité paysagère fait référence à la toponymie historique de la côte Caraïbe de l'île de la Basse-Terre.

• un relief régulier de plan incliné, dominé par de hauts sommets

hauts sommets marquants, visibles même depuis le coeur des bourgs (ici, Basse-Terre)

L'unité paysagère la plus à l'Est du Sud Basse-Terre a un relief doux et régulier de plan incliné, très similaire à celui de Capesterre Belle-Eau. Ce plan incliné est dominé par les plus hauts sommets de l'archipel, qui ont un impact visuel très fort sur l'unité. De partout, par beau temps, la silhouette caractéristique de la crête de la Basse-Terre domine les paysages en arrière plan. Ce sont les reliefs successifs du Nez Cassé, de la Soufrière, de l'Echelle et de la Citerne (avec ses antennes relais) qui sont les plus marquants. La forte pente du plan incliné, sans grand relief isolé, favorise l'ouverture visuelle vers ces sommets.

sommets de la crête centrale de la Basse-Terre : Nez Cassé, Soufrière, Echelle, Citerne

crédit DEAL Guadeloupe

la pente très régulière du plan incliné de la Basse-Terre (Bas-du-Bourg / Rivière des Pères / Bologne)

végétation luxuriante des rivières

forêt ombrophile dense (hauteurs RD 11)

En arrêtant les nuages porteurs de pluies, les hauts sommets dominant le plan incliné génèrent un fort effet de Fœhn qui rend le climat de l'unité plus sec qu'ailleurs dans le Sud Basse-Terre. Pour autant, les hauteurs du relief restent très arrosées, alimentant de nombreux cours d'eau.

Ce contexte climatique entraîne l'amplitude écologique la plus forte de l'archipel, traduite par le plus riche étagement de végétation. Ainsi, les milieux naturels du plan incliné de la Basse-Terre vont de la forêt sèche littorale aux savanes d'altitude, en passant par la forêt mésophile, la forêt ombrophile et les fourrés d'altitude. Hélas, la forte anthropisation de l'unité a gommé partiellement cette diversité écologique.

Quand ils ne sont pas trop perdus dans les nuages, ce sont ces hauts reliefs de l'unité qui captent avant tout le regard dès que l'on prend du recul, depuis la mer par exemple. Ils dominent le littoral urbain au premier plan visuel.

végétation rase des savanes d'altitude (Soufrière)

• des paysages fortement structurés par le réseau hydrographique

Les rivières qui descendent des hauts reliefs sont très encaissées sur le plan incliné, sans doute en relation avec la nature du socle géologique composé principalement de coulées de débris issues du complexe volcanique de la Soufrière. Ces coulées forment un substrat meuble sensible à l'érosion due au régime torrentiel des rivières. En effet, le climat tropical favorise la concentration de gros volumes d'eau superficielle sur de courtes périodes et les fortes pentes favorisent une vitesse élevée d'écoulement.

Ces vallées encaissées découpent profondément le plan incliné, formant plusieurs morceaux qui n'ont pas tous la même occupation des sols. Ainsi, chaque morceau du plan incliné a sa personnalité, soulignant ainsi le rôle structurant fondamental que jouent les rivières encaissées dans les paysages de l'unité.

Les profonds canyons de ces rivières abritent une végétation spécifique dont la luxuriance et la fraîcheur contrastent avec la végétation du plan incliné, adapté à un climat relativement sec, notamment près du littoral. Cela renforce l'impact visuel des rivières qui sont très peu visibles sinon, tellement leurs lits sont encaissés.

une des ravines encaissées propres au secteur : le Galion (en aval)

profond vallon formé par la rivière le Galion, en amont

vallées encaissées de la Rivière Noire (au 1er plan) et de la Rivière de Saint-Louis (à gauche), peu visibles, seulement perceptibles par la végétation qui les accompagne

• un réseau routier dont l'organisation est dictée par le réseau hydrographique

les routes transversales remontent à l'intérieur des terres, le long des vallons

Les grands axes routiers de l'unité ont un tracé perpendiculaire au littoral, dans le sens de la pente, en parallèle des principales rivières. Le réseau routier irrigue assez bien l'unité dans son ensemble. Chaque morceau du plan incliné est innervé par une voie principale qui gravit la pente et sur laquelle une trame de voies secondaires vient se raccorder. En revanche, rares sont les voies qui passent d'un morceau du plan incliné à un autre. Les rivières encaissées individualisent donc chaque portion du réseau routier de l'unité.

La Nationale est le lien routier majeur au sein de l'unité. Cet axe suit d'abord la pente du plan incliné de Saint-Charles avant d'avoir un tracé très littoral à travers l'ensemble de l'unité (RN 1 puis RN 2 au Nord de la ville de Basse-Terre). Toutes les voies principales se raccordent sur l'axe RN 1 / RN 2 dont la portion littorale ressemble plus à un boulevard urbain que véritablement à une route nationale. Cette portion côtière, plate et linéaire au pied du plan incliné est une « pause » sur le tracé de ce grand axe routier, entre les fortes pentes de Trois-Rivières / Gourbeyre, et la route sinueuse de la Côte sous-le-Vent.

la RN 1, longeant le littoral de l'unité sur toute sa longueur du Sud au Nord, offrant une large ouverture visuelle vers la mer

• une forte urbanisation du territoire

Globalement, l'unité du plan incliné de la Basse-Terre est très urbanisée. Le tissu urbain s'étire sans discontinuité réelle le long de l'axe RN 1/RN 2 de Rivière Sens à la Rivière du Baillif (limite Nord de l'unité et du grand ensemble du Sud Basse-Terre). Le constat est identique le long de nombreux voies qui remontent à l'intérieur de l'unité.

La différence avec l'unité des Terrasses du Sud, c'est qu'ici les principaux pôles urbains sont bien marqués. Les bourgs de Basse-Terre et Saint-Claude notamment ont une identité urbaine affirmée et constituent de réelles centralités dans le tissu urbain contigu et étendu. Le centre-ville de Basse-Terre présente même un plan en damier caractéristique des principaux pôles urbains historiques de l'archipel (comme Pointe-à-Pitre et le Moule). Saint-Claude, pour sa part, présente une originalité particulière : en effet, parmi les bourgs faisant figure de polarités urbaines en Guadeloupe, c'est le seul à ne pas occuper une position littorale.

lotissement pavillonnaire près de Saint-Claude (Ducharmoy)

littoral entre Basse-Terre et Baillif, occupé par une zone industrielle

le centre historique de Basse-Terre vu depuis le Fort Delgrès (quartier du Carmel au premier plan)

crédit DEAL Guadeloupe

la forte urbanisation de l'unité (ici l'agglomération de Basse-Terre, avec le Fort Delgrès au premier plan)

Cette forte urbanisation du territoire ne concerne pas de manière égale toutes les portions du plan incliné de l'unité. Ainsi, certaines portions ont une identité résolument urbaines (Saint-Charles, Basse-Terre / Saint-Claude), alors que d'autres portions intercalées ne présentent qu'un habitat diffus et ont une identité nettement plus rurale. Le degré d'urbanisation permet donc de caractériser et de classifier en deux grandes catégories les secteurs de l'unité, délimités par le réseau hydrographique :

- les secteurs à vocation urbaine : plan incliné de Saint-Charles, plan incliné de Basse-Terre / Saint-Claude ;
- les secteurs à vocation rurale : plan incliné de Morin / Dugommier, plan incliné de Baillif, plan incliné de Matouba.

structure paysagère rurale de Dugommier (au Sud-Est de Saint-Claude)

structure paysagère rurale de Matouba (au Nord-Ouest de Saint-Claude)

subsistance de zones à vocation agricole (ici, zone de Bovis, sur le plan incliné de Baillif)

• la pierre volcanique comme matériau de base de l'architecture historique

Notre Dame du Mont Carmel

Les constructions les plus anciennes de l'unité sont presque toutes en pierre volcanique taillée. Sa couleur foncée, grise à teintes changeantes, est caractéristique, notamment dans le centre historique de Basse-Terre, et plus particulièrement dans les quartiers du Carmel et de Saint-François où les bâtiments du 17e siècle sont nombreux. Ainsi des bâtiments comme l'Arsenal, le Fort Delgrès, le Lycée Gerville-Réache, etc., sont tout à fait représentatifs de l'architecture militaire de Basse-Terre, tout comme la cathédrale Notre Dame de Guadeloupe et l'église Notre Dame du Mont Carmel pour les édifices religieux.

Les constructions privées ont quant à elles la particularité de présenter des garde-corps en ferronnerie placés au droit des ouvertures des étages (comparables à ceux des maisons de villes de Pointe-à-Pitre de la même époque). Un bon nombre de ces bâtiments, solidement bâtis, sont encore visibles aujourd'hui, même si certains d'entre eux nécessiteraient sans doute une restauration.

commerce du centre-ville de Basse-Terre

maison Chapp (à l'abandon)

les murs de l'Arsenal du Carmel

• une vocation agricole aujourd'hui restreinte

La vocation agricole de la région de Basse-Terre a longtemps constitué l'un des piliers de ce centre économique majeur au sein de l'archipel. Elle est aujourd'hui repoussée aux limites de l'unité, vers le Nord au-dessus du bourg de Baillif (zone de Saint-Louis / Bovis), et surtout sur les hauteurs de l'unité, plus à l'Est (zone de Grand Parc / Matouba / Papaye et zone de Gallard / Dugommier / Parnasse). Elle est le plus souvent en équilibre avec l'habitat pavillonnaire, diffus ou en poches plus denses. Seule la zone de Grand Parc / Matouba a une vocation agricole dominante.

Les cultures y sont diversifiées. La banane domine globalement (surtout à Grand Parc / Matouba), mais on trouve aussi de nombreuses parcelles de cultures maraîchères et fruitières (Bovis, Papaye, Parnasse), de vastes étendues de prairies (Gallard / Dugommier) et même de la canne à sucre (Saint-Louis).

Le domaine cannier de Bologne est une exception puisque c'est l'unique secteur agricole en situation centrale dans l'unité, enserré au cœur de la conurbation de Basse-Terre / Baillif / Saint-Claude. C'est d'ailleurs la seule vraie coupure d'urbanisation dans le continuum bâti de l'axe RN 1/RN 2. Le maintien de l'activité de la distillerie est sans doute le dernier rempart pour la préservation de la vocation agricole de cette enclave.

la banane, culture dominante, encore bien présente sur les hauteurs (Grand Parc / Matouba)

une des alternatives à la culture bananière : le maraîchage

une autre alternative : l'élevage

le domaine cannier de Bologne, coupure notable entre les secteurs urbanisés de Basse-Terre et Saint-Claude

lotissement récent calé contre les haies du parcellaire agricole (à Matouba), augurant d'une certaine pression foncière

• des paysages dominés par le massif forestier de la Soufrière

L'unité s'étend au pied des pentes boisées du massif de la Soufrière. Elle présente donc un étagement simple, avec le plan incliné dominé par le massif forestier de la Soufrière. Composé en réalité de plusieurs ensembles forestiers (Forêt des Bains Jaunes, Plateau Dimba, massif du Nez Cassé, massif de la Grande Découverte), ce milieu naturel est d'une grande richesse écologique, soulignée par les botanistes notamment. Il a aussi une forte valeur esthétique avec des arbres de très grand gabarit et une luxuriance à la hauteur des clichés touristiques. L'aire de repos de Beausoleil, nichée dans cet écrin naturel, en position de promontoire au-dessus de toute l'unité, en donne un exemple emblématique.

Le massif forestier de la Soufrière a donc une réelle valeur patrimoniale, d'autant plus affirmée qu'il se situe sur l'accès aux sites emblématiques du massif montagneux : les Bains Jaunes, les Chutes du Galion, le Pas du Roi qui mène au sommet de la Soufrière et à la Citerne, etc. À ce titre, la RD 11 est fréquentée par un large public, composé à la fois de touristes et de locaux. Le parking des Bains Jaunes est d'ailleurs souvent saturé. Le massif forestier de la Soufrière a donc aussi une dimension sociale qui s'étend d'ailleurs au-delà de la seule RD 11, sur les hauteurs du bourg de Saint-Claude (Cascade Vauchelet) et de Matouba (aire de repos de la Rivière Rouge, Bains Chauds du Matouba, Saut du Matouba, *etc.*).

une forêt aux arbres majestueux

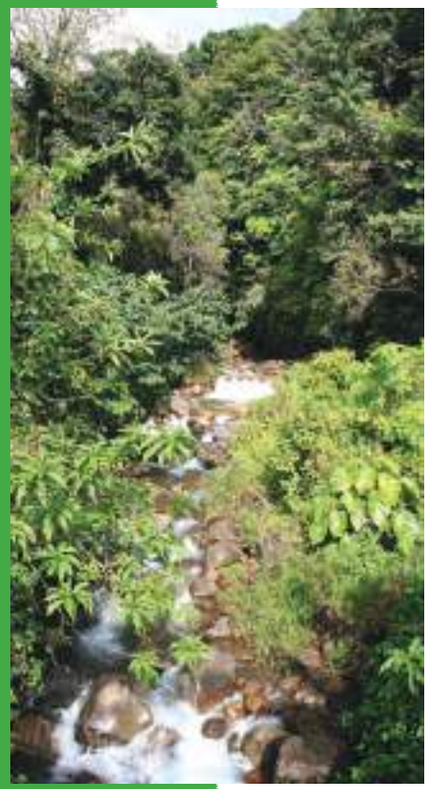

de multiples rivières à découvrir

des sites emblématiques comme l'aire de Beausoleil, réputée pour son panorama vers le littoral

une ouverture maritime large mais monotone

le front de mer de Basse-Terre et son boulevard urbain, offrant une ouverture maritime large

fermeture visuelle des secteurs bananiers en contraste fort avec l'ouverture maritime

Le panorama maritime est un point focal pour de nombreuses perspectives visuelles dans l'axe des voies de l'unité (RN 1 à Blanchet, RD 26 au-dessus de Bologne, RD 30 à Bellevue, etc.). La forte pente du plan incliné offre une très grande longueur de vue sur la mer depuis ces axes, qui renforce ces panoramas maritimes. L'ouverture visuelle en direction de la Mer des Caraïbes est également fréquente, voire presque constante, depuis la RN 1 à Basse-Terre et au niveau du bourg de Baillif (RN 2). Un long boulevard urbain, doublé d'une confortable promenade piétonne en bord de mer, souligne cette ouverture maritime.

L'ouverture maritime est d'autant plus marquante que la fermeture visuelle est fréquente ailleurs sur l'unité, principalement en raison de la forte urbanisation qui forme un rideau bâti régulier en obstacle aux vues latérales. La végétation et les haies arborées en bord de route complète cet écran visuel latéral. La fermeture visuelle est particulièrement forte au cœur de la zone de Grand Parc / Matouba où les chemins d'exploitations étroits serpentent entre les haies serrées d'Immortelles et les hautes plantations de bananes.

par temps dégage, les hauteurs offrent des panoramas d'une grande profondeur, allant jusqu'à la mer (ici, vue depuis la Soufrière)

Pour autant, cette large ouverture maritime est monotone, sans aucun élément pour fixer le regard sur cette vaste étendue bleue uniforme. C'est une caractéristique du Sud de la Côte Sous-le-Vent (de Basse-Terre à Vieux Habitants) puisque partout ailleurs sur le littoral de l'archipel d'autres îles « peuplent » les panoramas maritimes : Marie-Galante et les Saintes depuis la Côte-au-Vent de la Basse-Terre ou depuis le Sud de la Grande-Terre (et réciproquement), la Désirade, Antigua et Montserrat depuis le Nord Grande-Terre, la Basse-Terre depuis les bords du Grand Cul-de-Sac Marin, etc. Même au Nord de la Côte Sous-le-Vent, les îlets Pigeon, Kahouanne et Tête à l'Anglais captent le regard, au moins ponctuellement. Ici : rien. La nature du littoral, essentiellement composé d'enrochements anthropiques et de minces plages de galets grossiers, ne relève pas la monotonie de l'ouverture maritime.

Les principaux repères visuels sont donc constitués par les reliefs, ceux du massif de la Soufrière bien-sûr, mais également ceux des Monts Caraïbes, dont la présence visuelle est renforcée par une position isolée et avancée sur le littoral.

littoral naturel (Baillif)

monotonie du littoral, renforcée par l'artificialisation du front de mer

repère visuel formé par les Monts Caraïbes.

LES ÉLÉMENTS ET LES STRUCTURES PAYSAGÈRES DE L'UNITÉ

bloc diagramme du plan incliné de la Basse-Terre

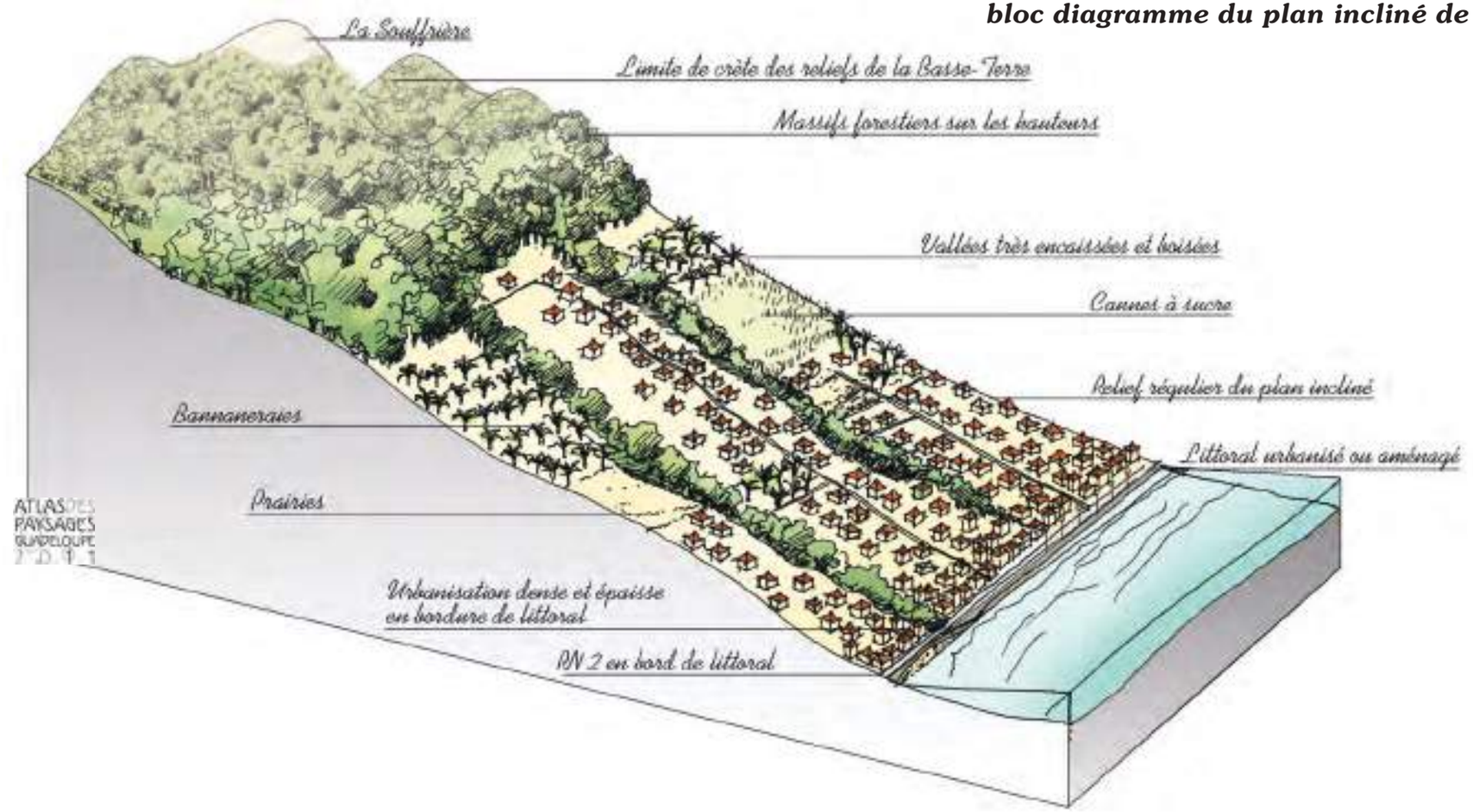

Crête montagneuse

Cascades en forêt

Plan incliné

Pôle urbain affirmé

Banane

Prairie et maraichage

L'AMBIANCE AU SEIN DES PAYSAGES DE L'UNITÉ

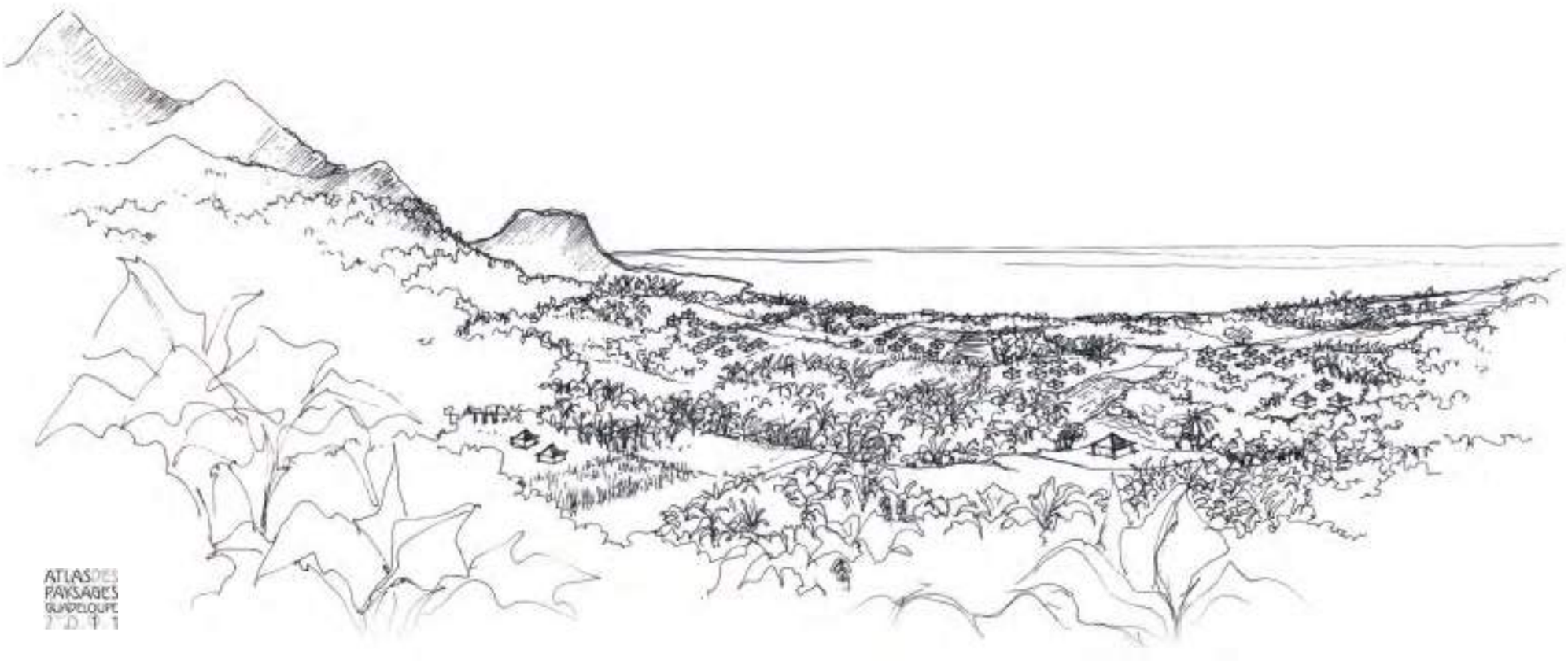

panorama depuis les piémonts forestiers vers le plan incliné et les Monts Caraïbes

LES SITES REMARQUABLES DE L'UNITÉ

• le Fort Delgrès

enceinte du Fort Delgrès

Le Fort Delgrès est un élément majeur du patrimoine bâti et militaire de l'archipel. C'est aussi un repère visuel important de l'unité. Sa présence est tout particulièrement remarquable depuis le Pont du Galion, à l'entrée Sud de la ville de Basse-Terre. Il apparaît alors perché au-dessus des falaises de la rivière, à la fois fort et discret dans le paysage. Le bâti se cale sur le relief du site au point que par endroit les murs d'enceinte semblent se confondre avec la falaise.

La présence du Fort Delgrès est moins forte depuis la ville, le quartier historique du Carmel englobant le fort sans laisser d'espace de recul, ni d'angle de vue. Pour autant, il demeure un élément clé de l'identité de la ville de Basse-Terre et de l'ensemble de l'unité, à l'origine de l'occupation humaine de toute la région. Le Fort Delgrès offre d'ailleurs l'un des plus beaux points de vue sur la ville et son environnement.

En outre, les falaises de la Rivière du Galion à l'aplomb du Fort Delgrès ont été identifiées comme un des sites géologiques remarquables de la Guadeloupe (BRGM, 2003) pour la superposition bien visible ici de 6 coulées de débris, mises en place au cours des 8 000 dernières années. Ces avalanches de débris successives constituent le socle géologique de toute l'unité. Cet exemple a donc une portée pédagogique intéressante.

Fort Delgrès

une des vues depuis le Fort Delgrès (point de vue du Bastion du Grand Cavalier)

• la distillerie Bologne

La distillerie Bologne est la dernière industrie cannière encore en activité au sein de l'unité, et l'une des deux dernières du Sud Basse-Terre (avec la distillerie Longueteau, à Capesterre Belle-Eau). Elle reste la seule distillerie active parmi la dizaine de distilleries que comptait autrefois l'unité, dernier maillon d'une filière cannière très présente dans le passé agricole de la région. À ce titre, Bologne a une dimension patrimoniale. En outre, elle bénéficie d'une situation idéale, bien en vue au bord de la RN 2 entre Basse-Terre et Baillif. Son domaine cannier forme une grande enclave dans le contexte très urbain du littoral de l'unité. Longée par la RD 26 et soulignée par un alignement de *Flamboyants*, cette vaste parcelle de cannes a de plus une valeur esthétique réputée et souvent illustrée en photographies.

Distillerie Bologne

allée de Flamboyants en limite des champs de canne de Bologne, souvent photographiée

• les sites emblématiques du massif de la Soufrière

ambiance particulière depuis la Soufrière, point culminant de la Guadeloupe

sommet de la Soufrière

Le massif de la Soufrière a un impact visuel majeur et structurant pour l'unité paysagère du plan incliné de la Basse-Terre, au même titre que pour celle du plan incliné de la Capesterre. Mais son importance est renforcée ici par le lien fort qui existe entre le massif et le reste de l'unité, que ce soit par la continuité du réseau routier ou par l'existence de pratiques sociales soutenues. Au sein du massif de la Soufrière, quelques sites emblématiques ont une portée majeure (touristique, patrimoniale, sociale, *etc.*) :

- les aires de repos de Beausoleil et de la Rivière Rouge ;
- les Bains Jaunes ;
- les Chutes du Galion ;
- la Grande Savane et la Citerne ;
- les sommets de la Soufrière et de l'Échelle.

une des vues imprenables depuis la Soufrière

les Bains Jaunes, très fréquentés

la végétation rase du sommet de la Soufrière

teintes orangées des mousses et lichens de la Grande Faille

groupe de Fougères arborescentes sur le versant Nord de la Soufrière

vapeur d'eau et gaz soufrés sortant du Gouffre Tarissan

même rase, la flore du sommet de la Soufrière est riche d'une grande diversité : mousses, lycopodes, fougères, plantes à fleurs …

crédit DEAL Guadeloupe

sommet de la Soufrière

LA COMPOSITION SPATIALE DE L'UNITÉ

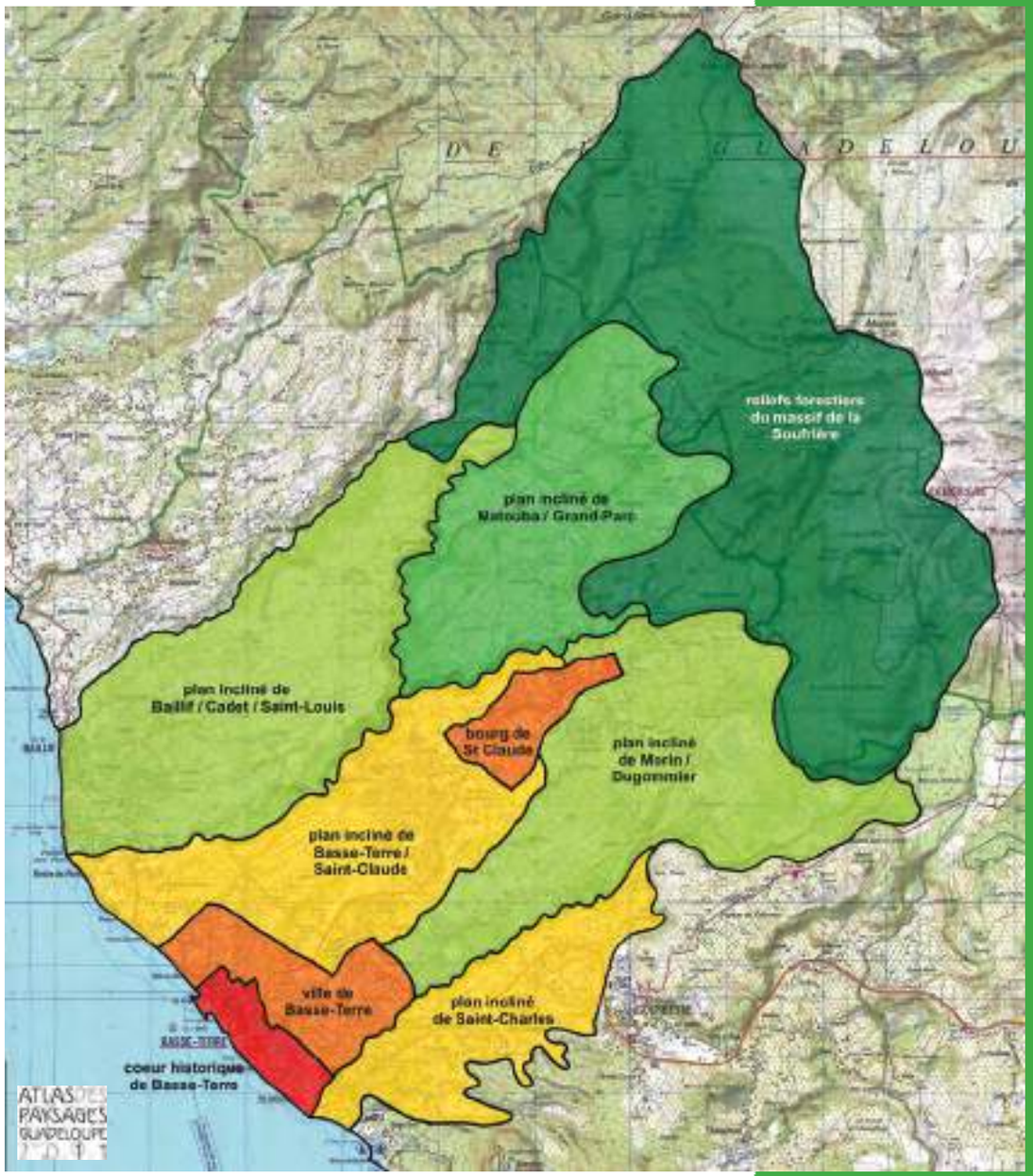

LA PERCEPTION DES PAYSAGES DE L'UNITÉ PAR LES ARTISTES

les peintures militaires, premières représentations du territoire de Basse-Terre

Fort Saint Charles, 1762 (DRAC)

Ozanne, Côtes de Basse-Terre, 1780 (DRAC)

cartes postales anciennes, représentant principalement les paysages urbains de Basse-Terre

Ed. Boisel, le champ d'Arbaud

Ed. Boisel, le Cours Nolivos

« De moment en moment, Eugène se retournait pour jouir du spectacle du magnifique tableau qu'il laissait derrière lui [...] à mesure qu'il se haussait sur les gradins de ce vaste amphithéâtre. Traçant une longue ligne capricieuse et bizarre, les montagnes inférieures se dessinaient [...] avec leurs chevelures de forêts, tandis que les vallées profondes où coulaient les rivières, formaient comme des lignes brunes, irrégulièrement tracées au travers de ces masses verdoyantes. Les objets les plus éloignés prenaient des formes vagues revêtues de couleurs indécises. L'océan qu'on voyait au fond de la perspective, se confondait avec la ligne de l'horizon, de manière à ce que le tout semblait à l'imagination du spectateur, ou une mer qui s'élevait à l'infini, ou un ciel qui plongeait, pour ainsi dire, dans un abîme. »

Coussin, Eugène de Cerceil ou les Caraïbes, 1824

L'ensemble du Sud Basse-Terre (incluant Basse-Terre, Saint-Claude, Baillif et Gourbeyre) est, avec Pointe-à-Pitre, la région la plus représentée de la Guadeloupe. Ce sont surtout les territoires de Basse-Terre et Saint-Claude qui sont figurés, et ce de façon précoce (leurs premières représentations comptent parmi les plus anciennes de Guadeloupe : 18e siècle).

Les premières représentations de Basse-Terre sont réalisées à des fins utilitaires, et consécutives à l'importance de ce pôle : un des lieux les plus peuplés de l'archipel, centre administratif, et lieu économique et militaire majeur avec son port. Ces représentations sont fortement liées à la défense militaire du site : peintures du fort Delgrès (poste de défense) et de la côte, dans un but de stratégie militaire (commande royale).

Puis apparaissent les gravures du 19e siècle, cherchant surtout à montrer les paysages anthropisés, notamment urbains. En cette ère de progrès, on s'attache à représenter les édifices et aménagements qui font la fierté de la ville et de la colonie. Ces paysages anthropisés se retrouvent, bien plus tard, sur les nombreuses cartes postales anciennes (représentant les bâtiments, rues et allées, ou bien encore les ponts de franchissement des rivières). Ils deviennent peu à peu les emblèmes de Basse-Terre.

Rohner, 1934, Pêcheurs devant Basse-Terre

Saint Claude est, quant à elle, largement représentée, pour le massif de la Soufrière, et ses sites d'eau très fréquentés pour les loisirs (Bains Jaunes, cascade Vauchelet et Chutes du Galion). Dès le 19e siècle, des artistes découvrent et s'intéressent à ces hauteurs dont ils cherchent à représenter l'ambiance sauvage bien particulière.

Ces représentations des reliefs sont toujours très présentes dans les cartes postales du 20e siècle, au côté d'autres paysages comme le Camp Jacob (rappelant le passé militaire de Saint-Claude), ou encore les hauteurs de Matouba (avec des habitations et la rivière Rouge).

Il est à noter que la Soufrière en elle-même est très photographiée au cours de son ascension (afin d'immortaliser les randonneurs). Ces images ne rendent pas compte de l'aspect de la Soufrière en général mais montrent les paysages parcourus, faits de rochers découpés à la végétation rase, ainsi que les panoramas vus depuis la Soufrière.

Le bourg de Baillif, bien que dessiné par Coussin, ne fait pas partie des paysages véhiculés par les gravures du 19e siècle. C'est un bourg de petite taille dont les principaux bâtiments et rues ne sont photographiés qu'à partir du 20e siècle et dont les représentations restent rares.

« À ma droite, se développait la chaine majestueuse des montagnes qui occupent l'intérieur de l'île, et que domine la Soufrière. […] Les premiers feux du jour, allumés sur les sommets inégaux de cette chaine, semblaient former un large feston d'or au dessus des sombres bois qui revêtent le flanc des montagnes, et la fumée qui s'élevait du sein du volcan ressemblait à la flamme d'un énorme flambeau.»

Longin Felix, Voyage à la Guadeloupe, 1848

gravures anciennes, représentant le territoire de Saint-Claude à travers ses sites d'eau

Coussin, Rivière Saint-Louis, Matouba

Budan, les Bains Jaunes

cartes postales anciennes, représentant en majorité la Soufrière

Ed. Boisel, Pont du diable (Soufrière)

Ed. C&C, les deux Jumeaux (Soufrière)

Ed. C&C, Pont de la Rivière des Pères (Baillif)

LES PAYSAGES EMBLÉMATIQUES DE L'UNITÉ

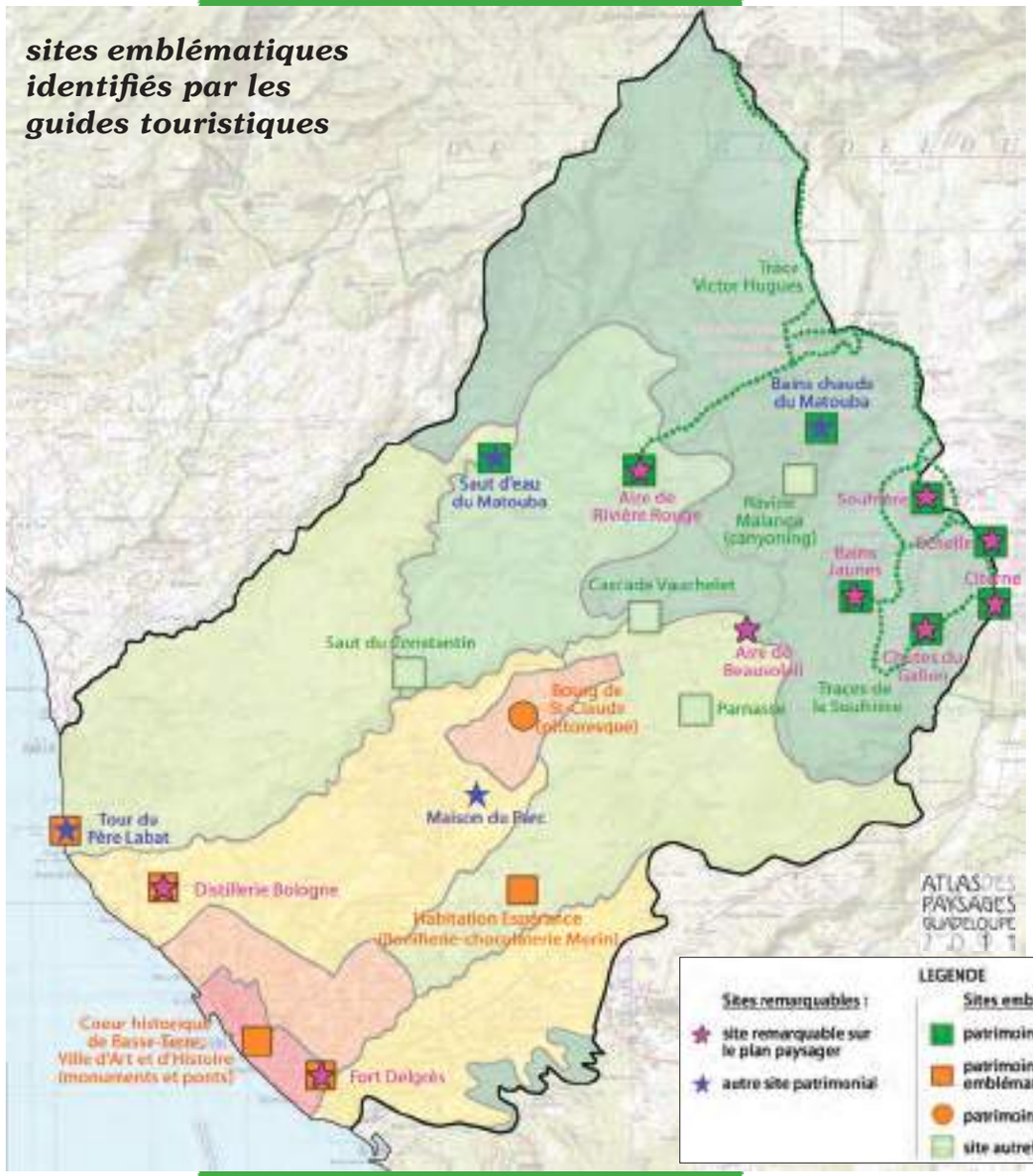

Au sein de cette unité, deux catégories de paysage retiennent l'attention des guides touristiques.

La première est celle des paysages naturels des hauteurs (forêt, rivières et bains chauds). L'unité comportant le principal point d'accès aux sites les plus emblématiques de la Soufrière (sommets), ce sont naturellement ceux-ci qui sont mis en avant, complétés par certains sites naturels de Matouba. Autrefois, un plus large panel de sites était valorisé à l'échelle de l'unité : on venait alors voir la Soufrière, et visiter dans la foulée le maximum de sites alentours. Maintenant, l'intérêt tend à se concentrer sur la Soufrière exclusivement, tout en perdant de son importance vis-à-vis d'autres secteurs touristiques (sites balnéaires, sites culturels, etc.), à l'échelle de l'archipel. Ainsi, la Soufrière, qui concentrait auparavant la majorité du tourisme régional, apparaît désormais comme un site parmi d'autres en Guadeloupe.

Dans cette unité relativement urbanisée, les guides font aussi la part belle aux paysages urbains : aussi bien Basse-Terre, pour la richesse de son patrimoine bâti ancien (monuments militaires et édifices religieux du 17e siècle, constructions privées anciennes, édifices publics d'Ali Tur, *etc.*), que Saint-Claude, pour son allure pittoresque. Rivières et ouvrages de franchissement sont souvent évoqués, même si les éléments cités diffèrent parfois selon les guides. Ce constat laisse deviner en filigrane que le caractère encaissé des vallées fut un élément contraignant pour l'implantation humaine dans l'unité.

Face à ces deux grands pôles d'intérêt touristique, les paysages agricoles ne sont pour ainsi dire quasiment pas évoqués, si ce n'est à travers la distillerie Bologne et son domaine cannier historique.

LES SIGNES VISIBLES D'ÉVOLUTION

• le recul de la banane

En comparant l'occupation des sols actuelle et les informations de la carte IGN de 2002, on note un net recul de la banane sur certains secteurs du plan incliné de la Basse-Terre (Moléon, Fond Cabre, Parnasse, Matouba, Fond Bernard, etc.). Cette constatation est confirmée par des éléments témoins dans les paysages ruraux, notamment des haies coupe-vent plantées autour des anciennes parcelles de bananiers (*Erythrines*, *Sang-dragons*, *Gliricidias*), etc.. Aujourd'hui, elles encadrent des prairies pâturées ou des cultures maraichères, parfois en limite des zones urbanisées.

reconversion agricole déjà ancienne, ici, avec cette activité d'aquaculture (Dugommier)

haie de Sang-dragons, implantée pour protéger une culture bananière qui a été remplacée, depuis, par une culture maraîchère (à Bellevue, près de Baillif)

subsistance de Sang-dragons dans la haie, à droite, laissant deviner que cette prairie abritait autrefois des cultures de bananes (à Dugommier)

• l'extension de l'urbanisation, assez concentrée autour des pôles urbains existants

Le plan incliné de la Basse-Terre est une unité déjà très urbanisée. Les zones bâties ne sont pas figées pour autant et l'urbanisation continue à s'étendre. Si les grands lotissements semblent désormais s'essouffler (le plus récent est sans doute celui de l'Ilet Morin, datant de la fin des années 1990), les grands ensembles collectifs continuent à se multiplier : Morin, Morne à Vaches, Bisdary, Saint-Phy, etc. Ces opérations immobilières s'ajoutent à de grands programmes d'équipements tels que la Cité de la Connaissance à Desmarais (sur les hauteurs de la ville de Basse-Terre, avec notamment l'implantation du CROUS), et à la poursuite de l'extension de la zone d'activités de Calebassier (face à la distillerie Bologne).

Cette extension de l'urbanisation renforce l'identité urbaine des plans inclinés de Saint-Charles et de Basse-Terre / Saint-Claude, mais elle concerne aussi les secteurs à vocation plus rurale où elle tend à faire reculer les parcelles agricoles. Le plan incliné de Morin / Dugommier, intercalé entre les deux précédents, est le plus exposé à cette pression foncière, surtout sur sa partie Sud-Ouest, en limite immédiate de la ville de Basse-Terre (zone de Desmarais / Morin).

En revanche, la tâche urbaine semble relativement stable sur les plans inclinés de Baillif et de Matouba depuis les années 1990.

développement de nouveaux ensembles d'habitat collectif, en extension urbaine du bourg de Basse-Terre (ici, à Morin, au Nord de la ville de Basse-Terre)

• la réhabilitation du patrimoine bâti

Après des décennies de dégradation progressive, le patrimoine bâti de l'agglomération basse-terrienne fait l'objet depuis plusieurs années de programmes ambitieux de réhabilitation. C'est le cas par exemple de la Cathédrale Notre Dame de Guadeloupe et de l'Evêché situé à proximité, de l'église Notre Dame du Mont Carmel et de la place des Carmes à ses pieds, mais aussi de la Maison de l'Architecture & du Patrimoine, etc..

Ces opérations se poursuivent à ce jour, avec notamment la réhabilitation des bâtiments du Camp Jacob (reconversion en pôle universitaire) et de la place de la mairie dans le bourg de Saint-Claude, du Fort Delgrès à Basse-Terre (projet de réhabilitation du bâti et d'aménagement culturel), etc. Une OPAH de renouvellement urbain, à caractère patrimonial, est d'ailleurs à l'étude pour la ville de Basse-Terre.

Conjuguée avec les importants travaux d'aménagement du Front de Mer (boulevard maritime, nouveau marché central, etc.), cette réhabilitation du bâti tend à donner un nouveau souffle à l'agglomération basse-terrienne, un temps délaissée au profit de l'agglomération Centre (Jarry / Pointe-à-Pitre / Abymes).

maison Jusselin réhabilitée : actuelle école maternelle du Carmel

valorisation du front de mer (Basse-Terre)

promenade piétonne (Basse-Terre)

LES ENJEUX

• Enjeux régionaux

- la couverture forestière actuelle, désormais peu susceptible d'évoluer
  - ⇨ les reliefs forestiers des hauteurs de l'unité

- les extensions urbaines : dévitalisation des bourgs & rurbanisation
  - ⇨ centres-villes de Basse-Terre & Saint-Claude
  - ⇨ extensions : Ducharmoy / Fond-Vaillant / Montéran, Choisy, Matouba, Blanchet / Saint-Charles, Petit-Paris / Desmarais / Morne-à-Vaches / Saint-Phy, Cadet, Cité Chaulet / Cité Lignières

Cadet

- la discontinuité urbaine : urbanisation diffuse, éclatement des poches d'habitat, et hégémonie de l'habitat pavillonnaire
  - ⇨ Dugommier, Ilet Morin, nouveau lotissement de Grand-Camp

- le recul de la banane : un impact fort pour les paysages du Sud Basse-Terre
  - ⇨ Moléon, Fond Cabre, Dugommier, Parnasse, Matouba, Fond Bernard

- une diversification agricole tournée vers les cultures maraîchères et fruitières
  - ⇨ Bellevue, Bovis, Papaye, Sablon, Parnasse

Bovis

- des paysages canniers stables, mais pas forcément pérennes à moyen terme
  - ⇨ Bologne / Beauvallon

- l'intégration paysagère délicate & la banalisation de l'architecture contemporaine au cœur des paysages urbains et ruraux
  - ⇨ les résidences collectives de Morin & Morne-à-Vaches, le lotissement de Grand-Camp

Morne-à-Vaches

- des paysages urbains en rénovation de grande ampleur
  - ⇨ le boulevard maritime et la place du marché de Basse-Terre, la place Saint-François, la place des Carmes, la place de la mairie de Saint-Claude, le Camp Jacob et le parc de la maison Darracq, l'OPAH de la ville de Basse-Terre, le front de mer de Rivière des Pères, le littoral urbain de Baillif

Équipement sportif sur le boulevard maritime

- la route : un support majeur de perceptions des paysages
  - ⇨ le domaine de Bologne et la perspective visuelle sur la Soufrière sur la RD 26, la Forêt des Bains Jaunes sur la route de la Soufrière (RD 11)

- la valorisation des paysages : des scénographies variées
  - ⇨ les aires de Pique-Nique de Beausoleil et Rivière Rouge, la trace et les bains chauds de Matouba (rénovés), les Bains jaunes et la trace du Pas du Roy, ... le « futur » téléphérique de la Soufrière, le col de l'Echelle et la trace du Carmichaël (fermés)

• Enjeux locaux

■ la progression urbaine, relativement concentrée pour le moment

La progression urbaine est importante autour de l'agglomération de Basse-Terre (Ducharmoy, Bellefont, Ilet Morin, Morne à Vaches, Bisdary, Saint-Phy, Desmarais, la Cité de la Connaissance, etc.), à l'origine de la continuité urbaine entre Basse-Terre et Baillif sur le tracé de la RN 2, et de la coupure d'urbanisation de plus en plus courte entre les pôles de Basse-Terre et Saint-Claude sur le tracé de la RN 3 (à l'Est de Saint-Phy). Cette coupure d'urbanisation est plus franche sur la RD 26 (domaine cannier de Bologne) ainsi que sur les RD 25 et 9 (Gallard / Bagatelle), jouant un rôle essentiel pour la bonne lisibilité des deux pôles urbains distincts.

Après avoir connu une fuite de population suite à l'éruption de la Soufrière en 1976 (- 12 % à Basse-Terre et - 8 % à Saint-Claude entre 1975 et 1982), puis une rurbanisation en direction des communes périphériques au cours des années 1990-2000 (Vieux-Fort, Gourbeyre, Trois-Rivières), les trois pôles urbains de l'unité (Basse-Terre, Baillif, Saint-Claude) démontrent aujourd'hui une nouvelle attractivité. Les travaux de renouvellement urbain que connait l'unité depuis une décennie peut expliquer en partie ce nouveau dynamisme démographique. Cette croissance démographique entraine une forte demande de logements qui explique la progression urbaine constatée aujourd'hui et qui se poursuit. Celle-ci reste néanmoins relativement concentrée, sans trop de poches d'urbanisation déconnectées ni d'urbanisation diffuse. La pression foncière croissante s'exprime surtout sur les secteurs de déprise bananière où il n'y a pas de reconversion à forte valeur ajoutée (Gallard / Morin / Dugommier notamment). L'intensification de l'élevage sur l'unité pourrait rehausser la valeur agricole de ces terres agricoles qui résisteraient mieux, dès lors, à la pression foncière.

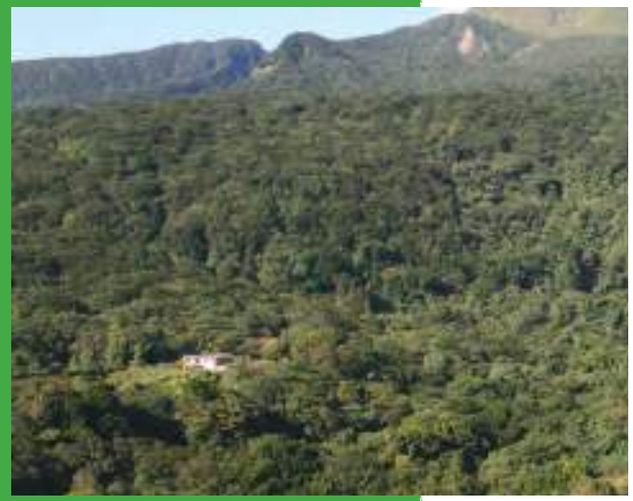

mitage, Dugommier

■ la déprise bananière et la diversification maraîchère

L'unité est directement et fortement concernée par la perte de vitesse du secteur bananier, les grandes plantations se concentrant désormais sur les hauteurs de l'unité, en limite avec les reliefs forestiers. Les parcelles délaissées par la banane sont alors souvent laissées en prairies d'élevage extensif (Gallard / Morin / Dugommier), qui pourrait dès lors représenter une nouvelle vocation agricole pour l'unité si cette filière de l'élevage s'organisait et se développait prochainement. Le nouvel abattoir de Gourbeyre (Galéan), très attendu (ouverture prévue fin 2011), pourrait être un gage de ce nouvel essor.

Sur les terres non touchées par la pollution à la chlordécone, notamment sur les anciennes terres cannières (Bovis, Bellevue), c'est surtout à travers la production maraîchère et fruitière (agrumes, manguiers) que s'opère la diversification agricole, venant compléter les pôles maraichers historiques (Papaye). Cette filière occupe ainsi une place de plus en plus importante dans la filière agricole locale et dans les paysages de l'unité. C'est donc une mutation de l'identité agricole de l'unité qui est en cours, avec la défection progressive de l'identité bananière de ce territoire, pourtant encore bien inscrite dans les perceptions de la population.

cultures maraîchères à Parnasse

Carte synthétique des enjeux paysagers de l'unité paysagère du plan incliné de la Basse-Terre

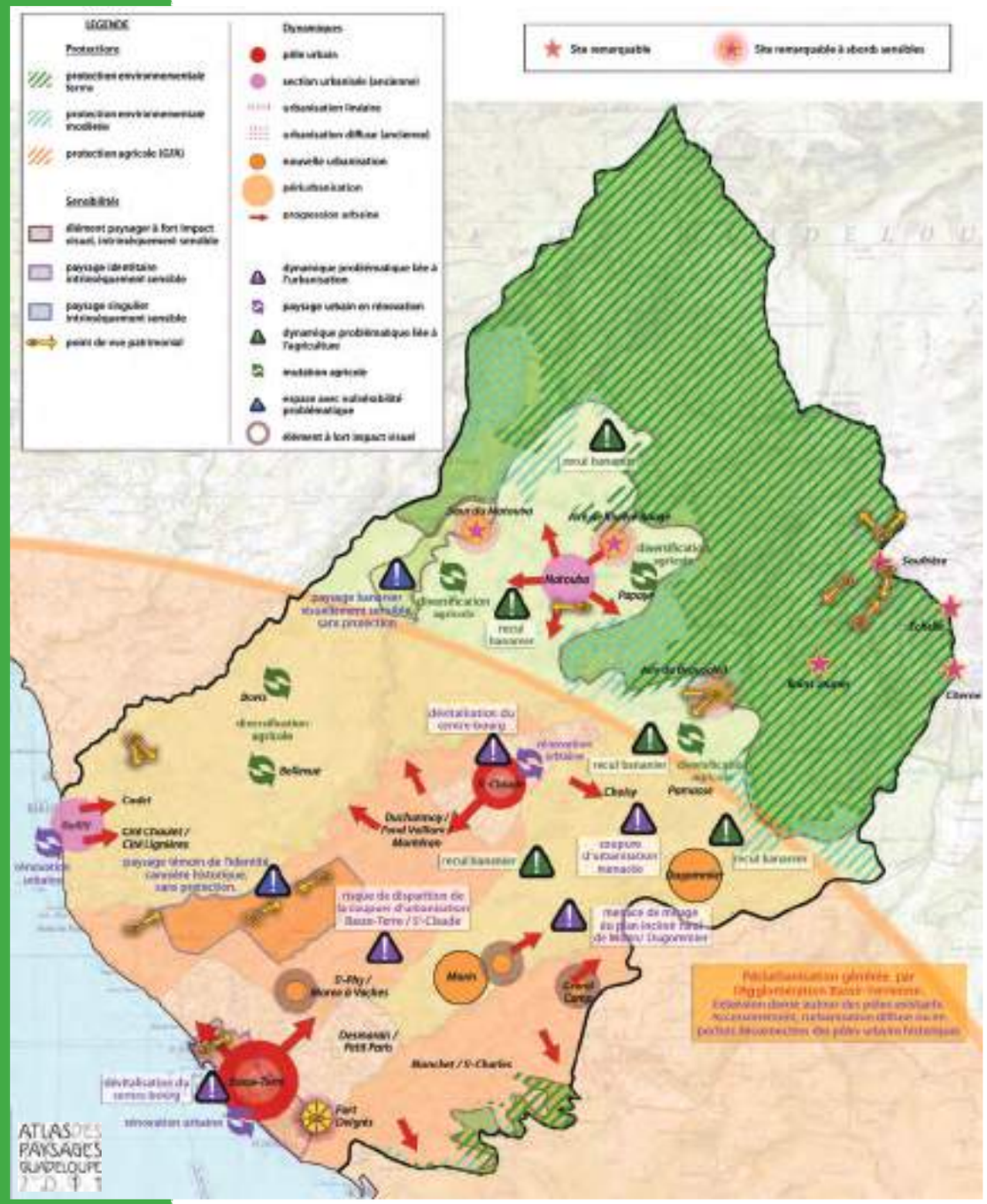

Échelle approximative : 1/70 000e

LE GRAND ENSEMBLE PAYSAGER DE

LA CÔTE SOUS-LE-VENT

LE TERRITOIRE DES GRANDES VALLÉES DE VIEUX-HABITANTS

LES RELIEFS BOISÉS DE LA CÔTE CARAÏBE

PRÉAMBULE

Dans un Atlas des Paysages, le découpage territorial élémentaire est l'unité paysagère, c'est-à-dire « *une portion de territoire au sein de laquelle les composantes spatiales, les ambiances, les perceptions sociales et les dynamiques paysagères présentent une homogénéité et une singularité, se distinguant ainsi des portions de territoire voisines par l'absence, l'organisation ou les formes de ces caractères identitaires* ». L'unité paysagère se caractérise ainsi par une structure paysagère typique qui correspond à un système d'organisation et d'interrelation des éléments de paysage (relief, bâti, végétation, etc.).

Dans certains cas, il s'avère que l'unité paysagère se compose en réalité de plusieurs sous-unités spécifiques qui partagent toutes un socle commun mais qui se distinguent par de légères variations d'un ou de plusieurs caractères identitaires.

Les relevés de terrain ont par ailleurs montré la nécessité de regrouper les unités paysagères en grands ensembles paysagers qui permettent d'avoir une appréhension des paysages à une échelle de territoire plus large. Au sein d'un grand ensemble paysager, les unités paysagères partagent des caractéristiques communes et génériques qui constituent les fondements identitaires du grand ensemble paysager.

Suivant ce découpage hiérarchique, le Grand Ensemble Paysager de la Côte Sous-le-Vent regroupe 2 unités paysagères :

- le territoire des grandes vallées de Vieux-Habitants ;
- les reliefs boisés de la Côte Caraïbe.

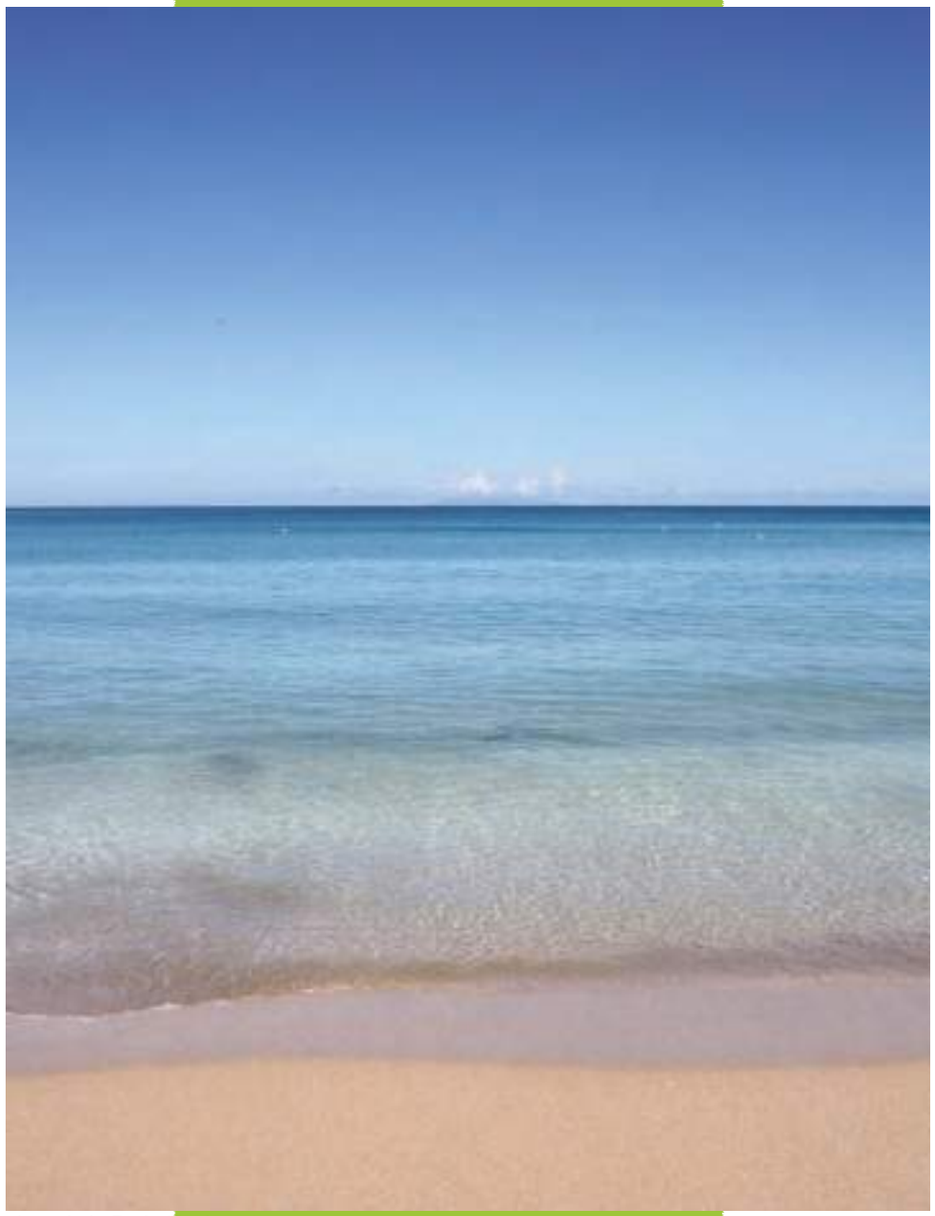

plage de la Perle (Deshaies)

LE GRAND ENSEMBLE PAYSAGER DE LA CÔTE SOUS-LE-VENT

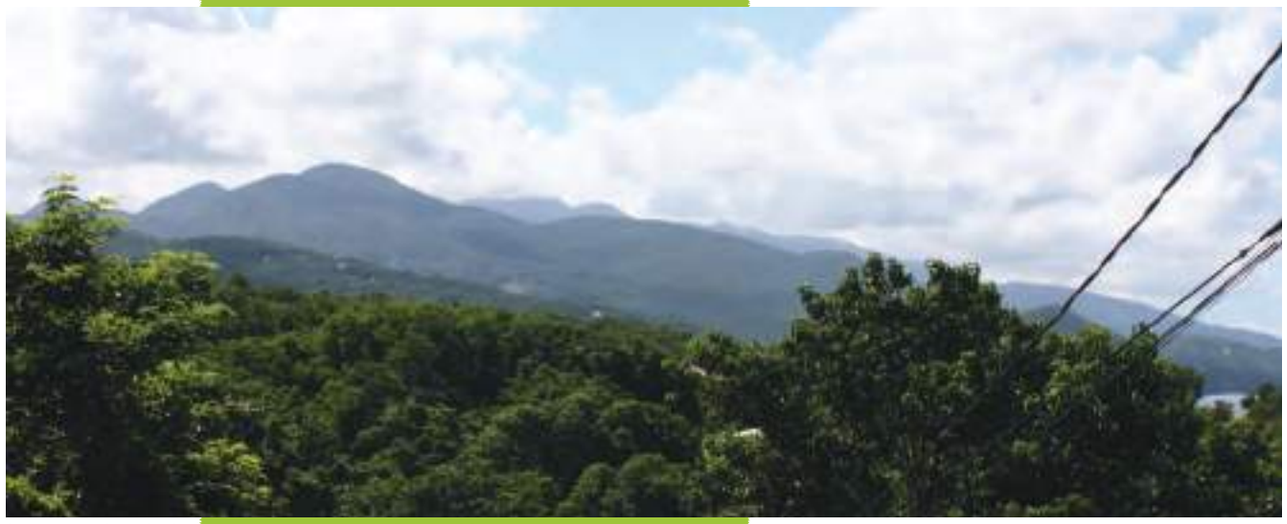

les crêtes du relief montagneux, Acomat (Pointe-Noire)

Comme pour tous les Grands Ensembles Paysagers de la Basse-Terre, la Côte Sous-le-Vent est délimitée à l'Ouest par le littoral et à l'Est par la crête centrale du massif montagneux. Cette crête joue un rôle paysager majeur, aussi bien en structurant les grandes lignes du relief qu'en délimitant les champs visuels. Cette chaîne montagneuse est également à l'origine d'un étagement des contraintes écologiques et des milieux naturels le long des pentes du relief, dominés par un imposant massif forestier. Cet étagement est spécifique à l'île de la Basse-Terre.

La Côte Sous-le-Vent se caractérise par les spécificités suivantes :

les crêtes du relief montagneux, descendant près du littoral, Morne-à-Jules (Pointe-Noire)

• de fortes pentes, liées à un relief montagneux proche du littoral

La crête centrale de la Basse-Terre, qui sépare la Côte Sous-le-Vent de la Côte-au-vent, n'occupe pas une position médiane sur l'île : elle se trouve décalée vers l'Ouest. De ce fait, les versants présentent des pentes plus fortes en Côte Sous-le-Vent qu'en Côte-au-Vent. De manière générale, la déclivité des pentes (de 10 à 15 % en moyenne, mais parfois de l'ordre de 20-40 %) se poursuit jusqu'à la mer. Ainsi, sur cet ensemble, les plaines littorales sont rares et très étroites.

Cette caractéristique est constante sur toute la Côte Sous-le-Vent de la Basse-Terre, y compris en partie Nord (où les reliefs sont les plus anciens de l'île, donc plus érodés et plus bas). Ces fortes pentes se prolongent en mer, avec une bathymétrie vite profonde près du littoral.

les crêtes du relief montagneux, descendant près du littoral (Bouillante)

• un relief vallonné par le réseau hydrographique

le tracé sinueux et pentu de la RN 2 en Côte Sous-le-Vent (Anse Colas)

Le relief, très pentu, favorise un écoulement direct des eaux pluviales, depuis les sommets vers la mer. Ainsi, le réseau hydrographique est peu ramifié, constitué pour l'essentiel d'une multitude de petites ravines. Chacune de ces ravines ayant creusé sa vallée, le tout compose un relief très vallonné avec une répétition de crêtes et de petites vallées.

Cette structure du relief donne un caractère sinueux et répétitif à la RN 2, principal axe de circulation de la Côte Sous-le-Vent, globalement parallèle au littoral. La Nationale 2 serpente donc au gré de ce vallonnement, allant et venant sans cesse entre le littoral et l'intérieur des terres.

les crêtes du relief, structurant les vallons de la Côte Sous-le-Vent (Baille-Argent)

• un climat sec, résultat de l'effet de Fœhn

La crête centrale du relief de la Basse-Terre bloque les nuages arrivant de l'Est et provoque un assèchement de l'air qui redescend en Côte Sous-le-Vent (phénomène connu sous le nom d' « effet de Foehn »). Il s'ensuit un climat très sec sur l'ensemble de la Côte Sous-le-Vent, plus encore dans la région de Vieux-Habitants (sous-le-vent des reliefs les plus élevés) où l'effet de Foehn prend son intensité maximale.

Ce climat sec influence la composition des milieux naturels. Ainsi, près du littoral, s'étendent d'importantes formations xérophiles, riches notamment en Poirier pays (*Tabebuia heterophylla*), Gommiers rouges (*Bursera simaruba*) et Bois-savonnettes (*Lonchocarpus punctatus*). Ces formations prennent une allure caractéristique pendant le Carême, quand une partie des arbres perdent leurs feuilles, donnant alors une couleur gris-ocre aux pentes boisées de la Côte Sous-le-Vent (du moins dans les horizons inférieurs).

Cette sécheresse du littoral contraste fortement avec les hauteurs plus arrosées, générant un important gradient climatique et l'étagement des milieux naturels. Ainsi, apparaît d'abord la forêt mésophile à mi-pente, puis la forêt ombrophile près des sommets, et enfin les formations d'altitude.

Le climat sec de la Côte Sous-le-Vent va de pair avec un fort ensoleillement et une luminosité vive, plus qu'ailleurs en Basse-Terre.

les reliefs densément boisés, bénéficiant d'un climat plus humide que sur le littoral

impact de la sécheresse saisonnière sur les paysages de Vieux-Habitants : à gauche en période cyclonique (juillet), à droite pendant le carême (février)

• des sols fertiles près du littoral

Une assez forte cohérence pédologique est observée sur l'ensemble de la Côte Sous-le-Vent (pédologie différente que dans le Sud Basse-Terre). La zone littorale abrite invariablement des vertisols. Il s'agit de sols bruns-beiges riches en argiles gonflantes (ou « smectites », ici de type montmorillonite). Cette particularité les rend sensibles à l'alternance des phases humides et sèches (d'importantes fentes de dessiccation y apparaissent durant la saison sèche, ainsi qu'une friabilité de surface). Ils sont en revanche fertiles, surtout lorsqu'ils sont profonds, car ils se caractérisent par une assez bonne teneur en matière organique. Les vertisols de la Côte Sous-le-Vent présentent une certaine acidité (il s'agit de vertisols sodiques) qui les différencie des vertisols calciques de la Grande-Terre.

La nature des sols évolue ensuite avec l'altitude, en lien avec la pluviométrie croissante. Ainsi, les vertisols se trouvent relayés par des sols vertiques de transition, puis par des sols ferralitiques compacts, et enfin par des sols ferralitiques friables faiblement puis fortement désaturés sur les hauteurs du relief. Ces différents sols sont de moins en moins épais et de moins en moins fertiles avec l'altitude.

La Côte Sous-le-Vent présente donc un potentiel agronomique intéressant, mais limité à une bande littorale plus ou moins large.

• une valorisation anthropique du territoire, limitée aujourd'hui

Ce Grand Ensemble Paysager se caractérise par une faible urbanisation. L'agriculture y est très réduite à ce jour, malgré une histoire agricole prospère autour des cultures du café, mais aussi du cacao, du coton, des vivres, des agrumes et même de la canne à sucre localement, dès les premiers temps de la colonisation européenne. Cette agriculture était encore vivace dans les années 1960 (la distillerie de la Lise, à Bouillante, était encore en activité à cette date).

Par conséquent, la Côte Sous-le-Vent se caractérise par un territoire très boisé, essentiellement forestier, mais où s'intercale la végétation anthropique des jardins créoles actuels et des anciennes zones cultivées (beaucoup de fruitiers notamment). Loin des forêts sauvages et retirées, ce territoire forestier est vivant et plutôt accueillant. Il est parcouru par de nombreuses traces (chasseurs, forestiers « scieurs de longs », randonneurs, etc.), et il est animé par la persévérance d'une tradition de parcelles agricoles éparpillées dans les hauteurs, au cœur du massif forestier (les « habituées »).

le large couvert forestier des paysages de la Côte Sous-le-Vent (hauteurs de Mahault)

• un patrimoine architectural relativement bien préservé, mais parfois laissé à l'abandon

La Côte Sous-le-Vent garde les traces de son passé agricole grâce aux nombreuses Habitations caféières (la Grivelière, Beauséjour, Massieux, Vanibel, Thomas, etc.) mises en valeur et entretenues par des initiatives privées, souvent encouragées par les collectivités et organismes publics (DRAC, Région, Europe ,...). Ces Habitations bien préservées sont des éléments majeurs du patrimoine architectural du Grand Ensemble Paysager.

L'habitat vernaculaire, composé principalement de cases traditionnelles en bois et tôle et de maisons de ville traditionnelles, est relativement bien conservé dans les bourgs, mais aussi dans les hauteurs du relief où il est généralement occupé par des personnes âgées.

Malheureusement, nombreuses sont les cases et les maisons laissées à l'abandon au décès de leur dernier occupant et qui se dégradent, dans le bourg de Pointe-Noire notamment, mais aussi en zone de campagne (les Plaines, Gommier, Courbaril, Tarare, etc.).

habitat vernaculaire à Deshaies (Ferry)

maison de ville traditionnelle entretenue et occupée (Pointe-Noire)

maison traditionnelle à l'abandon

• des matériaux directement issus des ressources forestières de la Côte Sous-le-Vent

maison traditionnelle recouverte d'essentes (Gommier, Pointe-Noire)

planches traditionnelles et planches importées

Ce sont des matériaux typiques de la région qui constituent les matériaux de base des maisons et des cases de la Côte Sous-le-Vent. La structure des habitations est composée de poutres de « *tendacayou* » (*Acacia muricata*, bois local dense). Les murs et les cloisons sont en planches de *Résolu* (*Chimarrhis cymosa*) ou d'*Acajou pays* (*Cedrela odorata*), reconnaissables par leurs largeurs irrégulières. Les murs extérieurs sont parfois recouverts d'essentes protégeant les planches de l'humidité. Les frises décoratives sont souvent en bois également, et le mobilier des maisons est fréquemment issu de l'ébénisterie locale.

Aujourd'hui, certaines de ces cases (surtout en centre-bourg) sont réhabilitées, mais souvent avec des planches issues de bois d'importation, sciées de manière industrielle. Même si la structure générale est respectée, le résultat final n'est pas toujours fidèle à l'aspect original : les façades présentent des planches de largeur identiques et plus étroites, les ouvrants sont différents de ceux de la case typique (fermeture avec barre de bois, portes équipées de persienne en bois), l'agencement intérieur est plus moderne, ...

Même avec le souci de bien faire, les procédés architecturaux sont confrontés à la raréfaction de certaines essences de bois essentielles pour la construction traditionnelle (*Tendacayou*, *Carapate rouge*, *Balata*, *Résolu*, *Bois doux*, *Acajou pays* ...) ainsi qu'à la disparition progressive de certains métiers du bois (scieur de long, charpentier traditionnel, tailleur d'essentes, etc.).

Même si les essences et les procédés techniques ont changé, le bois redevient un matériau apprécié pour les nouvelles constructions. On constate ainsi un réel engouement pour la construction en bois aujourd'hui, soutenu par une importation accrue de bois à meilleur marché en provenance de l'étranger. En effet contrairement aux années 1970 à 2000 pendant lesquelles le béton remportait en franc succès, la tendance s'inverse désormais et les constructions nouvelles adoptent de plus en plus le bois. L'effet de mode atteint même les constructions en béton qui voient parfois leurs façades agrémentées de bardage en bois.

• des paysages baignés par le soleil couchant

À l'heure où les paysages de l'Est de la Basse-Terre s'assombrissent rapidement dans les dernières lueurs du jour, gagnés par la pénombre, les paysages de la Côte Sous-le-Vent rougissent et s'illuminent sous les rayons du soleil couchant. En Basse-Terre, c'est une particularité de cette région, les reliefs montagneux faisant obstacles ailleurs. Ainsi, le littoral et les belles plages de la Côte Sous-le-Vent offrent un beau spectacle presque chaque soir, que les touristes contemplent en s'attardant un peu, le temps d'une photo souvenir. La vitesse du coucher de soleil en zone tropicale est une curiosité en elle-même. Avec un peu de chance, si l'horizon est dégagé, il est possible parfois d'apercevoir, le temps d'une seconde, le fameux « rayon vert », effet visuel singulier qui se produit à l'instant précis du crépuscule ...

coucher de soleil sur la plage de l'Étang

la lumière rasante du soir sur les paysages des hauteurs de Deshaies

coucher de soleil sur les Ilets Pigeon

touristes admirant le coucher de soleil sur la plage de Grande Anse (Deshaies)

cartographie synthétique du Grand Ensemble Paysager dela Côte Sous-le-Vent : limites, unités & caractéristiques majeures

Échelle approximative : 1/120 000e

dans la vallée d'Acomat à Pointe-Noire

les reliefs forestiers au Sud de Bouillante

rivière Beaugendre

L'UNITÉ PAYSAGÈRE DU
TERRITOIRE DES GRANDES VALLÉES DE VIEUX-HABITANTS

crédit DEAL Guadeloupe

LE CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE

- **fiche de caractérisation**

île : **Basse-Terre**

communes : **Baillif**
Bouillante
Vieux-Habitants

superficie de l'unité: **74 Km²**

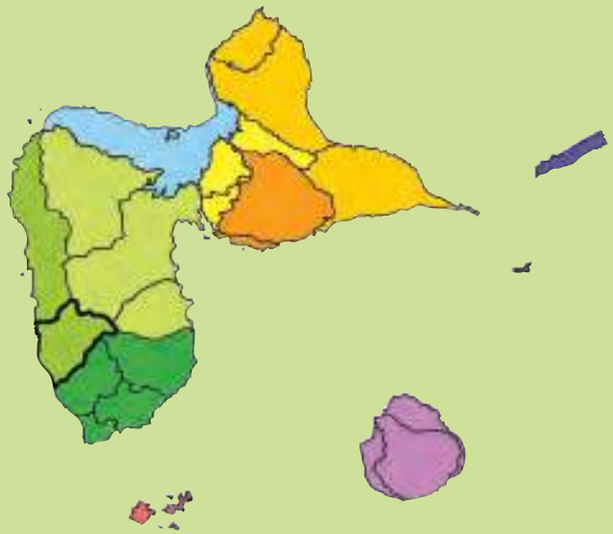

LES CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES DE L'UNITÉ

carte synthétique de présentation de l'unité paysagère du territoire des grandes vallées de Vieux-Habitants et de ses limites

Échelle approximative : 1/60 000e

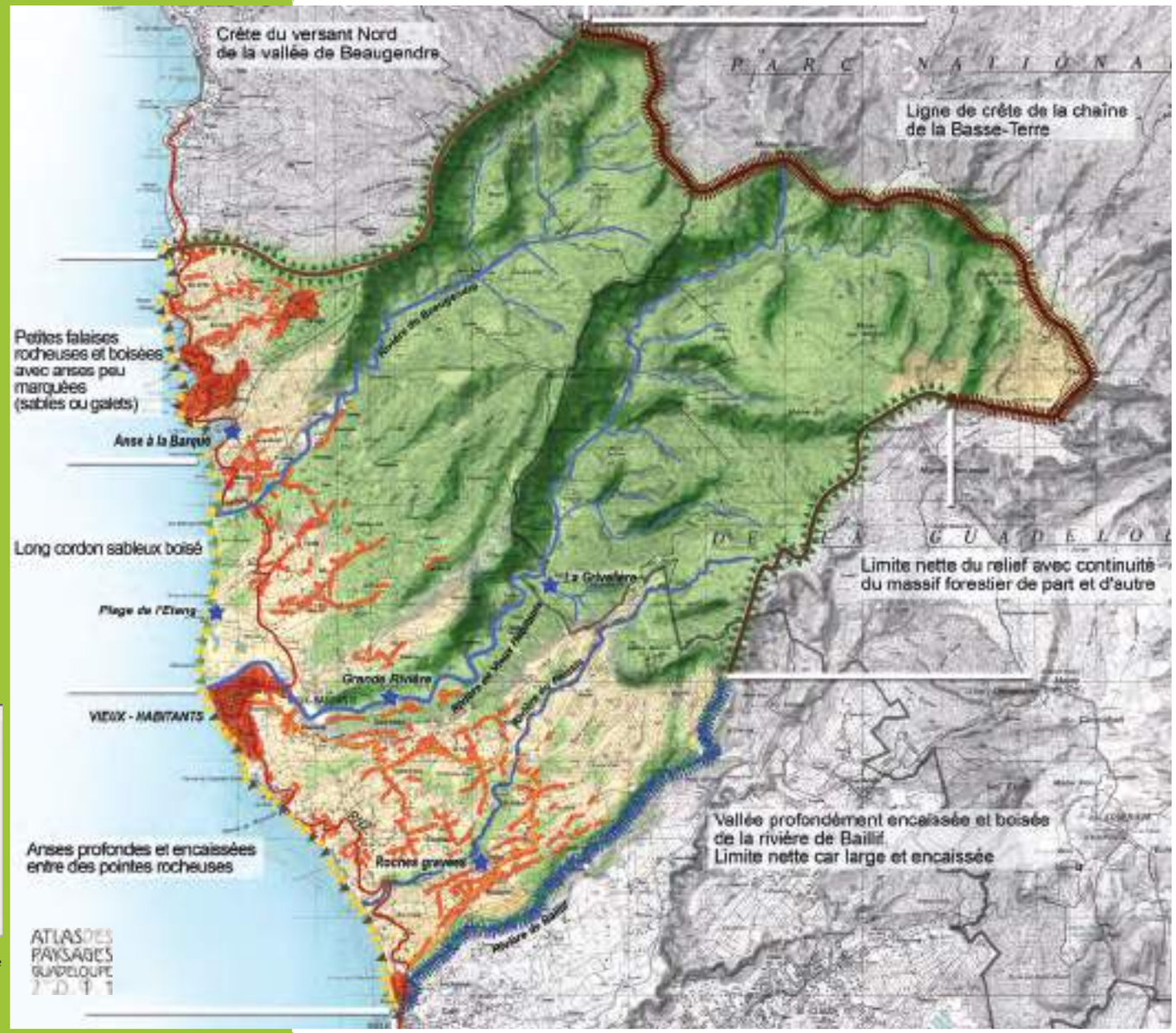

• deux grandes vallées au cœur du relief

L'unité paysagère se structure autour de deux grandes vallées, beaucoup plus larges, plus longues et plus encaissées qu'ailleurs sur la Côte Sous-le-Vent. Ces deux vallées, celle de la Grande Rivière des Vieux-Habitants et celle de la Rivière Beaugendre, pénètrent très profondément à l'intérieur de l'unité (6 km / 4 km maxi pour les vallées de Pointe Noire).

Ces vallées sont étroites en aval, à proximité du littoral et de la RN 2. Leurs entrées sont donc un peu secrètes, avec des intersections discrètes sur la RN 2, qui ne laissent pas présager de l'importance du territoire situé dans chaque vallée.

Les vallées de Vieux-Habitants génèrent leur propre paysage, dont la force et l'originalité influencent tout le territoire périphérique qui existe en grande partie par son rapport avec ces deux vallées.

l'embouchure de la Grande Rivière, ne laissant pas présager …

… la vaste vallée située en amont.

à l'intérieur des vallées de Vieux-Habitants, un paysage puissant et original.

• un contexte naturel et une histoire spécifiques à ces deux vallées

dans la forêt, quelques espèces rappellent que ces lieux fertiles étaient jadis exploités.

Chacune des deux vallées de Vieux-Habitants a ses caractéristiques propres dans le détail, mais elles partagent des caractères fondamentaux. Elles présentent notamment des milieux naturels riches qui s'étagent le long des pentes de chaque versant. L'avalaison en fond de vallée modifie l'étagement amont/aval des milieux naturels en favorisant les milieux plus humides, normalement situés plus en altitude. Il résulte de ces différents facteurs une grande diversité des milieux naturels qui se trouvent en outre enrichis en espèces héliophiles dans le lit assez large et ouvert de ces rivières puissantes (à la différence des vallées très étroites et sombres de l'unité de Basse-Terre / Saint-Claude).

Les conditions climatiques de ces deux vallées (fraîcheur qui tranche avec la sécheresse globale de l'unité) et le substrat pédologique (alluvions fluviatiles) y sont particulièrement propices aux cultures. Les vallées de Vieux-habitants ont donc connu une valorisation ancienne, avec une histoire agricole riche et variée qui a fait la réputation de toute la région : café, cacao, banane, agrumes, ...

Cette réputation perdure, même si ces productions sont aujourd'hui très limitées, à l'exception du café qui reprend un peu (90 % de la production de café de Guadeloupe) et de quelques cultures maraîchères et fruitières (notamment des agrumes), surtout en amont de la vallée de la Grande Rivière des Vieux-Habitants.

L'aspect des deux vallées est donc très boisé aujourd'hui, avec une forte dominante naturelle (même s'il s'agit de forêt secondaire). Quelques arbres fruitiers et des groupes de Palmiers royaux parsèment la forêt et rappellent néanmoins le riche passé agricole de ces territoires.

les vallées : oasis de fraîcheur

hauteurs forestières de Vieux-Habitants

• des vallées fermées visuellement

Les versants très abrupts et densément boisés des vallées de Vieux-Habitants cadrent fortement les vues longitudinales, en tout cas quand la profondeur de champ permet une vue à longue distance à la faveur d'un virage de la route et d'un premier plan dégagé. Le regard ne peut jamais fuir latéralement, butant très vite sur un haut escarpement boisé. Les perspectives sur la mer sont très rares, le relief faisant souvent écran.

La plupart du temps, les routes d'accès aux vallées avancent au cœur de la végétation qui ferme considérablement les vues. Les deux rivières elles-mêmes ne sont visibles que très ponctuellement ou sur certains tronçons assez courts (quand la route longe la rivière). Elles sont le plus souvent trop encaissées et insérées au cœur d'une végétation dense pour être perçues par le regard.

encadré de puissants reliefs, le paysage des vallées est refermé sur lui-même ; le couloir de reliefs souligne la présence discrète de la rivière

les routes pénétrant dans les vallées offrent quelques échappées visuelles, ponctuelles mais spectaculaires.

une plaine littorale à l'embouchure des vallées

activités agricoles et pastorales sur la plaine littorale.

arboretum du CIRAD.

Les deux vallées de Vieux-Habitants se terminent par une plaine littorale humide à leur embouchure. En réalité il s'agit de deux plaines littorales presque continues (la Petite Sucrerie au Nord et le Bouchu au Sud), seulement séparées par un morne étroit et peu élevé sur le littoral : le Morne à Jules. Cette plaine littorale est une vaste zone pastorale et agricole, peuplée d'étendues marécageuses et entrecoupée de boisements mésophiles, rares sur le littoral sec de la Côte Sous-le-Vent. Cette plaine littorale abrite l'arboretum de *Manguiers* du CIRAD. Presque plus rien ne rappelle aujourd'hui les anciens champs de canne à sucre, la cocoteraie et l'ancienne savonnerie, l'une des premières de l'île (au début du 20e siècle).

la plaine littorale qui s'étend au sortir des vallées et ses ambiances paysagères particulières.

Cette plaine littorale isole le cordon sableux littoral du reste de l'unité. Cela donne un cadre original à la Plage de l'Étang, espace ludique à vocation à la fois familiale et balnéaire. Cette plage accueillante, large et verdoyante, équipée pour recevoir du public, dénote dans le contexte général du littoral rocheux et aride du Sud de la Côte Sous-le-Vent.

Pour autant, cette zone n'est pas très facile d'accès en raison du foncier privé en grande majorité. Le chemin d'accès à la Plage de l'Étang est lui-même assez confidentiel. Seule la route de Petite Sucrerie qui mène au terrain de football de la Pointe Beaugendre est large et confortable. Mais c'est un accès très ponctuel au littoral, qui plus est en milieu très boisé et fermé visuellement, qui ne constitue donc pas une large fenêtre ouverte sur la plaine littorale de Vieux-Habitants.

aspect accueillant de la plage de l'Étang.

longue plage de galets, plus fermée, en aval de la vallée de Beaugendre, au Nord de la plaine littorale.

la plaine littorale forme une vaste étendue verdoyante aux abords de la plage de l'Étang.

une urbanisation en retrait du littoral

l'arrière-littoral est ainsi occupé soit par la plaine littorale, soit par une frange de taillis xérophiles dégradés.

L'unité paysagère de Vieux-Habitants est globalement un peu plus urbanisée que le reste de la Côte Sous-le-Vent. Cette urbanisation s'établit en retrait du littoral. Cette caractéristique propre à l'unité est en rupture nette avec la longue urbanisation littorale de l'unité de Basse-Terre / Baillif plus au Sud.

Ce recul de l'urbanisation est évident pour les deux grandes vallées de Vieux-Habitants où le bâti est accroché sur la partie basse des versants Sud, là où les pentes ne sont pas trop fortes. Mais ce schéma est valable également ailleurs, à Gery, Bel-Air, Tarare et Beaugendre, où les constructions s'étalent en arrière de la plaine littorale, comme sur le secteur de Plessis / Saint-Robert où le littoral est occupé presque exclusivement par des taillis xérophiles dégradés.

l'une des spécificités de cette unité vient de son urbanisation, implantée préférentiellement en retrait du littoral

En retrait du littoral, le bâti s'échelonne sur les pentes du relief, assez profondément à l'intérieur de l'unité, de plus en plus diffus avec l'altitude. Il bénéficie ainsi d'un cadre frais, loin du littoral chaud et sec. Cette fraîcheur est renforcée par la présence d'une végétation assez importante en accompagnement du bâti, qu'il s'agisse de bosquets naturels, de friches, ou d'arbres fruitiers.

Seuls le bourg de Vieux-Habitants et le secteur de la Voûte, à Marigot, sont implantés sur le littoral, respectivement à l'entrée de la vallée de la Grande Rivière, et au pied du Morne Bellevue. Le bourg de Vieux-Habitants est le principal pôle urbain de l'unité, avec un bâti dense et de nombreux équipements communaux, alors qu'ailleurs le bâti est plutôt lâche et dispersé.

Les versants abrupts de la vallée de la Grande Rivière des Vieux-Habitants sont peu propices à la construction. Le bâti se concentre donc en crête de l'escarpement Sud, autour de la route de Beausoleil puis celle des Ecores. L'urbanisation linéaire est plus éloignée de la crête du versant Nord, sur le Morne Schoelcher.

la plupart du temps, l'urbanisation s'échelonne sur les basses pentes des reliefs …

… puis elle devient plus diffuse en hauteur

urbanisation littorale de « la Voûte » (second plan) et du bourg (arrière-plan)

un paysage globalement étagé

traces de cultures le long des routes, en hauteur (vestiges des habituées).

Manguier en bord de route.

L'ensemble de l'unité de Vieux-Habitants présente un étagement général avec une succession typique, composé depuis le littoral par : une bande d'espace naturel sur le littoral / un secteur urbanisé à l'écart de la RN 2 / une coupure forestière (plus ou moins marquée) / des cultures / les reliefs boisés. Ces derniers ont longtemps été cultivés par poches, sur le principe de l'« habituée », et même si la forêt a maintenant repris ses droits, il reste des témoins de ces anciennes pratiques culturales, notamment sur les routes bordées d'arbres fruitiers (souvent des *Manguiers*) et de palmiers.

ce paysage s'est traditionnellement organisé en respectant un étagement depuis la mer : ainsi, les différents éléments (habitat, cultures, zones naturelles) s'y succèdent de façon organisée.

Cet étagement global n'a pas exactement la même forme pour chaque structure paysagère de l'unité. Ainsi pour les deux grandes vallées et la zone de Bel-Air / Géry / Tarare / Beaugendre, la bande naturelle côtière est occupée par la plaine littorale. Le secteur urbanisé y est assez bien circonscrit. De rares exploitations plus grandes, cultivées en « habituées » au milieu du couvert forestier, principalement pour des agrumes, sont encore visibles sur les hauteurs de ce secteur, comme à Laurichesse (au-dessus de Tarare).

En revanche, sur le secteur de Plessis / Saint-Robert, l'espace naturel littoral est occupé par des taillis secs avec quelques petites sections construites le long de la RN 2 (Val de l'Orge, Rocroy). Ces taillis secs, riches en cactées et notamment en *Cactus cierges*, résultent d'une longue valorisation agricole (coton, élevage) qui remonte aux premiers temps de la colonisation européenne mais qui a été en grande partie abandonnée aujourd'hui. Le secteur bâti s'étend sur une large zone en arrière, en mélange avec de rares parcelles agricoles éparses.

La vocation agricole est plus affirmée au pied du Morne Montval où des cultures maraîchères, des bananes et des agrumes se répartissent sur de petites parcelles en patchwork.

Les vues maritimes révèlent bien l'étagement de l'unité. Près du rivage, le regard butte sur les falaises ou la végétation du littoral. Il faut prendre du recul en mer pour percevoir l'urbanisation en retrait de la côte.

Dès lors, les constructions sont bien visibles, fortement exposées au regard à cause de la pente du relief. En arrière-plan, les hauts sommets de la Basse-Terre dominent l'unité, marquants quand ils sont dégagés.

sur le secteur Plessis/ Saint-Robert, le littoral est occupé par des fourrés à Cactées.

parcelles agricoles perchées sur les hauteurs, en « habituée » (ici, agrumes à Laurichesse).

les habituées restent cependant ponctuelles, et le couvert forestier prédominant

patchwork agricole, au pied du Morne Montval.

les constructions, à flanc du relief pentu de l'unité, repérables dans le paysage pour les vues maritimes

crédit DEAL Guadeloupe

• un réseau routier modeste mais maillé

La RN 2 est le principal axe routier de l'unité, en position littorale même si son tracé serpente, plus ou moins proche de la côte. Les routes secondaires (RD 13, 14 et 27) et les routes communales sont le plus souvent perpendiculaires à la RN 2, et se connectent toutes sur cet axe majeur. Pour autant, la Nationale 2 n'est pas le seul lien routier à travers l'unité puisque les routes secondaires sont partiellement connectées entre elles, reliées par plusieurs petites routes tertiaires, même dans les vallées. C'est par exemple le cas de la route de Beausoleil et de la route des Ecores entre la RD 13 près de Saint-Robert (parfois utilisée en déviation de la RN 2) et la RD 27 de la vallée de la Grande Rivière des Vieux-Habitants. De même, plusieurs routes sillonnent en parallèle la vallée de Beaugendre, avec des connexions entre elles.

Ce maillage est plus abouti sur le secteur de Plessis / Saint-Robert avec de nombreuses voies tertiaires formant un réseau lâche et irrégulier de part et d'autre de la boucle de la RD 13, mais qui innerve tout le secteur urbanisé. Dans tous les cas, le maillage du réseau routier cesse sur les hauteurs du relief, au-dessus de la zone urbanisée, avec des routes ramifiées mais qui ne sont plus connectées entre elles, que ce soit sur les crêtes du relief ou dans les vallées. Elles mènent généralement à des exploitations agricoles (Montval, Bonne Chaire, Mont d'Or).

l'urbanisation diffuse étendue sur la zone de Plessis / Saint-Robert, à la faveur du réseau routier développé et maillé

une ouverture maritime restreinte

les routes principales, malgré leur position littorale, n'offrent pas de vues vers la mer (ici, seul contact du bourg de Vieux Habitants avec la mer)

exploitation halieutique limitée.

seules les routes gagnant les hauteurs permettent des vues ponctuelles (mais monotones) vers le littoral.

La valorisation du territoire de l'unité s'établit à l'intérieur des terres, sans contact direct avec la mer. La RN 2 est souvent séparée de la côte par un écran de végétation ou du bâti, ne permettant pas de vues latérales vers la mer. Seul les vues depuis les hauteurs de l'unité maintiennent le lien maritime, le plus souvent dans la perspective des voies très pentues. Le bourg lui-même, pourtant implanté sur le littoral, n'est tourné vers la mer qu'au niveau de la plage, en arrière d'un petit rideau bâti (restaurants).

L'ouverture maritime de la RN 2 est plus large sur le secteur de Plessis / Saint-Robert, en contexte naturel, avec de fréquentes fenêtres visuelles depuis la route, en situations de promontoires. Mais cette ouverture maritime est assez monotone, sans aucun élément d'accroche visuelle et même parfois sans repère d'échelle, la ligne d'horizon étant souvent haute (à cause des fortes pentes) et brumeuse.

Cette faible ouverture maritime est confirmée par le poids très modéré des activités nautiques et halieutiques dans l'activité économique de la région de Vieux-Habitants. La pratique de la pêche est limitée au niveau du bourg et de l'Anse Val de l'Orge et sans véritables infrastructures.

rare ouverture littoral, limitée (ici, au droit du bourg de Vieux-Habitants)

• des reliefs boisés et secrets dans la caldeira du Sans Toucher

Une large zone s'ouvre sur les hauteurs du relief de l'unité de Vieux-Habitants, en amont de la Grande Rivière, en arrière des berges abruptes et de plus en plus resserrées de la vallée. Cette zone se trouve isolée par des ruptures de pentes du relief. Elle est intégralement boisée (forêt primaire) et sans accès autre que le lit de la Grande Rivière. Cette dernière est d'ailleurs largement alimentée par les eaux de ruissellement de ce vaste plateau « secret ».

C'est l'histoire volcanique de la région qui explique la morphologie de ce secteur. En effet, il s'agit de la caldeira du Sans Toucher, complexe volcanique composite qui présente un grand cratère ouvert vers l'Ouest, au milieu duquel a émergé le volcan du Sans Toucher (pitons du Grand et du Petit Sans Toucher). Le rempart Nord et Est de cette caldeira s'intègre dans la chaîne centrale de la Basse-Terre (Mornes Merwart, Joffre et Matéliane) alors que le rempart Sud constitue la partie amont de la crête Sud de la vallée de la Grande Rivière.

identification de la caldeira du Sans-Toucher sur la carte géologique du Sud Basse-Terre (d'après Feuillet, Manighetti & Taponnier, 2002)

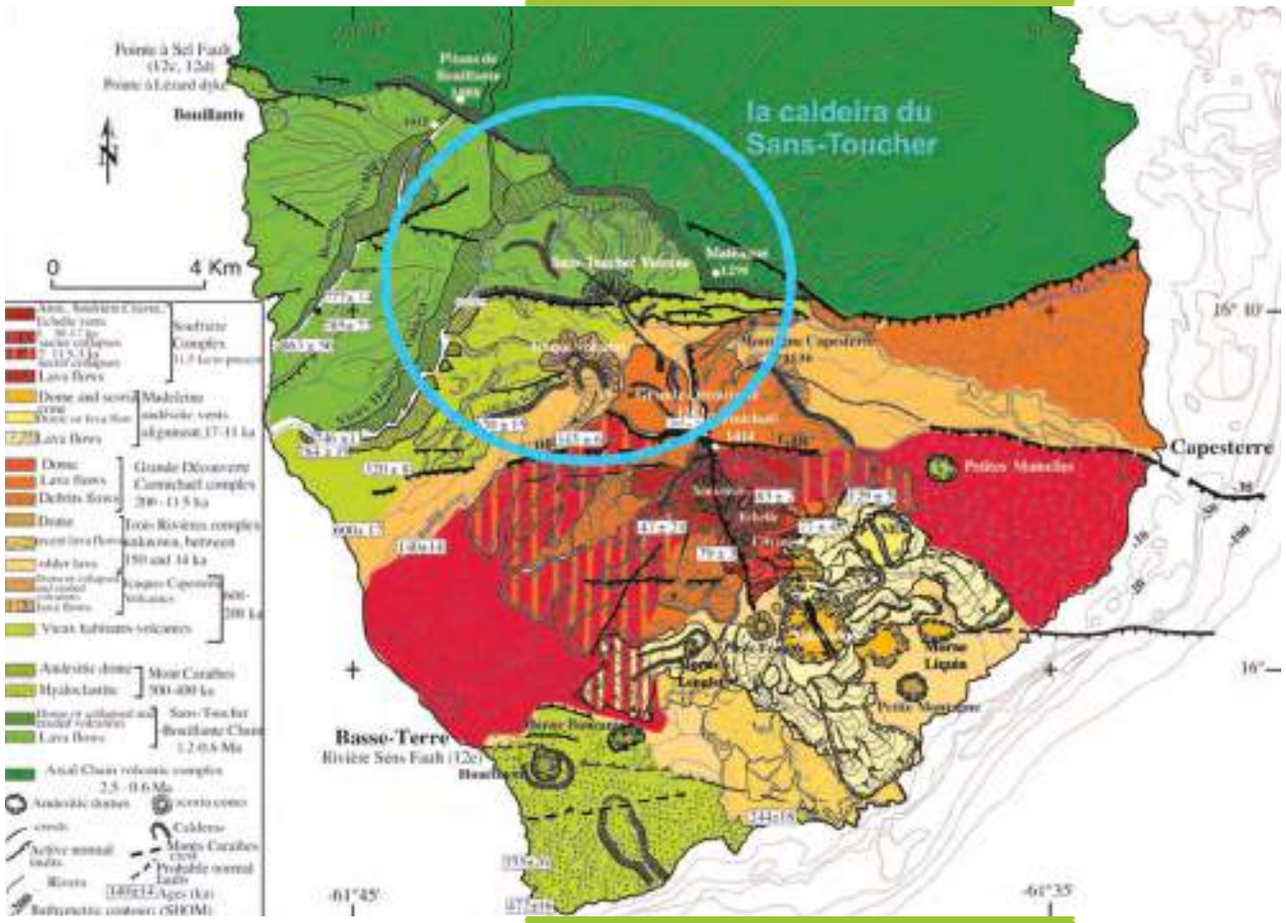

LES ÉLÉMENTS IDENTITAIRES ET LES STRUCTURES PAYSAGÈRES DE L'UNITÉ

bloc diagramme du Territoire des Grandes Vallées de Vieux-Habitants

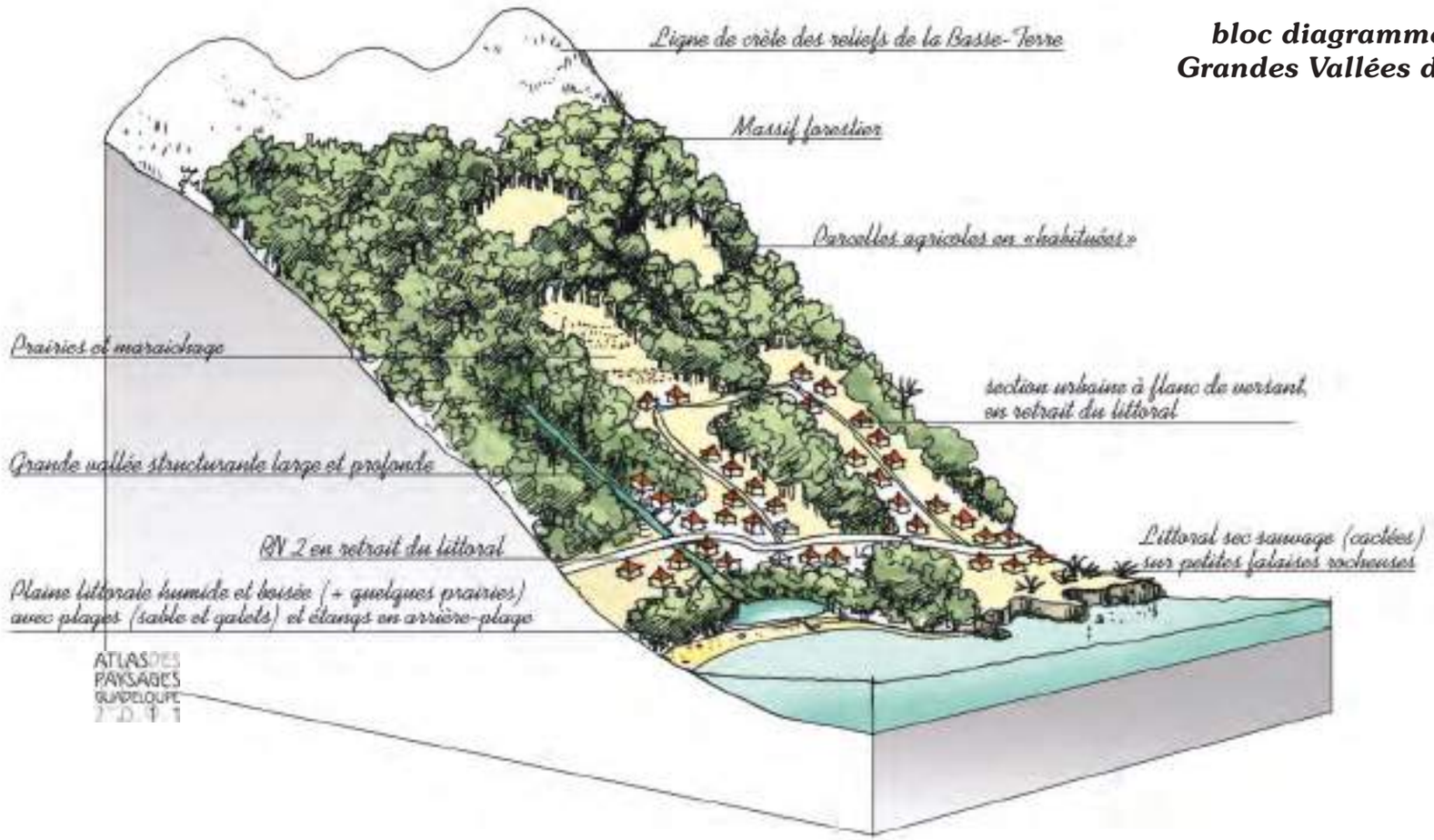

Relief pentu et valloné

Grande vallée occupée

Massif forestier

Polyculture sur les hauteurs

Littoral naturel, urbanisation en retrait

Climat sec, végétation xérophile

L'AMBIANCE AU SEIN DES PAYSAGES DE L'UNITÉ

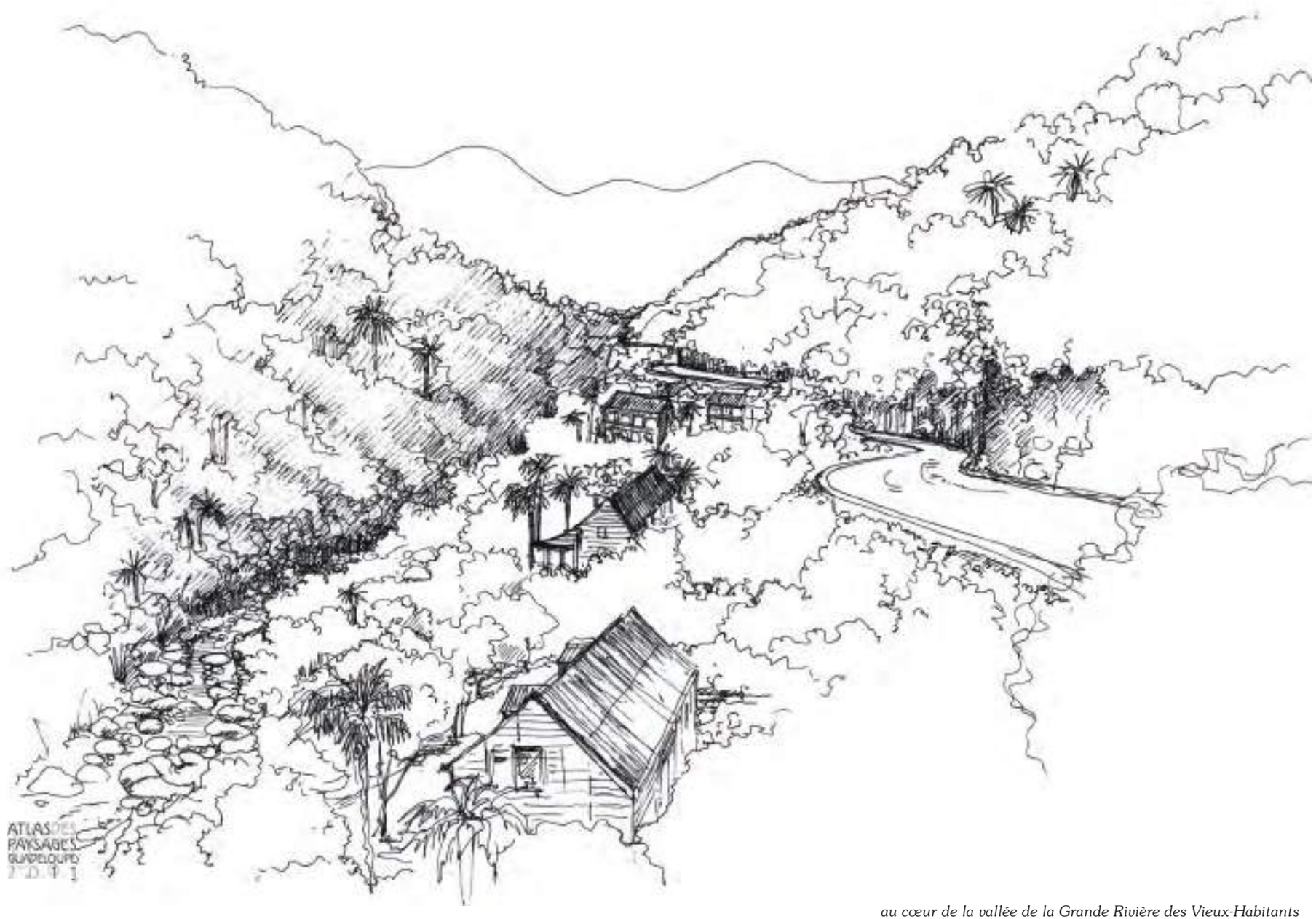

au cœur de la vallée de la Grande Rivière des Vieux-Habitants

LES SITES REMARQUABLES DE L'UNITÉ

• la Grivelière

la Grivelière

la route d'accès à la Grivelière, entretenue et mise en valeur

La Grivelière, aussi appelée « Maison du Café », est une ancienne Habitation caféière de la vallée de la Grande Rivière des Vieux-Habitants. C'est un élément majeur du patrimoine bâti (différents bâtiments, mobiliers et machines) et l'un des derniers vestiges du passé agricole et prospère des vallées de Vieux-Habitants.

Insérée dans un écrin de végétation naturelle, accrochée aux pentes boisées, la Grivelière se situe loin dans la vallée, au bout d'une petite route sinueuse et escarpée. Ce cadre naturel lui confère une forte valeur pittoresque en plus de sa valeur patrimoniale. Depuis sa restauration, ce site est le principal moteur du dynamisme de la vallée de la Grande Rivière, à l'origine de l'entretien de la voirie et de ses abords (plantations fleuries).

La RD 27, qui dessert la Grivelière, permet ainsi une perception aisée et agréable de la vallée sur une longue distance, ce qui n'est pas le cas pour la vallée voisine de Beaugendre, plus isolée et plus difficile d'accès dès que l'on dépasse les dernières maisons, au niveau du réservoir de Dieudonne.

• l'Anse à la Barque

v. « les particularités de certaines sous-unités »

• la Grande Rivière des Vieux-Habitants

Au-delà du rôle fondamentale que joue la vallée de la Grande Rivière des Vieux-Habitants dans la caractérisation de l'unité, la rivière est un élément fortement identitaire par elle-même. Son lit est large et riche en bassins qui font le bonheur des baigneurs qui n'hésitent pas à venir camper sur les berges de la rivière. La rivière marque les esprits par sa générosité (elle n'est jamais sèche, même pendant le carême), mais aussi parfois par son caractère torrentiel violent (crues dévastatrices).

La Grande Rivière a certainement influencé l'installation de la paroisse à son embouchure dès les premiers temps de la colonisation au début du 17e siècle. En effet, la proximité de l'eau douce était essentielle dans le choix du lieu d'implantation des communautés, tout comme celle de la mer qui assurait la quasi-totalité des transports et déplacements à l'époque, notamment pour rallier Basse-Terre. Le cours d'eau figure d'ailleurs sur le blason de la commune.

baignade dans la Grande Rivière

les roches gravées de la Rivière du Plessis

Le site des pétroglyphes précolombiens de la Rivière du Plessis se situe sur les pourtours d'un bassin naturel, dans un cadre sauvage au cœur de la vallée encaissée du Plessis. Le sentier d'accès n'est pas indiqué, ni balisé des aménagements de valorisation du site sont vieillissants. C'est dommage car c'est sans doute le plus bel ensemble de roches gravées en dehors du secteur de Trois-Rivières. La roche principale porte un grand nombre de gravures et plusieurs roches plus petites l'accompagnent de part et d'autre, aussi bien en amont qu'en aval. Selon les spécialistes, les rivières étaient considérées par les peuples amérindiens comme des « *lieux magiques à l'origine de la création de l'espèce humaine* ». Ainsi, le site aurait pu être un lieu de rituels à l'époque précolombienne.

Ce site précolombien révélé pour la première fois en 1886, compte plusieurs pétroglyphes datant de 200 à 600 après JC. Il a été étudié à partir de 1984 et est actuellement classé « site remarquable ». Si elles peuvent compromettre la pérennité du site, certaines crues importantes telles que celle causée par le cyclone Marilyn en 1995 mettent parfois à jour de nouvelles gravures (le site en compterait aujourd'hui une cinquantaine ainsi que de nombreux polissoirs).

pétroglyphes amérindiens de la Rivière du Plessis

LA COMPOSITION SPATIALE DE L'UNITÉ

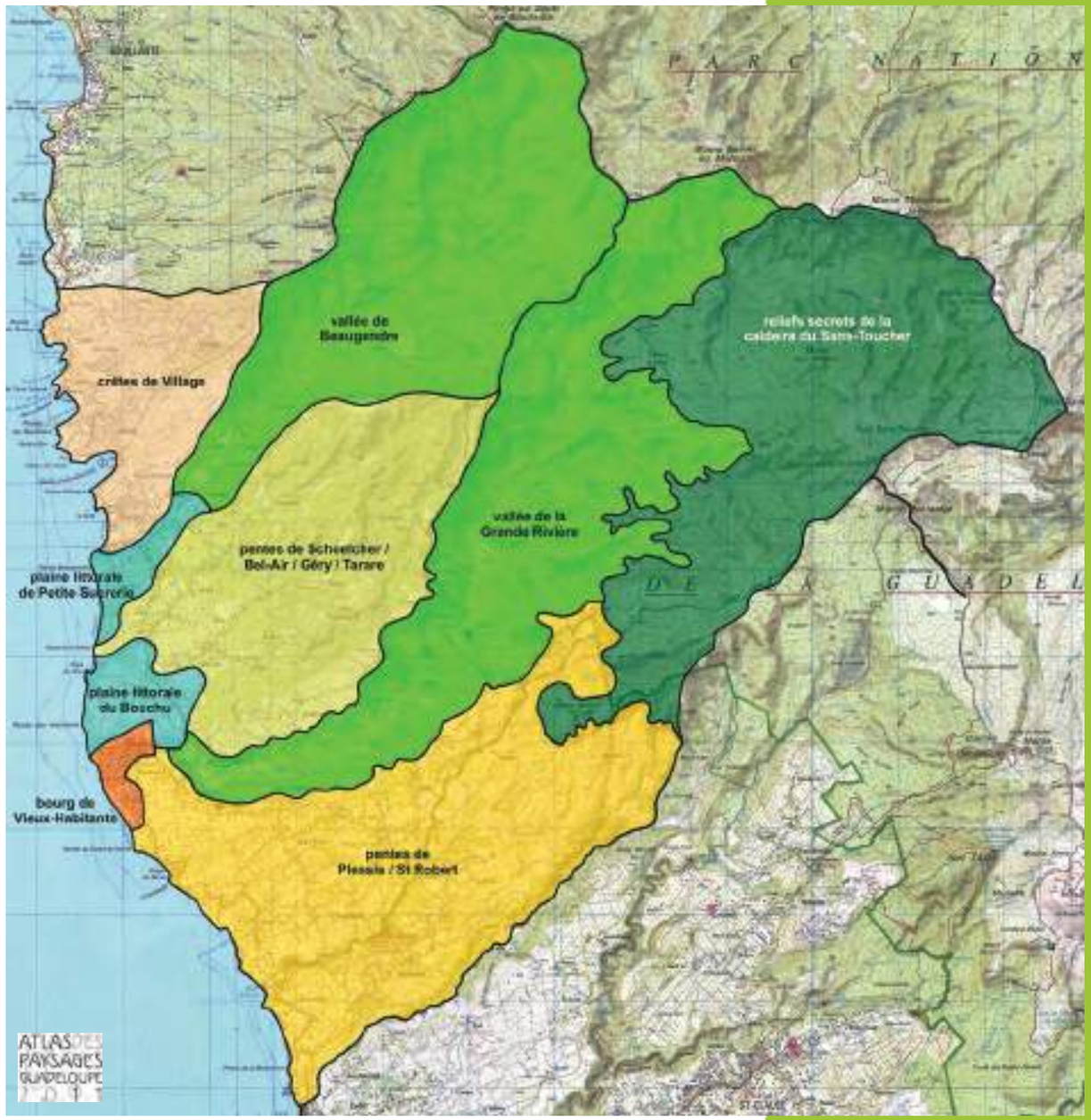

Échelle approximative : 1/75 000e

LES PARTICULARITÉS DE CERTAINES SOUS-UNITÉS

• les crêtes urbanisées de Village

■ Village : une urbanisation en crête

La zone de Village présente un relief vallonné comme partout sur la Côte Sous-le-Vent. Ce vallonnement est assez marqué ici avec des anses assez profondes et des crêtes qui avancent loin en mer. Les vallons sont donc bien marqués, souvent boisés dans leurs fonds étroits. Cette composition du relief est soulignée par l'occupation des sols caractérisée par des crêtes systématiquement urbanisées (Monchy, Bas-Village, Coreil) qui se rejoignent toutes au niveau de Village, grande section perchée sur les pentes du relief.

La sous-unité de Village est donc marquée par l'originalité de son urbanisation, avec des sections implantées près du littoral, sans retrait comme ailleurs sur l'unité. Ces sections se prolongent en crêtes du relief (y compris à Marigot, plus éloigné de Village). Cette urbanisation en crêtes n'est pas conforme à la structure paysagère de l'unité, sans pour autant correspondre à celle du Nord de la Côte Sous-le-Vent. Il s'agit donc d'une sous-unité singulière, en transition entre les deux unités paysagères de la Côte Sous-le-Vent.

l'urbanisation en crête, spécifique de la zone de Village

Village : des vallons boisés et des anses pittoresques intercalées

Les crêtes urbanisées de Village s'intercalent entre des vallons très marqués et fortement boisés, dont le littoral est formé par des anses assez profondes, encadrées par des pointes rocheuses (Anse à la Barque, Petite Anse, Anse Duché). Ces anses abritées offrent un cadre privilégié pour les activités nautiques et balnéaires, surtout quand le littoral est sableux (plage de Petite Anse). L'ouverture maritime de cette sous-unité est donc plus forte que sur le reste de l'unité de Vieux-Habitants.

Le cadre pittoresque de ces petites anses leur donne une forte valeur esthétique, surtout pour l'Anse à la Barque où ce contexte est plus marqué que sur les anses voisines, plus petites. La Pointe de l'Anse, au Nord de l'Anse à la Barque, offre un panorama remarquable sur le site.

C'est notamment pour ces critères que l'Anse à la Barque est protégée en tant que Site Classé depuis 1980. C'est aussi un site à forte valeur patrimoniale, avec les ruines de la seule indigoterie recensée en Basse-Terre. Mais c'est également un port naturel avec une situation stratégique qui a connu une histoire militaire riche et mouvementée, loin du cadre paisible actuel, seulement animé par le petit appontement de pêcheurs.

la profondeur de l'Anse à la Barque (à droite), inhabituelle pour la Côte Sous-le-Vent

Petite Anse Duché : une anse sableuse appréciée pour les activités balnéaires

l'Anse à la Barque (appréciée pour son paysage pittoresque et pour la qualité de son mouillage), vue depuis la Pointe de l'Anse

crédit DEAL Guadeloupe

l'Anse à la Barque : une grande coupure forestière entre les sections urbaines de Monchy et Bas-Village

LA PERCEPTION DES PAYSAGES DE L'UNITÉ PAR LES ARTISTES

Les premières représentations des paysages de l'unité sont l'œuvre de Coussin, qui, dans sa recherche de paysages pittoresques et « naturels », s'intéresse aux deux sites les plus emblématiques de Vieux-Habitants : l'Anse à la Barque (petite crique au paysage pittoresque, entourée de légendes en raison de sa riche histoire militaire), et la vallée de la Grande Rivière (représentée à travers ses sites d'eau).

La vallée de la Grande Rivière des Vieux-Habitants, même si elle est très peu représentée, à l'image des paysages de l'unité de façon plus générale, occupe une place privilégiée au sein des représentations, et apparaît ainsi comme un élément fortement identitaire de l'unité.

Le paysage particulier des vallées semble avoir marqué les esprits par son originalité au sein de la Côte Sous-le-Vent : fraîcheur, accessibilité, climat et terrains favorables à un développement agricole. Ainsi, les représentations anciennes du site donnent l'image d'un territoire pittoresque, où l'on peut découvrir une nature préservée, mais accueillante et se laissant apprivoiser par l'homme. Les collines y sont douces, les signes de la présence humaine sont peu nombreux et discrets, mais leur présence a un côté rassurant : habitations, cultures ... On y ressent une certaine communion avec la nature, sans que celle-ci paraisse écrasante.

Les écrivains, lorsqu'ils font allusion aux paysages de Vieux-Habitants, évoquent eux aussi une cohabitation harmonieuse de l'homme et de la nature, et la douceur de vivre qui s'en dégage.

Coussin, dans la baie dite de l'Anse à la Barque.

Coussin, dans la grande rivière des Habitants, au lieu dit le morne au Lard

« Mais, madame, arrêtez-vous, de grâce, devant l'Anse à la Barque ! Voyez deux collines charmantes qui se regardent sur la rive, une autre, en face, qui décline insensiblement vers la mer. Sur une même ligne, une vingtaine de maisons d'un étage, bien bâties et derrière elles, des cocotiers et des palmistes, qui donnent à ce paysage un air américain.

Représentez-vous toujours, dans l'éloignement, des masses de montagnes bleuâtres et vaporeuses qui me suivent dans toute la route et répandent sur mon petit hameau, je ne sais quoi de solitaire et de romantique.

Ne croyez-vous pas être au premier temps de la découverte de cette jolie baie ? Ne peignez-vous pas, Colomb et ses compagnons, après tant de fatigues, jetant des regards amoureux sur ce paysage ?

Avec quel plaisir on dut puiser de l'eau dans le ruisseau qui sort si limpide et si clair de ce bois de raisiniers ? Car il faut vous dire que nos eaux sont les plus belles du monde : elles se filtrent parmi tant de cailloux qu'elles y acquièrent la transparence et la pureté du cristal. »

Leonard N. G., Œuvres complètes, 1798

« Les vallons, les collines, les plateaux, tous les lieux quasi romantiques qui séparent ces riantes habitations, étaient couverts de cotonniers, de cannes à sucre, de manioc, de caféiers ; et ces diverses productions, de nuances différentes, étaient agréablement coupées par des savanes plus ou moins étendues et toujours inclinées. »

Longin Felix, Voyage à la Guadeloupe, 1848

Vallée de Beaugendre, A. Chopin

« Et là, sur la terrasse du domaine, dos à la maison de maitre, le visiteur découvre un milieu oppressant de luxuriance. À perte de vue, un cirque de montagne et de verdure l'enveloppe avec, en dénivelé, l'étroite vallée chuintante et très encaissée. Le promeneur découvre alors l'un des endroits les plus magiques de la Guadeloupe et de son Parc national. »

Etna M., Le Voyage en Guadeloupe

Les représentations iconographiques des paysages de Vieux-Habitants restent relativement rares. Même la large production et diffusion des cartes postales du 20e siècle n'a pas comblé cette lacune d'images. Il semble que ce constat soit principalement lié à l'isolement routier de la zone. Pourtant, Vieux-Habitants a longtemps été un territoire agricole prospère et donc relativement fréquenté. *A priori*, la pauvreté des représentations iconographiques ne semble pas imputable au peu d'attrait que représente la région pour le tourisme balnéaire, puisque les représentations n'étaient pas plus nombreuses avant le développement de ce type de tourisme.

Ainsi, les vallées, profondément enfoncées dans les terres, restent un territoire plutôt confidentiel. Apparaissant comme un lieu à part, loin de l'agitation moderne, teinté d'un certain charme d'antan, c'est cependant un paysage riche et original que commencent à révéler les guides touristiques (grâce à la Grivelière notamment). Les « Beaux Livres » se font l'écho de ce nouvel intérêt pour les paysages des grandes vallées de Vieux-Habitants.

éd. Boisel, la Grande Rivière

LES PAYSAGES EMBLÉMATIQUES DE L'UNITÉ

Vieux-Habitants est le principal bastion de la culture traditionnelle du café en Guadeloupe, et c'est sur ce caractère original que se focalisent les guides pour l'essentiel. Ainsi, la Grivelière et le domaine de Vanibel, qui perpétuent cette culture patrimoniale, sont invariablement mis en avant.

Certains guides saisissent l'occasion pour évoquer la vallée de la Grande Rivière des Vieux-Habitants. Identitaire de l'unité, celle-ci est toutefois moins mise en avant que le site même de la Grivelière. Quelques ouvrages signalent également les routes panoramiques des hauteurs de l'unité.

Face à l'hégémonie des éléments liés à la culture caféière, un seul autre site est unanimement cité : l'Anse à la Barque, paysage singulier remarquable de l'unité. S'y ajoutent quelques sites ponctuels, mis en avant pour leur intérêt historique (les Roches Caraïbes de la Rivière du Plessis et l'église de Vieux-Habitants).

En se concentrant surtout sur quelques éléments remarquables de l'unité (pas forcément représentatifs), les guides ne donnent donc pas une image complète et fidèle de la réalité paysagère du territoire.

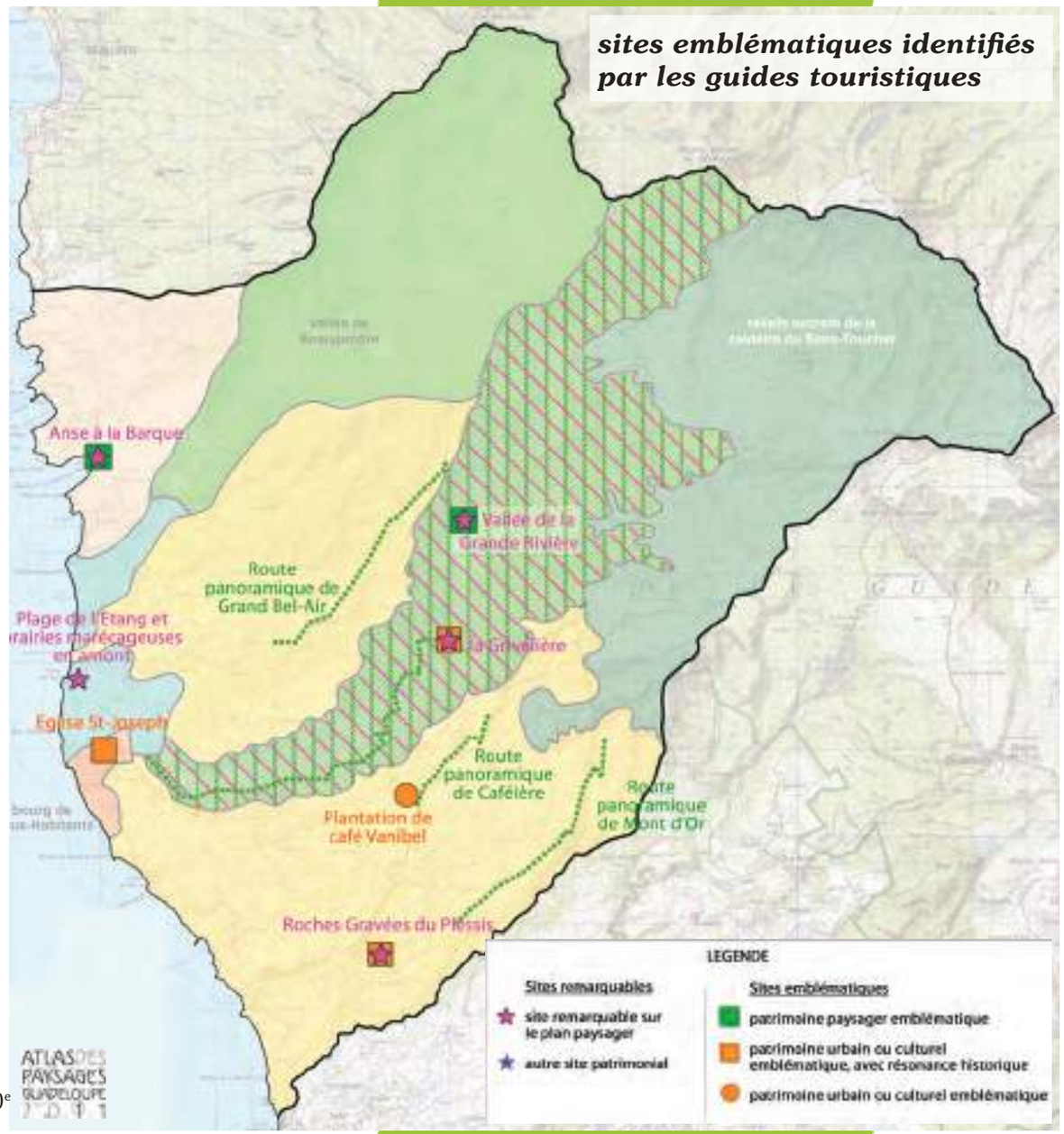

Échelle approximative : 1/75 000e

LES SIGNES VISIBLES D'ÉVOLUTION

• l'extension de l'urbanisation, non-conforme aux caractéristiques actuelles de l'unité

les terrains de l'ancienne carrière de Bel Air, laissés à l'abandon

de vastes terrassements (pour de futurs lotissements) se multiplient de façon incontrôlée

les terrassements du projet SIG au Morne à Jules, à fort impact visuel

L'extension d'une urbanisation désorganisée et mal intégrée dans le paysage en pied de pente de la zone de Géry / Bel-Air, au plus près de la RN 2, ne correspond pas à l'organisation du bâti sur le reste de l'unité. C'est par exemple le cas des différents lotissements en cours de construction sur le versant Est du Morne Schoelcher, de la zone artisanale en cours d'extension à Bel-Air, ou encore des logements collectifs de la SIG en construction sur les pentes du Morne à Jules, avec d'importants terrassements en déblais du talus. Ces opérations disparates et déconnectées du référentiel de l'unité altèrent fortement la valeur paysagère de la zone de Bel-Air / Géry / Tarare qui devient confuse et perd progressivement son identité. La non-affectation des terrains en friche de l'ancienne carrière du Bouchu où les déchets et gravats s'accumulent ne fait que renforcer la perte de qualité paysagère sur ce secteur où il devient urgent d'agir en faveur d'une meilleure harmonisation de l'aménagement de l'espace.

La progression de l'urbanisation modifie également la composition de l'unité en établissant progressivement la jonction entre les sections traditionnelles, autrefois bien délimitées. C'est le cas par exemple entre Beaugendre et Marigot, sections jointives désormais, ou entre Monchy et Village, et Bas Village / Village, où la coupure d'urbanisation formée par le milieu forestier tend à disparaître au profit des nouvelles constructions. Dans ce cas c'est la lisibilité de la structure des paysages qui est menacée, avec la problématique sous-jacente d'une banalisation des paysages au sein de l'unité.

À Schoelcher, les lotissements récents et les projets imminents situés au pied de la pente (lotissements « la Perle des Caraïbes », « les Hauts de Shoelcher », « le Domaine de Schoelcher ») tendent à faire disparaître l'originalité initiale de cette section perchée sur le relief et jusque là relativement isolée dans le couvert forestier.

L'extension urbaine ne concerne pas uniquement les nouveaux lotissements. Au Nord du bourg de Vieux-Habitants, à l'entrée de la vallée de la Grande Rivière, c'est une centrale à béton qui s'est installée très récemment à proximité dans le lit majeur de la rivière. Même si l'impact visuel direct est modéré, cet équipement industriel affecte la perception visuelle de l'entrée de ville dont la Grande Rivière constitue un élément identitaire majeur. L'impact environnemental pose également problème, notamment vis-à-vis de la vie aquatique du cours d'eau et alimente à la polémique locale.

la centrale à béton à l'entrée de la vallée de la Grande Rivières des Vieux-Habitants

poursuite de la construction des lotissements au pied du Morne Schoelcher

LES ENJEUX

• Enjeux régionaux

- la couverture forestière actuelle, désormais peu susceptible d'évoluer
  - ⇨ les hauteurs des deux grandes vallées et la caldeira du Sans-Toucher, les très fortes pentes boisées des deux grandes vallées

- la discontinuité urbaine : urbanisation diffuse, éclatement des poches d'habitat, et hégémonie de l'habitat pavillonnaire
  - ⇨ les lotissements du Morne Schœlcher, Marigot, Monchy

Schœlcher

- une diversification agricole tournée vers les cultures maraîchères et fruitières
  - ⇨ café dans les deux grandes vallées, cultures maraîchères & agrumes en amont de la Grande-Rivière (Barthole), agrumes en « habituées » à Laurichesse, cultures maraîchères sur les piémonts des reliefs (Montval / Bonne-Chair / Mont d'Or), manguiers du CIRAD (plaine du Bouchu)
  - ⇨ cultures traditionnelles pour l'unité (même si elles sont considérées comme des cultures de diversification à l'échelle régionale)

habituée

- l'intégration paysagère délicate & la banalisation de l'architecture contemporaine au cœur des paysages urbains et ruraux
  - ⇨ Morne-Marigot, lotissement de l'Anse à la Barque, Monchy, Bas-Village, Tarare, Saint-Prix, Grand Bel-Air, Schœlcher
  - ⇨ zone artisanale de Bel-Air

lotissement de l'Anse à la Barque

- la route : un support majeur de perceptions des paysages
  - ⇨ l'Anse à la Barque sur la RN 2

- l'urbanisation linéaire : un obstacle visuel entravant les perceptions paysagères
  - ⇨ Marigot, Monchy / Bas-Village / Village, Tarare, Géry, Cousinière / Saint-Robert / le Tuf / Grand-Croix / les Ecores / Beausoleil

- un fort impact paysager potentiel des carrières et terrassements
  - ⇨ les terrassements de Morne-à-Jules
  - ⇨ l'ancienne carrière du Bouchu (gravats et VHU)

- énergies, déchets : les paysages au cœur de la politique environnementale de la Guadeloupe
  - ⇨ fermeture de la décharge de Baillif (Blanchette)
  - ⇨ décharges sauvages éparses (le Bouchu, Pointe Dibuque, etc.)

• Enjeux locaux

■ la progression récente et désorganisée de l'urbanisation

À l'exception du secteur de Plessis / Saint-Robert où l'urbanisation diffuse est assez importante et stable, ailleurs l'unité est globalement peu urbanisée, la majorité du bâti se concentrant au niveau du bourg de Vieux-Habitants. De même, la progression urbaine y est globalement modérée, la population de la commune de Vieux-Habitants par exemple étant à peu près stable entre 1968 et 2008 (alors que la population régionale a augmenté de 32 % sur la même période). Ces chiffres traduisent le dépeuplement de la Côte sous-le-Vent pendant de longues décennies (1970-90), à la suite de l'effondrement de l'économie agricole et d'agroforesterie locale. Le timide renouveau de la culture du café autour des domaines de la Grivelière, Vanibel, et Chaulet notamment, ainsi que l'extension de la 2e couronne urbaine de l'agglomération basse-terrienne sont à l'origine d'une reconquête démographique de cette région depuis le début des années 1990. Cette hausse démographique récente est à l'origine d'une pression foncière nouvelle qui se concrétise par de nombreux projets de lotissements et de résidences collectives sur l'unité (Schœlcher, Morne-à-Jules, ...).

Cette progression urbaine est très inégale sur l'unité, certains secteurs se dépeuplant (les deux grandes vallées) alors que d'autres sections se développent et s'étendent (Schœlcher, Monchy, Bas-Village, etc.). Cela correspond à un déplacement des polarités urbaines historiques vers de nouveaux pôles secondaires de rurbanisation récente, qui gagnent entre autre sur les espaces boisés, situés en-dehors de toute protection réglementaire forte (notamment sur le vaste secteur de Schœlcher / Bel-Air / Géry / Tarare).

terrassements pour un lotissement à Morne-à-Jules

le maintien des perceptions paysagères des deux grandes vallées

Les deux grandes vallées de Vieux-Habitants constituent le socle fondamental de l'identité paysagère de l'unité. Or, la forte déprise agricole qui les a touchées (malgré le maintien de quelques parcelles maraîchères et la reprise de la culture du café) a favorisé la reconquête de la forêt sur les pentes et les fonds de ces vallées, entraînant une fermeture visuelle progressive de leurs paysages. Même l'accès routier devient délicat sur la partie amont de ces vallées, comme sur le tronçon situé au-delà de la citerne de Dieudonne dans la vallée de Beaugendre (forte pente, revêtement vieillissant et glissant par temps humide) et en amont du domaine de la Grivelière dans la vallée de la Grande Rivière (chemin de terre défoncé). La dimension touristique et patrimoniale du site de la Grivelière est sans doute à l'origine de la réfection et de l'entretien de la route sur une longue distance dans la vallée de la Grande Rivière, ce qui n'est pas le cas de la vallée de Beaugendre. Cet accès de plus en plus délicat réduit la fréquentation de ces vallées et donc aussi leur exposition aux perceptions visuelles, diminuant la bonne lisibilité de ces structures paysagères originales et identitaires pour l'unité.

pont en ruine dans la vallée de Beaugendre

riute non entretenue dans la vallée de Beaugendre

la pérennité des « habituées »

Les « habituées » (i.e. : parcelles agricoles cultivées sur les pentes du relief, au cœur de la forêt) sont des éléments typiques des paysages de la Côte sous-le-Vent, même si nombre d'entre elles ont disparu par déprise agricole. Elles sont pourtant empreintes d'une grande dimension historique et identitaire pour l'unité et elles participent à l'animation des paysages agro-forestiers des piémonts du relief. La pérennité de la valorisation agricole de ces parcelles isolées en forêt serait donc un gage de la préservation d'un pan de l'identité paysagère de l'unité. Cela passe sans doute par le maintien de la rentabilité des cultures qui y sont réalisées. Le développement régional et la structuration des filières agricoles de diversification, notamment le maraîchage et les agrumes, peut être un moyen d'atteindre cet objectif.

cultures maraichères et fruitières en fond de la vallée de la Grande Rivière des Vieux-Habitants

Carte synthétique des enjeux paysagers de l'unité paysagère du Territoire des Grandes Vallées de Vieux-Habitants

L'UNITÉ PAYSAGÈRE DES

RELIEFS BOISÉS DE LA CÔTE CARAÏBE

crédit DEAL Guadeloupe

LE CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE

- **fiche de caractérisation**

île : **Basse-Terre**

communes : **Bouillante**
Deshaies
Pointe-Noire

superficie de l'unité: **128,7 Km²**

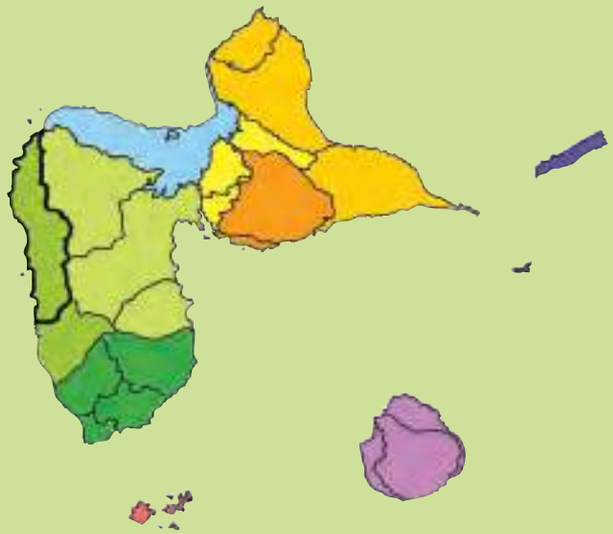

LES CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES DE L'UNITÉ

carte synthétique de présentation de l'unité paysagère des reliefs boisés de la Côte Caraïbe et de ses limites

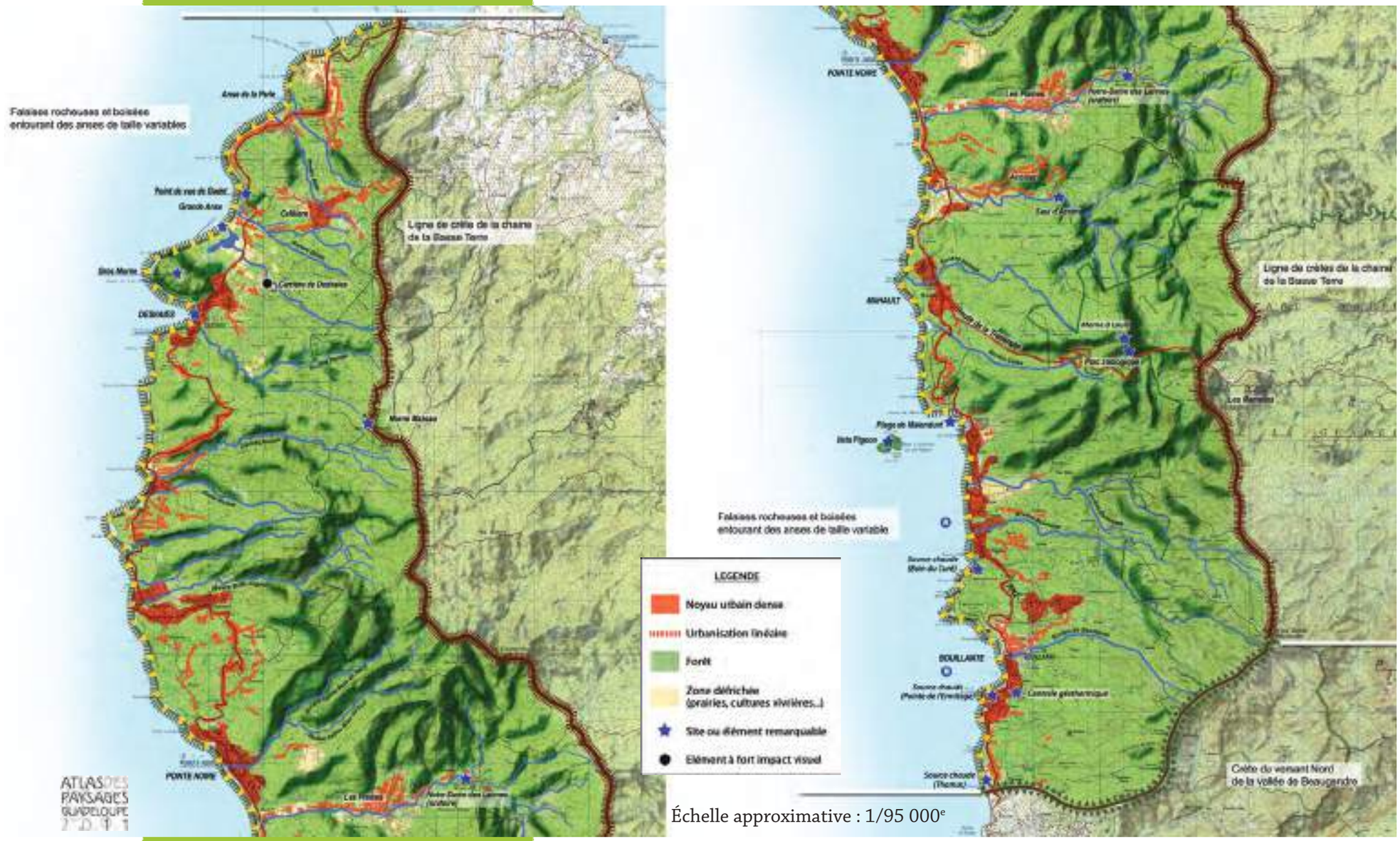

Échelle approximative : 1/95 000e

• un relief montagneux structuré par de nombreuses crêtes

L'unité paysagère se situe au Nord de la Côte-Sous-le-Vent, à l'endroit où la crête centrale de la Basse-Terre est la plus proche du littoral. Il résulte de cette topographie désaxée de fortes pentes sur le versant Ouest, celui de l'unité, et cela malgré des sommets anciens, plus érodés et plus bas qu'au Sud de la Basse-Terre.

Le relief de l'unité est donc franchement montagneux. Les fortes pentes atteignent 15 % d'inclinaison moyenne, et même 20 à 40 % par endroit. Le socle rocheux est souvent présent au regard, avec des roches sombres affleurant dans les prairies ou à proximité des cours d'eau. Ces roches renforcent le caractère montagneux de l'unité.

De nombreuses crêtes fortement marquées viennent découper ce relief montagneux en s'avançant jusqu'au littoral, perpendiculairement au trait de côte. Ces crêtes délimitent autant de bassins versants majeurs qui fonctionnent comme des espaces visuels clos. Par conséquent, l'unité paysagère se compose d'une multitude de secteurs juxtaposés, comme autant de séquences paysagères qui se succèdent du Nord au Sud.

caractère montagneux, renforcé par l'affleurement de roches (Grande Anse) …

… ou du socle volcanique (faille de Malendure)

un relief prononcé s'avançant souvent jusqu'à la mer (Pointe Marsolle)

les crêtes boisées structurent le paysage, délimitant une succession de bassins versants (visuellement indépendants les uns des autres) (hauteurs de Mahault)

• une forte dominante forestière

L'urbanisation n'est pas très étendue dans le Nord de la Côte-Sous-le-Vent. La région a souffert longtemps d'un net isolement géographique et économique, n'étant desservie que tardivement par le réseau routier principal : extension de la Route Coloniale n° 2 depuis la ville de Basse-Terre atteignant Pointe-Noire en 1935 et Deshaies en 1957 seulement. Il a fallu attendre l'ouverture de la Route de la Traversée en 1967 pour enfin désenclaver ce territoire.

L'agriculture est aujourd'hui très limitée sur l'unité. Il s'agit surtout d'élevage extensif, avec quelques parcelles de maraîchage et de bananes en complément. Les pentes du relief sont donc très forestières, donnant une identité essentiellement boisée à l'ensemble de l'unité. Ainsi, sur les principaux panoramas, le milieu forestier occupe une part largement dominante de l'espace.

Ce vaste massif forestier est composé de plusieurs formations naturelles, étagées le long des pentes du relief, depuis la forêt xérophile sur le littoral jusqu'à la forêt ombrophile et aux formations altimontaines sur les hauteurs du relief.

L'exploitation sylvicole et les métiers du bois (menuiserie, ébénisterie, etc.) constituent une activité économique importante pour la région, avec un fort impact dans la culture locale (trait identitaire de la région).

les hauteurs de l'unité, majoritairement boisées

l'exploitation du bois, ici pour la confection de charbon (Morne Bois d'Inde, Deshaies)

une parcelle cultivée sur les hauteurs de l'unité, en « habituée »

crédit DEAL Guadeloupe

la forte dominante forestière de l'unité, ici sur les hauteurs du bourg de Pointe-Noire (Anse Guyonneau)

• un réseau viaire organisé autour de la RN 2

En dehors de la RN 2, le réseau viaire est relativement faible, composé essentiellement de petites routes forestières, de faible gabarit, s'enfonçant loin dans les reliefs boisés, en crête ou au fond de vallées étroites, en direction d'anciennes Habitations et de quelques maisons isolées. Ce réseau viaire est peu maillé, les petites routes étant peu ramifiées et se connectant rarement d'un bassin versant à un autre.

La RN 2 assure donc le principal lien à travers l'unité, toutes les autres voies se connectant sur cet axe majeur. Elle organise aussi l'implantation du bâti, réparti de manière linéaire ou en petites polarités urbaines, mais presque toujours sur le tracé de la RN 2. La position de la Nationale 2, plus ou moins près du littoral, conditionne donc fortement la composition et la perception des paysages de l'unité.

voirie secondaire transversale

les voies secondaires mènent souvent à d'anciennes Habitations (ici, Beauséjour)

la RN 2, axe structurant du réseau viaire (Ferry)

• l'alternance rythmique de l'ouverture maritime

les Ilets Pigeon vus depuis la RN 2 à Pigeon

fermeture visuelle

séquence routière avec une large ouverture maritime (bourg de Bouillante)

La position de la RN 2 alterne entre le littoral et l'intérieur des terres. En position littorale, elle est en contact direct avec la mer. L'ouverture maritime y est donc très forte. En revanche, dès que la RN 2 s'éloigne un peu de la côte, elle se retrouve coupée de tout contact visuel avec la mer, en contexte fortement boisé, conforté par des perspectives visuelles sur les reliefs forestiers. Dans ce cas, le contact à la mer se compose le plus souvent de falaises rocheuses et boisées, entourant de petites anses (sableuses au Nord, de galets au Sud), difficilement accessibles, parfois privatisées. À Morphy, la Nationale 2 est doublée par une voie secondaire plus littorale, mais qui reste en milieu boisé fermé.

Or, la position de la RN 2 alterne presque à chaque changement de bassin versant. La perception visuelle des paysages de l'unité présente donc une rythmique très marquée, typique de l'unité, alternant entre une large ouverture maritime sur les séquences littorales, et un contexte forestier plus frais et fermé sur les séquences boisées (*ex. : Fontaines Bouillantes, Mahault, Beausoleil, la Coque, etc.*).

À l'extrémité Nord de l'unité, le caractère boisé du bassin versant de l'Anse Tillet (dernière structure paysagère de l'unité) marque la rupture avec les paysages beaucoup plus ouverts du Nord Basse-Terre (unité de Sainte-Rose) et souligne la limite septentrionale de la Côte Sous-le-Vent.

les paysages de l'Anse Tillet, les plus au Nord de l'unité, dont la fermeture visuelle globale marquent la limite avec les paysages plus ouverts du Nord Basse-Terre (Sainte-Rose)

crédit DEAL Guadeloupe

Les vues maritimes permettent d'appréhender les paysages littoraux un peu secrets des séquences boisées, contournées par la RN 2 et difficiles d'accès par voie terrestre le plus souvent. Les falaises littorales sont alors très fortes au regard, occultant les arrière-plans forestiers. Tantôt très sombres, tantôt ocres ou rouges... parfois massives et d'autres fois constituées d'éboulis ... ces falaises donnent à voir la diversité et de la complexité du socle géologique de l'unité.

falaises de la Pointe Batterie (Deshaies)

la séquence forestière de la Coque, vue depuis la mer (à droite la petite plage secrète de Paul Thomas)

crédit DEAL Guadeloupe

le Gros Morne de Deshaies, et ses falaises claires

• de petites polarités urbaines répétitives sur le littoral

Les séquences littorales abritent presque toutes de petites polarités urbaines (« sections »), implantées au plus près de la mer, au fond de petites anses plus ou moins marquées : bourg de Bouillante, Pigeon, Galets, bourg de Pointe-Noire, Ferry, bourg de Deshaies, etc.

Ces sections urbaines ont une structure commune. En partant du littoral, on trouve ainsi : le bord de mer avec enrochements / la RN 2 en boulevard maritime / un rang bâti / une contre-voie / un autre rang bâti / les pentes boisées du relief. Les rideaux bâtis sont parfois plus épais, comme dans le bourg de Pointe-Noire, mais la structure urbaine reste inchangée.

Cette structuration urbaine répétitive sur chaque séquence littorale accentue l'alternance rythmique de l'unité. Cela génère une certaine perte de repère pour l'automobiliste qui parcourt l'ensemble de la RN 2 et qui finit par ne plus trop savoir à quel niveau il se trouve, chaque séquence littorale paraissant semblable à la précédente.

le bourg de Bouillante, l'une des polarités urbaines situées en position littorale

la répétitivité des polarités urbaines situées sur le littoral : les Galets …

… l'entrée Sud du bourg de Pointe-Noire …

… Ferry

• les îlets comme principaux repères visuels

Le littoral de l'unité est bordé d'îlets épars (Ilets Pigeon, Ilet Kahouanne, Tête à l'Anglais), ce qui n'est pas le cas pour Vieux-Habitants plus au Sud. Ces îlets animent l'ouverture maritime de l'unité, avec un jeu dynamique de présence / absence dans le champ visuel de l'observateur, en fonction des obstacles de premier plan (relief, végétation, bâti, etc.).

Ces îlets, et notamment les Ilets Pigeon, constituent également les principaux repères visuels pour l'automobiliste de la RN 2, l'aidant à se situer correctement sur le tracé de cet axe.

Montserrat, visible au loin depuis le Nord de l'unité, par temps clair

les îlets de Deshaies : Kahouanne et Tête à l'Anglais (à droite)

les îlets Pigeon, repère visuel majeur de l'unité

crédit DEAL Guadeloupe

la navigation côtière permet de s'approcher des îlets et de les voir sous d'autres angles de vue : ici, les îlets Pigeon

crédit DEAL Guadeloupe

… et l'îlet Kahouanne

• des plages diversifiées, du gris à l'ocre

Le littoral de l'unité est riche de plages, logées au fond d'anses peu profondes, qui surprennent par leur diversité. De taille variable, sableuses au Nord, et souvent constituées de galets au Sud (même s'il y a parfois alternance comme à Pointe-Noire), les plages évoluent à mesure qu'on progresse sur le littoral de l'unité. Du Sud au Nord, on passe peu à peu d'un sable gris sombre (Malendure) à un sable de plus en plus clair puis ocre (de Grande-Anse à Tillet).

Cette couleur ocre est originale, surtout pour la Basse-Terre où les plages de sables volcaniques sombres prédominent. Elles constituent donc un trait identitaire fort pour les paysages du Nord de l'unité.

Sombres ou ocres, toutes ces plages fondent la réputation balnéaire de l'unité paysagère de la Côte Sous-le-Vent.

plage de sable gris sombre et galets (Pigeon)

plage de sable beige et galets (Plage Caraïbe)

plage de sable ocre (la Perle)

les hauteurs secrètes des reliefs forestiers

Sur une grande partie Sud, l'unité présente une succession de sommets plus ou moins alignés, en position avancée à l'Ouest de la crête centrale de la Basse-Terre : Morne Michot (366 m), Morne Congo (414 m), Morne à Louis (743 m), Morne Grande Ravine (395 m), Morne Sueur de mon Front (661 m), Morne Quatre Bras (634 m), Morne Piment (612 m), Piton Guyonneau (750 m), Piton Belle Hôtesse (777 m : point culminant du Nord Basse-Terre), Piton Baille-Argent (606 m), Piton Grand-Fond (641 m).

les crêtes avancées du relief, au-devant de la chaîne axiale de la Basse-Terre (les Galets)

Des crêtes accentuées s'étirent entre ces sommets. Elles isolent alors des espaces forestiers sur les hauteurs du relief. Sans accès (autre que des traces de randonnée sportive) et sans perception visuelle depuis l'unité, ces hauteurs forestières sont donc secrètes. Le seul point de vue d'où ces hauteurs forestières sont aperçues furtivement se trouve sur la Route de la Traversée, entre les Mamelles et le Morne à Louis.

Depuis le littoral de l'unité, ce sont d'ailleurs ces crêtes avancées qui sont les plus marquantes au regard. La crête centrale de la Basse-Terre, plus en arrière, est quant à elle souvent cachée, ou moins forte visuellement.

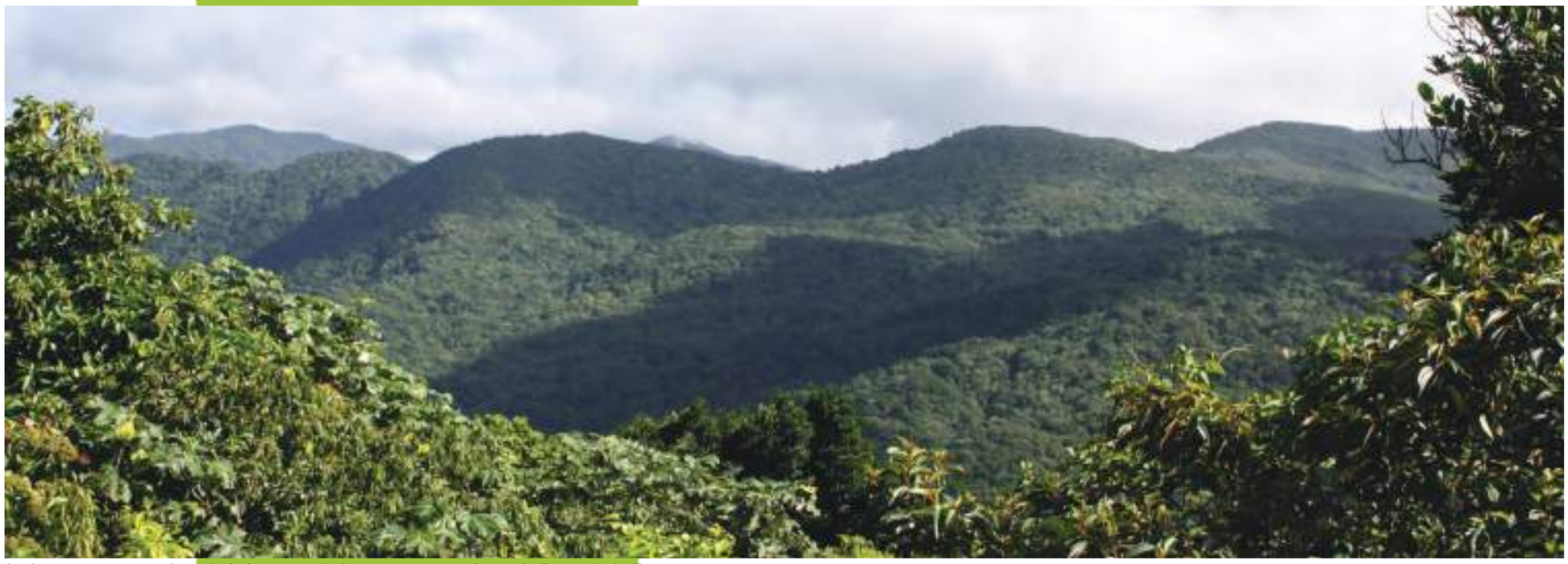

les hauteurs secrètes des reliefs forestiers de l'unité, aperçues depuis la Route de la Traversée

LES ÉLÉMENTS IDENTITAIRES ET LES STRUCTURES PAYSAGÈRES DE L'UNITÉ

bloc diagramme des Reliefs boisés de la Côte Caraïbe

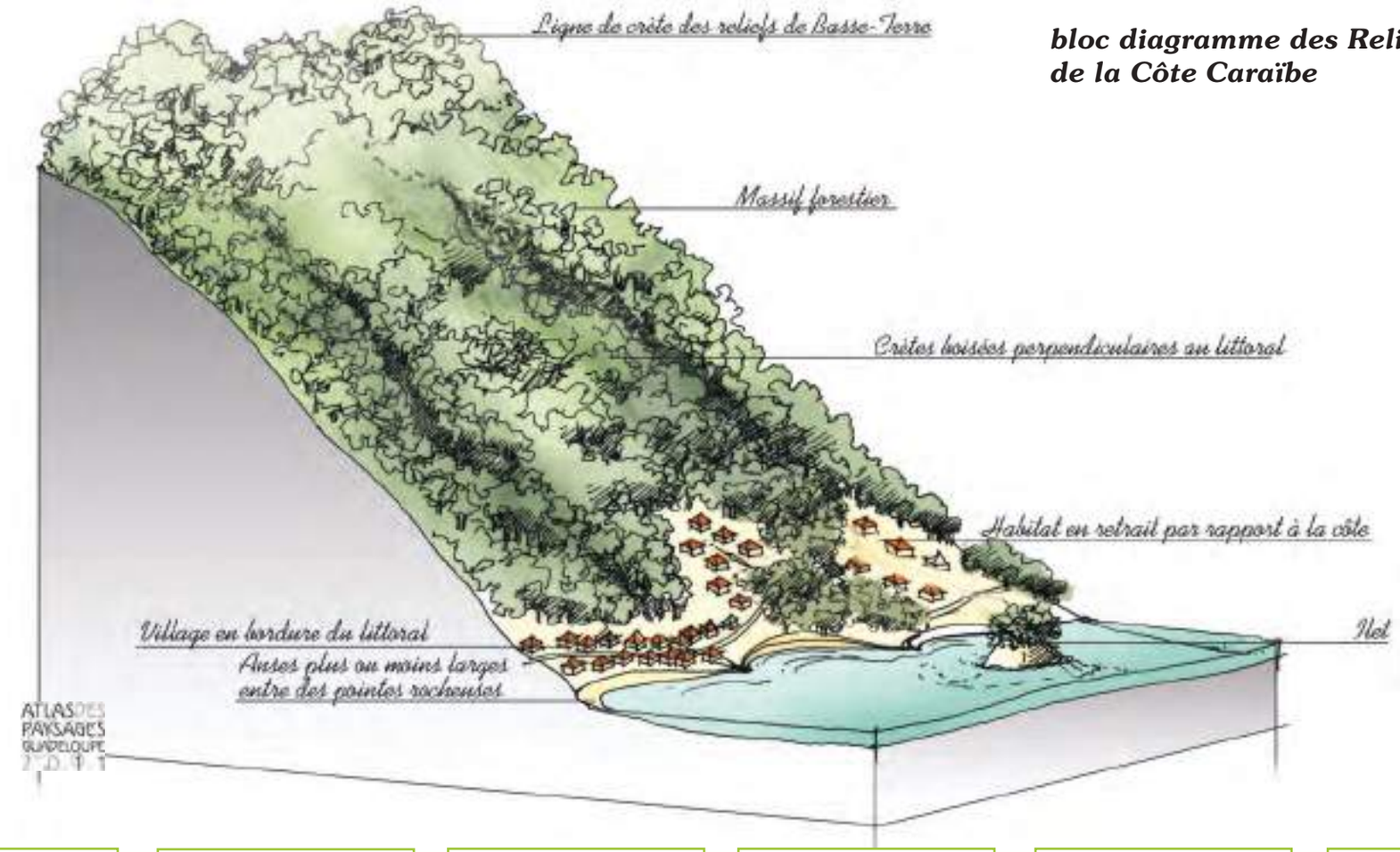

Relief pentu et valloné

Climat sec, végétation xérophile

Pentes forestières jusqu'au littoral

Urbanisation linéaire littorale

Îlets proches du littoral

Grande anse sableuse

L'AMBIANCE AU SEIN DES PAYSAGES DE L'UNITÉ

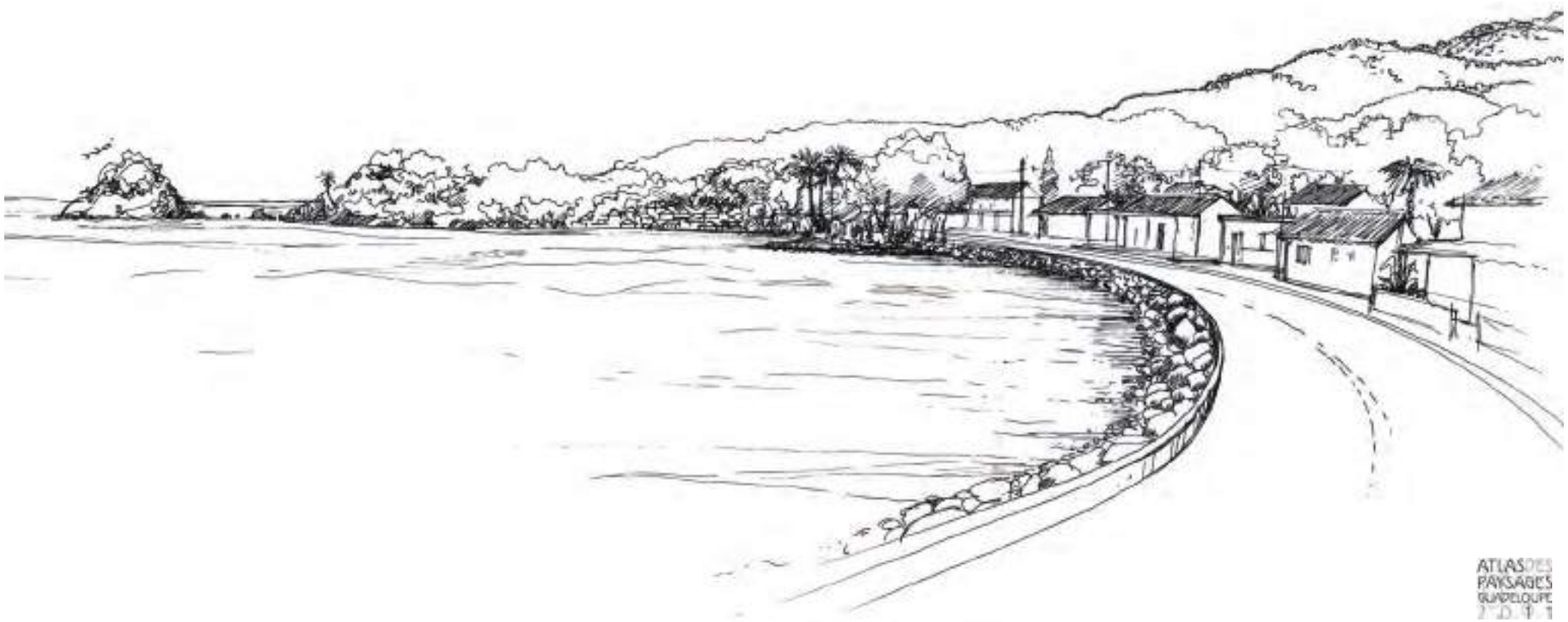

une section urbaine du littoral, au pied des reliefs forestiers du Nord de la Côte sous-le-Vent

LES SITES REMARQUABLES DE L'UNITÉ

• la Route de la Traversée

La Route de la Traversée (RD 23) coupe transversalement le massif montagneux et forestier central de la Basse-Terre, à mi-chemin entre la Pointe Allègre au Nord et la Soufrière au Sud. Elle coupe la crête centrale au niveau des Mamelles. C'est le seul axe de ce type sur l'île, tous les autres contournant le relief en position plus ou moins littorale. Elle présente donc une succession originale et remarquable de séquences paysagères, marquées notamment par la gradation du relief et des milieux naturels traversés. Ainsi, l'alignement de Flamboyants de la Crête Mahault et les lacets serrés au pied du Morne à Louis sont deux séquences bien marquées de la Route de la Traversée au sein de l'unité.

En outre, la Route de la Traversée permet d'atteindre ou d'approcher certains sites remarquables par eux-mêmes :

- les deux Mamelles (Mamelle de Petit-Bourg [716 m] et Mamelle de Pigeon [768 m]), avec leur forme originale de cônes réguliers, ainsi que le point de vue depuis le refuge vers la région pointoise ;
- le Morne à Louis et son panorama sur la Côte-Sous-le-Vent ;
- le Parc Zoologique et Botanique des Mamelles qui présente la flore forestière et la faune sauvage de Guadeloupe (seul parc habilité à accueillir des animaux sauvages) ; le point de vue sur le massif forestier y est intéressant, étayé par une balade dans la canopée offrant un autre angle de perception sur le milieu forestier.

la route de la Traversée, au niveau des Mamelles

vue depuis le Morne à Louis

la route de la Traversée, au niveau des Mamelles

• les îlets Pigeon et la plage de Malendure

face à la plage de Malendure, les îlets Pigeon, haut-lieu de la plongée sous-marine

Principaux îlets de la Côte Sous-le-Vent, les îlets Pigeon sont surtout renommés pour la beauté de leurs fonds sous-marins, immortalisés par les plongées du Commandant Cousteau dans les années 1950-60. Localement, ce site est d'ailleurs parfois appelé « Réserve Cousteau ». Un projet de réserve naturelle marine est effectivement à l'étude.

Toute une activité balnéaire tourne autour de la plongée sous-marine proposée au départ de la plage de Malendure qui fait face aux îlets Pigeon.

la plage de Malendure, site balnéaire réputé de la Côte Sous-le-Vent

Cette activité balnéaire influence l'identité des deux structures paysagères de Galets et Pigeon, jusque sur les hauteurs de Caféière, où les gîtes et restaurants sont nombreux. Ce secteur est également marqué plus qu'ailleurs sur l'unité par des résidences hôtelières (Galets) et plus récemment par des lotissements résidentiels (Pointe Malendure, Morne Poirier), cherchant tous à bénéficier de la vue sur les îlets Pigeon, mais assez mal intégrés dans le paysage.

En contrepartie, cette focalisation touristique sur les îlets Pigeon fait oublier les richesses de l'arrière-pays bouillantais, et notamment ses sites d'eau au cœur du massif forestier, parmi lesquels on peut citer les bassins de la Rivière Losteau (sur la route de l'Habitation Dumoulin).

l'attrait touristique de Malendure génère une concentration de résidences hôtelières (ici, sur les hauteurs de Galets)

les nouvelles constructions recherchent avant tout la vue sur les îlets Pigeon, souvent sans se soucier de leur intégration paysagère

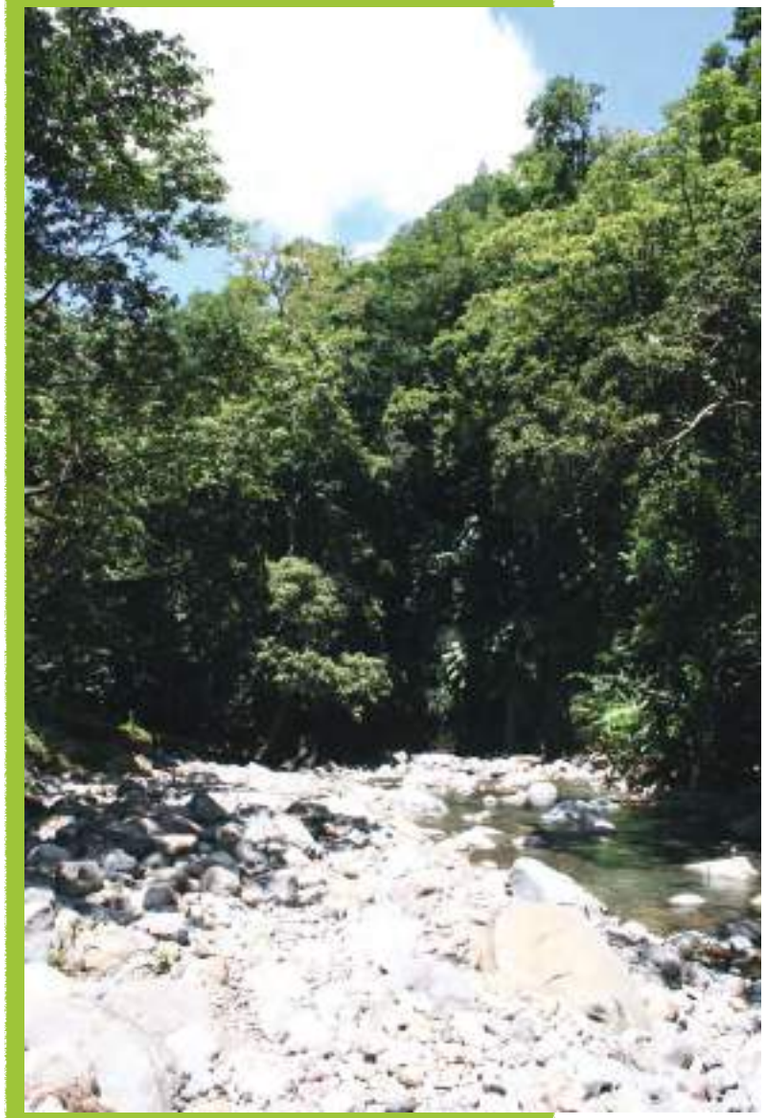

la Rivière Losteau, site pittoresque mais "oublié"

• la Grande Anse et le Gros Morne de Deshaies

v. « les structures paysagères singulières »

• l'Anse de Deshaies

l'Anse de Deshaies, une halte de plus en plus prisée par les voiliers de croisière

Profondément enfoncée en arrière des pentes boisées et des falaises rocheuses du Gros Morne et de la Pointe Batterie, la petite baie du bourg de Deshaies jouit d'une situation pittoresque. Le bâti du bourg lui-même, assez coquet et de faible emprise, ne rompt pas le charme de cette anse qui accueille de nouveau depuis quelques années des escales de grands voiliers de croisière.

l'Anse de Deshaies, profondément enfoncée en arrière du Gros Morne

• les sources chaudes de Bouillante

De Baillif à Mahault, de petits édifices volcaniques se sont développés tardivement en mer et sur le littoral, formant un ensemble original : la Chaîne de Bouillante. Ce volcanisme de type andésitique (lave épaisse propice à des phénomènes explosifs) est suffisamment récent pour réchauffer notablement les eaux d'infiltration. C'est ce qui est à l'origine du thermalisme de Bouillante, directement lié à la toponymie de la commune. Ce thermalisme se traduit par de nombreuses sources chaudes, dont la principale est captée pour la centrale géothermique implantée dans le bourg de Bouillante. Il en existe d'autres plus accessibles, toutes sur le littoral : Ravine Thomas, Bain du Curé, Pointe de l'Ermitage, Ilets Pigeon, etc.

source chaude de la Ravine Thomas

centrale géothermique de Bouillante

plage de l'Anse à Sable et la source chaude du Bain du Curé

• le Morne Mazeau

Peu connu, le Morne Mazeau (615 m) est le seul sommet de la crête centrale de la Basse-Terre qui soit accessible en voiture, ce qui en fait toute l'originalité. Ainsi, l'ascension vers le sommet permet une perception facilitée des reliefs anciens et érodés du Nord Basse-Terre et de l'étagement des milieux naturels sur leurs pentes.

Pour autant, en l'état actuel du site, le panorama offert depuis le sommet est assez décevant, très limité par la végétation. Potentiellement, on pourrait pourtant y voir une grande partie Nord de l'unité paysagère.

Le Morne Mazeau est aussi le point de départ de traces de randonnée sportive, et c'est un site de relevés sismographiques (installations de l'Observatoire Volcanologique et Sismologique de la Guadeloupe).

sommet du Morne Mazeau

LA COMPOSITION SPATIALE DE L'UNITÉ

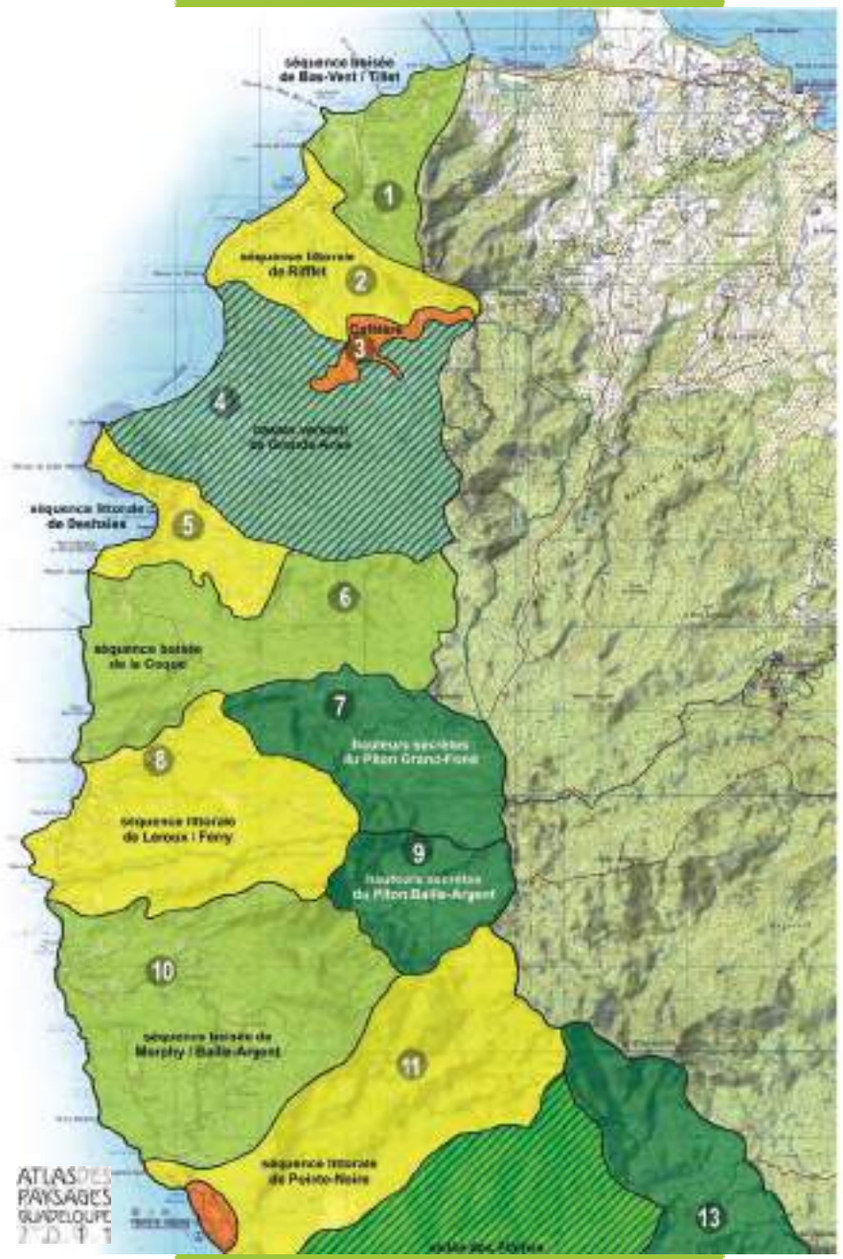

Des structures paysagères identitaires

1 Séquence boisée de Bas-vent / Tillet
2 Séquence littorale de Riffet
3 Cataléro
5 Séquence littorale de Deshaies
6 Séquence boisée de la Coque
7 Hauteurs secrètes du Piton Grand Fond
8 Séquence littorale de Leroux / Ferry
9 Hauteurs secrètes du Piton Baille-Argent
10 Séquence boisée de Morphy / Baille-Argent
11 Séquence littorale de Pointe Noire
13 Hauteurs secrètes de Morne Piment
15 Hauteurs secrètes du Morne à Louis
16 Séquence boisée de Malsaut
17 Séquence littorale de Galets / Malendure
18 Séquence littorale de Pigeon
19 Hauteurs secrètes du Morne Michot
21 Séquence littorale de Thomas / Bouillante

Des structures paysagères singulières

4 Bassin versant de Grande Anse
12 Vallée des Plaines
14 Vallée d'Acomat
20 Séquence boisée de Fontaines Bouillantes

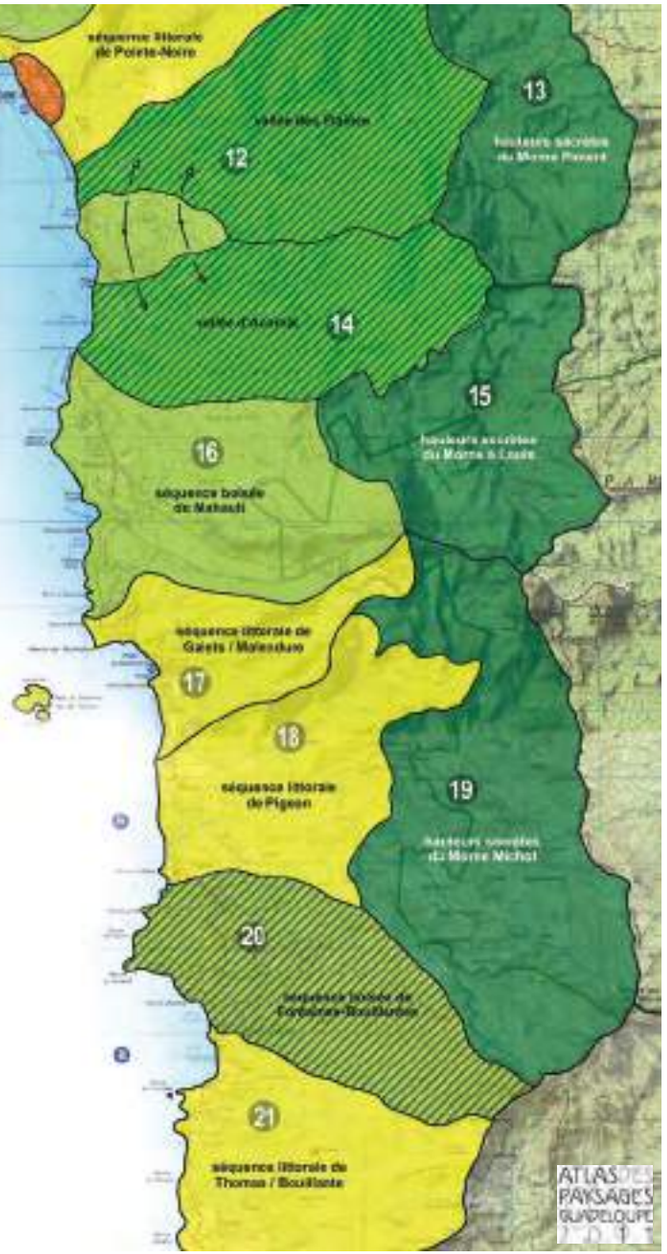

LES PARTICULARITÉS DE CERTAINES SOUS-UNITÉS

• les vallées de Pointe-Noire

■ les vallées de Pointe-Noire, à l'écart de la RN 2

Au Sud du bourg de Pointe Noire, deux vallées pénètrent largement dans le relief boisé : la vallée de la Grande Plaine (Acomat) et la vallée de la Petite Plaine (les Plaines). Elles ont un fond plat (au moins en aval) et sont plus amples que les autres vallées au sein de l'unité (tout en étant beaucoup moins profondes et encaissées que les deux grandes vallées de Vieux-Habitants).

Ces deux vallées ont connu une valorisation historique spécifique et prospère, tournée autour de l'agriculture. Des sections urbaines se sont développées en étages sur les versants Nord de ces deux vallées (Acomat, les Plaines), à l'écart de la RN 2, ce qui constitue une originalité par rapport au référentiel de l'unité.

section accrochée aux flancs de la vallée (les Plaines)

les vallées de Pointe Noire avec leur fond plat en aval (Petite Plaine)

les vallées de Pointe-Noire, aujourd'hui très boisées

large couvert forestier des vallées de Pointe-Noire (ici, Grande Plaine)

Les deux vallées de Pointe-Noire sont touchées par un fort recul de l'agriculture, au point de n'être presque plus cultivées aujourd'hui, sauf ponctuellement. Il en résulte une ambiance très boisée, et souvent fermée visuellement. Le manque de points de vue suffisamment larges rend peu perceptible le caractère même de ces vallées. Ainsi, à l'exception des deux sections accrochées sur les pentes, l'originalité de ces deux vallées n'est plus très marquée aujourd'hui (sans doute plus marqué avant la déprise agricole).

les vallées de Pointe-Noire : des sites remarquables

le Saut d'Acomat

le site de l'Oratoire Notre Dame des Larmes

Chacune des deux vallées de Pointe-Noire abrite un site remarquable, à chaque fois en lien avec le cours des rivières de Petite et Grande Plaine. Dans la vallée de Grande Plaine, le Saut d'Acomat est une belle cascade sur le cours d'une rivière vigoureuse, dont le lit recèle plusieurs sauts et piscines naturelles.

Au fond de la vallée de Petite Plaine, le site de l'oratoire de Notre Dame des Larmes présente des gorges pittoresques creusées par la rivière dans la roche massive.

• le bassin versant de la Grande Anse de Deshaies

■ la Grande Anse : un bassin versant largement ouvert

La structure paysagère de la Grande Anse de Deshaies présente un large bassin versant, délimité au Sud par la crête du Morne Bois d'Inde et le Gros Morne, et par la crête du Morne Vermiller au Nord. Mais le relief est beaucoup plus doux au cœur de la structure, sans crête marquée. Les pentes y sont seulement ondulées et occupées principalement par des prairies. Le bassin versant de Grande Anse se caractérise donc par des paysages ouverts à dominante pastorale.

Cette ouverture plus forte ici que sur le reste de l'unité permet une perception large des hauteurs boisées du relief. Elle donne aussi à voir la vaste carrière qui exploite le sous-sol rocheux que le relief doux rend plus accessible. Cette carrière occupe une large zone au cœur de la structure paysagère, participant à l'ouverture du paysage (zone déboisée) mais s'y intégrant mal (installée à flanc de morne, elle apparaît de façon très visible au milieu des pentes boisées). Son impact visuel est à grande échelle et dépasse la structure elle-même (co-visibilité depuis certains points du bourg de Deshaies).

ambiance pastorale de la zone de Savane Paille

impact visuel de la carrière de Deshaies

le bassin versant de Grande Anse, au relief doux et ouvert, dominé par le Gros Morne

la Grande Anse : un site remarquable et classé

La Grande Anse et le Gros Morne de Deshaies sont reconnus comme Site Classé, l'un des plus anciens du département (1980). Le Site Inscrit qui protège les abords du Site Classé de Grande Anse, couvre une grande partie de la structure paysagère. Ce classement a avant tout été motivé par la valeur esthétique de ce site, composé d'une longue plage de sable ocre, la plus longue de la Basse-Terre, qui vient buter sur un morne boisé qui s'avance fièrement dans la mer. La forme ample et régulière de la Grande Anse se dessine nettement depuis le point de vue de Gadet, au Nord, contrastant avec le bleu profond de la mer et le vert intense de la végétation de l'arrière-plage.

Le Gros Morne est un relief isolé sur le littoral (206 m), fortement boisé, qui ferme la plage de Grande Anse au Sud. Son boisement est l'un des derniers vestiges du cortège forestier qui occupait tout le littoral de la Côte Sous-le-Vent originellement.

En arrière de la plage, une lagune littorale s'étire au pied du Gros Morne. Elle est unique dans l'unité, rappelant la plaine littorale de Vieux-Habitants. Elle héberge des prairies humides peuplées de *Cachiman-cochon*, ainsi qu'une forêt littorale sur sable (formation psammophile d'eau douce, très rare) qui est sans doute l'un des derniers échantillons de ce type de milieu naturel au sein de l'archipel. *Poirier pays*, *Mirobolans* et *Galbas* s'y mélangent.

La valeur touristique de ce site remarquable influence nettement les hauteurs de la structure (Ziotte / Caféière / Vermiller) et rejaillit sur le bourg de Deshaies (restaurants, gîtes, villas avec vues, etc.).

paysage harmonieux de la Grande Anse et du Gros Morne, depuis le point de vue de Gadet

la Grande Anse : une section perchée sur les hauteurs

Contrairement aux autres séquences littorales de l'unité, l'urbanisation de Grande Anse ne s'échelonne pas le long de la RN 2. L'ambiance pastorale est donc perceptible depuis la route qui passe en limite du boisement d'arrière-plage et de ses arbres majestueux.

Le bâti de la zone se concentre sur les hauteurs, au sein d'une grosse section, Caféière, équipée d'écoles, de commerces, etc. Cette section perchée au-dessus de Grande Anse est un pôle urbain aussi important que le bourg de Deshaies lui-même, mais différent du référentiel de l'unité. Caféière s'étire le long de la RD 18 qui rejoint les hauteurs de Sainte-Rose, en coupant le relief central de la Basse-Terre juste avant ses derniers sommets septentrionaux. Cette section se prolonge presque sans discontinuité du côté de Sainte-Rose avec les sections de Desbonnes et Duzer, plus étirées, sur le principe de l'urbanisation linéaire.

• l'amphithéâtre de Fontaines-Bouillantes

■ Fontaines-Bouillantes : un socle géologique original

Le secteur de Desmarais / Fontaines-Bouillantes correspond à l'une des séquences boisées de l'unité. Conformément aux caractéristiques de ce type de séquence, l'urbanisation s'y développe le long de la RN 2 dans un environnement forestier (Courbaril, Loquet).

Mais sur cette zone, un autre pôle urbain se développe en complément, beaucoup plus en recul de la RN 2, au fond et sur les flancs d'une large dépression topographique en forme d'amphithéâtre. En réalité, il s'agit du cratère effondré d'un appareil volcanique de la Chaîne de Bouillante : le volcan de Desmarais.

Dans un contexte global de relief pentu et mouvementé, cette grande cuvette offre un site facile d'accès pour la construction d'équipements d'ampleur tel que le Collège de Fontaines-Bouillantes. Le centre hospitalier Maurice Selbonne a, quant à lui, été implanté sur un replat du relief dominant cette cuvette.

séquence boisée et fermée de la RN 2, en contrebas de Fontaines-Bouillantes

l'urbanisation de Fontaines-Bouillantes, implantée en amphithéâtre sur les flancs d'un ancien volcan

Fontaines-Bouillantes : un vaste ensemble pavillonnaire

le collège de Fontaines-Bouillantes

Une importante zone résidentielle accompagne ces équipements, composée d'opérations diverses (immeubles collectifs, lotissement social, etc.). Elle est dominée par un vaste ensemble pavillonnaire récent, dense et étagé, qui s'étale sur les flancs de l'amphithéâtre (Dos Marsolle), au-dessus du collège. Son impact visuel est fort et son implantation au cœur des hauteurs boisées de Bouillante, déconnectée de la RN 2 et du reste de l'unité, est étonnante.

la zone pavillonnaire, dominant le collège et les collectifs, avec vue sur les Ilets Pigeon

le vaste ensemble pavillonnaire de Fontaines-Bouillantes

LA PERCEPTION DES PAYSAGES DE L'UNITÉ PAR LES ARTISTES

Pendant longtemps, la Côte Sous-le-Vent, très isolée géographiquement et ne connaissant qu'un développement modeste, n'a été que peu représentée sur le plan iconographique. La littérature n'était d'ailleurs guère plus élogieuse dans son ensemble.

Les représentations anciennes sont donc rares (4 seulement répertoriées avant le 20e siècle). Les plus anciennes concernent Bouillante et Pointe-Noire : il s'agit de dessins du littoral fait d'anses encadrées de mornes boisés, œuvres de Coussin (début du 19e siècle). Deshaies n'apparaît que plus tard, sur une peinture d'un artiste inconnu représentant la baie, datée de 1900 environ (tableau de la Maison Chapp).

Il faut ensuite attendre la photographie et les cartes postales du début du 20e siècle pour retrouver la Côte Sous-le-Vent dans les représentations iconographiques. Et là encore, elles ne sont pas très nombreuses. À cette époque les paysages de Pointe-Noire semblent concentrer une partie des regards d'artistes, non seulement pour le littoral, mais aussi pour les sites d'eau, tels le saut d'Acomat ou encore l'Étang Zombis.

Boisel, Saut de la Rivière Espérance

« Son aspect est un des plus tristes de la colonie ; c'est celui où les cultures sont le moins développées, quoique l'anse de Deshayes soit commode pour le cabotage, est aussi facile à fortifier qu'à défendre. Mais la côte est très malsaine, et le terrain est partout volcanisé, comme on peut le remarquer depuis le quartier du Baillif. »

Boyer Peyreleau E., Les Antilles françaises et particulièrement la Guadeloupe, depuis leur découverte jusqu'au premier janvier 1823, 1823

« L'angle maritime dévoile le charme non discret des criques sauvages successives. Poches sableuses des plages accessibles et linéaire côtier ne méconnaissant pas le tracé vertueux de la ligne brisée agrémentent le parcours sinueux. Permanente tentation de taquiner la mer scintillante, de s'approprier une des nombreuses parcelles en vigie rappelant la fonction onirique et roborative des généreux horizons marins et l'exaltation des couchers de soleil. »

Etna M., le Voyage en Guadeloupe

Coussin, dans la Baie de Bouillante, vers 1810

Chapp, la Baie de Deshaies, 1900, DRAC

éd. Exbrayat, Bouillante

Un changement notable survient à partir de la seconde moitié du 20e siècle, avec le développement du tourisme. Les paysages de Deshaies, en raison des atouts balnéaires du littoral (plages de Grande Anse, la Perle, Tillet, etc.), supplantent peu à peu les autres en nombre de représentations touristiques. Les paysages de Bouillante figurent également au nombre de ces représentations récentes, surtout grâce aux Ilets Pigeon et à la plage de Malendure. En revanche, les paysages de Pointe Noire semblent désormais « oubliés » dans les représentations artistiques.

Les Beaux Livres de photographies ne sont pas beaucoup plus variés dans leurs sujets de paysages de la Côte Sous-le-Vent, les plages de Deshaies et les Îlets Pigeon restant majoritaires.

A.Chopin, Ilets Pigeon, 2008

A.Chopin, Grande Anse de Deshaies, 2008

JM.Lecerf, bourg de Deshaies, 2008

LES PAYSAGES EMBLÉMATIQUES DE L'UNITÉ

La Côte Sous-le-Vent est avant tout réputée pour ses nombreuses anses, dotées de fonds marins de qualité, et abritant parfois de petits ports de pêche. Tous les guides étudiés mettent en priorité l'accent sur le site phare de Malendure et des Ilets Pigeon, haut-lieu de la plongée sous-marine en Guadeloupe, ainsi que sur les grandes anses sableuses de Deshaies (Grande Anse et la Perle étant citées unanimement). Les sentiers littoraux sont parfois mis à l'honneur, permettant de mieux découvrir le littoral de l'unité. Les îlets sont eux aussi fréquemment mentionnés (Kahouanne et Tête à l'Anglais). La plupart des guides évoquent la spécificité du littoral de Bouillante, citant certaines de ses sources chaudes ainsi que la centrale géothermique, en tant qu'originalités de l'unité.

Les sites des hauteurs, pour leur part, sont inégalement mis en valeur selon les secteurs. Ainsi, pour le Nord de l'unité (Pointe-Noire et Deshaies), les richesses des hauteurs forestières sont bien évoquées, y compris avec les sites de la route de la Traversée. Les guides citent ainsi les nombreuses traces forestières, les deux sites remarquables des vallées de Pointe-Noire (le Saut d'Acomat, l'Oratoire de Notre-Dame des Larmes), et parfois d'anciennes habitations. Pour Pointe Noire, dont les sites littoraux retiennent peu l'attention des supports touristiques, les sites des hauteurs forestières sont d'ailleurs les seuls éléments emblématiques évoqués. À l'inverse, ils sont souvent oubliés à Bouillante, où la vocation balnéaire est forte et où l'intérêt se concentre surtout sur les sites littoraux.

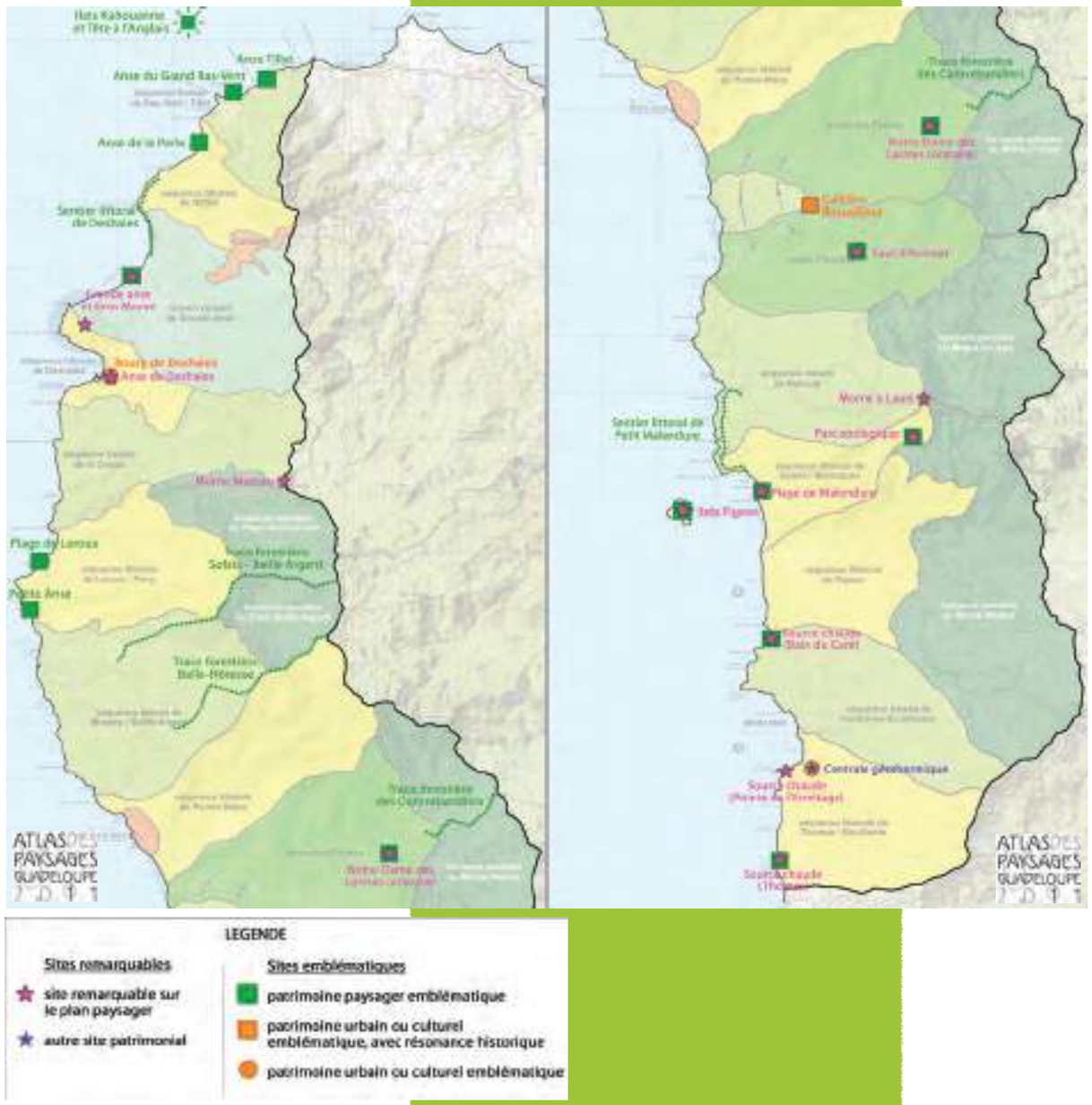

LES SIGNES VISIBLES D'ÉVOLUTION

• l'extension de l'urbanisation résidentielle

un phénomène nouveau : la progression urbaine vers les hauteurs

Même si l'unité n'est pas très urbanisée et ne subit pas de forte pression foncière dans son ensemble, certains secteurs sont concernés par une forte extension de l'urbanisation, dans des proportions et avec des implantations qui sont problématiques. C'est le cas des belles villas du lotissement résidentiel du Morne Poirier (au-dessus de Pigeon), des villas du Morne Vermiller (au-dessus de la Grande Anse de Deshaies), et des ensembles collectifs de la Pointe Ferry, tous assez mal intégrés dans le paysage. Ces secteurs sont plus soumis que les autres notamment en raison de la proximité de sites à forte valeur touristique (Ilets Pigeon, Grande Anse de Deshaies) et des vues que certains reliefs peuvent offrir sur ces sites.

Dans le cas de Ferry, c'est davantage l'opportunité d'un replat du relief qui semble expliquer l'extension de l'urbanisation à cet endroit, au sein d'une commune (Deshaies) qui connaît un regain de vitalité récent grâce à l'activité touristique (lien indirect).

les villas récentes du lotissement du Morne Poirier, à la recherche de belles vues sur le littoral

L'extension de l'urbanisation résidentielle touche également de manière très récente des sites beaucoup plus reculés, notamment sur les hauteurs boisées de Bouillante (et dans une moindre mesure les hauteurs de Pointe-Noire et Deshaies). De grandes villas s'y construisent au milieu de la forêt xérophile, le long des routes forestières menant aux Habitations historiques (ex. : Thomas, Massieux, Caféière, Birloton ... Poirier, Leroux, etc.). La présence de tous les réseaux techniques nécessaires et le foncier potentiel encore disponible sur ces sites peut faire craindre la poursuite de ce phénomène récent.

la présence des réseaux sur les routes forestières laisse présager une extension des villas

villa en cours de construction dans les hauteurs forestières de Bouillante

implantation problématique des nouvelles villas, très visibles et se répètant de loin en loin, sans organisation particulière, mitant les paysages

• l'extension de la carrière de Deshaies

La carrière de Deshaies a un impact notable dans le paysage du bassin versant de la Grande Anse. L'exploitation de cette carrière génère de grands fronts de taille que les différents dispositifs d'accompagnement (végétation de premier plan, relief écran, revégétalisation des paliers de fronts de taille) ne suffisent pas à masquer pour assurer une bonne intégration paysagère. La couleur claire, ocre-rose, des paliers supérieurs tranche avec le vert profond du milieu forestier environnant et accentue cet impact visuel.

Pour autant, cet impact est limité à certains points de vue particuliers et la présence de la carrière reste relativement discrète depuis les sites fréquentés tels que la RN 2 (les prairies de premier plan font écran), la plage de Grande Anse (écran boisé constitué par la végétation d'arrière-plage), ou le point de vue de Gadet (écran visuel du morne Gadet).

C'est depuis la mer, depuis les hauteurs du Morne Vermiller ou depuis les prairies humides de la lagune de Grande Anse que la carrière est la plus visible, mais concernant à chaque fois un public assez réduit.

Cependant, la poursuite de l'exploitation et l'extension de cette carrière déjà vaste ne peut que poser le problème de son impact paysager grandissant, d'autant plus problématique qu'il surplombe un Site Classé (la Grande Anse et le Gros Morne). La crarière menace fortement de devenir visible depuis la plage de Grande Anse si, avec son extension, elle finit par atteindre les horizons supérieurs du morne (elle ne serait alors plus masquée la végétation littorale, qui n'occulte que les horizons inférieurs). L'intégration de la carrière à l'intérieur du Site Inscrit périphérique du Site Classé ne semble pas avoir d'effet sur la poursuite de son exploitation.

l'extension de la carrière de Deshaies, visible de loin au milieu des pentes boisées, sans doute bientôt visible depuis la plage de Grande Anse également (Site Classé)

LES ENJEUX

• Enjeux régionaux

- un archipel où « l'espace est compté » : relief & risques
  - ⇨ très forte contrainte du relief & des risques sur toute l'unité

- la discontinuité urbaine : urbanisation diffuse, éclatement des poches d'habitat, et hégémonie de l'habitat pavillonnaire
  - ⇨ les hauteurs des Galets, les lotissements de Morne Poirier, Pointe Malendure, Beauséjour, leroux, Pointe Ferry, Petit Bas-Vent / Fort Royal, le complexe hôtelier de la Pointe Batterie, l'ensemble urbain de Desmarais / Fontaines-Bouillantes
  - ⇨ l'urbanisation diffuse de Caféière (Bouillante), Massieux, Muscade, Paul Thomas, Thomy, Leroux, Savane Paille, Vermiller, Richard / Bas-Vent

Beauséjour

- l'intégration paysagère délicate & la banalisation de l'architecture contemporaine au cœur des paysages urbains et ruraux
  - ⇨ les lotissements de Desmarais / Fontaines-Bouillantes, Morne Poirier, Pointe Malendure, Pointe Ferry et Petit Bas-Vent, l'urbanisation diffuse de Vermiller

Fontaines-Bouillantes

- la route : un support majeur de perceptions des paysages
  - ⇨ Malendure & les Ilets Pigeon sur la RN 2, l'étagement de la végétation forestière et le col des Mamelles sur la RD 23

- l'urbanisation linéaire : un obstacle visuel entravant les perceptions paysagères
  - ⇨ Thomas, Courbaril, Pigeon, Morphy / Beaugendre, la Source / Gommier / Trou-Caverne / Beausoleil / Baille-Argent, la Coque, Caféière (Deshaies), Riflet / la Perle

- un fort impact paysager potentiel des carrières et terrassements
  - ⇨ la carrière de Deshaies (bassin versant de Grande-Anse)

crédit DEAL Guadeloupe

Enjeux locaux

la progression récente de l'urbanisation et de sa discontinuité

Ferry

crédit DEAL Guadeloupe

Malendure

L'unité est assez stable dans ses grandes composantes paysagères, gardant son identité de territoire forestier sur relief escarpé. La progression urbaine y est globalement modérée, la population n'ayant augmenté que de 3,5 % entre 1968 et 2008 dans les communes du Nord de la Côte sous-le-Vent, quand la population régionale augmentait de 32 % sur la même période. Ces chiffres traduisent le dépeuplement de la Côte sous-le-Vent pendant de longues années (1970-90), à la suite de l'effondrement de l'économie agricole et agro-forestière locale. La hausse notable de population au cours des années 1990 (+6 % de 1990 à 1999) a été soutenue par le développement du tourisme qui a pris le relais de l'économie agricole affaiblie.

C'est très net pour la commune de Bouillante qui héberge le site touristique de Malendure et des Ilets Pigeon (+9 % de population sur la période 1968-2008, dont 90 % entre 1990 et 2008), ainsi que sur la commune de Deshaies où l'on trouve les plages de Grande-Anse et la Perle et le complexe touristique de Fort Royal (+30 % de population sur la période 1968-2008 dont 50 % entre 1990 et 1999). À l'inverse, le territoire de Pointe-Noire, ancien poumon agricole et sylvicole du Nord de la Côte sous-le-Vent, mais moins valorisé aujourd'hui sur le plan touristique, se dépeuple (- 12 % de population de 1968 à 2008) et les anciennes terres cultivées sont souvent retournées à la forêt.

Cette croissance démographique récente et inégale sur l'unité fait peser une pression foncière localisée autour de quelques pôles, au détriment de la couverture forestière le plus souvent. À Deshaies, l'extension actuelle de la 2e couronne urbaine de l'agglomération Centre, qui atteint désormais le Nord de la Basse-Terre (Sainte-Rose / Deshaies), amplifie la progression urbaine sur le Nord de l'unité (Bas-Vent / Fort Royal, Caféière / Vermiller / Ziotte).

la préservation de l'identité forestière de l'unité

La couverture forestière d'une très large partie de l'unité constitue le socle fondamental de son identité paysagère. Hors, seules les hauteurs des reliefs, près de la crête, et quelques reliefs littoraux (dont le Gros Morne, le Morne-aux-Fous, les Mornes Machette & Lézard) sont couverts par une protection réglementaire forte (Forêt Domaniale, ERL), ce qui laisse la porte ouverte à l'évolution potentielle d'une large partie de l'unité. Cette évolution serait alors susceptible de remettre en cause l'identité forestière de l'unité si elle entrainait le déboisement de grands secteurs ou sur de multiples sites isolés, quelle que soit la vocation des terrains ainsi défrichés (urbanisation diffuse ou en poches, production d'énergie photovoltaïque au sol, etc.). Seule la vocation agricole de petites parcelles en forêt serait acceptable, d'abord comme renaissance d'un élément paysager traditionnel et devenu rare, les habituées, et ensuite parce que les espaces cultivés s'intègrent beaucoup mieux visuellement au sein du couvert forestier que les éléments bâtis. Ce serait alors un regain de vitalité pour l'agroforesterie de la Côte sous-le-Vent qui pourrait s'affirmer comme un gage de préservation globale des paysages forestiers identitaires de l'unité (association entre la sylviculture et les cultures agricoles).

La couverture forestière de l'unité est d'autant plus importante qu'elle entretient encore un lien visuel et patrimonial avec l'habitat vernaculaire en bois de l'unité (patrimoine bâti, patrimoine immatériel des savoir-faire constructifs...). Cette cohérence favorise l'intégration du bâti dans son paysage-hôte ce qui est devenu rare ailleurs dans l'archipel où les typologies architecturales contemporaines prédominent largement.

Savanne Paille

Morne Paul Thomas

Carte synthétique des enjeux paysagers de l'unité paysagère des Reliefs boisés de la Côte Caraïbe

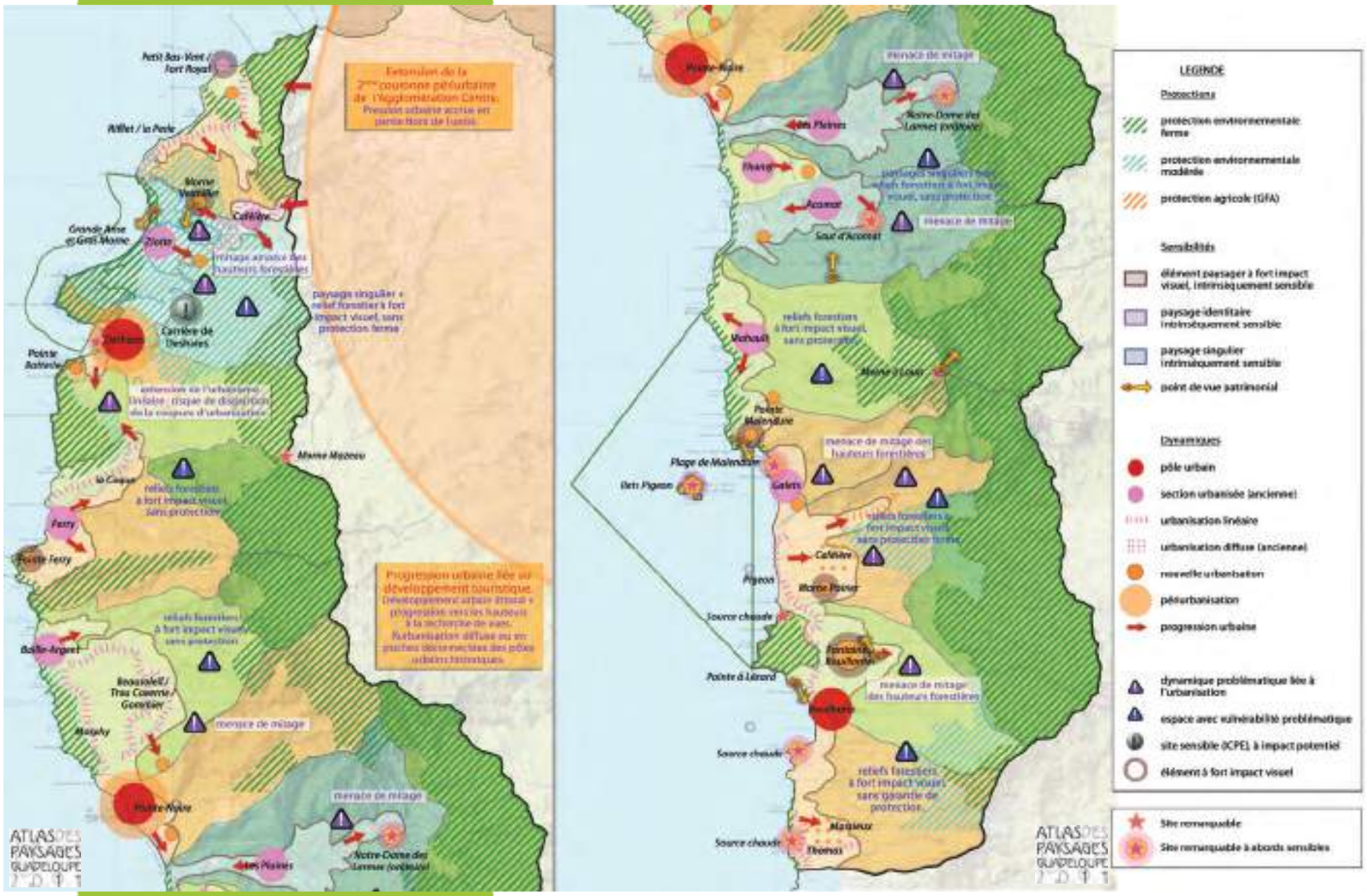

Échelle approximative : 1/95 000e

L'UNITÉ PAYSAGÈRE DU
GRAND CUL-DE-SAC MARIN

crédit DEAL Guadeloupe

LE CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE

• fiche de caractérisation

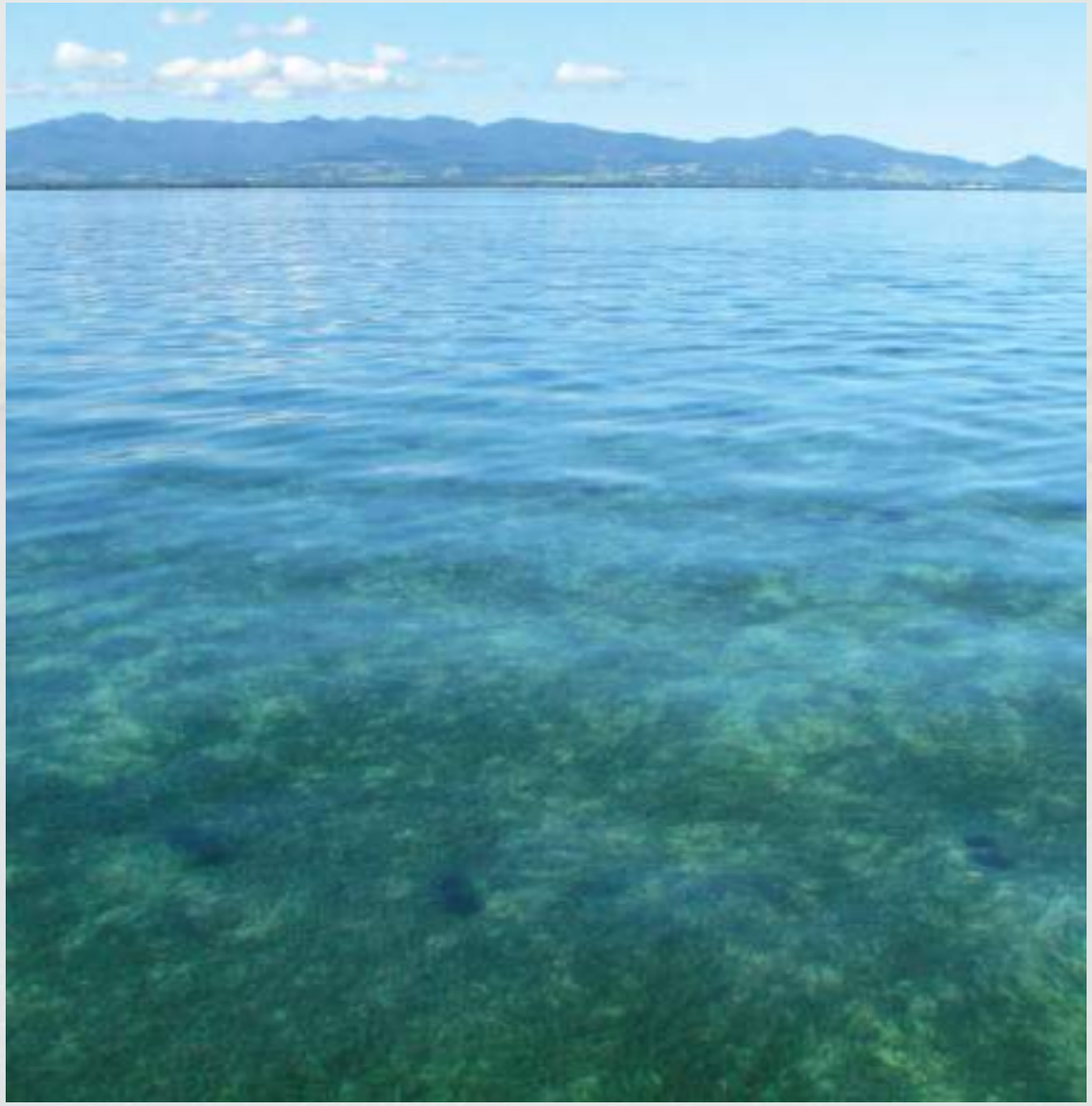

île : **entre la Basse-Terre et la Grande-Terre**

communes : **Baie-Mahault**
Lamentin
Les Abymes
Morne-à-l'Eau
Petit-Canal
Port-Louis
Sainte-Rose

superficie de l'unité: **174,8 Km²**

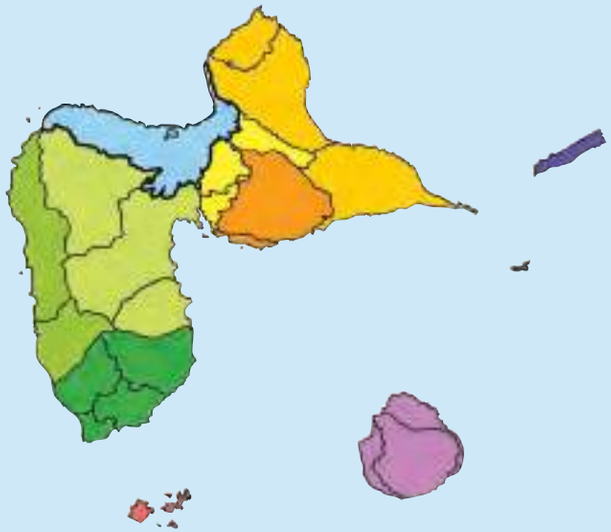

LES CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES DE L'UNITÉ

carte synthétique de présentation de l'unité paysagère du Grand Cul-de-Sac Marin et de ses limites

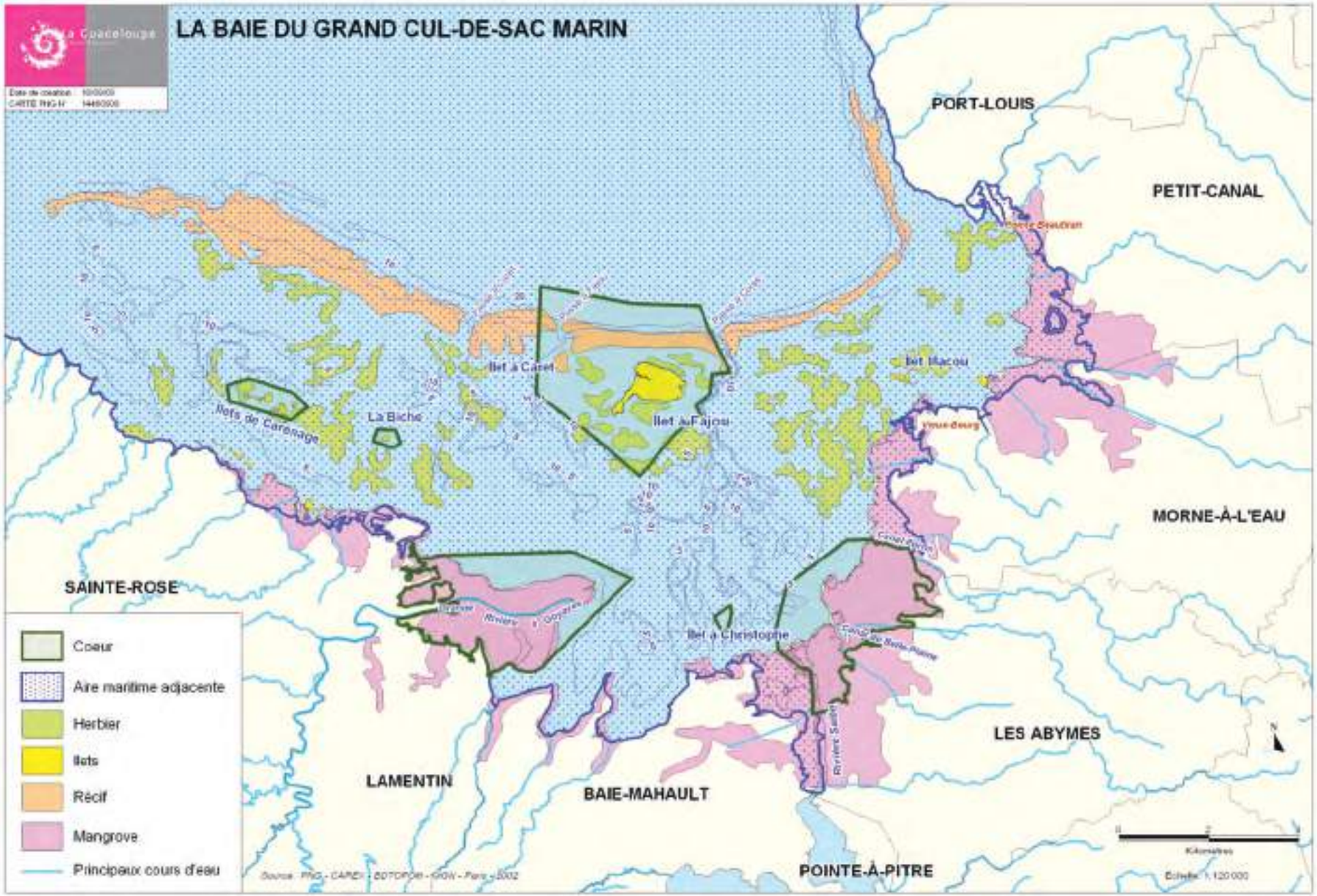

un espace maritime singulier délimité par une longue barrière de corail

Le Grand Cul-de-Sac Marin se situe à la jonction entre les deux îles principales de l'archipel, la Grande-Terre et la Basse-Terre, qui dessinent deux grandes baies. Le Grand Cul-de-Sac Marin est la plus vaste de ces deux baies, située au Nord, par opposition au Petit Cul-de-Sac Marin, au Sud, de taille plus réduite. Un étroit bras de mer les relie : la Rivière Salée.

Le Grand Cul-de-Sac Marin est un espace maritime singulier. Il s'agit en réalité d'un lagon, isolé de la Mer des Caraïbes par une longue barrière de corail qui délimite l'unité sur toute sa limite Nord. C'est la plus grande barrière de corail des Petites Antilles (39 km) et un écosystème très riche qui complète l'extraordinaire biodiversité de l'unité : plus de 700 espèces marines, animales et végétales, près de 150 espèces végétales terrestres, 78 espèces d'oiseaux ...

La barrière récifale du Grand Cul-de-Sac Marin est fondamentale pour la structuration et l'identité des paysages du lagon. C'est aussi un élément incontournable de sa biodiversité et un atout majeur de sa pérennité (en tant que protection contre le déferlement des vagues). Paradoxalement, c'est une limite visuellement ténue, sans réelle élévation verticale, qui ne se distingue que par l'écume des vagues qui se brisent sur le récif.

la barrière de corail, une limite discrète au Nord de l'unité

un jet-ski au-devant des vagues se brisant sur la barrière de corail

les eaux calmes et transparentes de l'unité, une invitation à la baignade

En tant que lagon, l'unité n'est pas parcourue comme les autres espaces maritimes côtiers de l'archipel que l'on ne fait souvent que traverser (*sauf si l'on est pêcheur*), y compris pour le Petit Cul-de-Sac Marin et les canaux de Marie-Galante, des Saintes et de la Pointe des Châteaux. Même s'il a été parcouru par les chalands de Beauport, entre Beautiran et Pointe-à-Pitre pendant plusieurs décennies, le Grand Cul-de-Sac Marin est aujourd'hui bien plus qu'un lieu de transit. On y vient pour se détendre sur ses îlets, pour nager dans ses eaux limpides ... pour vivre un moment coupé du temps.

une frégate survolant les eaux calmes du Grand Cul-de-Sac Marin

un voilier s'approchant de l'Ilet Caret

• des paysages marins peu profonds et parsemés d'îlets

En dehors du chenal qui prolonge la Rivière Salée et mène vers la plaine mer à travers la Passe à Colas, ailleurs les eaux du Grand Cul-de-Sac Marin sont généralement de faible profondeur, n'excédant pas 10 m le plus souvent. Les hauts-fonds sont fréquents, affleurant presque à la surface de l'eau.

De nombreux îlets, de toutes tailles, émergent ça et là. Certains ne sont que des îlots de mangrove (les îlets de Bébel, l'îlet Mangue à Laurette, l'îlet Crabière, etc.). Les autres sont sableux. Le plus grand d'entre eux est l'Ilet Fajou (115 ha), en grande partie occupé par des marécages. La forêt sèche qui se développe sur les îlets est assez dense même si elle n'est souvent pas très haute, abritant une faune riche, surtout en oiseaux. Les vagues et les vents générés par les cyclones y provoquent souvent de gros dégâts, auxquels s'ajoute l'impact de la sur-fréquentation du public.

l'îlet Fajou vu depuis le hublot d'un avion s'apprêtant à atterrir en Guadeloupe

- *un îlet de mangrove au large du bourg de Sainte-Rose*

l'îlet Blanc, un îlet sableux au sein des îlets du Carénage

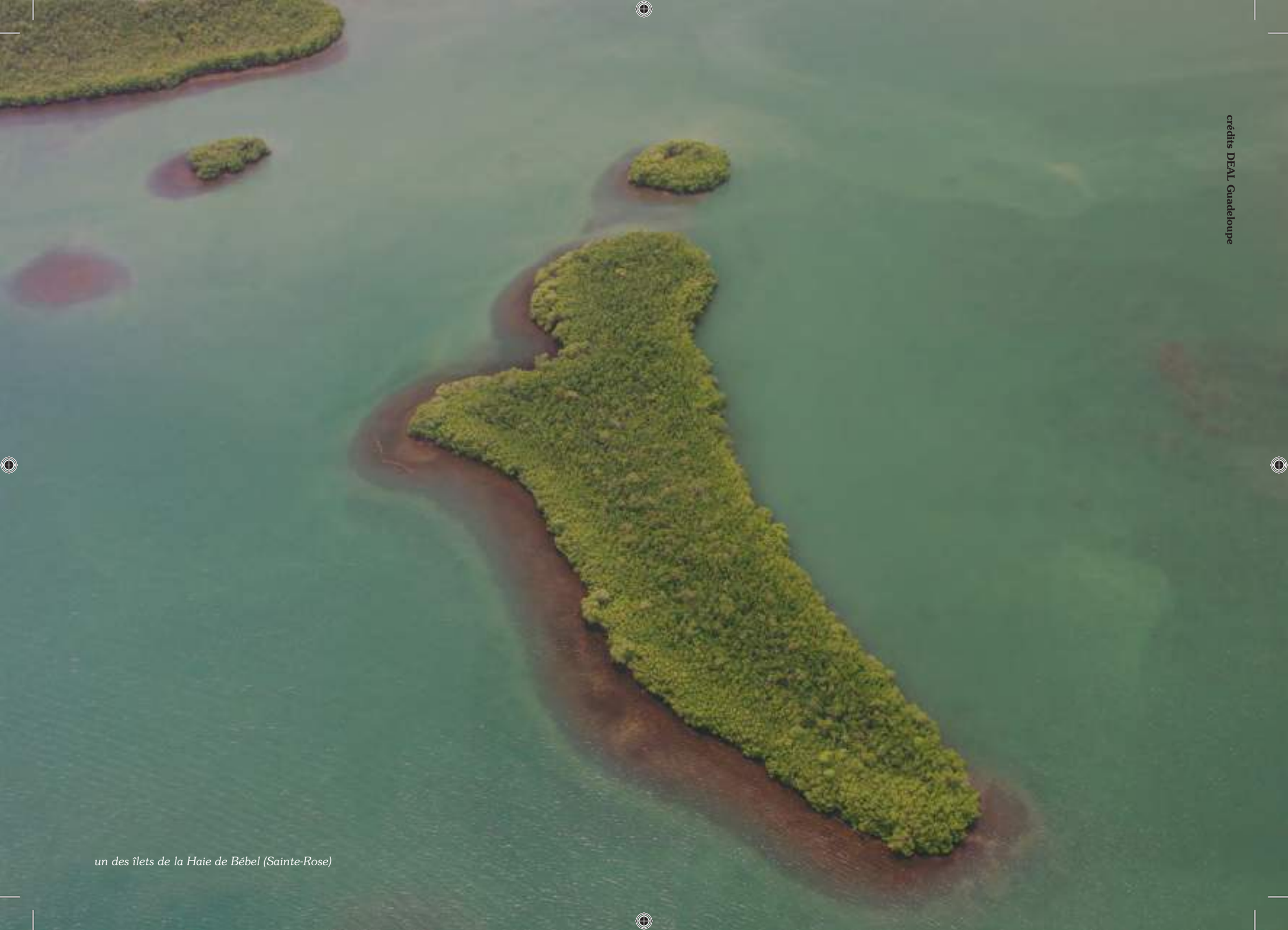

crédits DEAL Guadeloupe

un des îlets de la Haie de Bébel (Sainte-Rose)

Les fonds vaso-sableux du Grand Cul-de-Sac Marin sont occupés par de vastes herbiers marins où l'on peut rencontrer des lambis, des oursins et des holothuries (aussi appelés « concombres de mer »), ... pour ne citer qu'eux.

Mais le Grand Cul-de-Sac Marin n'est pas seulement digne d'intérêt pour les biologistes ou les plongeurs amateurs. Les fonds peu profonds et diversifiés, baignés par des eaux transparentes, offrent des paysages magnifiques, riches de multiples teintes de bleu, de beige et de vert. Il suffit de prendre un bateau, un kayak ou un pédalo pour les découvrir. Ces belles nuances de couleurs font également la beauté de l'unité, vue depuis les panoramas du Nord Basse-Terre ou par le hublot des avions qui la survolent avant d'atterrir sur les pistes de l'aéroport des Abymes.

C'est là aussi un trait de la singularité de l'unité au sein des paysages maritimes de l'archipel : on contemple le Grand Cul-de-Sac Marin pour lui-même, le regard s'y pose et ne fait pas que le survoler pour aller se poser sur les rivages situés de l'autre côté.

un haut-fond, peuplé d'oursins, de lambis et d'étoiles de mer

une sortie en kayak dans la mangrove du Grand Cul-de-Sac Marin

un jet-ski et un bateau de touristes à proximité de l'îlet Caret

une épaisse ceinture de mangrove

Le contact entre le Grand Cul-de-Sac Marin et les unités paysagères limitrophes s'établit en grande partie par la mangrove. Elle constitue une limite épaisse et dense en interface avec les paysages terrestres. C'est une transition singulière entre terre et mer. Rattachée aux unités terrestres de part sa continuité végétale et visuelle, la mangrove entretient cependant des liens trophiques et topiques très étroits aves les deux autres écosystèmes majeurs du Grand Cul-de-Sac Marin : les herbiers de phanérogames marines et le récif corallien.

Plus haute que le regard et difficilement pénétrable, la mangrove forme un écran physique et visuel en limite de l'unité. C'est d'autant plus vrai que le plan d'eau du Grand Cul-de-Sac Marin n'offre aucune possibilité de point de vue surélevé, comme c'est le cas parfois à terre.

le rideau dense et opaque de la mangrove en bordure d'unit

au cœur de la mangrove, près de l'embouchure de la Rivière Salée

la mangrove de l'îlet Macou

crédits DEAL Guadeloupe

la mangrove dense et épaisse de l'embouchure de la Grande Rivière à Goyaves

crédits DEAL Guadeloupe

les ruines de l'embarcadère sucrier de Beautiran

Presque continu au Sud et à l'Est de l'unité, le rideau de mangrove s'estompe et disparaît au Nord-Ouest du bourg de Sainte-Rose, ainsi qu'au Nord-Est, au-delà de Beautiran. Un littoral sableux le remplace. De belles plages s'y étirent (plage des Amandiers, Anse de Nogent, plage de Cluny, Anse du Souffleur, etc.). Ces dernières sont plus étroites au-devant de la forêt littorale au Sud de Port-Louis (Anse Gris-Gris).

une petite plage à la Pointe Allègre

le cordon sableux de l'Anse Gris-Gris, au Nord-Est de l'unité

la plage des Amandiers, grande anse sableuse au Nord-Ouest de l'unité

les reliefs du Nord Basse-Terre en arrière-plan visuel

seuls les reliefs des Grands Fonds dépassent au-dessus du rideau de mangrove à l'Est de l'unité (ici le radar de Terrasson)

Le rideau de mangrove forme un écran qui empêche la relation visuelle avec les paysages terrestres peu élevés situés en arrière. C'est vrai notamment sur la frange Est de l'unité, en interface avec la plaine des Abymes et la plaine de Grippon, et jusqu'au Nord de Petit-Canal.

Au Sud-Ouest du Grand Cul-de-Sac Marin, de Birmingham à Sainte-Rose, la mangrove cache tout autant les territoires proches du littoral. En revanche, les reliefs forestiers du Nord Basse-Terre et leurs piémonts agricoles dépassent au-dessus de l'écran visuel de premier plan. Ils constituent alors la principale accroche visuelle à longue distance pour les panoramas au sein de l'unité.

les reliefs du Nord Basse-Terre, vu depuis le Grand Cul-de-Sac Marin

le rideau de mangrove cache une grande partie des terres situées en arrière, à l'exception des reliefs de la Basse-Terre

l'ensemble de la chaîne de la Basse-Terre au-dessus de la mangrove littorale de Beausoleil (Baie-Mahault)

les reliefs du Nord Basse-Terre très marquants pour les perceptions visuelles depuis le cœur de l'unité

Ce constat est tout aussi vrai en inversant le regard : il est difficile d'avoir des vues panoramiques sur l'unité depuis la Grande-Terre, à l'exception de quelques sites littoraux tels que Vieux-Bourg, l'embarcadère de Petit-Canal, Beautiran ou le boulevard maritime de Port-Louis. *A contrario*, les points de vue sur le Grand Cul-de-Sac Marin ne sont pas rares depuis le Nord Basse-Terre, depuis les hauteurs de Sainte-Rose par exemple, à plus de 4 km du rivage parfois (Saint-Sauveur-la-Montagne, Sofaïa, Ravine Bleue, etc.).

C'est donc avec le Nord Basse-Terre que le Grand Cul-de-Sac Marin entretient l'interrelation visuelle la plus forte. Ce lien fort est confirmé au plan écologique puisque la Grande Rivière à Goyaves est le principal cours d'eau alimentant le Grand Cul-de-Sac Marin. La qualité des eaux de la rivière et de l'ensemble de son bassin versant est donc un facteur clé de la qualité écologique de l'unité, fondement essentiel de la singularité et de la beauté de ses paysages.

panorama sur le Grand Cul-de-Sac Marin depuis l'embarcadère de Petit-Canal

panorama sur l'unité depuis les hauteurs de Sainte-Rose

LES SITES REMARQUABLES DE L'UNITÉ

• la Réserve Naturelle du Grand Cul-de-Sac Marin

La Réserve Naturelle du Grand Cul-de-Sac Marin a été créée en 1987. Elle a été intégrée dans le Cœur du Parc National de Guadeloupe en 2009 (selon la nouvelle législation de 2006) et elle est incluse dans la zone centrale de la Réserve de Biosphère de Guadeloupe. Elle est également reconnue comme zone humide de valeur par la convention de Ramsar.

La Réserve Naturelle couvre 2 115 ha de mer et 1 622 ha d'îlets et de mangrove, réunis sur 6 secteurs :

- l'îlet à Fajou, la zone la plus importante de la réserve ;
- 3 petites zones autour de l'îlet à Christophe, l'îlet à la Biche et les îlets de Carénage ;
- l'estuaire de la Grande Rivière à Goyaves ;
- les marais des Abymes.

La Réserve Naturelle du Grand Cul-de-Sac Marin a pour objectif principal de préserver la biodiversité patrimoniale de cette baie par la protection intégrale de sanctuaires naturels riches et variés. Ce faisant, ce sont également les principales caractéristiques paysagères de l'unité et certains de ses éléments majeurs (îlet Fajou, mangrove côtière ...) qui se trouvent ainsi préservées et pérennisées.

l'îlet Fajou, dépassant à peine au-dessus du niveau de l'eau

crédits DEAL Guadeloupe

l'embouchure de la Grande Rivière à Goyaves

l'îlet la Biche, un des cœurs de la Réserve Naturelle

l'îlet Blanc, un des îlets du Carénage, intégré à la Réserve

l'îlet à Caret

Dans la vingtaine d'îlets du Grand Cul-de-Sac Marin, chacun a son histoire. Plusieurs ont été habités, certains encore récemment comme l'îlet à Christophe par exemple, près de Baie-Mahault. L'îlet à Macou abrite une chapelle. L'îlet à la Biche est un lieu de détente pour les pêcheurs et les Sainte-Rosiens ... Mais le plus connu est sans doute l'îlet à Caret.

C'est un petit îlet de sable, n'excédant pas 0,5 ha, situé tout près de la barrière de récif et ombragé par quelques cocotiers. L'îlet à Caret tire son nom d'une des espèces de tortue marine qui vient (ou venait) pondre parfois sur la plage de l'îlet.

Mais c'est avant tout pour son décor paradisiaque que l'îlet à Caret est connu : des cocotiers sur une plage de sable blanc émergeant tout juste au-dessus d'eaux limpides et turquoise, à plus de 4 km des côtes. On n'est pas loin du stéréotype imaginaire de l'île déserte des Tropiques, ...

Le succès de l'îlet à Caret est tel qu'il n'est pas rare que plusieurs dizaines de touristes « s'agglutinent » sur les 250 m de longueur de l'îlet. Le paroxysme de la fréquentation a été atteint lors du « Mercury Day » en 2007 quand plus de 350 embarcations se sont rejointes autour de ce petit banc de sable ! De tels excès ne sont pas sans danger pour la pérennité de l'îlet et de ses paysages enchanteurs.

la chapelle de l'îlet Macou

l'îlet Caret (en 2004)

l'îlet Caret, un petit banc de sable orné de cocotiers

les cyclones provoquent souvent des dégâts importants sur les aménagements de l'îlet Caret

fréquentation dominicale sur l'îlet Caret

le Mercury Day en 2007 à l'îlet Caret

LES SIGNES VISIBLES D'ÉVOLUTION

• un environnement en meilleure santé

Le Grand Cul-de-Sac Marin est un espace naturel complexe en assez bon état de conservation malgré les dégradations subies ces dernières décennies (blanchiment des coraux, eutrophisation, etc.), principalement sous l'effet des activités anthropiques périphériques (rejets domestiques, intrants agricoles, lessivage des terres, etc.) et locales (ancres mobiles, sur-fréquentation, etc.).

La prise de conscience de la valeur écologique et patrimoniale de cet écosystème a mené très tôt à des mesures de protection qui n'ont cessé de se confirmer et de s'étendre au fil des années. De nombreuses actions menées par les différents organismes concernés ont appuyé ce souci de préservation : dératisation des îlets de la réserve naturelle, confortement du cordon sableux de l'îlet à Caret, nettoyage et démolition du bâti de l'îlet à Christophe, etc.

Couplées à des efforts environnementaux sur les bassins versants qui alimentent le Grand Cul-de-Sac Marin (à l'exemple de la mise aux normes des rejets de la distillerie Bonne-Mère dans la Grande Rivière à Goyaves), ces actions ont permis d'assurer la qualité des écosystèmes de l'unité et la pérennité des paysages qu'ils composent.

La gestion environnementale menée depuis 1991 par le Parc National et ses partenaires (ONF, pêcheurs, associations d'opérateurs touristiques, etc.) a permis de restaurer les conditions favorables à la réintroduction potentielle du lamantin, ce mammifère marin disparu à la fin du 18e siècle à cause de la pression de chasse exercée par les colons. Envisagée depuis la création de la réserve naturelle, cette réintroduction fait désormais l'objet d'études scientifiques et sociologiques, dans le cadre de la phase opérationnelle de ce projet, initiée en 2008.

Au-delà du symbole très fort qu'elle représente en terme écologique, la réintroduction du lamantin ferait renouer le Grand Cul-de-Sac Marin avec son identité originelle (ou s'en approcher). Elle changerait aussi de manière notable la perception de l'unité, si demain elle était parcourue par de paisibles créatures de 3,5 m de long jaillissant au coin d'un herbier ou venant respirer en surface, au milieu des eaux calmes du lagon.

le lamantin, une espèce qui pourrait bientôt à nouveau évoluer dans les eaux du Grand Cul-de-Sac Marin

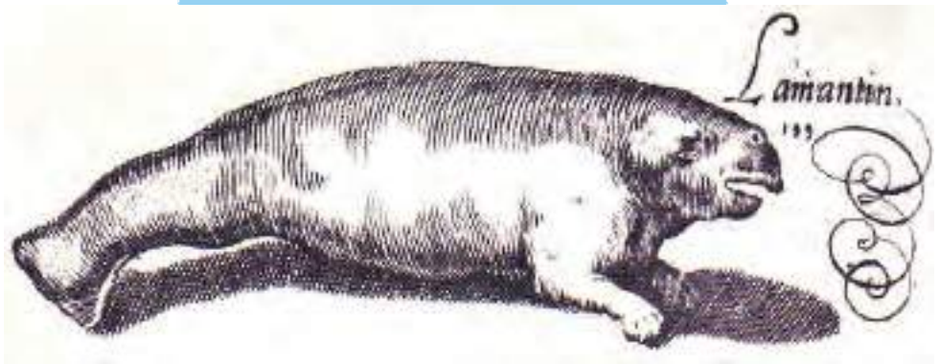

le lamantin a été longtemps chassé par les colons qui y voyaient une formidable réserve de nourriture (gravure du début du 19e siècle)

Projet2_Mise en page 1 17/01/13 10:36 Page1

Projet1_Mise en page 1 17/01/13 09:02 Page1

Ce document est consultable sur internet :

www.paysagesdeguadeloupe.com

ou sur demande auprès des services de la Région Guadeloupe et de la DéAL Guadeloupe

Région Guadeloupe
Avenue Paul Lacavé - Petit Paris - 97100 Basse-Terre
Tél. : 0590 60 46 55 - Fax. : 0590 80 40 99
marguerite.joyau@cr-guadeloupe.fr
www.cr-guadeloupe.fr

DéAL Guadeloupe
BP 54 - Saint-Phy - 97102 Basse-Terre cedex
Tél.: 0590 99 46 46 - Fax : 0590 99 46 47
roseline.quiko@developpement-durable.gouv.fr
www.guadeloupe.developpement-durable.gouv.fr

Cet atlas a été réalisé avec le concours de :

L'ATLAS DES PAYSAGES DE L'ARCHIPEL GUADELOUPE est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Guadeloupe avec le Fonds européen de développement régional

Crédits photos : Région Guadeloupe - Fred SAPOTILLE
Infographie : Fred SAPOTILLE & C2R